



RAPPORT ANNUEL

2024



RAPPORT ANNUEL

2024

SOMMAIRE

LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	7
LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	8
CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)	10
LE MOT DU GOUVERNEUR	11
L'ANNÉE 2024 EN BREF	13

I. ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES ET MONÉTAIRES 15

1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	17
1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC	17
1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or	21
1.3. Marchés des produits de base	24
2. SITUATION ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE LA CEMAC	25
2.1. Croissance économique.....	25
2.2. Prix et compétitivité.....	30
2.3. Finances publiques et dette extérieure	34
2.4. Secteur extérieur.....	38
2.5. Secteur monétaire.....	40

II. MISSIONS ET GOUVERNANCE 47

1. MISSIONS	49
1.1. Politique monétaire	49
1.2. Émission monétaire	54
1.3. Politique de change	55
1.4. Gestion des réserves de change	58
1.5. Gestion des systèmes et moyens de paiement	60
1.6. Stabilité financière.....	63
2. GOUVERNANCE	77
2.1. Organes de décision.....	77
2.2. Organes de contrôle	79
2.3. Autres organes	79

III. GESTION ET COOPÉRATION	81
1. ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA BEAC	83
1.1. Etudes, Recherche et Statistiques	83
1.2. Inclusion financière	84
1.2. Gestion des ressources humaines	85
1.3. Audit et Contrôle	86
1.4. Informatique et télécommunications	87
1.5. Affaires juridiques et réglementation	88
1.6. Investissement et patrimoine	88
1.7. Communication	89
2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE	91
2.1. Coopération régionale	91
2.2. Coopération internationale	91
3. COMPTES DE LA BEAC	99
3.1. Bilan	99
3.2. Evolution du résultat global	103
3.3. Rapport des Commissaires aux comptes	104
ANNEXES	105
A. INFORMATIONS GÉNÉRALES	107
B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES	125

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers.....	23
Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut à prix courant par pays	25
Tableau 3 : Evolution du taux de croissance par pays	27
Tableau 4 : Contributions de la demande globale à la croissance réelle	28
Tableau 5 : Contributions des secteurs à la croissance du PIB réel	29
Tableau 6 : Contributions à l'inflation en glissement annuel.....	30
Tableau 7 : Tableau des opérations financières des États de la CEMAC.....	35
Tableau 8 : Balance des paiements de la CEMAC.....	39
Tableau 9 : Situation monétaire résumée	40
Tableau 10 : Évolution de la masse monétaire.....	41
Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire	42
Tableau 12 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC	42
Tableau 13 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC	42
Tableau 14 : Évolution des engagements officiels extérieurs.....	43
Tableau 15 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit	43
Tableau 16 : Évolution du crédit intérieur	44
Tableau 17 : Evolution des créances nettes sur les Trésors nationaux.....	44
Tableau 18 : Evolution des crédits à l'économie par maturité	45
Tableau 19 : Répartition des créances consolidés sur les Etats de la CEMAC	50
Tableau 20 : Récapitulatif des opérations SYGMA entre 2023-2024	61
Tableau 21 : Récapitulatif des opérations SYSTAC annuel 2024.....	61
Tableau 22 : Nombre d'incidents de paiement	62
Tableau 23 : Evolution des principaux agrégats bilanciels des banques	63
Tableau 24 : Evolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC	64
Tableau 25 : Evolution de la structure des crédits des banques de la CEMAC	64
Tableau 26 : Evolution des opérations de trésorerie	65
Tableau 27 : Nombre des banques en conformité avec les normes prudentielles	65
Tableau 28 : Evolution du total bilan par pays.....	66
Tableau 29 : Evolution des principaux agrégats bilanciels des établissements financiers.....	68
Tableau 30 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA	69
Tableau 31 : Répartition de l'Encours des titres par pays des détenteurs finaux au	71
Tableau 32 : Evolution des remboursements des titres publics	72
Tableau 33 : Évolution du coût des ressources par type d'instrument et par émetteur.....	73
Tableau 34 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la CEMAC	73

Tableau 35 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2024	75
Tableau 36 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2024	75
Tableau 37 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC.....	85
Tableau 38 : Evolution du bilan de la Banque Centrale.....	102
Tableau 39 : Evolution du résultat global de la Banque Centrale	104

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international	18
Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC	24
Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2023 et 2024	26
Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC	26
Graphique 5 : Taux de croissance en termes réels dans les États membres de la CEMAC	27
Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC	31
Graphique 7 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC ..	32
Graphique 8 : Evolution comparée de l'inflation sous-jacente de la CEMAC	32
Graphique 9 : Evolution du TCER et TCEN	33
Graphique 10 : Contributions absolues au TCER global	34
Graphique 11 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris	36
Graphique 12 : Taux d'endettement public global	36
Graphique 13 : Dynamique du ranking des pays de la CEMAC suivant le taux d'endettement public global ..	37
Graphique 14 : Évolution mensuelle de l'encours des opérations interbancaires	53
Graphique 15 : Évolution mensuelle du volume des opérations interbancaires	53
Graphique 16 : Evolution annuelle des rétrocessions et des transferts sortants en devises	57
Graphique 17 : Evolution des résultats de la Salle des Marchés	60
Graphique 18 : Volumes des émissions par maturité de BTA	70
Graphique 19 : Volumes des émissions par maturité de OTA	70
Graphique 20 : Structure des détenteurs des titres publics	71
Graphique 21 : Répartition de l'encours des titres publics (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux	72
Graphique 22 : Répartition des agents par tranche d'âges à la BEAC	86

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ABCA	: Association des Banques Centrales Africaines
BAD	: Banque Africaine de Développement
BCE	: Banque Centrale Européenne
BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BIT	: Bureau International du Travail
BRI	: Banque de Règlements Internationaux
BTA	: Bons du Trésor Assimilables
CCP	: Centre des Chèques Postaux
BVMAC	: Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CLAB	: Comité de Liaison Anti-Blanchiment
CNSMO	: Comités Nationaux du Suivi et de la Mise en Œuvre
COBAC	: Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
COSUMAF	: Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale
CPM	: Comité de Politique Monétaire
CRCT	: Cellule de Règlement et de Conservation des Titres
CSF – AC	: Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale
CTS	: Comité technique spécialisé
DAJR	: Département des Affaires Juridiques et de la Réglementation
DCU	: Dépositaire Central Unique
DTS	: Droits des Tirages Spéciaux
EMF	: Etablissement de Microfinance
EONIA	: <i>Euro OverNight Index Average</i>
FED	: Réserve Fédérale Américaine
FMI	: Fonds monétaire international
GABAC	: Groupe d'Actions contre le Blanchiment en Afrique Centrale
GIABA	: Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment en Afrique de l'Ouest
ICAE	: Indice Composite des Activités Economiques
IMA	: Institut Monétaire Africain
LCB/FT	: Lutte Contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme
MASF	: Mécanisme Africain de Stabilité Financière
NGFS	: <i>Network for Greening the Financial System</i>
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
OPIL	: Opération Principale d'Injection de Liquidités
OTA	: Obligation du Trésor Assimilable
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNG	: Position Nette Globale
PREVI-BEAC	: Application informatique de prévision des agrégats macroéconomiques de la CEMAC
RCA	: République Centrafricaine
SRIF	: Stratégie Régionale de l'Inclusion Financière
SYGMA	: Système de Gros Montants Automatisé
SYSTAC	: Système de Télécompensation en Afrique Centrale

TCER	:	Taux de Change Effectif Réel
TFPM	:	Taux de la Facilité de Prêt Marginal
TIAO	:	Taux d'Intérêt des Appels d'Offres
TIMP	:	Taux Interbancaire Moyen Pondéré
TISPP	:	Taux d'Intérêt sur Placements Publics
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

CARTE DES ÉTATS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)



LE MOT DU GOUVERNEUR



Monsieur le Gouverneur de la BEAC

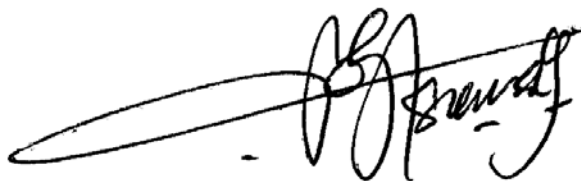
J'ai pris fonction le 16 février 2024 en qualité de Gouverneur de notre Institut d'Émission, animé par la volonté de poursuivre le travail accompli par mes prédécesseurs et de contribuer au développement économique et financier de notre Sous-région.

La tâche est loin d'être aisée, car depuis quelques années, la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) évolue dans un paysage en profonde mutation, qui exige une adaptation stratégique et une vision audacieuse face aux nombreux défis qui s'imposent, au nombre desquels : i) la faiblesse de la croissance économique sous-régionale ; ii) l'impératif de la transformation numérique afin d'embrasser pleinement l'ère digitale ; iii) l'inclusion financière pour réduire les disparités et garantir l'accès aux services financiers pour tous, et iv) le maintien de la stabilité financière en vue de la préservation de la confiance du public et de la prévention des crises. Face à un contexte économique, financier et technologique mondial en pleine ébullition, sans oublier les spécificités de la Sous-région, la Banque Centrale doit repenser ses approches et innover pour répondre aux besoins futurs et faire de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) un espace prospère et plus résilient.

En cette année 2024, la CEMAC a continué de faire preuve d'une résilience remarquable dans un contexte perturbé par l'héritage des années de pandémie de Covid-19, les conséquences du conflit russo-ukrainien qui perdure depuis trois années déjà et les turbulences financières observées au niveau international. Ainsi, le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 2,6 % en 2024, contre 1,9 % en 2023, à la faveur des politiques et réformes structurelles ambitieuses entreprises par les Etats membres et les Institutions communautaires, avec le soutien des partenaires au développement.

Toutefois, les tensions inflationnistes sont demeurées préoccupantes. En effet, bien que l'inflation ait fléchi, revenant de 5,6 % en 2023 à 4,1 % en 2024, elle reste largement supérieure au seuil communautaire de 3 %. La BEAC reste déterminée à prendre les mesures nécessaires pour ramener l'inflation au-dessous de ce seuil. Pour ce faire, elle a poursuivi l'orientation restrictive de sa politique monétaire, entamée en 2022, en maintenant le statu quo sur ses taux directeurs. Quant aux réserves de change, elles ont bénéficié du maintien des cours du pétrole à des niveaux relativement élevés et de l'application rigoureuse de la Réglementation des Changes, pour se maintenir à un niveau assez confortable, au-delà de 4,5 mois d'importations de biens et services.

La BEAC entend ainsi poursuivre les actions visant à maintenir la stabilité monétaire conformément à ses prérogatives, tout en contribuant au développement d'un système monétaire et financier solide.

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

YVON SANA BANGUI

L'ANNEE 2024 EN BREF

En 2024, l'activité économique mondiale a été marquée par les contreperformances du secteur manufacturier dans les économies avancées, les difficultés du secteur immobilier en Chine et le durcissement des conditions monétaires dans la plupart des économies. Ainsi, selon les Perspectives de l'économie mondiale, publiées en avril 2025 par le Fonds monétaire international (FMI), la croissance mondiale s'est établie en léger recul, à 3,3 % en 2024, contre 3,5 % en 2023.

S'agissant du commerce international, le volume des échanges a progressé de 3,6 % en 2024, après 1,0 % en 2023, sous l'effet de la vigueur de la demande mondiale.

Sur le front des prix, la désinflation s'est poursuivie avec un taux d'inflation mondial revenu de 6,7 % en 2023 à 5,7 % en 2024. Dans les pays avancés, il s'est situé à 2,6 % en 2024, après 4,6 % en 2023. Dans les pays émergents et en développement, il a reculé de 8,1 % en 2023 à 7,7 % en 2024. En Afrique subsaharienne en revanche, il a légèrement augmenté de 17,6 % en 2023 à 18,3 % en 2024.

En matière de politique monétaire, les banques centrales des pays avancés et émergents ainsi que celles de l'Afrique subsaharienne ont poursuivi l'orientation restrictive de leur politique monétaire en vue de contenir les tensions inflationnistes.

Sur le marché des changes, au cours de l'année 2024, l'euro s'est apprécié par rapport à certaines monnaies, dans un contexte marqué par le ralentissement de la croissance dans la Zone euro.

Dans la CEMAC, le repli des activités pétrolières, conjugué avec le ralentissement des activités non pétrolières, ont conduit à des performances économiques et financières mitigées, avec notamment : i) une croissance économique passant de 2,0 % en 2023 à 2,7 % en 2024 ; ii) une inflation de 4,1 % en moyenne annuelle en 2024, contre 5,6 % en 2023 ; iii) un solde budgétaire base engagements, hors dons, de - 1,1 % du PIB en 2024, contre 0,1 % du PIB en 2023 ; et iv) un déficit du compte courant, dons officiels compris, à 0,9 % du PIB en 2023 contre à 0,2 % du PIB en 2024.

Les agrégats monétaires ont enregistré, à fin décembre 2024 : i) une hausse des avoirs extérieurs nets de 11,7 % à 3 341,8 milliards ; ii) une croissance des créances nettes du système monétaire sur les Etats de 5,3 % à 10 299,8 milliards ; iii) une hausse des crédits à l'économie de 19,6 % à 12 670,1 milliards ; et iv) une expansion de la masse monétaire de 10,0 % à 20 958,7 milliards.

Au 31 décembre 2024, le système bancaire de la CEMAC comptait 56 banques en activité, affichant : i) une hausse du total des bilans agrégés de 11,5 % à 24 966,9 milliards ; ii) une augmentation des crédits bruts à la clientèle de 6,5 % à 12 501,4 milliards, et iii) un accroissement de l'excédent de trésorerie de 10,2 % à 8 245,9 milliards. Sous l'angle prudentiel, 36 banques ont respecté les dispositions relatives à la représentation du capital minimum, 33 banques les exigences des fonds propres nets, 49 banques le ratio de liquidité, et 41 banques le coefficient de transformation à long terme.

La BEAC a maintenu l'orientation restrictive de sa politique monétaire, avec le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) qui est resté inchangé courant 2024, à 5,00 % ainsi que le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 %. Toutefois, confrontée à un contexte marqué par les conditions de liquidités tendues dans le système bancaire, la Banque Centrale a repris ses injections de hebdomadaires de liquidités à partir de juin 2024.

Le maintien des cours du pétrole à des niveaux relativement élevés a permis de renforcer les réserves de change qui ont atteint 7 294,8 milliards en fin décembre 2024, en hausse de 5,9 % par rapport au niveau de fin décembre 2023, représentant environ 4,56 mois d'importations de biens et services, contre 4,82 un an plus tôt.

Sur le plan de sa gestion budgétaire, les mesures d'optimisation des dépenses de la Banque Centrale ont permis de préserver son équilibre financier, en réalisant, pour l'exercice 2024, un résultat excédentaire de 354,8 milliards, en hausse de 14,6 % par rapport à 2023. Au total, le bilan de la Banque Centrale a cru de 4,48 % à 13 095,4 milliards en 2024.

I. Evolutions Economiques et Monétaires



1. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

1.1. Conjoncture économique des principaux partenaires des Etats membres de la CEMAC

Dans un contexte d'assouplissement progressif des conditions monétaires et d'incertitudes géopolitiques se renforçant, l'activité économique mondiale est restée stable. La croissance mondiale s'est établie à 3,3 % en 2024, contre 3,5 % en 2023. Ce niveau demeure inférieur néanmoins à la moyenne historique de 3,7 % sur la période 2000–2019.

La dynamique de la croissance du commerce mondial est restée positive au cours de l'année 2024, soutenue par la vigueur de la demande globale. Par ailleurs, elle s'est renforcée en phase avec l'activité mondiale et la reconstitution des stocks, en raison de nouveaux goulots d'étranglement au niveau de l'offre¹ et des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine. Ainsi, selon le FMI, le volume des transactions commerciales globales s'est accru de 3,6 % en 2024, après 1,0 % en 2023.

Sur le front des prix, la désinflation s'est poursuivie malgré la résurgence des pressions dans certains pays, les taux d'inflation se rapprochant des taux cibles fixés par la majorité des banques centrales. L'inflation mondiale a ralenti de 6,7 % en 2023 à 5,7 % en 2024. Dans les pays avancés, l'inflation a poursuivi sa tendance baissière amorcée depuis 2023, affichant un taux de 4,6 % en 2023, puis 2,6 % en 2024. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation a encore reculé, revenant de 8,1 % en 2023 à 7,7 % en 2024. Enfin, les pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré un taux d'inflation en légère augmentation, de 17,6 % en 2023 à 18,3 % en 2024.

En ce qui concerne la situation de l'emploi, le taux de chômage mondial s'est situé autour de son niveau de 2023 à 5 %, toujours au-dessous du niveau antérieur à la pandémie de la COVID-19².

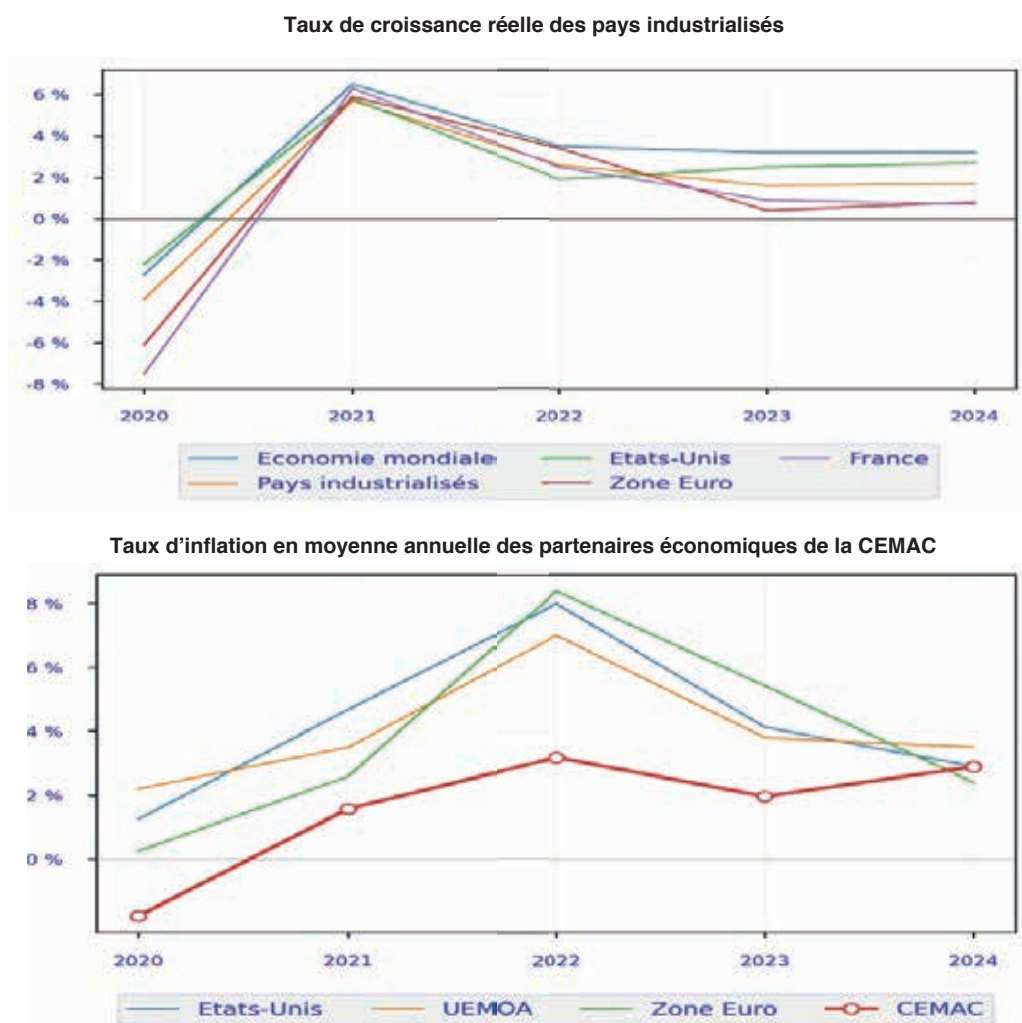
¹ En 2024, plusieurs nouveaux goulots d'étranglement au niveau de l'offre mondiale continuent de perturber les chaînes d'approvisionnement, affectant les délais et les coûts des échanges commerciaux. Il s'agit notamment : i) de la sécheresse du lac Gatun, essentiel au fonctionnement du canal de Panama, qui a entraîné une diminution de 40 % de sa capacité ; ii) des perturbations du transport maritime sur la mer Rouge, suite aux attaques des navires de marchandises par les Houthis du Yémen ; iii) des réglementations environnementales et sociales, en particulier, l'entrée en vigueur de nouvelles législations dans l'Union Européenne et au Canada pour éliminer le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement ; et iv) des conditions climatiques extrêmes, comme les ouragans et les sécheresses.

² Bureau International du Travail (BIT), Rapport « Emploi et questions sociales dans le monde » - du 12 janvier 2025

Au niveau des conditions monétaires et financières, les principales Banques Centrales des pays avancés et en développement ont poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire, en lien avec l'atténuation des pressions inflationnistes. Toutefois, les Banques Centrales des pays où l'inflation a persisté sont restées prudentes dans le cycle d'assouplissement.

Le graphique 1 présente succinctement les principaux indicateurs de l'environnement international, à savoir le taux de croissance réelle des pays industrialisés et le taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux pays partenaires de la CEMAC.

Graphique 1 : Principaux indicateurs de l'environnement international



Sources : BEAC, Perspectives de l'économie mondiale du FMI d'avril 2025

Pris par groupe économique ou isolément, la situation des pays partenaires de la CEMAC est ressortie comme suit en 2024 :

Aux **États-Unis**, le taux de croissance du PIB réel est revenu de 2,9 % en 2023 à 2,8 % en 2024, reflétant le dynamisme de la consommation privée et publique. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé à 7,6 % du PIB en 2024, contre 3,7 % en 2023. En outre, le déficit de la balance courante s'est creusé, pour atteindre 3,9 % du PIB en 2024, après 3,3 % en 2023. Quant aux pressions inflationnistes, elles se sont repliées à 2,9 % en 2024, après 4,1 % en 2023, du fait principalement de la baisse des prix de l'énergie et des services de logement.

Au **Japon**, malgré un sursaut plus fort qu'attendu au dernier trimestre de l'année 2024 et sur fond de mesures de relance et d'exportations accrues, le PIB réel s'est effondré à 0,3 % en 2024, après 1,5 % en 2023. Le taux de chômage est resté stable à 2,6 % entre 2023 et 2024. Le déficit financier des administrations publiques s'est établi à 2,3 % du PIB en 2024, contre 3,8 % du PIB en 2023. L'excédent de la balance courante s'est accru à 4,7 % en 2024, après 3,8 % en 2023. Le taux d'inflation est descendu à 2,2 % en 2024, après 3,3 % en 2023.

Dans la **Zone Euro**, la croissance du PIB réel a progressé à 0,9 % en 2024, après 0,4 % en 2023, soutenue par une reprise de la consommation et de l'investissement, mais confrontée à des défis tels que le ralentissement de la production et les incertitudes géopolitiques. Le déficit financier des administrations publiques s'est creusé à 5,3 % du PIB en 2024, après 3,0 % du PIB en 2023 tandis que le solde de la balance courante est resté excédentaire à 3,3 % du PIB en 2024, après un excédent de 2,8 % en 2023. Le taux d'inflation est revenu à 2,6 % en 2024, après 6,4 % en 2023.

En **Allemagne**, l'économie est restée en récession pour la deuxième année consécutive, avec un taux de croissance du PIB réel de - 0,2 % du PIB en 2024, après - 0,3 % en 2023. Cette situation a été due à plusieurs facteurs structurels dont : la démographie défavorable, la dégradation de la compétitivité et la fragmentation géoéconomique auxquels se sont ajoutés des facteurs conjoncturels tels que la morosité des consommateurs, le manque de dynamisme de la demande étrangère et le niveau élevé des taux d'intérêt qui a constitué une forte entrave à l'investissement. Sur le marché du travail, le taux de chômage est ressorti à 3,4 % en 2024, contre 3,1 % en 2023. Le déficit financier des administrations publiques s'est creusé de 2,1 % du PIB en 2023 à 2,6 % en 2024, tandis que l'excédent de la balance courante est remonté à 6,6 % du PIB en 2024, après 6,2 % en 2023, en lien avec une baisse des exportations moins importante que celle des importations. Le niveau général des prix a reflué de 6,0 % en 2023 à 2,4 % en 2024.

En **France**, le PIB réel s'est accru de 1,2 % en 2024, après 0,9 % en 2023. Le taux de chômage est resté stable à 7,4 % en 2024, après 7,3 % en 2023. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé à 5,5 % du PIB en 2024, après 4,7 % en 2023. Le déficit extérieur courant s'est replié à 0,1 % du PIB en 2024, après 1,0 % en 2023. Le taux d'inflation est revenu à 2,0 % en 2024, après 4,9 % en 2023.

Au **Royaume-Uni**, le PIB réel s'est accru de 1,1 % en 2024 après 0,4 % en 2023. Le taux de chômage est remonté à 4,3 % en 2024, après 4,0 % en 2023. Le déficit financier des administrations publiques s'est aggravé, passant de 4,3 % du PIB en 2023 à 6,1 % en 2024, tandis que celui du compte extérieur courant s'est replié à 2,7% du PIB en 2024, contre 3,5 % en 2023. L'inflation est ressortie à 3,3 % en 2024, contre 6,8 % en 2023, en raison de la baisse

des prix de l'énergie et des matières premières.

Dans *les économies émergentes* et en développement, l'activité a progressé de 4,2 % en 2024, contre 4,4 % en 2023, tirée principalement par les économies chinoise et indienne.

En *Chine*, la croissance du PIB réel s'est établie à 4,8 % en 2024, contre 5,2 % en 2023, en rapport avec une performance faible de la consommation, la persistance de la crise immobilière et la poussée des tensions commerciales avec les Etats-Unis. Le déficit financier des administrations publiques s'est creusé à 7,6 % du PIB en 2024, après 6,7 % du PIB en 2023. L'excédent de la balance courante s'est stabilisé à 1,4 % du PIB, alors que le taux d'inflation est passé à 0,4 % en 2024, après 0,2 % du PIB en 2023.

En *Inde*, la croissance économique s'est fixée à 7,0 % en 2024, après 8,2 % en 2023, en raison principalement de la baisse des exportations de services et des investissements publics. Le déficit financier des administrations publiques s'est réduit de 8,8 % du PIB en 2023 à 8,2 % du PIB en 2024. Le déficit des transactions courantes s'est aggravé à 1,1 % en 2024, après 0,7 % en 2023. Les pressions inflationnistes se sont fortement repliées, le taux d'inflation revenant à 4,4 % en 2024, contre 5,4 % en 2023.

En *Afrique subsaharienne*, la croissance du PIB réel est restée stable à 3,6 % comme en 2023. Cette région a continué de faire face à des obstacles majeurs, parmi lesquels des conflits régionaux, des pressions inflationnistes exacerbées par les perturbations des chaînes d'approvisionnement, ainsi que les effets dévastateurs du changement climatique³. Ainsi, le déficit budgétaire, dons compris, a reculé de 4,1 % du PIB en 2023 à 4,0 % en 2024, tandis que le déficit du compte extérieur courant s'est aggravé de 2,7 % à 3,2 % sur la même

période. Le niveau général des prix des biens et services destinés à la consommation des ménages s'est accru à 18,3 % en 2024, après 17,6 % en 2023, consécutivement à la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

Au *Nigeria*, le taux de croissance du PIB réel s'est établi à 2,9 % en 2024, comme en 2023, en raison des contreperformances des secteurs industriel, agricole et pétrolier. Le déficit budgétaire s'est davantage creusé à 4,6 % du PIB en 2024, après 4,2 % du PIB en 2023. Le compte extérieur courant est revenu d'un excédent de 1,7 % du PIB en 2023 à un déficit de 0,5 % du PIB en 2024. Le taux d'inflation s'est élevé à 32,5 % en 2024, après 24,7 % en 2023, dans un contexte de dépréciation du naira face au dollar américain.

En *Afrique du Sud*, le taux de croissance du PIB réel s'est stabilisé autour de 0,8 % en 2024, après 0,7 % en 2023, du fait de l'atonie de l'activité minière et de la morosité du secteur agricole. Le déficit budgétaire s'est réduit à 5,5 % en 2024, après 6,6 % du PIB en 2023. Le taux de chômage est ressorti à 33,7 % en 2024, après 33,1 % un an plus tôt. Le déficit du compte extérieur courant est demeuré stable à 1,6 % entre 2023 et 2024. Le taux d'inflation a fléchi à 4,7 % en 2024, contre 5,9 % en 2023.

Dans l'*Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)*, l'activité économique est restée vigoureuse en 2024, avec une croissance de 6,2 % du PIB réel, après 5,3 % en 2023. L'UEMOA a enregistré une bonne orientation de l'activité économique dans l'ensemble des secteurs. Le déficit budgétaire, base engagements, dons compris, s'est comprimé à 5,1 % du PIB en 2024, contre 6,2 % en 2023. De même, le déficit du compte des transactions extérieures courantes a reculé à 6,4 % du PIB en 2024, contre 9,4 % en 2023. Sur le front des prix, le taux d'inflation est revenu à 3,5 % en 2024, après 3,7 % en 2023, en raison de l'atténuation

³ Selon les Perspectives de l'économie mondiale du FMI d'Avril 2025

des pressions inflationnistes observée sur les produits alimentaires.

1.2. Marchés financiers, des changes et de l'or

L'année 2024 a été plus reluisante que l'année antérieure sur les marchés financiers, dont certains compartiments ont affiché de solides performances.

1.2.1. Marchés monétaires

Dans la **Zone euro**, comme anticipé, les baisses des taux directeurs ont débuté en juin, avec une première diminution de 25 points de base. La BCE a par la suite abaissé à trois reprises successives ses taux, ramenant son taux directeur, qui est désormais le taux de la facilité de dépôt, à 3,00 % fin décembre 2024. Ces décisions ont été motivées par une baisse de l'inflation plus marquée que prévue et un ralentissement de la croissance, notamment en Allemagne. Parallèlement, la BCE a mis fin à ses programmes de soutien au système financier (comme le TLTRO1 et PEPP2).

Aux **Etats-Unis**, devant la bonne dynamique de l'économie et un ralentissement de l'inflation moins fort que prévu, au-dessus de son objectif de 2 %, la FED s'est montrée prudente sur la baisse de ses taux directeurs et a attendu septembre pour initier la baisse des fed funds de 50 points de base. Deux nouvelles baisses de 25 points de base chacune ont suivi, ramenant les taux entre 4,25 % et 4,50 % à la fin de l'année 2024. Cette décision visait à soutenir l'économie américaine face aux incertitudes liées aux implications des changements attendus sur les politiques budgétaire et commerciale.

Au **Royaume-Uni**, l'économie a connu un ralentissement très marqué au cours de la seconde moitié de l'année

2024. L'inflation, après un pic à près de 11 % en 2022 est retombée à 2 % en mai 2024 et est restée proche de cette cible tout au long de l'année, malgré un léger rebond en fin d'année. Dans ce contexte, la Banque d'Angleterre a procédé à deux coupes de 25 points de base chacune en août et novembre 2024, ramenant son principal taux directeur de 5,75 % à 4,75 %.

1.2.2. Marchés obligataires

Sur les marchés obligataires européens et américains, malgré la baisse des taux directeurs des banques centrales, les taux de rendement ont progressé. En effet, la FED n'a entamé ses baisses de taux qu'en toute fin d'année et les marchés ont été davantage guidés par les données macroéconomiques mensuelles, ce qui a entraîné une grande volatilité couplée aux incertitudes politiques. Ainsi, aux États-Unis, le taux à 10 ans a progressé de 3,88 % fin 2023 à 4,57 % un an plus tard, atteignant un sommet de 4,70 % en avril. En France, le rendement de l'OAT à 10 ans est passé de 2,56 % à 3,19 % sur la même période, avec un pic à 3,35 % début juillet. En Allemagne, le rendement du Bund à 10 ans, considéré comme la référence de la Zone euro, est passé de 2,02 % fin 2023 à 2,36 % fin 2024, avec un pic à 2,66 % en mai. En 2024, l'écart de rendement (spread) entre les obligations d'État américaines à 10 ans et le Bund allemand a atteint un niveau significatif de 221 points de base en décembre. Cette divergence a reflété les différences dans les perspectives économiques et les politiques monétaires entre les États-Unis et la Zone euro.

1.2.3. Marchés boursiers

En 2024, les marchés boursiers internationaux ont résisté aux défis majeurs sur les plans économique, politique et géopolitique (élections présidentielles

aux Etats-Unis, recul de l'économie chinoise, crise politique en France et en Allemagne, conflits persistants au Moyen-Orient et en Ukraine). Malgré ces nombreux facteurs d'instabilité, la plupart des marchés boursiers ont enregistré des performances solides voire exceptionnelles. Cependant, les divergences entre les Etats-Unis et l'Europe se sont également manifestées sur le plan boursier. Les indices américains ont enregistré des performances records (+ 12,88 % pour le Dow Jones et + 28,64 % pour le Nasdaq Composite), tandis que l'Eurostoxx 50 a affiché une progression plus modeste (+ 8,28). Quant au CAC 40 français, il a été le seul grand indice boursier à connaître une performance négative en 2024, en repli annuel de 2,15 %, plombée par la crise politique en France et la baisse des valeurs liées à l'industrie du luxe.

1.2.4. Marchés des changes et de l'or

La parité EUR/USD a connu trois cycles en 2024. Au cours du premier semestre, la parité a peu évolué, se maintenant autour de 1,08, portée par les incertitudes sur les facteurs géopolitiques et les politiques monétaires. A partir de juin, l'euro s'est inscrit en hausse face au dollar, consolidé par des données américaines sur l'emploi qui étaient en deçà des attentes et les anticipations de la baisse des taux de la FED. Au dernier trimestre 2024, la situation s'est complètement inversée, la victoire de Donald Trump à l'élection

présidentielle américaine ayant entraîné un renchérissement du dollar américain et provoqué une nette dépréciation de l'euro, qui a atteint son plus bas niveau historique de 1,0344 USD. Le dollar a ainsi regagné en pouvoir d'achat en fin d'année, soutenu par un différentiel de taux d'intérêt en sa faveur, de meilleures perspectives économiques aux Etats-Unis et les déclarations de la nouvelle administration américaine qui envisagent de nombreuses mesures protectionnistes, notamment la hausse des tarifs douaniers, pour relancer l'économie américaine. Au 31 décembre 2024, la parité EURUSD a clôturé proche de sa moyenne sur un an à 1,0349 USD (1USD = 633 XAF).

Sur le marché des métaux précieux, l'or a enregistré en 2024 sa meilleure performance annuelle depuis 15 ans, atteignant un plus haut historique de 2 790 USD l'once, soit une hausse annuelle de 25 %. Cette progression a été soutenue par plusieurs facteurs, dont une intensification des tensions géopolitiques, des baisses de taux des banques centrales, et une forte demande des banques centrales principalement des pays asiatiques. Ces éléments ont renforcé le rôle de l'or en tant que valeur refuge, particulièrement prisée dans des périodes d'incertitude économique et politique. En outre, en fin d'année, les anticipations de guerre commerciale entre les Etats-Unis et ses principaux partenaires commerciaux ont encore renforcé l'attrait des investisseurs pour l'or. Au 31 décembre, l'once d'or a clôturé à 2 609,10 USD.

Tableau 1 : Principaux indicateurs des marchés financiers

		31/12/2023	29/03/2024	28/06/2024	30/09/2024	31/12/2024	Var.31 déc. 2024 / 31 déc. 2023
CHANGE	EUR/USD	1,10640	1,07890	1,07160	1,11480	1,03490	- 6,46 %
	EUR/GBP	0,86691	0,85489	0,84765	0,83186	0,82668	- 4,64 %
	EUR/CHF	0,92887	0,97327	0,96284	0,94147	0,93955	1,15 %
	EUR/JPY	155,72	163,22	172,37	159,55	162,89	4,60 %
	1 EUR en FCFA	655,957	655,957	655,957	655,957	655,957	0,00 %
	1 USD en FCFA	592,875	607,986	612,128	688,407	633,836	6,91 %
	1 GBP en FCFA	756,661	767,299	773,853	788,542	793,483	4,87 %
	1 CHF en FCFA	706,188	673,972	681,273	696,737	698,160	- 1,14 %
	1 JPY en FCFA	4,212	4,018	3,805	4,111	4,026	- 4,40 %
TAUX (en %)	Taux refinancement (BCE)	4,50	4,50	4,25	3,65	3,15	- 135,00 pb
	Taux prêt marginal (BCE)	4,75	4,75	4,50	3,90	3,40	- 135,00 pb
	Fed Funds	5,50	5,50	5,50	5,00	4,50	- 100,00 pb
	EONIA	3,882	3,899	3,656	3,410	2,905	- 97,70 pb
	T- Notes 10 ans	3,880	4,201	4,397	3,782	4,572	69,20 pb
	Bund 10 ans	2,021	2,297	2,497	2,122	2,364	34,30 pb
	OAT 10 ans	2,557	2,807	3,296	2,917	3,194	63,70 pb
INDICE	DOW JONES	37689,54	39807,37	39118,86	42330,15	42544,22	12,88 %
	NASDAQ COMPOSITE	15011,35	16379,46	17732,60	18189,17	19310,79	28,64 %
	NIKKEI- 225	33464,17	40168,07	39583,08	37919,55	39894,54	19,22 %
	CAC- 40	7543,18	8205,81	7479,40	7635,75	7380,74	- 2,15 %
	DJ- EUROSTOXX 50	4521,44	5083,42	4894,02	5000,45	4895,98	8,28 %
	Or (\$/ once)	2078,40	2214,35	2330,90	2629,95	2609,10	25,53 %
	Brent (\$/ baril)	77,04	87,48	86,41	71,77	74,64	- 3,12 %

Sources : BEAC, Bloomberg, Reuters

1.3. Marchés des produits de base

Globalement en 2024, les cours des principaux produits de base exportés par les pays de la CEMAC ont enregistré une hausse, grâce à l'évolution positive des prix des produits non énergétiques (produits hors pétrole et gaz naturel). En moyenne annuelle, l'indice des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC a progressé de 19,8 %, tiré par la hausse des cours des produits agricoles (+ 76,4 %) et des métaux et minéraux (+ 3,2 %). Par contre, il a été observé une baisse des cours sur les marchés des produits forestiers (- 23,3 %), des produits de la pêche (- 6,36 %) et des produits énergétiques (- 4,0 %).

Les principaux éléments ayant influencé l'évolution des cours des produits de base au cours de l'année 2024 sont les suivants :

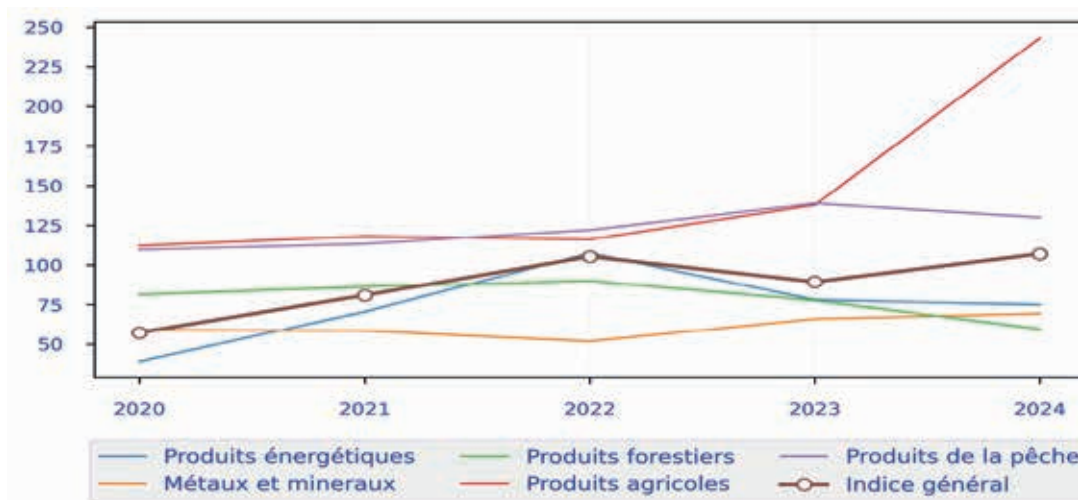
- la croissance économique plus faible que prévue, notamment en Chine, qui a pesé sur la demande de matières premières industrielles tel que l'aluminium ;
- la baisse continue du prix du gaz naturel, revenant en moyenne de 10,0 \$/mmbtu en 2023 à 8,7 \$/mmbtu en 2024, influencée principalement par la transition énergétique et la baisse de la demande ;

- les décisions de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) et de leurs alliés en faveur de l'accord sur la réduction de la production de pétrole, en vue de maintenir les cours à des niveaux souhaités face aux incertitudes économiques persistantes et l'augmentation de la production des pays hors OPEP+.

En termes de contribution, la dynamique annuelle de l'indice global des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC a été dominée par la variation positive des prix de produits non énergétiques (+18,8 points de pourcentage). Les prix des produits énergétiques ayant contribué à hauteur de 0,99 point de pourcentage.

En termes de contribution, la dynamique annuelle de l'indice global des cours des produits de base exportés par les pays de la CEMAC a été dominée par la variation négative des prix des produits énergétiques (-19,8 points de pourcentage). Les produits non énergétiques ont contribué à l'évolution de l'indice global à hauteur de 4,6 points de pourcentage.

Graphique 2 : Indice composite des cours des produits de base exportés par la CEMAC



Source : BEAC

2. Situation économique et monétaire de la CEMAC

La conjoncture économique des pays membres de la CEMAC a été marquée sur l'ensemble de l'année 2024 par :

- une remontée de la croissance économique à 2,7 %, après 2,0 % en 2023 ;
- une poursuite de la désinflation avec un taux d'inflation qui est ressorti à 4,1 % en moyenne annuelle, contre 5,6 % en 2023 ;
- un déficit du solde budgétaire base engagements, hors dons, à 1,1 % du PIB en 2024, contre un excédent à 0,1 % du PIB en 2023 ;
- une contraction du déficit du compte courant, dons officiels compris, de 0,9 % du PIB en 2023 à 0,2 % du PIB.

2.1. Croissance économique

L'activité économique dans la CEMAC s'est accélérée en 2024, le taux de croissance du PIB réel remontant à 2,7 % en

2024, après 2,0 % en 2023, sous l'effet combiné d'une amélioration de l'activité non pétrolière (3,4 % en 2024, contre 3,2 % en 2023) et de la reprise de l'activité pétrolière après quatre années consécutives de baisse (-0,8 % en 2024, contre -3,6 % en 2023).

En termes de contribution, la dynamique de la croissance en 2024 a été principalement portée par le secteur non pétrolier, avec une participation de 2,9 points (contre 2,6 points un an plus tôt), tandis que le secteur pétrolier a enregistré une contribution négative de 0,1 point en 2024, après - 0,7 point en 2023.

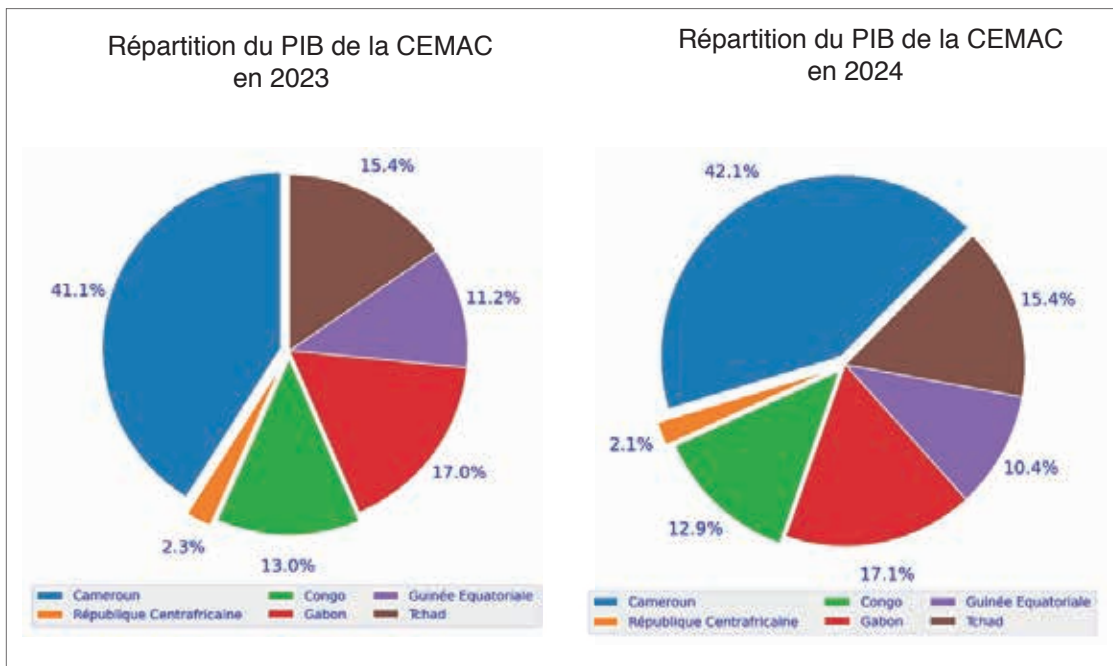
Il a été observé une croissance du PIB réel globalement positive dans tous les pays de la Sous-région. Le PIB nominal quant à lui y a progressé excepté au Tchad. Le tableau 2 résume l'évolution du PIB nominal des pays membres.

Tableau 2 : Evolution du Produit Intérieur Brut à prix courants par pays de 2020 à 2024

	2020	2021	2022	2023	2024
PIB AUX PRIX COURANTS					
Cameroun	23 085,7	23 482,9	26 024,5	28 121,9	30 808,2
République Centrafricaine	1 372,9	1 397,4	1 462,5	1 577,3	1 537,5
Congo	6 034,0	8 172,5	9 699,6	8 886,1	9 419,0
Gabon	8 373,5	9 867,9	12 150,0	11 658,1	12 489,7
Guinée Equatoriale	5 782,4	6 984,1	8 605,3	7 647,1	7 620,6
Tchad	6 689,5	7 042,3	8 373,2	10 521,6	11 225,1
CEMAC	51 338,1	56 947,1	66 315,1	68 412,1	73 100,0

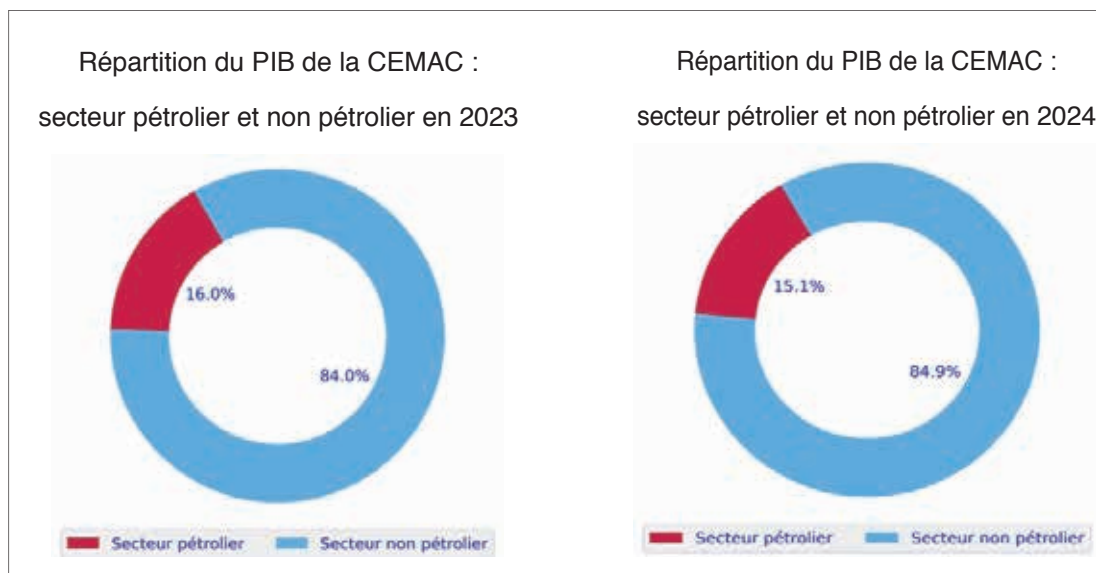
Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 3 : Répartition du PIB nominal de la CEMAC en 2023 et 2024



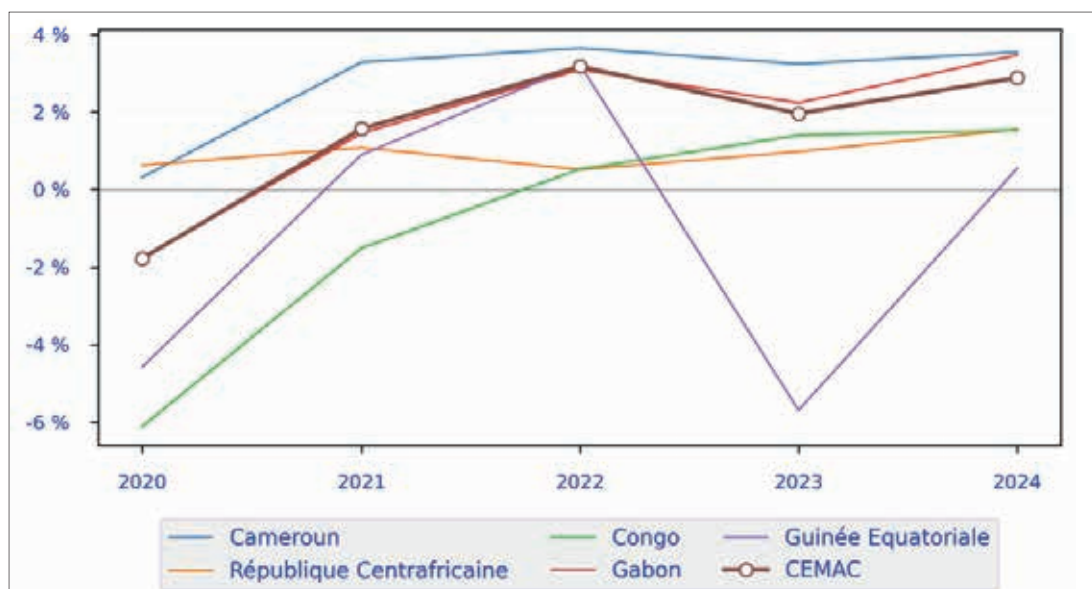
Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 4 : Répartition du PIB de la CEMAC (secteurs pétrolier et non pétrolier)



Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 5 : Taux de croissance en termes réels dans les Etats membres de la CEMAC
(Variation annuelle en pourcentage)



Sources : Administrations nationales et BEAC

La croissance économique enregistrée dans la CEMAC en 2024 a été supérieure à celle de 2023. Les taux de croissance du PIB dans la Sous-région se présentent comme suit :

Tableau 3 : Évolution du taux de croissance par pays de 2022 à 2024

(En pourcentage)

	Taux de croissance nominale (en %)			Taux de croissance réelle (en %)			Taux de croissance du PIB réel, hors pétrole (en %)		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
			Estim.			Estim.			Estim.
Cameroun	10,8	8,1	9,6	3,7	3,2	3,5	3,9	3,5	4,1
République Centrafricaine	4,7	7,9	-2,5	0,5	1,0	1,6	0,5	1,0	1,6
Congo	18,7	-8,4	5,9	0,3	1,4	1,5	3,9	2,4	2,6
Gabon	23,1	-4,0	7,1	3,1	2,2	3,5	3,1	1,0	3,4
Guinée Equatoriale	23,2	-11,1	1,5	3,6	-5,7	0,5	6,7	4,4	1,8
Tchad	18,9	25,7	5,1	4,1	4,0	1,6	4,2	3,2	1,8
CEMAC	16,5	3,2	6,8	3,2	1,9	2,7	4,0	2,8	3,1

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.1.1. Demande globale

Suivant *l'optique demande*, en 2024, la croissance a été tirée par la demande intérieure brute, avec un apport de 3,6 points, contre 3,7 points en 2023, traduisant une dynamique favorable de la demande privée, notamment la consommation privée (2,4 points, contre - 0,1 point en 2023) et l'investissement privé (1,6 point, contre 3,1 points en 2023), dans les secteurs de la métallurgie, de l'agro-industrie, de la réhabilitation du transport ferroviaire au Gabon ainsi que l'installation de nouvelles unités de production de ciment au Cameroun et au

Gabon. A l'inverse, la demande publique a grevé la croissance de - 0,7 point, contre une contribution positive de 0,8 point en 2023. Néanmoins, les investissements publics ont apporté 0,2 point en 2024, contre - 0,1 point en 2023, suite à une augmentation des dépenses en capital (+ 13,8 %, à 3 271,4 milliards). La dynamique de la demande extérieure a induit une hausse des importations supérieure à celle des exportations, engendrant une contribution négative des exportations nettes à la croissance (- 0,8 point en 2024, contre - 1,8 point un an plus tôt).

Tableau 4 : Contributions de la demande globale à la croissance réelle de 2020 à 2024

	2020	2021	2022	2023	2024 Estim.
Produit intérieur brut	- 1,5	1,9	3,2	1,9	2,7
Demande intérieure brute	- 4,7	6,7	4,3	3,9	3,6
Consommation	- 2,9	4,3	2,9	2,5	1,7
Publique	- 0,8	0,0	- 0,1	1,0	- 0,7
Privée	- 2,1	4,3	3,0	1,5	2,4
Investissements bruts	- 1,9	2,4	1,4	1,4	1,8
Publics	- 1,0	0,0	0,3	- 0,2	0,2
Privés (Entreprises et ménages)	- 0,8	1,3	1,0	1,5	1,6
Exportations nettes	3,3	- 4,7	- 1,1	- 2,0	- 0,8
Exportations de biens et services non facteurs	- 2,1	- 3,7	0,4	- 0,1	- 0,4
Importations de biens et services non facteurs	5,3	- 1,1	- 1,5	- 2,0	- 0,4

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.1.1. Offre globale

Suivant *l'optique offre*, le secteur pétrolier a enregistré une contribution négative de 0,1 point en 2024, contre -0,5 point en 2023, en lien avec d'importants investissements réalisés ces dernières années par les opérateurs des hydrocarbures pour optimiser les vieux puits et forer de nouveaux, dans un contexte des cours du pétrole brut toujours élevés. De son côté, le secteur

non pétrolier a continué de porter la croissance économique, en rapport avec l'activité soutenue du secteur tertiaire (1,6 point, contre 1,7 point en 2023), toujours sous l'effet de l'impulsion des services marchands (1,4 point contre 1,2 point en 2023) particulièrement les activités commerciales, les transports et les télécommunications. L'apport du secteur primaire s'est situé à 0,7 point

en 2024, contre 0,3 point en 2023, suite à la bonne tenue des mines, après une année 2023 plombée par les perturbations du chemin de fer au Gabon qui ont entraîné un arrêt de plus d'un mois du trafic ferroviaire des marchandises. De son côté, la branche sylvicole a continué de subir les effets de la mesure d'interdiction d'exportation des grumes, affichant une contribution nulle en 2024 contre - 0,1 % en 2023.

L'apport du secteur secondaire à la croissance s'est situé à 0,5 point en 2024, contre 0,1 point en 2023, en raison principalement d'une bonne progression

des industries manufacturières (0,3 point en 2024, contre 0,0 point en 2023), soutenue principalement par l'amélioration de l'offre d'électricité, avec l'entrée en production graduelle des turbines du barrage de Nachtigal au Cameroun (420 MW), de la centrale solaire de la plaine d'Ayémé au Gabon (30 MW) et de celle de Sakaï en République Centrafricaine (15 MW), le doublement de la capacité de l'usine hydroélectrique de Boali 2 en République Centrafricaine. Les BTP ont contribué à hauteur de 0,2 point, contre 0,3 point en 2023, en lien avec les travaux de construction des infrastructures routières.

Tableau 5 : Contributions des secteurs à la croissance du PIB réel (2020 à 2024)

	2020	2021	2022	2023	2024
					Estim.
Secteur primaire	- 0,2	- 1,3	0,7	0,3	0,7
Agriculture, Elevage, Chasse et Pêche	0,1	0,3	0,7	0,5	0,6
Sylviculture	- 0,1	0,0	0,1	- 0,1	0,0
Industries extractives	- 0,2	- 1,7	- 0,2	- 0,2	0,2
Secteur secondaire	0,1	1,1	1,0	0,1	0,5
Industries manufacturières	0,3	0,6	0,2	0,0	0,3
Bâtiments et Travaux Publics	0,0	0,2	0,6	0,3	0,2
Autres	- 0,2	0,3	0,2	- 0,2	- 0,1
Secteur tertiaire	- 1,0	1,5	1,2	1,6	1,7
Services marchands	- 0,8	1,2	0,8	1,2	1,4
Services non marchands	- 0,1	0,2	0,4	0,4	0,3
PIB au coût des facteurs	- 1,1	1,3	2,8	2,0	2,9
Droits et Taxes à l'importation	- 0,4	0,7	0,4	- 0,1	- 0,1
PIB aux prix constants du marché	- 1,5	1,9	3,2	1,9	2,7
PIB du secteur pétrolier	- 0,6	- 1,5	- 0,1	- 0,5	- 0,1
PIB du secteur non pétrolier	- 0,8	3,4	3,3	2,4	2,9

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.2. Prix et compétitivité

2.2.1. Prix

Sur l'ensemble de l'année 2024, l'inflation a poursuivi sa tendance baissière entamée en novembre 2023, tout en demeurant au-dessus de la norme communautaire de 3 % pour la troisième année consécutive. Le taux d'inflation s'est hissé à 4,1 % en moyenne annuelle, contre 5,6 % en 2023. A l'exception de la République Centrafricaine et du Gabon, l'inflation dans tous les autres pays membres de la CEMAC est ressorti au-dessus de 3,0 %.

Le niveau encore élevé de l'inflation dans les pays de la CEMAC a découlé, entre autres, des effets des révisions à la hausse des prix des carburants à la pompe au Cameroun et au Tchad, des perturbations climatiques, des coûts encore élevés des intrants agricoles et de la pression de plus en plus forte de la demande au Tchad suite à l'afflux de

réfugiés soudanais. Tous ces facteurs ont quelque peu ralenti la tendance baissière de l'inflation depuis plus d'un an dans la CEMAC.

Par pays, les taux d'inflation en moyenne annuelle, en comparaison avec 2023, ressortent comme suit : Tchad (5,7 %, contre + 4,1 %), Cameroun (4,5 %, contre 7,4 %), Guinée Équatoriale (+ 3,4 %, contre + 2,4 %), Congo (3,1 %, contre + 4,3 %), République Centrafricaine (1,5 %, contre +3,0 %) et Gabon (1,2 %, contre + 3,6 %).

Ainsi, les contributions à cette période sont ressorties comme suit :

Sur l'année 2024, le rythme de décelération de l'inflation s'est accentué, mais avec un taux toujours au-dessus de la norme communautaire. Les mécanismes à l'origine de cette dynamique des prix dans la CEMAC sont notamment sur le plan externe, les effets de l'augmentation continue des coûts du fret maritime en 2024⁴, en raison des perturbations en

Tableau 6 : Contributions à l'inflation en glissement annuel

	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24
Cameroun	3,1 %	2,8 %	2,7 %	2,5 %	2,5 %	2,4 %	2,3 %	2,1 %	2,0 %	2,4 %	2,4 %	2,3 %	2,7 %
RCA	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %
Congo	0,5 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,6 %
Gabon	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Guinée Equatoriale	0,2 %	0,2 %	0,3 %	0,2 %	0,3 %	0,3 %	0,4 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,3 %
Tchad	0,7 %	0,4 %	0,7 %	0,7 %	0,5 %	1,2 %	1,3 %	1,6 %	1,1 %	1,2 %	0,8 %	0,9 %	0,6 %
CEMAC*	4,8 %	3,9 %	4,0 %	3,8 %	3,7 %	4,4 %	4,5 %	4,5 %	3,8 %	4,1 %	3,8 %	4,0 %	4,4 %

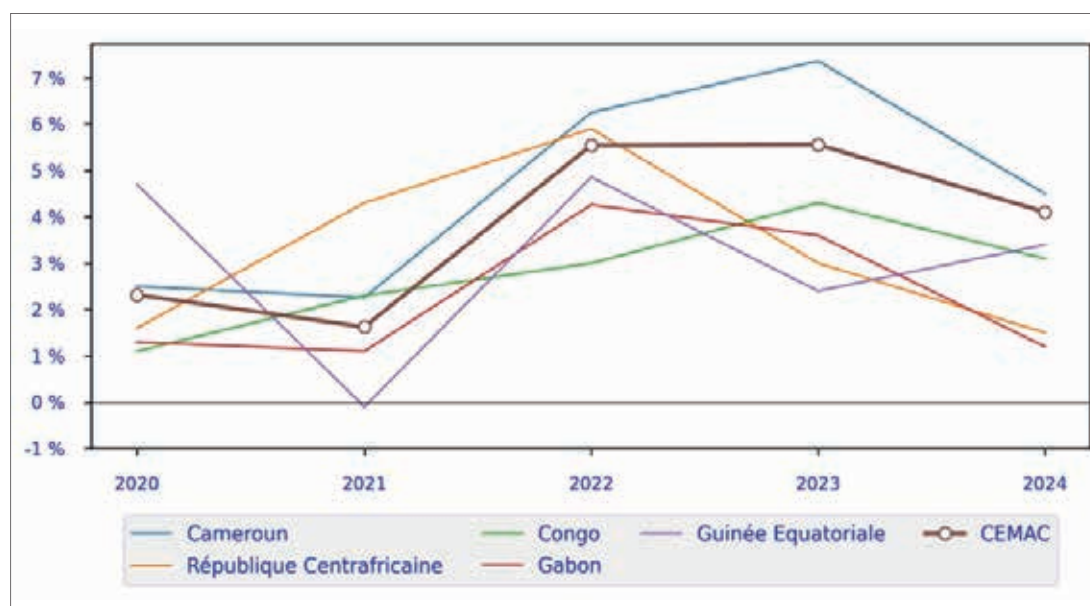
Sources : Administrations nationales et BEAC

⁴ En 2024, l'on a observé une dynamique haussière des coûts du fret à des niveaux non observés après la période historique de 2021, avec des augmentations atteignant 20 % sur l'année pour certaines voies maritimes.

mer Rouge et au canal de Panama, causées par une combinaison de facteurs géopolitiques, d'impacts climatiques (déficit hydrique au canal de Panama) et de conflits (les attaques des Houthis). Dans la même veine, l'afflux des réfugiés en provenance du Soudan au Tchad, conjugué avec la situation sociopolitique au Sahel, a entraîné un accroissement de la demande, face à une offre contrainte par la chute des importations de biens en provenance de Libye et du Niger. En revanche, les importations camerounaises d'origine nigériane ont continué d'être moins chères suite à la poursuite de la dépréciation du naira enclenchée depuis plus d'un an.

Au niveau interne, les effets induits par les relèvements des prix des carburants à la pompe au Cameroun et au Tchad en février 2024 sur les coûts logistiques sont les principaux déterminants de l'inflation au niveau des transports, des produits alimentaires et des boissons dans la CEMAC. De plus, les campagnes agricoles dans les pays de la CEMAC ont été perturbées par les bouleversements climatiques, entraînant une production au dessous de son potentiel. Enfin, l'insécurité, bien qu'en recul dans certaines régions, a continué de limiter l'approvisionnement des marchés en produits vivriers et d'accentuer la hausse de l'inflation alimentaire dans un contexte de demande intérieure plus dynamique.

Graphique 6 : Taux d'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC (2020-2024)
(Variation en pourcentage de l'indice des prix à la consommation)

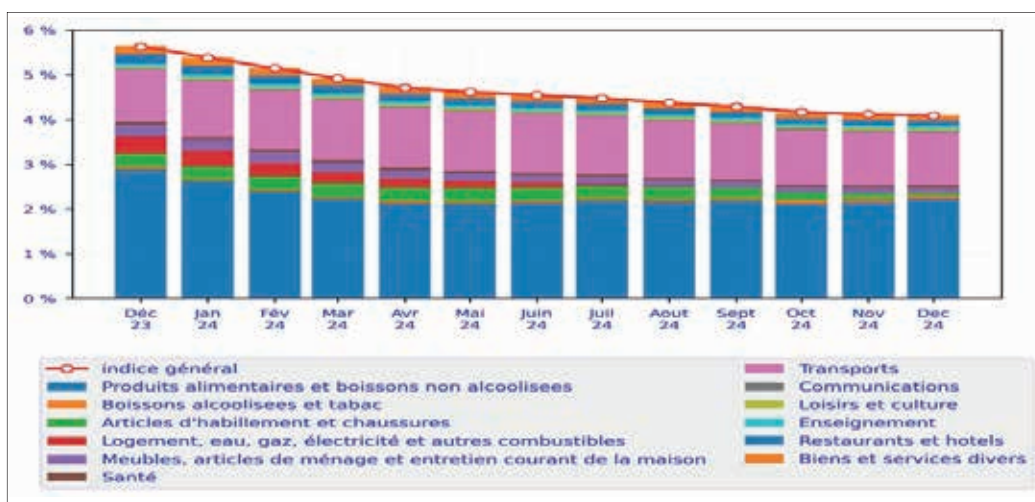


Sources : Administrations nationales et BEAC

Par fonctions de consommation, l'évolution de l'inflation en 2024 a découlé principalement du renchérissement des prix des « transports » (11,4 % contre 12,4 % en 2023), des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (5,0 % contre 7,0 % en 2023), des « articles d'habillement et chaussures » (3,2 % contre 3,9 % en 2023) et des « biens et services divers » (2,8 % contre 4,9 % en 2023). En revanche, les prix pour le « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » ont reculé de 2,3 %, sous l'effet de la décision de l'Etat du Tchad de subventionner les prix de l'eau et l'électricité, en les ramenant au franc symbolique.

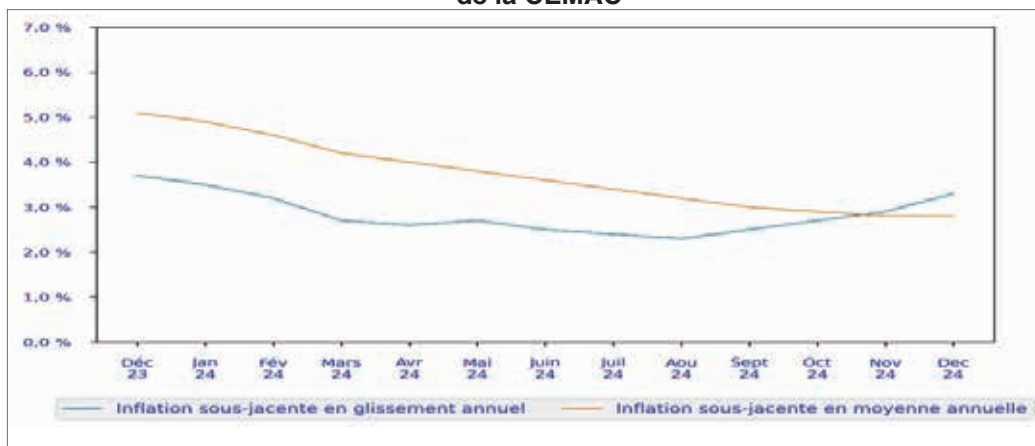
Comparée à ses principaux partenaires, la CEMAC a enregistré des différentiels d'inflation globalement défavorables à fin décembre 2024. Ainsi, en glissement annuel, le différentiel d'inflation a été défavorable vis-à-vis de l'UEMOA (3,1 points, contre 3,2 points un an plus tôt), des États-Unis (3,1 points, après 3,2 points en décembre 2023), de la Zone euro (3,3 points, contre 2,8 points un an plus tôt) et de la Chine (5,6 points, contre 6,0 points en décembre 2023). A l'opposé, il est resté favorable vis-à-vis du Nigéria (- 29,1 points, contre - 23,2 points un an auparavant).

Graphique 7 : Contributions des fonctions de consommation à l'inflation en moyenne annuelle de la CEMAC
(décembre 2023 - décembre 2024)



Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 8 : Évolution comparée de l'inflation sous-jacente de la CEMAC



Sources : Administrations nationales et BEAC

Une analyse multidimensionnelle des principales sources de l'inflation régionale montre que son origine est demeurée davantage locale (4,3 % contre 6,2 % en 2023) qu'importée (3,8 % contre 4,9 % en 2023), dans le sillage de l'inflation mondiale.

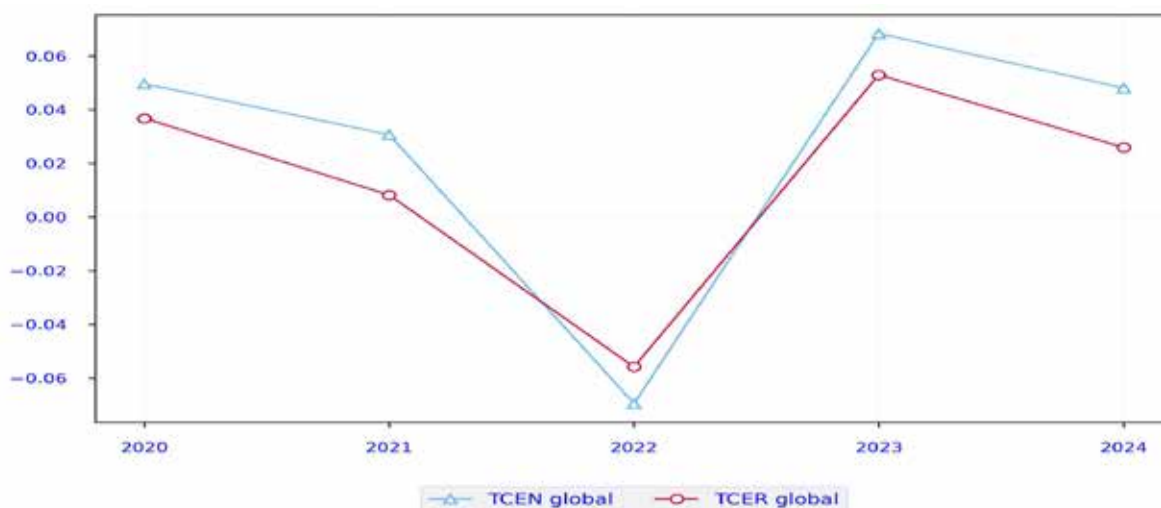
Suivant la volatilité des prix des produits, l'inflation a été surtout le fait des produits frais (7,1 %, contre 10,5 % en 2023) et dans une moindre mesure ceux hors énergie et produits frais qui ont augmenté de 2,3 %, contre 4,5 % en 2023. Cette des-

cente vigoureuse de l'inflation sous-jacente est une indication de la diffusion des effets de second tour de la crise russo-ukrainienne et ceux de la révision à la hausse des prix des carburants à la pompe en 2023.

2.2.2. Compétitivité

Le TCER global de la CEMAC s'est apprécié de 2,6 % entre 2023 et 2024, principalement en raison de la hausse du taux de change effectif nominal.

Graphique 9 : Évolution des TCER et TCEN globaux (2020-2024)



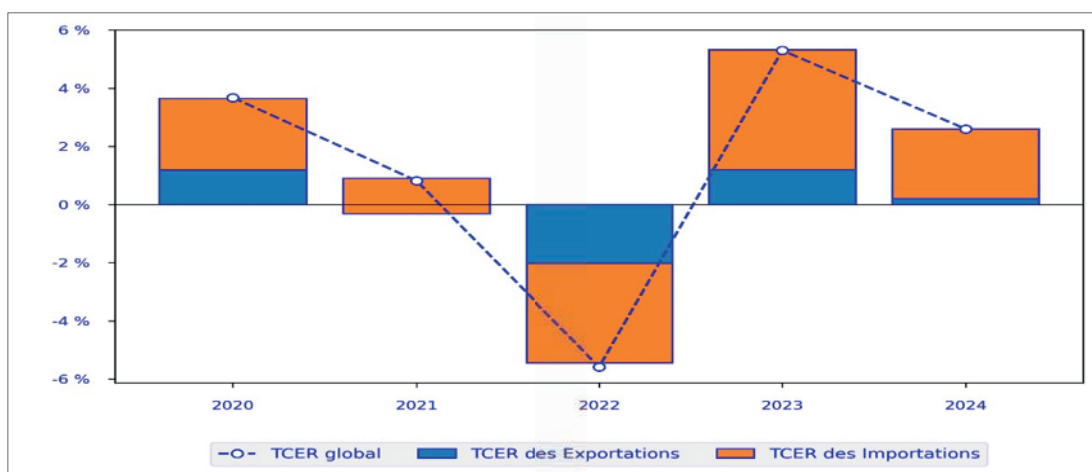
Source : BEAC

Les pertes de positions concurrentielles reflétées par l'augmentation du TCER s'expliquent en partie par l'appréciation du franc CFA par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux de la CEMAC, et ce malgré un différentiel d'inflation favorable à la Sous-région. En effet, l'inflation dans la CEMAC a progressé à un rythme inférieur à celui enregistré dans la majorité de ses partenaires. Au cours de la période sous revue, le franc CFA s'est apprécié en termes réels vis-à-vis du yuan (+ 5,9 %), du dollar US (+2,2 %) et

de l'euro (+ 1,9 %), mais s'est déprécié par rapport à la livre sterling (- 1,0 %). En variation annuelle, le taux de change effectif nominal (TCEN) est revenu de 6,8 % en 2023 à 4,8 % en 2024.

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC en 2023, l'examen du graphique 10 ci-après révèle un apport du TCER des importations de 4,1 points et celui des exportations de 1,2 points.

⁵ La composante locale représente près de 70,3 % du panier moyen de la ménagère de la CEMAC

Graphique 10 : Contributions absolues au TCER global

Source : BEAC

2.3. Finances publiques et dette extérieure

2.3.1. Evolution des opérations financières des Etats

En 2024, la baisse des cours de plusieurs produits d'exportation de la CEMAC, notamment le gaz naturel, le bois et le coton, a eu des répercussions sur la gestion des finances publiques, entraînant une détérioration de la situation budgétaire de la région. Le solde budgétaire global, base engagements et dons compris, est devenu déficitaire de 0,5 % du PIB en 2024, après un excédent de 0,7 % en 2023.

Tous les pays de la Zone, à l'exception du Tchad, ont vu leur situation budgétaire se dégrader. Le Congo est resté le seul pays à afficher un excédent budgétaire, base engagements, dons compris (+ 4,8 % du PIB en 2024, après + 5,6 % en 2023). Pour les autres pays, les soldes budgétaires sont ressortis comme suit : Cameroun (- 1,8 % du PIB en 2024, après - 0,4 % en 2023), République Centrafricaine (- 4,2 % du PIB en 2024, après - 3,5 % l'année précédente), Gabon (- 1,0 % du PIB en 2024, après + 0,7 % un an plus tôt), Guinée-Équatoriale (- 0,5 % du PIB en 2024, après + 2,4 % en 2023) et Tchad (- 0,2 % du PIB en 2024, après - 0,9 % l'année précédente).

Le solde budgétaire, base engagements, dons compris, en pourcentage du PIB, a reculé de 0,5 point en 2024, en lien avec la baisse des recettes pétrolières (- 1,5 point)

et l'augmentation des dépenses publiques (1,1 point), partiellement compensée par la hausse des recettes non pétrolières (+ 1,9 point) liée aux efforts de mobilisation des recettes fiscales.

La détérioration des finances publiques de la CEMAC s'est traduite par une chute du solde budgétaire, dons inclus, de + 499,4 milliards en 2023 à - 358,5 milliards en 2024, et un besoin de financement de 32,5 milliards en 2024, contre 253,3 milliards l'année précédente, couvert par des tirages extérieurs à hauteur de 1 866,5 milliards, des emprunts auprès du système non bancaire régional pour 45,7 milliards, et des allègements de dette extérieure d'environ 103,5 milliards. Ces ressources ont aussi permis d'amortir la dette extérieure à hauteur de 2 319,1 milliards et de réduire l'endettement vis-à-vis du système bancaire de 87,3 milliards.

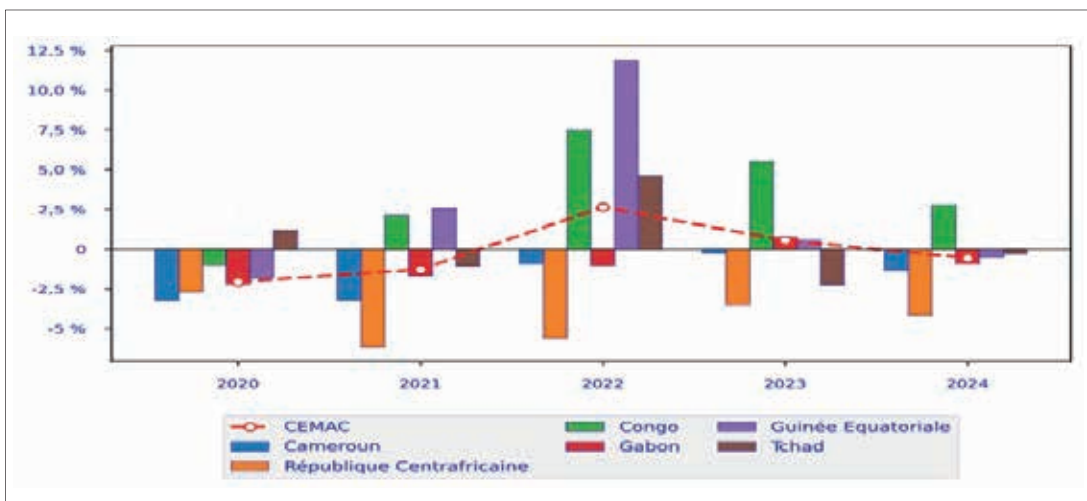
La politique budgétaire a été à la fois contracyclique et restrictive dans la CEMAC en 2024. L'écart de production des pays s'est établi à - 2,4 % du PIB potentiel, après - 1,6 % en 2023, avec une impulsion budgétaire à 0,9 % du PIB. Par ailleurs, le solde primaire corrigé des variations saisonnières en pourcentage du PIB a affiché un excédent de 1,3 % en 2024, dans un contexte marqué par des efforts accrus de mobilisation des recettes fiscales et d'optimisation des dépenses publiques. Enfin, le solde budgétaire de référence s'est établi à - 0,3 % du PIB, au-dessus de la norme communautaire de - 1,5 %.

Tableau 7 : Tableau des opérations financières des États de la CEMAC (2020 – 2024)
(en milliards)

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
Recettes totales	7998,1	8956,1	13319,6	12949,8	13283,1
Recettes pétrolières	2699,0	3429,9	7115,7	5840,5	4776,2
Recettes non pétrolières	5299,1	5526,2	6203,9	7109,3	8507,0
. Recettes fiscales	4829,4	5110,0	5766,9	6562,1	7597,4
. Recettes non fiscales	469,7	416,3	437,0	547,1	909,5
Dépenses totales	9652,7	10013,1	11865,5	12874,7	14064,9
Dépenses courantes	7263,0	7787,8	9244,2	10000,0	10793,5
Salaires et traitements	2772,6	2852,9	3168,4	3477,1	3787,7
Biens et services	1927,1	2166,2	2201,0	2546,9	2743,4
Transferts et subventions	1828,3	1860,6	2979,5	2779,7	2942,3
Intérêts	735,0	908,0	895,3	1196,2	1320,2
Dettes extérieures	456,7	534,6	499,3	688,5	757,9
Dettes intérieures	278,3	373,5	396,0	507,7	562,3
Dépenses en capital	2389,7	2225,4	2621,3	2874,8	3271,4
Sur ressources locales	1311,7	1314,2	1489,2	1988,3	2319,2
Sur ressources extérieures	1078,0	911,2	1132,1	886,5	952,2
Solde primaire (en milliards de FCFA)	158,4	762,2	3481,5	2157,7	1490,6
Solde primaire (en pourcentage du PIB)	0,3	1,3	5,3	3,2	2,0
Solde budgétaire de base (en milliards de FCFA)	- 576,6	- 145,9	2586,2	961,5	170,4
Solde budgétaire de base (en pourcentage du PIB)	- 1,1	- 0,3	3,9	1,4	0,2
Solde primaire (hors intérêts) en milliards	- 919,6	- 149,0	2349,4	1271,3	538,4
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	- 1,8	- 0,3	3,5	1,9	0,7
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en milliards	- 3618,6	- 3578,8	- 4766,3	- 4569,2	- 4237,8
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB	- 8,0	- 7,6	- 9,3	- 8,0	- 6,9
hors pétrole					
Déficit global (base engagements hors dons)	- 1654,6	- 1057,0	1454,1	75,0	- 781,8
Déficit global (base engagements dons compris)	- 1056,5	- 751,4	1770,9	499,4	- 358,5
Epargne financières sur ressources pétrolières (EFRP)	- 131,8	624,4	4431,6	2308,6	406,6
Solde budgétaire de référence (en % du PIB)	- 2,0	- 2,1	- 3,1	- 1,9	- 0,3
Variations des arriérés (baisse -)	150,5	1575,8	- 787,0	- 328,3	749,3
Intérieurs (principal et intérêts)	116,7	1478,5	- 607,4	- 275,1	555,1
Extérieurs (principal et intérêts)	33,8	97,4	- 179,7	- 53,2	194,2
Déficit global (base trésorerie)	- 1504,1	518,8	667,1	- 253,3	- 32,5
				0,0	0,0
Financement total	1504,1	- 518,8	- 667,1	253,3	32,5
Extérieur	702,2	655,2	131,1	- 415,3	74,1
Dons	598,1	305,6	316,8	424,3	423,2
Courants	300,9	72,1	57,3	140,7	122,2
Projets	297,2	233,5	259,5	283,7	301,0
Tirages	1582,7	1723,1	1304,5	1265,9	1866,5
Titres publics (OT- OTA- BTA) détenus par les non résidents hors CEMAC					
Prêts trésorerie et programmes	801,9	1045,4	432,0	499,8	662,5
Prêts- projets	780,8	677,7	872,5	766,1	1204,0
Amortissements de la dette extérieure	- 1722,7	- 1788,5	- 1903,3	- 2046,5	- 2319,1
Allègements de la dette extérieure	209,1	380,1	263,1	137,9	103,5
Autres	35,0	35,0	150,0	- 197,0	0,0
Intérieur	801,9	- 1174,0	- 798,1	668,6	- 41,7
Système bancaire	1516,5	1241,9	- 551,7	1267,0	- 87,3
BEAC, opérations traditionnelles	428,1	327,3	- 1081,6	305,3	42,4
BEAC, consolidation refinancement	- 1,1	- 0,4	5,0	0,0	0,0
FMI (net)	509,4	350,5	433,5	236,8	- 57,2
Fonds de Réserve	13,3	19,6	- 20,0	- 28,5	52,7
Banques commerciales, hors rachats...	566,8	544,9	111,5	753,4	- 125,2
Non bancaire	- 714,6	- 2416,0	- 246,4	- 598,4	45,7
Gap résiduel	0	0	0	0	0

Sources : Administrations nationales et BEAC

Graphique 11 : Evolution du solde budgétaire, base engagements, dons compris
(en pourcentage du PIB)



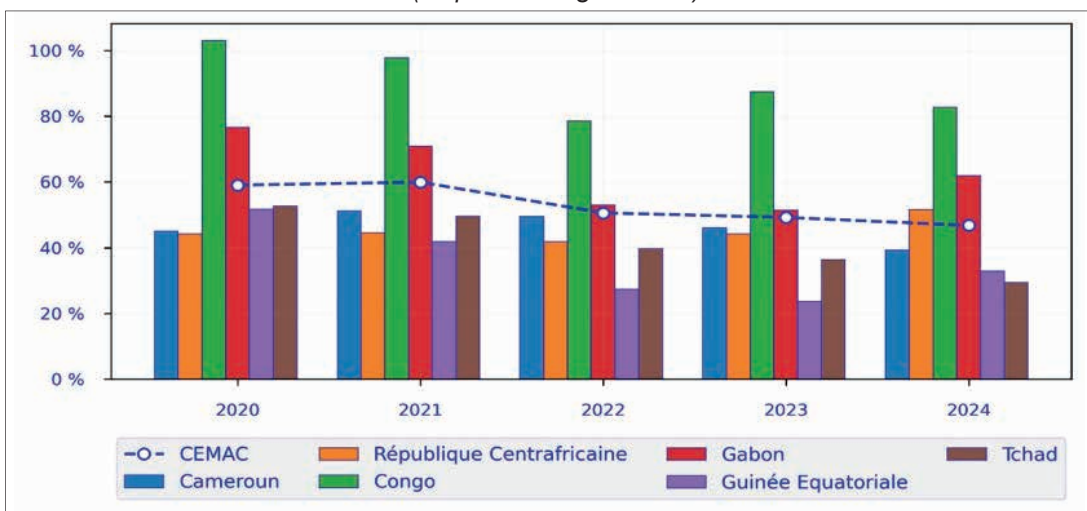
Sources : Administrations nationales et BEAC

2.3.2. Dette publique

Le taux d'endettement extérieur global de la CEMAC est revenu à 47,4 % du PIB, après 51,3 % du PIB l'année précédente. Cette diminution a été observée tant au niveau de la dette intérieure (+ 21,5 % du PIB en 2024, contre + 23,9 % du PIB un an plus tôt) que de la dette extérieure (+ 25,7 % du PIB, en 2024, après + 27,5 % du PIB en 2023).

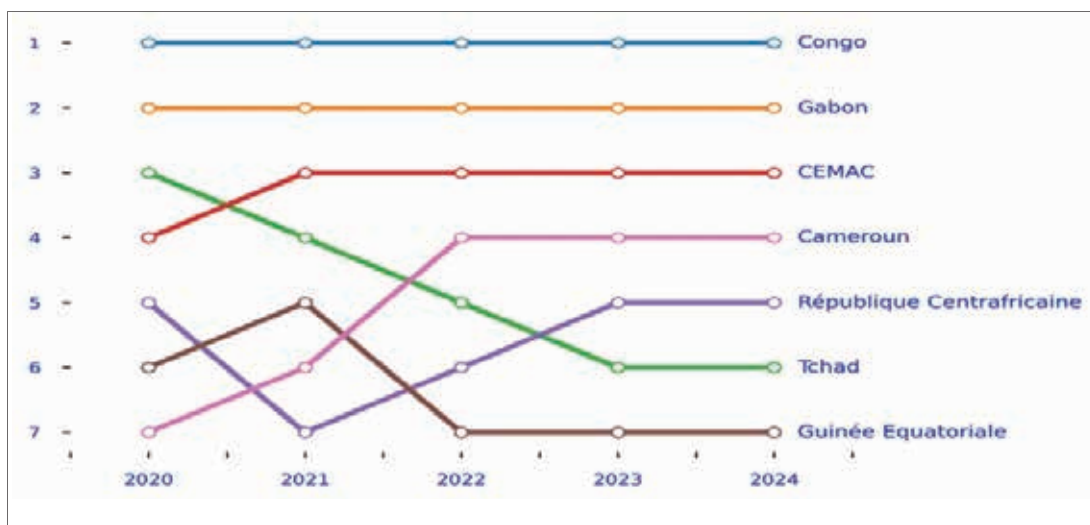
Parallèlement, le ratio du service de la dette extérieure en pourcentage des exportations des biens et services non facteurs a augmenté, atteignant 14,4 % du PIB en 2024 après 13,3 % du PIB en 2023. De même, le ratio du service de la dette extérieure en pourcentage des recettes budgétaires s'est accru de 21,1 % en 2023 à 23,2 % en 2024.

Graphique 12 : Taux d'endettement public global
(en pourcentage du PIB)



Sources : Administrations nationales et BEAC

**Graphique 13 : Dynamique du ranking des pays de la CEMAC
suivant le taux d'endettement public global**



Sources : Administrations nationales et BEAC

2.4. Secteur extérieur

Le déficit de la balance des transactions courantes, transferts publics inclus, s'est contracté, passant de - 0,9 % du PIB en 2023 à - 0,2 % en 2024, dans un contexte marqué par une amélioration des termes de l'échange (+ 1,9 %) et la hausse des exportations non pétrolières (+ 2,1 points). Cependant, cette évolution a été partiellement compensée par la baisse des exportations pétrolières (- 0,6 point), la hausse des importations (- 0,7 point) et le creusement du déficit de la balance des services (- 0,5 point).

En 2024, le solde des transactions courantes, transferts publics inclus, s'est amélioré au Cameroun (- 3,4 % du PIB en 2024, contre - 4,3 % du PIB en 2023) et au Tchad (+ 4,3 % du PIB en 2024, après + 2,4 % du PIB en 2023). En revanche, il s'est détérioré dans les autres pays de la CEMAC. En République Centrafricaine, il s'est établi à - 10,8 % du PIB en 2024, après - 4,0 % du PIB un an plus tôt. Au Congo, il est passé de - 4,5 % du PIB en 2023 à - 10,2 % du PIB en 2024. En Guinée- Equatoriale, le déficit s'est creusé, atteignant - 5,2 % du PIB en 2024, après - 3,5 % du PIB en 2023. Au Gabon, l'excédent du compte courant s'est stabilisé + 7,9 % du PIB en 2024 comme 2023.

Le solde net créditeur du compte de capital s'est stabilisé à 0,5 % du PIB en

2024, après 0,4 % du PIB en 2023. Par ailleurs, le solde net créditeur du compte financier s'est contracté, revenant de + 1,2 % du PIB en 2023 à + 0,4 % du PIB un an plus tard. Au total, les transactions économiques et financières avec le reste du monde se sont traduites par un solde global créditeur de 209,5 milliards en 2024, soit environ + 0,3 % du PIB, après un solde créditeur de + 0,0 % du PIB en 2023 (19,3 milliards). Cette amélioration de + 0,3 point s'explique par la contraction du déficit de la balance des transactions courantes (+ 0,6 point) et l'augmentation des passifs nets à court terme du poste « autres investissements » (+ 0,7 point). Ces évolutions ont été atténuées par la diminution des passifs nets des postes « investissements directs » (- 0,8 point) et « investissements de portefeuille » (- 0,6 point).

L'excédent global de la balance des paiements, combiné à une accumulation nette d'arriérés de paiements extérieurs de 153,6 milliards et des allègements de la dette extérieure de 92,0 milliards, a entraîné une hausse des réserves officielles de 455,1 milliards. A fin 2024, le ratio des réserves en mois d'importations de biens et services non facteurs s'est élevé à 4,71 mois, contre 4,62 mois un an plus tôt.

**Tableau 8 : Balance des paiements de la CEMAC
2022-2024**

	CAMEROUN			REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE			CONGO			GABON			GUINEE- EQUATORIALE			TCHAD			CEMAC		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Solde du compte courant	- 941	- 1 221	- 1 038	- 141	- 62	- 166	1 524	- 400	- 960	1 314	919	992	244	- 261	- 399	1 049	254	479	5 233	- 603	- 166
Solde du commerce extérieur	- 197	- 844	- 569	- 162	- 160	- 250	4 107	1 866	1 601	4 194	3 442	3 505	3 041	982	887	1 679	1 180	1 102	14 845	6 635	7 202
Exportations	4 322	3 850	4 137	102	104	74	5 928	4 641	4 765	6 374	5 733	5 824	4 155	1 915	1 806	2 896	2 714	2 679	23 456	18 558	19 632
Importations	- 4 519	- 4 694	- 4 706	- 264	- 264	- 323	- 1 821	- 2 775	- 3 164	- 2 180	- 2 291	- 2	- 1 114	- 993	- 920	1 679	- 1 534	- 1 578	- 8 611	- 11 923	- 12 430
Balance des services	- 508	- 330	- 410	- 49	- 40	- 32	- 1 642	- 1 473	- 1 771	- 1 535	- 1 281	319	- 416	- 418	- 428	- 351	- 432	- 356	- 4 501	- 3 974	- 4 364
Dont:																					
Fret et assurances	- 459	- 303	- 382	- 48	- 41	- 45	- 228	- 281	- 316	- 309	- 258	- 263	- 152	- 133	- 161	- 248	- 293	- 296	- 1 445	- 1 310	- 1 464
Services officiels	32	13	17	100	82	110	2	0	0	1	- 4	- 5	- 14	- 14	- 13	129	237	251	250	314	359
Voyages et séjours	- 11	69	43	- 25	- 27	- 26	- 81	- 32	- 34	- 127	- 133	- 147	3	- 26	- 27	- 42	- 12	- 14	- 283	- 160	- 204
Autres services privés	- 20	- 37	- 69	- 73	- 40	- 62	- 1 298	- 1 105	- 1 363	- 1 032	- 820	- 881	- 230	- 223	- 200	- 161	- 224	- 219	- 2 814	- 2 449	- 2 793
Autres transports et autres assurances	- 50	- 72	- 19	- 3	- 13	- 8	- 37	- 55	- 58	- 67	- 66	- 73	- 24	- 23	- 26	- 28	- 139	- 78	- 209	- 369	- 262
Balance des revenus	- 689	- 588	- 575	9	34	29	- 1 071	- 938	- 935	- 1 401	- 1 244	185	- 2 118	- 750	- 803	- 469	- 881	- 444	- 5 739	- 4 167	- 3 914
Rémunération des salaires	37	29	28	21	26	27	- 17	- 24	- 26	- 47	- 47	- 52	- 72	- 41	- 43	2	3	3	- 75	- 53	- 63
Revenus des investissements	- 727	- 617	- 602	- 11	8	2	- 1 054	- 914	- 909	- 1 355	- 1 197	133	- 2 046	- 709	- 760	- 470	- 685	- 447	- 5 664	- 4 114	- 3 850
Dont intérêts dette extérieure publique	- 169	- 210	- 252	- 2	- 1	- 2	- 118	- 124	- 198	- 169	- 281	- 207	- 22	- 26	- 27	- 20	- 46	- 73			
Dont intérêts dette extérieure privée																					
Prive	454	541	515	61	103	87	130	145	145	56	2	40	- 263	- 75	- 54	190	187	178	628	904	910
Public	375	460	464	18	66	46	- 8	- 2	- 2	4	2	- 1	- 281	- 105	- 90	141	141	142	247	560	559
Compte de capital et d'opérations financières	79	81	51	43	38	41	138	147	148	52	1	40	18	31	36	50	46	36	380	344	351
Compte de capital	1 268	822	1 246	80	96	178	- 1 491	733	1 380	- 797	- 802	- 1	748	145	20	- 655	90	- 810	- 921	1 082	622
Investissements directs étrangers (nets)	135	171	84	39	40	95	2	1	40	0	0	1	0	37	38	23	28	90	198	277	349
Investissements de portefeuille (nets)	104	139	36	39	40	95	0	3	40	0	0	1	0	0	0	23	27	90	165	210	262
Autres investissements nets	31	32	48	0	0	0	2	- 3	0	0	0	0	0	37	38	0	1	0	32	67	86
Erreurs et omissions	1 133	651	1 162	41	56	83	- 1 493	733	1 341	- 797	- 802	- 1	748	108	- 18	- 678	62	- 900	- 1 119	805	273
Solde global	560	547	211	11	- 24	- 9	- 779	743	1 483	217	337	332	866	48	- 28	- 363	123	- 811	513	1 774	1 178
Financement	- 307	- 285	- 385	- 6	8	- 2	223	463	164	- 70	- 342	- 372	23	57	75	72	193	156	- 66	93	- 363
Variation des réserves officielles (baisse +)	880	389	1 337	36	72	94	- 937	- 473	- 306	- 944	- 797	355	- 141	3	- 65	- 386	- 253	- 246	- 1 566	- 1 062	- 542
Financements exceptionnels	177	120	58	14	19	17	- 192	73	17	- 422	5	82	- 87	17	135	- 52	- 174	780	- 2 629	- 460	- 246
Variation des arriérés extérieurs	504	- 279	266	- 47	52	29	- 159	406	51	95	121	- 320	905	- 99	- 244	341	170	449	1 682	19	209
(baisse -)	- 504	279	- 266	47	- 52	- 29	159	- 406	- 51	- 95	- 121	320	- 905	99	244	- 341	- 170	- 449	- 1 682	- 19	- 209
Alègements et annulations de dettes	0	0	0	0	0	- 1	- 204	- 17	52	11	38	154	- 38	0	0	0	9	0	- 230	- 118	154
Autres	0	- 49	- 33	1	0	- 149	10	235	3	63	0	0	0	0	0	27	- 127	- 68	263	152	92
	0	- 49	- 33	...	...	...	...	- 488	- 164	- 82	- 82	- 165	...	122	13	0	- 136	- 98	0	0	0

Sources : Administrations nationales et BEAC

2.5. Secteur monétaire

En 2024, la dynamique du secteur monétaire dans la CEMAC est restée soutenue, dans un contexte marqué par une amélioration des avoirs extérieurs nets et une accélération du crédit intérieur. En conséquence, la masse monétaire a augmenté de 10,0 %, atteignant 20 958,7 milliards à fin décembre.

Le crédit intérieur s'est accru de 12,9 % sur un an, principalement sous l'effet d'un rebond significatif des crédits à l'économie (+ 19,6 %), traduisant une reprise de l'activité économique et un assouplissement des conditions de financement. Les créances nettes du système monétaire sur les Etats ont également progressé (+ 5,3 %), soutenues par les besoins persistants de financement budgétaire.

Les avoirs extérieurs nets ont enregistré une forte hausse (+ 11,7 %),

portée par une gestion rigoureuse des réserves de change et des flux de capitaux entrants, en dépit de l'augmentation des importations, de la baisse continue des avoirs en DTS et d'un faible redressement du Compte d'opérations.

La hausse de la masse monétaire (M2) a été alimentée par la quasi-totalité de ses contreparties : les avoirs extérieurs nets ont contribué à hauteur de 1,8 point, les créances nettes sur les Etats à 2,7 points, et les crédits à l'économie à 10,9 points.

Du côté des composantes de la masse monétaire, la monnaie scripturale et les dépôts à terme ont été les principaux moteurs, traduisant une confiance accrue dans le système bancaire. En revanche, la monnaie fiduciaire a connu une croissance plus modérée, reflétant une stabilisation de la circulation des espèces et des encours de monnaie électronique.

Tableau 9 : Situation monétaire résumée
(Décembre 2022- Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Avoirs extérieurs nets	2 861 800	2 991 316	3 341 885	4,5	11,7
Crédit intérieur	18 538 678	20 372 186	22 992 175	9,9	12,9
Créances nettes sur les Etats	8 725 227	9 779 752	10 272 061	12,1	5,0
Dont : PNG	8 861 578	10 080 216	10 495 778	13,8	4,1
Crédits à l'économie	9 813 451	10 592 434	12 720 114	7,9	20,1
Masse Monétaire	17 456 260	19 050 742	20 988 831	9,1	10,2
Autres Postes Nets	3 946 691	4 312 822	5 345 231	9,3	23,9
Fonds propres	4 714 653	4 939 171	5 523 856	4,8	11,8
Divers	-767 962	-626 349	-178 625	18,4	71,5

Sources : Administrations nationales et BEAC

De manière spécifique, pour l'année 2024, l'évolution des agrégats monétaires se présente comme ci-dessous :

2.5.1. Masse monétaire

La masse monétaire (M2) a poursuivi sa croissance, enregistrant une hausse de 10,0 % après 9,1 % en 2023, pour s'établir à 20 958,7 milliards en fin d'année. Cette dynamique traduit une consolidation de la liquidité globale dans un contexte de reprise économique, favorisée par des prix toujours soutenus des matières premières exportées et un raffermissement de l'intermédiation bancaire.

Par pays, la dynamique de croissance de la masse monétaire est restée globalement positive, bien qu'hétérogène. Les hausses les plus marquées ont été observées au Tchad (+ 17,0 %) et au Congo (+ 16,5 %), reflétant des flux financiers internes dynamiques. En revanche, le Gabon a enregistré une contraction de la masse monétaire (- 1,4 %), en lien avec une baisse des avoirs extérieurs nets et un ralentissement du crédit intérieur.

Tableau 10 : Évolution de la masse monétaire
(Décembre 2022 - Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2021	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Cameroun	8 010 098	8 269 795	9 105 135	3,2	10,1
République Centrafricaine	503 960	544 137	623 197	8,0	14,5
Congo	2 390 937	2 741 684	3 194 698	14,7	16,5
Gabon	3 020 296	3 312 706	3 266 889	9,7	-1,4
Guinée Equatoriale	1 206 574	1 439 862	1 485 513	19,3	3,2
Tchad	1 921 965	2 201 791	2 574 998	14,6	17,0
Ajustements intra-communautaires	402 430	540 767	738 401	34,4	36,5
CEMAC	17 456 260	19 050 742	20 988 831	9,1	10,2

Sources : Administrations nationales et BEAC

La structure de la masse monétaire a légèrement évolué ; la part relative de la monnaie scripturale s'est accrue, traduisant une préférence pour les dépôts à vue et les moyens de paiement modernes. Les dépôts à terme ont également progressé, témoignant d'un comportement d'épargne plus marqué. La part de la monnaie fiduciaire est demeurée relativement stable, reflétant une certaine stabilité dans l'utilisation des pièces et billets de banque dans la Sous-région.

L'analyse de la structure de la masse monétaire sous-régionale entre décembre 2023 et décembre 2024 met en exergue une quasi-stabilité de la part relative de la monnaie fiduciaire, qui est passée de 22,0 % à 22,4 %, et celle de la monnaie scripturale (+1,7 point) au détriment de celle des dépôts à terme monétaires qui a enregistré une baisse de 2,2 points.

2.5.2. Avoirs extérieurs nets du système monétaire

En 2024, les avoirs extérieurs nets du système monétaire de la CEMAC ont connu une progression notable de 11,7 %, atteignant 3 341,9 milliards à fin décembre 2024, après une amélioration du solde extérieur de la Sous-région, soutenue par des flux de capitaux entrants et une gestion efficiente des réserves de change. Par pays, les performances sont contrastées. Le Tchad a connu une forte hausse de ses avoirs extérieurs nets (+ 424,0 %), traduisant une amélioration significative de sa position extérieure, tandis que le Gabon (- 49,7 %) et la Guinée Equatoriale (- 32,0 %) ont enregistré des replis importants, en lien avec une baisse de leurs exportations nettes et une dégradation du solde de leurs balances des paiements respectifs.

Tableau 11 : Évolution des avoirs extérieurs nets du système monétaire
(Décembre 2022 - Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Cameroun	3 193 978	2 870 811	2 791 443	- 10,1	- 2,8
République Centrafricaine	13 949	71 464	108 657	412,3	52,0
Congo	258 875	209 374	402 774	- 19,1	92,4
Gabon	234 674	213 431	107 287	- 9,1	- 49,7
Guinée Equatoriale	768 242	938 504	638 079	22,2	- 32,0
Tchad	157 551	145 924	764 687	- 7,4	424,0
Services Centraux	457 267	768 456	1 095 138	68,1	42,5
Ajustements intracommunautaires	- 2 222 736	- 2 226 648	- 2 566 181	- 0,2	- 15,2
CEMAC	2 861 800	2 991 316	3 341 885	4,5	11,7

Source : BEAC

Les avoirs extérieurs nets de la BEAC ont progressé de 14,1 % à 3 693,5 milliards. Cette évolution résulte de la hausse des avoirs en devises (+17,6 %), notamment ceux gérés par la Salle des marchés, qui a plus que com-

pensé la baisse des avoirs en DTS (- 19,9 %). Le Compte d'opérations a connu une légère reprise (+1,2 %), après sa forte contraction en 2023.

Tableau 12 : Évolution des avoirs extérieurs nets de la BEAC
(Décembre 2022 - Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Cameroun	2 030 241	1 702 895	1 964 678	- 16,1	15,4
République Centrafricaine	- 56 573	- 4 248	23 695	92,5	657,8
Congo	93 485	- 30 426	- 10 707	- 132,5	64,8
Gabon	- 41 632	35 781	- 295 512	185,9	- 925,9
Guinée Equatoriale	682 596	704 908	475 773	3,3	- 32,5
Tchad	17 399	60 983	438 154	250,5	618,5
Services Centraux	457 267	768 456	1 097 385	68,1	42,8
CEMAC	3 182 783	3 238 349	3 693 466	1,7	14,1

Source : BEAC

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale ont progressé de 5,9 % entre 2023 et 2024. Cette évolution a résulté principalement d'une hausse de l'encaisse-Or (+ 34,2 %), de

l'encours du Compte d'opérations (+ 1,2 %) et des autres avoirs en devises gérés par la Salle des Marchés (+ 17,6 %) ; en dépit d'une baisse des avoirs en DTS (- 19,9 %).

Tableau 13 : Évolution des avoirs extérieurs bruts de la BEAC
(Décembre 2022 - Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Encaisse- Or	224 267	248 792	333 896	10,9	34,2
Compte d'opérations	5 574 557	4 751 330	4 807 461	- 14,8	1,2
Avoirs en DTS	276 002	157 866	126 429	- 42,8	- 19,9
Position de réserve au FMI	39 472	38 532	39 711	- 2,4	3,1
Autres avoirs en devises(1)	736 464	1 689 442	1 987 363	129,4	17,6
CEMAC	6 850 762	6 885 962	7 294 861	0,5	5,9

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

En 2024, les engagements extérieurs (- 1,3 %), grâce notamment à une réduction des recours aux crédits du FMI (- 3,3 %).

Tableau 14 : Évolution des engagements officiels extérieurs
(Décembre 2022 - Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Engagements extérieurs de la BEAC ⁽¹⁾	1 427 598	1 351 525	1 381 137	-5,3	2,2
Recours aux crédits du FMI	2 240 381	2 296 088	2 220 259	2,5	- 3,3
TOTAL	3 667 979	3 647 613	3 601 396	-0,6	-1,3

(1) Y compris les avoirs extérieurs bruts non répartis des Services Centraux

Source : BEAC

La position extérieure nette des établissements de crédit s'est dégradée en 2024, se situant à - 351,6 milliards, après une amélioration en 2023. Cette évolution s'explique par un repli des avoirs extérieurs bruts (- 19,1 %), notamment au Cameroun et en Guinée Equatoriale, conjuguée avec une baisse plus modérée des engagements extérieurs (- 3,7 %).

Tableau 15 : Évolution de la position extérieure nette des établissements de crédit
(Décembre 2022 - Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Avoirs extérieurs bruts (1)	595 275	738 016	597 247	24,0	- 19,1
Engagements extérieurs (2)	916 258	985 049	948 828	7,5	- 3,7
CEMAC (Solde net)	- 320 983	- 247 033	- 351 581	23,0	- 42,3
Cameroun	- 44 181	- 68 868	- 307 611	- 55,9	- 346,7
République Centrafricaine	- 13 189	- 16 905	- 22 552	- 28,2	- 33,4
Congo	- 17 517	- 4 003	4 939	77,1	223,4
Gabon	- 265 506	- 166 982	15 151	37,1	109,1
Guinée Equatoriale	18 079	- 812	- 10 859	- 104,5	- 1 237,3
Tchad	1 331	10 537	- 30 649	691,7	- 390,9
Ajustements intracommunautaires	-	-	-	-	-
(1) Avoirs extérieurs	(-) Engagements extérieurs				
(2) Y compris la dette postale	-	-	-	-	-

Source : BEAC

2.5.3. Crédit intérieur

L'encours du crédit intérieur a poursuivi sa progression en 2024, avec une hausse de 12,9 %, pour atteindre 22 992,2 milliards, après + 9,9 % en 2023.

Cette évolution a découlé de la forte expansion des crédits à l'économie (+20,1 %), reflétant une demande soutenue de financements dans un contexte de reprise économique dans plusieurs pays.

Tableau 16 : Évolution du crédit intérieur
(Décembre 2022 - Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Créances nettes sur les États	8 725 227	9 779 752	10 272 061	12,1	5,0
Crédits à l'économie	9 813 451	10 592 434	12 720 114	7,9	20,1
CEMAC	18 538 678	20 372 186	22 992 175	9,9	12,9
Cameroun	6 172 190	6 980 535	7 366 089	13,1	5,5
République Centrafricaine	560 132	679 584	618 866	21,3	-8,9
Congo	2 555 697	2 818 901	3 217 133	10,3	14,1
Gabon	3 190 354	3 347 749	3 687 664	4,9	10,2
Guinée Equatoriale	832 486	980 131	866 216	17,7	-11,6
Tchad	1 905 665	2 056 809	2 147 620	7,9	4,4
Ajustements intracommunautaires	3 322 154	3 508 477	5 088 587	5,6	45,0

Source : BEAC

Les créances nettes sur les Etats (+ 138,6 %) et modéré au Congo (+11,6 %), contrebalancé par des replis observés au Cameroun (- 15,7 %) et en République Centrafricaine (- 12,4 %). plus soutenu en Guinée Equatoriale

Tableau 17 : Évolution des créances nettes sur les Trésors nationaux
(Décembre 2022 - Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Cameroun	2 133 163	2 383 902	2 009 463	11,8	-15,7
République Centrafricaine	374 472	477 583	418 324	27,5	-12,4
Congo	1 319 148	1 545 474	1 724 060	17,2	11,6
Gabon	1 744 192	1 712 093	1 792 565	-1,8	4,7
Guinée Equatoriale	-81 487	84 884	202 554	204,2	138,6
Tchad	1 103 682	1 197 618	1 196 886	8,5	-0,1
Ajustements intracommunautaires	1 857 620	2 378 198	2 970 587	28,0	24,9
CEMAC	8 725 227	9 779 752	10 272 061	12,1	5,0

Source : BEAC

L'analyse par maturité montre une forte progression des crédits à court terme (+ 20,5 %), en lien avec le dynamisme des financements à cycle court. Les crédits à moyen terme ont aussi fortement progressé (+ 20,7 %), tandis que les crédits à long terme ont connu une hausse plus modérée (+ 7,2 %), témoignant d'un intérêt croissant mais encore

modeste pour des projets structurants de long terme. Cette croissance du crédit à l'économie a été particulièrement marquée au Cameroun (+ 16,5 %), au Congo (+ 17,2 %), au Gabon (+ 15,9 %) et au Tchad (+ 10,7 %), traduisant un redressement de la demande de financement. À l'inverse, une contraction a été observée en Guinée Equatoriale (- 25,9 %).

Tableau 18: Évolution des crédits à l'économie par maturité
(Décembre 2022 - Décembre 2024)

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Crédits à court terme	5 317 457	5 913 636	7 125 083	11,2	20,5
Crédits à moyen terme	4 191 228	4 296 580	5 185 313	2,5	20,7
Crédits à long terme	304 766	382 218	409 718	25,4	7,2
CEMAC	9 813 451	10 592 434	12 720 114	7,9	20,1
Cameroun	4 039 027	4 596 633	5 356 626	13,8	16,5
République Centrafricaine	185 660	202 001	200 542	8,8	- 0,7
Congo	1 236 549	1 273 427	1 493 073	3,0	17,2
Gabon	1 446 162	1 635 656	1 895 099	13,1	15,9
Guinée Equatoriale	913 973	895 247	663 662	- 2,0	- 25,9
Tchad	801 983	859 191	950 734	7,1	10,7
Ajustements intracommunautaires	1 190 097	1 130 279	2 160 378	-5,0	91,1

Crédits à court terme

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Cameroun	2 439 059	2 832 192	3 556 798	16,1	25,6
République Centrafricaine	99 516	88 565	94 356	-11,0	6,5
Congo	609 210	836 906	778 129	37,4	-7,0
Gabon	840 910	1 022 061	990 157	21,5	-3,1
Guinée Equatoriale	700 386	445 217	505 961	-36,4	13,6
Tchad	574 375	658 973	1 006 282	14,7	52,7
Ajustements intracommunautaires	54 001	29 722	193 400	-45,0	550,7
CEMAC	5 317 457	5 913 636	7 125 083	11,2	20,5

Crédits à moyen terme

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Cameroun	2 035 976	2 343 960	2 541 456	15,1	8,4
République Centrafricaine	87 636	93 069	93 549	6,2	0,5
Congo	579 388	604 805	704 433	4,4	16,5
Gabon	763 600	816 108	1 038 816	6,9	27,3
Guinée Equatoriale	175 199	193 572	228 718	10,5	18,2
Tchad	255 198	245 162	291 211	-3,9	18,8
Ajustements intracommunautaires	294 231	-96	287 130	-100,0	297 711,0
CEMAC	4 191 228	4 296 580	5 185 313	2,5	20,7

Crédits à long terme

	Montants (en millions)			Variations (en %)	
	2022	2023	2024	2022-2023	2023-2024
Cameroun	121 598	180 474	210 243	48,4	16,5
République Centrafricaine	14 849	18 908	19 816	27,3	4,8
Congo	84 829	51 362	45 772	-39,5	-10,9
Gabon	31 146	56 930	49 174	82,8	-13,6
Guinée Equatoriale	19 662	24 873	33 185	26,5	33,4
Tchad	29 618	46 599	49 722	57,3	6,7
Ajustements intracommunautaires	3 064	3 072	1 806	0,3	-41,2
CEMAC	304 766	382 218	409 718	25,4	7,2

Source : BEAC

II. Missions et Gouvernance



1. MISSIONS

1.1. Politique monétaire

1.1.1. Elaboration de la politique monétaire

Avec le retour de l'inflation à des niveaux proches des cibles fixées, les principales banques centrales des pays avancés ont commencé à abaisser leurs taux directeurs à partir de juin 2024. Dans la CEMAC en revanche, les tensions inflationnistes se sont avérées persistantes, et sur la base du monitoring des risques sur l'atteinte de la stabilité monétaire, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a été amené à maintenir une orientation restrictive de sa politique. A titre de rappel, à côté d'un exercice adossé à l'évolution projetée des Facteurs Autonomes de la Liquidité Bancaire (FALB), ce monitoring est principalement axé sur le suivi de quatre (04) indicateurs, à savoir : (i) le taux de couverture extérieure de la monnaie ; (ii) le niveau projeté des réserves en mois d'importations de biens et services ; (iii) le taux d'inflation global en moyenne annuelle ; et (iv) les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale.

1.1.1.1 Orientation de la politique monétaire

La BEAC a globalement maintenu une orientation restrictive de sa politique monétaire, le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO) restant inchangé tout au long de l'année à 5,00 % au dessus du taux d'interet neutre, ainsi que le Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM) à 6,75 %.

1.1.1.2. Mesures de politique monétaire

Face à un contexte marqué par des conditions de liquidité tendues du système bancaire, la principale mesure de politique monétaire adoptée par la Banque Centrale en 2024 a été la reprise des injections de liquidités hebdomadaires à partir de juin.

a) Taux directeurs

L'évolution des taux d'intervention de la BEAC sur le marché monétaire entre 2023 et 2024 se présentent comme suit :

La grille de rémunération des placements publics, elle est demeurée inchangée et se présente au 31 décembre 2024 comme suit :

Taux de référence	Décembre 2023	Décembre 2024
Taux d'Intérêt des Appels d'Offres (TIAO)	5,00	5,00
Taux de la Facilité de Prêt Marginal (TFPM)	6,75	6,75
Taux de la Facilité de Dépôt (TFD)	0,00	0,00

Source : BEAC

b) Réserves obligatoires

Depuis plusieurs années, le CPM a axé ses mesures de politique monétaire sur les taux directeurs et la gestion

active de la liquidité, tout en retardant l'ajustement des coefficients de réserves obligatoires qui dépendrait du niveau d'efficacité des autres instruments.

Taux d'intérêt sur placements publics au titre des fonds de réserve pour les générations futures (TISPP0)	0,40%
Taux d'intérêt sur placements publics au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TISPP1)	0,05%
Taux d'intérêt sur placements publics au titre des dépôts spéciaux (TISPP2)	0,00%

Source : BEAC

Au cours de l'exercice 2024, la BEAC a maintenu inchangés les coefficients des réserves obligatoires à 7,00 % pour les exigibilités à vue et 4,50 % pour les exigibilités à terme. Par ailleurs, le niveau moyen mensuel des réserves obligatoires à constituer par les établissements de crédit de la CEMAC a progressé de 5,8 % pour s'établir à 1 086,6 milliards en 2024, contre 1 027,1 milliards un an plus tôt, en liaison avec l'accroissement des dépôts de la clientèle dans le système bancaire.

c) Concours de la BEAC aux Trésors Nationaux

Les concours de la Banque Centrale aux Etats sont constitués des créances consolidées sur les avances statutaires d'une part, et des titres publics rachetés par la BEAC sur le marché secondaire des valeurs du Trésor de la CEMAC dans le cadre de son plan de riposte contre la crise Covid-19 d'autre part.

Au titre des créances consolidées sur les avances statutaires, le total des engagements des États vis-à-vis de la BEAC s'est maintenu à 2 770 milliards au 31 décembre 2024. Les premières échéances de remboursement du capital sont prévues à partir de 2025, conformément aux nouvelles Conventions signées avec les Etats en 2021, après la Résolution n°01 du Comité Ministériel de l'UMAC du 21 septembre 2021 relative au rééchelonnement des crédits consolidés.

Par contre, les échéances de remboursement en intérêts, d'un montant global de 80,4 milliards, ont été entièrement honorées au cours de l'année 2024 par les six États membres de la CEMAC.

Au 31 décembre 2024, la situation des crédits consolidés par pays se présente comme suit :

Tableau 19: Répartition des créances consolidées sur les Etats de la CEMAC au 31 décembre 2024

ETATS	Concours consolidés au 31.12.24	Concours consolidés au 31.12.23	Intérêts réglés/ crédits consolidés en 2024
Cameroun	576, 898	576, 898	16, 946
Centrafrique	80, 484	80, 484	2, 230
Congo	572, 000	572, 000	16, 470
Gabon	452, 500	452, 500	13, 029
Guinée Équatoriale	608, 703	608, 703	17, 880
Tchad	479, 430	479, 430	13, 804
CEMAC	2 770, 015	2 770, 015	80, 359

Source : BEAC

L'encours des titres rachetés, compte tenu des tombées d'échéances, est revenu à 166,0 milliards au 31 décembre 2024, contre 233,6 milliards un an auparavant. Il est réparti entre le Cameroun (13,2 milliards), le Congo (34,9 milliards), le Gabon (56,9 milliards), la Guinée Equatoriale (36,5 milliards) et le Tchad (24,4 milliards).

1.1.2. Mise en œuvre de la politique monétaire

1.1.2.1. Interventions de la BEAC

Entre décembre 2023 et décembre 2024, les activités sur le compartiment des interventions de la Banque Centrale du marché monétaire ont été marquées par : *(i)* le lancement des premières émissions des Bons BEAC ; *(ii)* l'arrêt des ponctions hebdomadaires de liquidités au titre de l'opération principale en faveur des injections de liquidités hebdomadaires en juin 2024 ; *(iii)* l'arrêt des opérations de ponction de liquidités de maturité longue autorisées par Décision n°02/CPM/2021 du 28 juin 2021 ; et *(iv)* la reprise du calibrage du volume des interventions hebdomadaires de la BEAC sur le marché sur la base de l'évolution prévisionnelle des FALB.

a) Ponction de liquidités

Au cours de l'année 2024, les ponctions de liquidités ont été effectuées à travers l'Opération Principale de Reprise de Liquidité (OPRL), l'Opération de Reprise de Liquidité de Maturité Longue (ORLML) et les Opérations Structurelles (OS). Le volume global des ponctions de liquidités est revenu d'une moyenne de 120,9 milliards en 2023 à 41,5 milliards

en 2024, du fait d'un changement de stratégie de la Banque Centrale dans le cadre de ses interventions sur le marché monétaire à partir de juin 2024.

S'agissant de l'OPRL, 23 appels d'offres hebdomadaires à taux multiples ont été lancés, dont 08 déclarés infructueux. Le volume moyen de liquidités mises en adjudication au cours de ces appels d'offres s'est établi à 74,7 milliards en 2024, contre 113,1 milliards l'année précédente. Ainsi, l'encours moyen journalier des placements au titre de l'OPRL s'est situé à 10,8 milliards en 2024 après 49,8 milliards en 2023. En ce qui concerne le coût de ces liquidités, le taux maximum fixé par la Banque Centrale s'est élevé en moyenne à 0,73 % en 2024, contre 0,70 % en 2023.

En ce qui concerne les opérations structurelles, sur 27 opérations de reprise de liquidités organisées en 2024 sous forme d'émission de Bons BEAC à 28 jours (à 3,50 %) et 14 jours (à 2,50 %), pour un montant mis en adjudication maintenu à 50 milliards, 09 ont été déclarées infructueuses.

b) Injections de liquidités

Au cours de l'année 2024, l'encours moyen journalier des avances octroyées par la Banque Centrale au système bancaire, toutes opérations confondues, s'est élevé à 979,4 milliards, contre 656,2 milliards un an plus tôt. Cette hausse est due à la reprise des injections actives à travers les opérations principales d'injection de liquidités et à la forte demande de liquidités exprimée par les établissements de crédit sur le guichet de la facilité de prêt marginal, dans un contexte d'assèchement de la liquidité globale du système bancaire.

Les injections de la BEAC sur le marché monétaire se sont présentées comme suit :

- Interventions au titre de l'opération principale d'injection de liquidités

Comparativement à l'exercice 2023 où l'on a observé un faible niveau des injections de liquidités, l'année 2024 a été marquée par des mouvements en forte hausse. Plus précisément, l'encours moyen journalier des avances consenties par la Banque Centrale au système bancaire à travers l'opération principale d'injection de liquidités (OPIL) s'est fortement accru, se situant à 98,3 milliards en 2024 après 8,4 milliards un an plus tôt.

Le coût moyen de liquidités injectées (taux moyen pondéré des montants adjugés) a progressé de 6,33 % en 2023 à 6,55 % en 2024.

- Interventions au titre de la facilité de prêt marginal

L'encours moyen journalier des avances accordées par la BEAC au système bancaire au titre de la facilité de prêt marginal s'est accru, passant de 570,1 milliards en 2023 à 757,8 milliards un an plus tard. Cet accroissement a été soutenu, d'une part, par la hausse des besoins de liquidités des établissements de crédit non couverts par l'OPIL et, d'autre part, par la forte demande des banques en situation de dépendance au refinancement de la Banque Centrale.

- Guichet Spécial de refinancement des crédits à moyen terme irrévocables

L'encours moyen journalier des avances accordées par l'Institut d'Émission pour le refinancement des crédits d'investissements productifs, à travers le guichet spécial de refinancement, est passé de 77,5 milliards en 2023 à 122,5 milliards un an plus tard, en rapport avec la mise en place des nouveaux crédits au cours du dernier trimestre 2023. Deux établissements de crédit implantés au Cameroun et la Banque de Dévelop-

pement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) ont bénéficié de ces concours.

- Autres interventions de la BEAC

Au cours de la période sous revue, des établissements de crédit ont également sollicité des avances intra-journalières auprès de la Banque Centrale. L'encours moyen journalier de ces avances a fortement augmenté, passant de 136 millions en 2023 à 709 millions en 2024.

1.1.2.2. Marché interbancaire

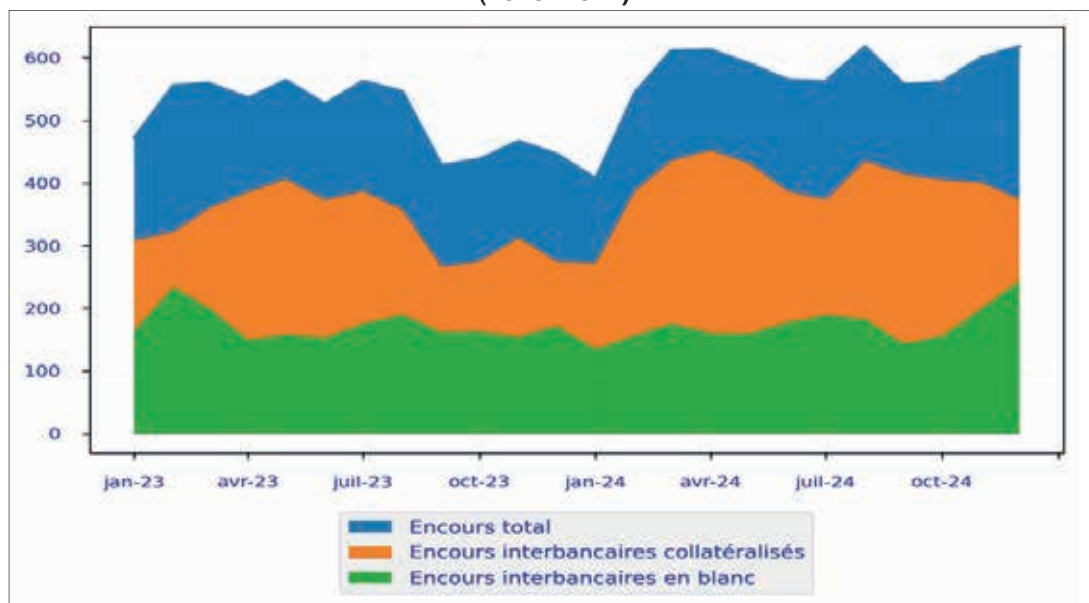
a) Transactions interbancaires

En 2024, le marché interbancaire de la CEMAC a une dynamique marquée par une hausse notable de son activité. L'encours moyen journalier des transactions interbancaires s'est accru, atteignant 571,2 milliards, contre 504,0 milliards un an auparavant. Cette évolution s'explique principalement par une meilleure appropriation du nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire par les établissements de crédit et par la restauration progressive de la confiance entre les acteurs du marché.

Entre 2023 et 2024, l'encours moyen journalier des opérations en blanc est resté stable, autour de 173,5 milliards (+ 0,1 %), tandis que celui des opérations de pension-livrée a significativement augmenté de + 20,2 % à 397,7 milliards. En effet, bien que le nombre de participants dans le réseau interbancaire ait connu une légère baisse, revenant de 48 à 45 entre 2023 et 2024, le volume des transactions a fortement augmenté : 3 714 opérations ont été enregistrées en 2024 pour un montant cumulé de 14 978,1 milliards, contre 2 320 opérations pour 9 652,9 milliards en 2023.

Les graphiques relatifs à l'évolution mensuelle des encours et volumes illustrent la tendance haussière globale, malgré quelques fléchissements ponctuels (mai et novembre 2024 pour la pension-livrée ; avril et août pour les opérations en blanc), qui traduisent les ajustements de politique de liquidité.

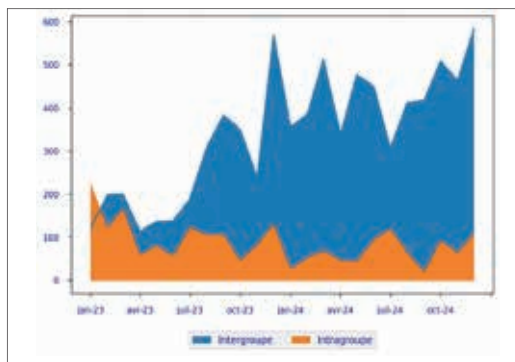
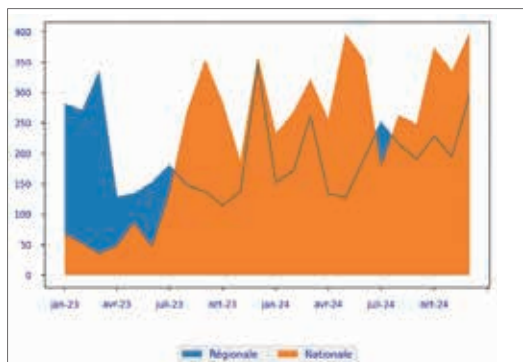
Graphique 14 : Évolution mensuelle de l'encours des opérations interbancaires (2023 -2024)



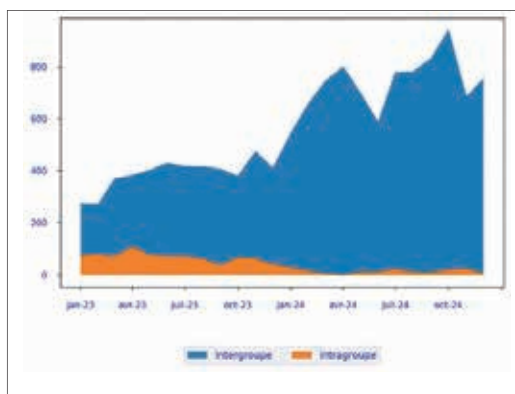
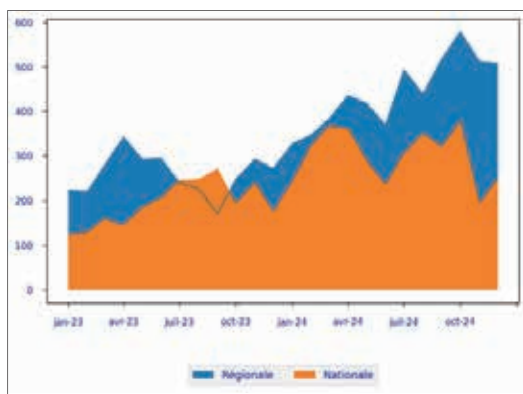
Source : BEAC

Graphique 15 : Évolution mensuelle des opérations interbancaires

Opérations interbancaires en blanc



Opérations de pension-livraison



Source : BEAC

b) Taux d'intérêt interbancaires

En 2024, les taux d'intérêt pratiqués par les intervenants sur le marché interbancaire ont oscillé entre 0,00 % et 10,25 % pour les opérations en blanc, et entre 4,50 % et 8,00 % pour les opérations de pension-livree. En moyenne, le taux interbancaire moyen pondéré des opérations en blanc (TIMP à 7 jours), indicateur de référence, s'est établi à 6,39 %, contre 6,04 % un an plus tôt. Celui des opérations de pension-livree s'est situé à 6,16 %, après 5,65 % l'année précédente.

1.2. Emission monétaire

1.2.1. Encaisses et circulation fiduciaire

La Banque Centrale a mis en circulation, à compter du 15 décembre 2022, une nouvelle gamme de billets « type 2020 », suivi d'un retrait progressif de la circulation des billets de la gamme 2002 et de la démonétisation, depuis le 1er mars 2023, des billets de la gamme 1992. À fin décembre 2024, 1,2 milliard de coupures avaient été émises par les Centres de la BEAC et le niveau des encaisses de billets de la gamme 2020 (billets émis et billets non émis) détenues par la Banque Centrale était de 3 673,1 milliards.

S'agissant des pièces de monnaie, la BEAC a décidé, dès 2023, d'améliorer quantitativement et qualitativement leur circulation à travers d'une part, l'injection massive, dans le public, des pièces de hautes dénominations de la gamme 2006, et d'autre part, la création d'une nouvelle gamme de pièces de monnaie gamme « type 2024 ». A cet effet, sur les 150 millions de pièces de monnaie de 100, 50 et 25 FCFA commandées pour le compte de l'exercice 2024, 133,5 millions

de pièces ont été mises en circulation, soit un taux de dissémination de 89 %. A fin décembre 2024, les encaisses de pièces (émises et non émises) détenues par la Banque Centrale se sont élevées à 431,2 millions de coupures dont 96 % de petites dénominations (10, 5, 2 et 1 FCFA).

La demande des billets et pièces adressée à la BEAC s'est accrue. Les prélèvements de billets et pièces sont ressortis à 7 140,1 milliards en 2024, contre 6 954 milliards en 2023, soit une augmentation de 2,7 % en valeur, tandis que le montant des versements s'est établi à 6 466,9 milliards, après 6 501 milliards en 2023 en baisse de 0,5 %. La valeur des émissions nettes⁶ a ainsi atteint 673,2 milliards en 2024.

Au 31 décembre 2024, la circulation fiduciaire dans la CEMAC s'est établie à 5 363,3 milliards, contre 4 744,8 milliards un an plus tôt à la même période. La valeur des billets en circulation a représenté 98,2 % de la circulation fiduciaire totale, soit 4 266 milliards, tandis que la part des pièces de monnaie s'est située à 1,8 %, soit 97,3 milliards. En volume, au 31 décembre 2024, ce sont 1,127 milliards de billets et 1,444 milliards de pièces de monnaie qui ont été en circulation dans la CEMAC.

Cette évolution de la circulation fiduciaire dans la Zone traduit la préférence persistante des agents économiques pour l'utilisation de la monnaie fiduciaire dans leurs transactions commerciales malgré une progression du taux de bancarisation et la promotion et le développement des moyens de paiement électronique.

Par pays, à fin décembre 2024, la valeur des billets et pièces en circulation dans les pays de la CEMAC s'est répartie comme suit : Cameroun (2 351,3 milliards), Centrafrique (319,7 milliards), Congo (612,5 milliards), Gabon (577,1 milliards), Guinée Equatoriale (418,3 milliards) et Tchad (1 084,5 milliards).

⁶ La valeur des émissions nettes correspond à la somme cumulée des différences entre les prélèvements et les versements aux guichets de la Banque Centrale.

1.2.2. Activités des salles de tri

Au cours de l'année 2024, les activités de tri des billets issus des versements des banques et comptaibles publics ont porté sur un volume de 1 532,9 millions de billets, toutes dénominations confondues, soit un taux de traitement de 155 %. Ce chiffre indique que non seulement tous les billets reçus de la Caisse Courante ont été triés, mais aussi qu'une partie des excédents de 2023 l'a été. A l'issue du tri en qualité, 1 188,3 millions de billets ont été récupérés, tandis que 344,6 millions de billets ont été envoyés à la destruction, représentant un taux de récupération global de 77,5 %.

Pour accroître la productivité des salles de tri et garantir la capacité de traitement des versements des billets de retour de circulation, sur le moyen et long terme, la Banque Centrale a renforcé le programme de mécanisation des opérations de tri. Les Services Emission Monétaire ont été dotés de systèmes de traitement de billets de banque capables d'effectuer le tri qualitatif selon des standards définis et procéder, en ligne, à la destruction des signes monétaires impropres à la circulation.

1.3. Politique de change

L'une des missions de la BEAC consiste à conduire la politique de change dans la Sous-région CEMAC tout en veillant notamment au respect du dispositif réglementaire y afférent, et de tous les actes subséquents. La CEMAC étant une petite économie ouverte sur l'extérieur, évoluant dans un régime de change fixe par rapport à sa monnaie d'ancrage (l'Euro) et une flexibilité des changes par rapport aux autres devises, les capitaux sont régis par un contrôle strict quant à leurs mouvements. C'est à ce titre que la Direction de la Réglementation des Changes est chargée, entre autres, de réaliser l'ensemble des diligences liées à l'étude des demandes

de transferts soumises à la décision du Gouverneur, de suivre la mise en œuvre et l'évolution de la réglementation des changes, et d'assurer la coordination de tous les travaux de même nature réalisés au niveau des Directions Nationales.

1.3.1. Etat de mise en œuvre de la réglementation des changes de la BEAC

Depuis l'entrée en vigueur du Règlement N° 02/18/CEMAC/UMAC/CM du 21 décembre 2018 portant réglementation des changes dans la CEMAC, et de ses textes d'application, la BEAC a organisé, à son initiative ou à la demande des agents économiques, une série de réunions avec l'ensemble des parties prenantes, en vue d'une harmonisation de la compréhension de ses dispositions avec pour corollaire, leur application effective. Parallèlement, la BEAC a procédé à plusieurs sessions de formation au profit des banques commerciales, leur permettant de prendre la main dans la gestion des diligences liées à la réglementation des changes et de jouer pleinement leur rôle d'intermédiaires agréés auprès d'autres catégories d'assujettis. Dans le cadre de l'accompagnement permanent des agents économiques et des banques commerciales de la place, elle a également organisé des réunions périodiques sous forme de visioconférence afin de répondre à leurs préoccupations. désormais, tous les établissements de crédit sont sensibilisés au nouveau dispositif réglementaire encadrant la politique de change de la BEAC.

Du point de vue opérationnel, l'application de traitement dématérialisé des demandes de transferts ordonnés par les agents économiques de la CEMAC, eTransfer, entrée en production depuis le 1^{er} septembre 2020, permet aux établissements de crédit de soumettre les demandes d'autorisation de transferts à la BEAC. A cette plateforme se sont greffés d'autres modules permettant un suivi efficace des exigences en matière

d'apurement des importations de biens et services, puis un accroissement de la célérité dans le traitement des autorisations soumises à autorisations et déclarations préalables de la Banque Centrale avec le module eRC, utilisable depuis le 1^{er} août 2024. Cette dématérialisation a favorisé la réduction du délai de traitement de plusieurs catégories d'opérations entrant dans le champ d'application de la Réglementation des Changes et une transmission digitalisée de plusieurs reportings réglementaires à l'Institut d'Emission. A cela s'ajoute le module eTracking permettant de suivre en temps réel le traitement des demandes de transferts soumises à la Banque Centrale.

Enfin, la Banque Centrale procède au renforcement des dispositions applicables dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme et la prolifération, à travers l'obligation faite aux établissements de crédit et aux autres assujettis de transmettre des documents devant permettre l'identification exacte des donneurs d'ordre et des bénéficiaires des transferts, ainsi que la justification de l'origine des fonds, avant tout règlement en faveur de l'étranger. En effet, la création d'un donneur d'ordre ou bénéficiaire dans la plateforme eTransfer est conditionnée par la transmission de ses documents d'identification.

1.3.2 Situation des autorisations préalables et déclarations

Dans le cadre du suivi et de la mise en œuvre opérationnelle de la politique de change, la BEAC assure le contrôle du respect des dispositions réglementaires à travers l'examen des dossiers qui lui sont transmis par les agents économiques, y compris les établissements de crédit, conformément au dispositif en vigueur, à savoir :

- les opérations soumises à autorisation préalable de la BEAC ;
- les opérations soumises à déclaration préalable et a posteriori à la BEAC ; et
- les demandes d'avis conforme en vue de l'agrément des bureaux de change par les Ministères en charge de la Monnaie et du Crédit des Etats de la CEMAC.

Au titre des opérations soumises à autorisation et à déclaration préalables de la BEAC, plusieurs demandes ont été reçues au cours de l'année 2024.

1.3.3. Situation des transferts, des rapatriements et des rétrocessions de devises à la BEAC

Les transferts sortants sont soumis à l'examen préalable pour prise de décision par les instances habilitées de la Banque Centrale. D'autres formules d'allocation de devises font l'objet de contrôle a posteriori en l'occurrence les allocations hebdomadaires accordées aux banques de la Zone pour le dénouement des opérations de faibles montants et la proportion de devises que les banques sont autorisées à conserver pour le règlement des besoins courants. L'utilisation à bon escient de cette quote-part de devises ainsi que le respect des exigences en matière de rétrocession de devises à la Banque Centrale font l'objet de déclarations des états DFX (Declaration of Foreign Exchange) transmis quotidiennement par ces banques à la BEAC. Il est à noter que les transferts entrants en devises sont rétrocédés à la Banque Centrale dans le cadre de la centralisation des devises en vue de leur gestion optimale.

Graphique 16 : Evolution annuelle des rétrocessions et des transferts sortants en devises



Source : comptes BDF+CITI USD

Au cours de l'année 2024, les rétrocessions de devises à la BEAC ont atteint 13 898,5, en hausse de 18,4 % par rapport à leur niveau de 2023. En dépit de cette hausse des rétrocessions effectuées par les banques commerciales, un premier examen des comptes de correspondants de la BEAC révèle que certaines banques de la CEMAC n'ont pas respecté le niveau de rétrocessions édicté par la réglementation des changes et fixé à un minimum de 70 % des devises encaissées auprès des correspondants étrangers. Face à ces situations, des lettres de constat ont été régulièrement adressées aux banques contrevenantes en application des textes précisant les modalités pratiques de rétrocession des devises à la Banque Centrale. Aussi, la Lettre Circulaire N° 001/GR/2022 du 18 février 2022 prévoit-elle des sanctions supplémentaires à l'encontre des banques contrevenantes aux règles en la matière.

Les sommes encaissées par les établissements de crédit de la CEMAC se sont élevées à 13 316,6 milliards pour un volume de 250 256 opérations effectuées tout au long de l'année 2024. Sur ce montant, 11 851,7 milliards ont été rétrocédés à la BEAC, soit un taux de

rétrocession annuel de 89%, au-dessus du seuil minimum requis (70 %). Le reliquat a servi à la satisfaction des besoins courants comme le prévoit la Réglementation des Changes. Par ailleurs, les rapatriements des Trésors, qui transitent directement par les comptes de correspondants de la BEAC (2 046,8 milliards), sont assimilés aux rétrocessions.

1.3.4. Situation des agréments des bureaux de change et des importations des billets de banque

Les bureaux de change sont des établissements opérant sur un territoire économique dont l'activité porte sur les opérations de change manuel des billets de banque et des devises. Ces bureaux de change opèrent dans la CEMAC avec un agrément délivré par les Ministères en charge de la Monnaie et du Crédit des Etats membres, après un avis conforme délivré par la BEAC qui assure le contrôle de leurs activités.

A fin décembre 2024, 177 bureaux de change sont potentiellement en activité dans la CEMAC. Le Cameroun et le Congo concentrent 62 % de cet effectif.

1.3.5. Opérations de contrôle sur pièces et sur place

Les contrôles sur pièces et sur place constituent un élément essentiel du suivi de la mise en œuvre de la Réglementation des Changes. Ainsi, la BEAC a sollicité l'expertise du Secrétariat Général de la COBAC pour l'accompagner dans le contrôle sur place. En effet, le Secrétariat Général de la COBAC effectue une large revue sur place du respect de la Réglementation des Changes par certaines banques. Ainsi, depuis l'entrée en vigueur des nouveaux textes et à la suite des contrôles sur place, des recommandations ont été formulées et des sanctions prises à l'encontre des établissements contrevenants. De ce fait, plus d'une trentaine de banques de la Zone ont été contrôlées au titre de l'application de la réglementation des changes. Pour l'année 2024, 7 établissements de crédit ont été contrôlés, contre 13 établissements en 2023.

S'agissant du contrôle sur pièces effectués par la BEAC, l'outil SWIFT Scope a été mis à contribution depuis mars 2019 pour contrôler les opérations exécutées hors du canal de la Banque Centrale. A la suite de diverses analyses relevant des failles ou des irrégularités, des lettres de constat ou des mises en demeure ont été régulièrement transmises aux assujettis contrevenants. Ainsi au titre de l'année 2024, les contrôles sur pièces ont été conduits sur 26 établissements de crédit, contre 24 en 2023.

1.3.6. Gestion des opérations des entreprises extractives

Parmi les principales diligences de la BEAC relatives aux opérations de l'industrie extractive, figurent l'autorisation des comptes en devises et le suivi de leurs opérations internationales. A la suite des discussions engagées avec les entreprises extractives de la CEMAC depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation des changes en 2019, et afin de s'assurer du respect par ces der-

nières des dispositions réglementaires applicables en matière de rapatriement des devises issues de leurs activités, un ensemble de mesures ont été prises et ont abouti à l'ouverture, dans les livres de la Banque Centrale, de plus d'une cinquantaine de comptes en faveur des banques commerciales locales dans cinq devises différentes (euro, dollar américain et canadien, yuan et livre sterling).

Par ailleurs, entre 2022 et 2024, la BEAC a délivré des autorisations en vue de l'ouverture ou de la régularisation de 587 comptes onshore et offshore, permettant ainsi aux entreprises extractives et à leurs sous-traitants de procéder aux rapatriements de leurs fonds et d'ordonner à partir de la CEMAC ou en dehors, des règlements en faveur de leurs fournisseurs étrangers.

1.4. Gestion des réserves de change

Les réserves de change de la BEAC sont constituées des encaisses en devises, des avoirs placés au Compte d'Opérations ainsi que des avoirs en devises auprès des correspondants, des contreparties et des dépositaires.

1.4.1 Position de change

Au 31 décembre 2024, les réserves de change de la BEAC se sont établies à 7 329 milliards (11,17 milliards EUR), contre 6 836 milliards (10,42 milliards EUR) il y a un an, favorisées d'une part par la hausse des rétrocessions des banques et des Trésors publics de la Zone (+ 1,4 %), et d'autre part, par une forte progression des autres avoirs en devises convertibles, stimulée par une augmentation significative des comptes titres (+ 60,7 %) et des comptes en devises du secteur extractif (+ 10,4 %).

Les avoirs extérieurs à vue, composés du Compte d'Opérations, des billets étrangers et correspondants hors Zone d'émission, ont atteint 4 962 milliards à fin décembre 2024, contre 4 910 milliards un an auparavant. Cette progression est

attribuable principalement à l'accroissement des rétrocessions des banques et Trésors de la zone, tirée notamment par les emprunts en USD reçus pour les comptes des Etats sur la période (Eurobond du Cameroun et emprunt du Tchad), les rétrocessions significatives des banques ainsi que le niveau important des rétrocessions et conversions issues des revenus pétroliers de certains Etats de la CEMAC.

Les autres avoirs extérieurs en devises convertibles, constitués de la position auprès des correspondants de la Salle des Marchés (1 129 milliards) et des portefeuilles de titres (738 milliards) sont chiffrés à 1 867 milliards au 31 décembre 2024, soit une augmentation de 26 % en glissement annuel. Cette évolution positive résulte principalement d'une allocation accrue des portefeuilles obligataires gérés par la Salle Des Marchés, dont la valeur est passée de 459 milliards en décembre 2023 à 738 milliards en décembre 2024.

La valeur du stock d'or a atteint 334 milliards au 31 décembre 2024, enregistrant une hausse de 34,2 % en glissement annuel. Cette progression s'explique par l'évolution du prix de l'once qui est passé de 2 078,40 USD en décembre 2023 à 2 609,10 USD en décembre 2024.

Les avoirs au FMI (Avoirs en DTS et Position en Tranche de Réserves) ont enregistré une baisse de 15,3 % en un an, pour se situer à 166 milliards au 31 décembre 2024, suite aux remboursements des Etats de la CEMAC.

Le taux de centralisation des avoirs au Compte d'Opérations s'est établi à 71,7 % au cours de la 3^{ème} décade du mois de décembre 2024, dépassant le seuil obligatoire conventionnel de 50 %, mais en recul par rapport au niveau enregistré un an auparavant.

1.4.2. Résultats de la Salle des Marchés

a) Résultat de la gestion des réserves de change

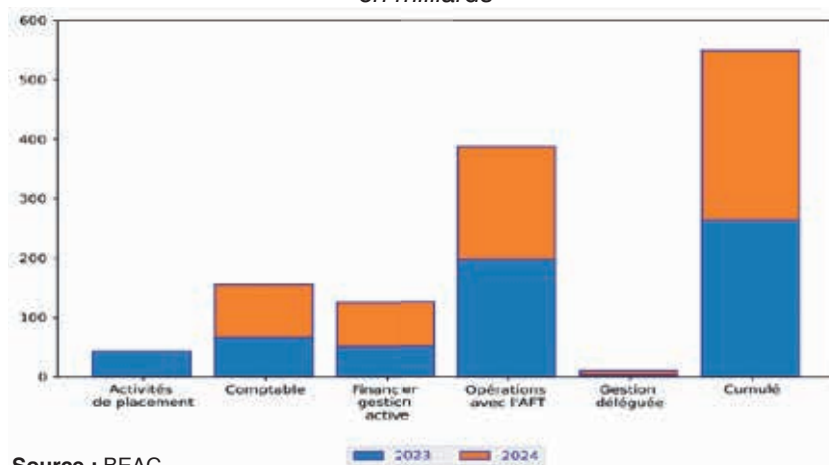
Les résultats de la gestion des réserves de change pour l'exercice 2024 se sont élevés à 285,40 milliards (+ 8,12 %) comparé à décembre 2023. Cette évolution est liée à la performance des portefeuilles obligataires gérés par la Salle des Marchés et en gestion déléguée, la hausse des revenus perçus sur les dépôts auprès des correspondants et des commissions sur les opérations de change.

Les activités de la Salle des Marchés ont dégagé un résultat comptable de 89,36 milliards à fin 2024, affichant un taux de croissance de 35,1%, comparativement au résultat comptable réalisé un an plus tôt (66,16 milliards). Le résultat financier a pour sa part, enregistré une forte progression de 47,5 % sur la période, pour se situer à 74,99 milliards. De même, le rendement financier et le rendement comptable sont ressortis respectivement à 4,23 % et 4,40 %, contre 3,71 % et 3,56 % à fin décembre 2023.

Le résultat annuel des avoirs placés au Compte d'Opérations s'est établi à 190,87 milliards (- 2,96 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par la réduction de l'encours moyen des dépôts et la baisse des taux directeurs de la BCE entamée en juin 2024.

La valorisation du stock d'or à la juste valeur a permis de dégager une plus-value latente de 201,59 milliards, qui a été portée dans les capitaux propres au niveau des Autres Éléments du Résultat Global.

**Graphique 17 : Evolution des résultats de la Salle Des Marchés
(2023- 2024)**
en milliards



Source : BEAC

b) Résultat de la gestion des titres domestiques

La mise en place du portefeuille de titres domestiques fait suite à la volonté du Gouvernement de la BEAC d'améliorer et de diversifier ses revenus. L'enveloppe allouée par les Organes de Décision pour la constitution du portefeuille de ces titres s'est élevée à 250 milliards à fin 2024.

A fin décembre 2024, le portefeuille de titres domestiques gérés par la Salle des Marchés de la BEAC comprend 145 lignes d'Obligations du Trésor Assimilables (OTA) des six Etats membres de la CEMAC, pour une valeur nominale de 240,3 milliards. La gestion de ce portefeuille a généré un résultat de 16,7 milliards au 31 décembre 2024.

1.4.3. Gestion des risques

En 2024, le suivi des risques liés aux réserves de change a consisté en l'analyse continue du risque de liquidité, du risque de marché (risques de change et de taux), du risque de crédit (pour les contreparties et émetteurs) et des risques opérationnels.

1.5. Gestion des systèmes et moyens de paiement

1.5.1 Systèmes de traitement automatisés

En 2024, la place financière de la CEMAC comptait 72 participants sur le Système de Gros Montants Automatisé (SYGMA) et 72 sur le Système de Télécompensation en Afrique Centrale (SYS-TAC), dont les six Directions Nationales de la BEAC et les six Trésors nationaux. Les échanges se sont déroulés avec succès sur l'ensemble de la Zone d'Emission durant la période sous-revue.

1.5.2 Déroulement des échanges sur SYGMA

Au 31 décembre 2024, SYGMA comptait 72 participants, dont la BEAC et les six (06) Trésors publics nationaux. A cette date, 453 634 opérations ont été traitées pour un montant de 547 990 milliards en 2024, en augmentation de 2,3 % en volume et 96,2 % en valeur par rapport à l'année dernière.

Tableau 20 : Récapitulatif des opérations SYGMA entre 2023-2024

Types de participants	MT 103		MT 202		MT 103 + MT 202	
	Volume	Valeur (XAF)	Volume	Valeur (XAF)	Volume	Valeur (XAF)
Participants Banques & E.F	173 331	33 450 399 988 674	70 251	2 867 868 871 975	243 582	36 318 268 860 649
Participants BEAC	10 613	4 290 091 473 558	182 731	44 043 096 556 223	193 344	48 333 188 029 781
TOTAL 2023	183 944	37 740 491 462 232	252 982	46 910 965 428 198	436 926	84 651 456 890 430
TOTAL 2022	169 130	39 071 534 124 598	230 674	316 579 843 527 028	399 804	355 651 377 651 626
Variation	8,8%	- 3,4%	9,7%	- 85,2%	9,3%	- 76,2%

Source : BEAC

• Déroulement des opérations sur GIMACPAY

L'interopérabilité monétique dans la CEMAC est assurée par la plateforme GIMACPAY exploitée par le GIMAC, qui dispose d'un centre de traitement monétique permettant l'interopérabilité des cartes de paiement et des transferts des fonds.

Les opérations de compensation de GIMACPAY sont réglées dans SYGMA. Ainsi, pour 2024, il est enregistré 16 972 opérations pour d'une valeur de 726,97 milliards, contre 12 716 opérations (soit 640,61 milliards) un an auparavant. Ces opérations traduisent des variations positives en volume (+33,47 %) et en valeur (+13,48 %). Il est important de préciser que la hausse des variations de ces transactions en valeur et en volume en fin 2024 s'explique par l'augmentation des opérations domestiques par carte.

• Les opérations du Dépositaire Central Unique des Titres

La BEAC est la Banque de Règlement des opérations de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)

et de celles de la Cellule de Règlement et de Conservations des Titres publics (CRCT).

>> Opérations de la BVMAC

Les opérations de la BVMAC se règlent également dans SYGMA. En 2024, elles se sont chiffrées à 305,42 milliards, pour un volume de 606 opérations, contre 284,47 milliards pour un volume de 531 opérations l'année dernière. Cette hausse en valeur et en volume s'explique par le remboursement du capital et des intérêts sur les emprunts obligataires émis par les Etats de la CEMAC.

>> Opérations de la CRCT

La BEAC gère la CRCT dont les opérations sont réglées sur la plateforme SYGMA. En 2024, la CRCT a enregistré 308 opérations pour une valeur de 6,09 milliards contre 5 672 opérations pour un montant de 45 630,46 milliards l'année dernière. Cette évolution s'explique par les débits d'office sur les participants, à savoir les produits encaissés par la BEAC sur les « opérations sur Titres ».

1.5.3 Déroulement des échanges sur SWIFT

La messagerie SWIFT est utilisée par la BEAC depuis le 1er juillet 1998. Le Service des Règlements Internationaux de la DSMP effectue trois types de transferts :

- les transferts ordonnés par les Directions Nationales pour le compte des banques commerciales, Trésors Nationaux, Comptables publics et assimilés, institutions régionales et internationales ;
- les transferts ordonnés par la BEAC pour son propre compte (transferts des Services Centraux) ; et
- les transferts privés à caractère social des agents du Siège.

>> Transferts émis et reçus par les participants BEAC

En 2024, l'ensemble des Centres de la BEAC a émis 32 425 transferts vers la Banque de France contre 33 764 en 2023. Le montant global de ces ordres a été de 13 171, 9 milliards contre 13 171, 9 milliards en 2022.

L'ensemble des Centres de la BEAC a reçu de la Banque de France 21 569

ordres de paiement en 2024 contre 21 240 l'année dernière. Ces entrées de fonds se sont élevées globalement à 5 087, 7 milliards contre 6 464, 9 milliards en 2023.

>> Transferts émis et reçus par les participants hors BEAC

Les institutions financières de la CEMAC ont transmis via le réseau SWIFT, 760 379 ordres pour un montant de 33 113, 2 milliards à leurs différents correspondants, contre 586 911 ordres d'une valeur de 12 557, 3 milliards en 2023.

1.5.4 Déroulement des échanges sur SYSTAC

En 2024, SYSTAC comptait 72 participants, incluant les six Directions Nationales de la BEAC et les six Trésors Publics nationaux (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine et Tchad).

L'évolution de l'ensemble des agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC de fin décembre 2019 à fin décembre 2023 est présentée dans le tableau 23.

Tableau 21 : Récapitulatif des opérations SYSTAC annuel 2024

Pays	2024						Variation	
	Chèques		Virements		Total opérations		Nombre	Montant
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant		
Cameroun	471 941	2 313 488 873 882	9 847 012	8 335 729 722 839	10 318 953	10 649 218 596 721	3,90%	12,19%
Tchad	22 035	261 991 421 560	1 617 572	974 196 146 578	1 639 607	1 236 187 568 138	15,52%	23,60%
RCA	12 282	42 941 456 754	682 545	194 552 979 366	694 827	237 494 436 120	11,55%	16,20%
Congo	179 998	1 249 039 139 392	2 053 265	1 611 654 128 672	2 233 263	2 860 693 268 064	6,69%	14,10%
Gabon	281 879	1 512 881 355 880	2 467 000	2 775 935 288 929	2 748 879	4 288 816 644 809	10,71%	6,99%
Guinée Eq.	15 900	126 905 268 055	125 899	229 528 129 694	141 799	356 433 397 749	14,81%	8,74%
CCR*	11 776	654 596 273 511	181 918	1 394 464 441 496	193 694	2 049 060 715 007	15,17%	16,30%
Total	995 811	6 161 843 789 034	16 975 211	15 516 060 837 574	17 971 022	21 677 904 626 608	6,70%	12,31%

* CCR = Centre de Compensation Régional

Source : BEAC

En 2024, 19 347 482 opérations ont été enregistrées dans le système pour un montant de 20 576 milliards, contre 16 841 936 pour une valeur de 19 302,52 milliards en 2023.

1.5.5 Incidents de paiement

En 2024, le montant global des chèques rejetés pour les motifs « absence ou insuffisance de provision » a été de 123,7 milliards pour 16 701 chèques, contre 133,1 milliards pour 17 464 chèques en 2023.

**Tableau 22 : Nombre d'incidents de paiement
(2023-2024)**

PAYS	2022		2023		Variation			
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	%	Montant	%
Cameroun	8 331	47 397 142 630	7 636	39 835 976 473	- 695	- 8,34%	- 7 561 166 157	- 15,95%
Tchad	167	1 955 357 712	190	3 037 530 281	23	13,77%	1 082 172 569	55,34%
RCA	190	742 252 221	144	458 585 474	- 46	- 24,21%	- 283 666 747	- 38,22%
Congo	3 295	19 778 456 024	3 270	19 428 680 371	- 25	- 0,76%	- 349 775 653	- 1,77%
Gabon	4 508	23 390 034 838	4 388	18 815 440 208	- 120	- 2,66%	- 4 574 594 630	- 19,56%
Guinée Eq.	206	1 431 690 703	158	1 009 492 779	- 48	- 23,30%	- 422 197 924	- 29,49%
CCR*	767	38 415 256 224	915	46 086 912 342	148	19,30%	7 671 656 118	19,97%
Total	17 464	133 110 190 352	16 701	128 672 617 928	- 763	- 4,37%	- 4 437 572 424	- 3,33%

Source : BEAC

1.6. Stabilité financière

1.6.1. Système bancaire

Au 31 décembre 2024, la CEMAC comptait 56 banques en activité. Par pays, elles sont réparties comme suit : Cameroun (19 banques), Centrafrique (4 banques), Congo (10 banques), Gabon (8 banques), Guinée Equatoriale (5 banques) et Tchad (10 banques).

a) Indicateurs d'activité des banques de la CEMAC

o Evolution de l'intermédiation bancaire

Les dépôts collectés se sont accrus de 8,2 %, à 17 995 milliards au 31 décembre 2024, soit 72,1 % du total

de bilan. Les crédits bruts à la clientèle sont ressortis à 12 501 milliards, en augmentation de 6,5 % par rapport à leur niveau à fin décembre 2023. Toutefois, cette hausse reste plus faible que celle enregistrée entre 2022 et 2023 (+10,5 %). En conséquence, les crédits nets se sont fixés à 11 037 milliards (44,2 % du total du bilan), soit une variation annuelle de 6,7 %.

La part des créances en souffrance dans les crédits bruts s'est élevée à 16,2 %, contre 16 % l'année précédente. Toutefois, une légère amélioration de la qualité du portefeuille de crédits est observée au cours du dernier trimestre de 2024, avec une régression de 3,1 % de l'encours des créances en souffrance. Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'est situé à 72,3 %, contre 74,4 % en décembre 2023.

La couverture des crédits par les dépôts s'est établie à 143,9 %, contre 141,6 % en décembre 2023. Ainsi, les opérations avec la clientèle ont dégagé un excédent de ressources de 6 957 milliards en décembre 2024, contre 6 287 milliards en décembre 2023.

Les banques de la CEMAC ont dégagé un excédent de capitaux permanents de 884 milliards par rapport aux valeurs immobilisées à fin décembre 2024, contre 817 milliards un an auparavant.

L'excédent de trésorerie a augmenté de 765 milliards, soit + 10,2 % en variation annuelle, pour se situer à 8 245 milliards (33 % du total du bilan) à fin décembre 2024.

L'évolution de l'ensemble des agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC de fin décembre 2020 à fin décembre 2024 est présentée dans le tableau 23.

Tableau 23 : Évolution des principaux agrégats bilanciaux des banques de la CEMAC
(en milliards)

Valeurs	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-24
Dépôts de la clientèle	11 479, 845	12 770, 358	14 765, 721	16 631, 080	17 995, 150
Crédits bruts	9 035, 893	9 955, 932	10 495, 175	11 742, 297	12 501, 445
Créances en souffrance	1 914, 128	1 935, 881	1 917, 931	1 879, 413	2 023, 943
Prov. dépréc. créances clientèle	1 129, 414	1 231, 116	1 198, 757	1 398, 216	1 464, 056
Crédits nets	7 906, 479	8 724, 816	9 296, 418	10 344, 081	11 037, 389
Valeurs immobilisées	1 460, 443	1 656, 797	1 645, 990	1 815, 810	2 595, 392
Excédent de trésorerie	4 233, 967	4 801, 360	6 771, 425	7 480, 717	8 245, 853
TOTAL BILAN CEMAC	15 218, 970	18 179, 749	19 846, 825	22 401, 176	24 966, 866

Source : CERBER/SPECTRA

o Évolution des dépôts de la clientèle

Les ressources à vue (y compris les comptes d'épargne sur livrets) ont augmenté de 12,8 % entre décembre 2024 et décembre 2023. Elles se sont établies à 14 267 milliards (+ 79,3 % du total des dépôts), contre 12 647 milliards (76 % du total des dépôts) douze mois plus tôt.

Constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial (bons de caisse notamment), les ressources à terme collectées auprès de la clientèle ont atteint 2 989 milliards, soit 16,1 % du total des dépôts, contre 3 771 milliards, (19,1 %) au 31 décembre 2023.

Tableau 24 : Évolution de la structure des dépôts des banques de la CEMAC
(en milliards)

Valeurs	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-24
Dépôts publics	1 167, 529	1 279, 179	1 404, 884	1 926, 909	2 091, 677
Dépôts des entreprises publiques	621, 462	808, 060	853, 041	926, 206	960, 373
Dépôts privés	8 724, 330	9 494, 558	10 782, 787	11 946, 529	12 962, 376
Dépôts des non-résidents	304, 520	431, 163	814, 919	1 018, 705	1 141, 628
Dépôts non ventilés	662, 002	757, 398	910, 092	812, 732	839, 096
Dépôts de la clientèle	11 479, 843	12 770, 358	14 765, 723	16 631, 080	17 995, 150

Source : CERBER/SPECTRA

Les crédits au secteur privé se sont élevés à 9 710 milliards et ont représenté 77,7 % du total des crédits bruts contre 74 % douze mois plus tôt. En valeur absolue, ils se sont accrus de 1 005 milliards, soit + 11,6 % comparé à leur niveau à fin décembre 2023. Les crédits aux Etats sont ressortis à 1 020 milliards, soit 8,2 % du total des crédits bruts, contre 9,4 % au

31 décembre 2023. En valeur absolue, ils sont en baisse de 83,6 milliards, soit - 7,6 % par rapport à décembre 2023. Les crédits aux entreprises publiques se sont établis à 1 004 milliards, soit 8 % des crédits distribués, contre 8,5 % douze mois plus tôt. Ils ont progressé de 2,5 milliards, soit + 0,2 %, comparé à la situation qui prévalait un an plus tôt.

Tableau 25 : Évolution de la structure des crédits des banques de la CEMAC
(en milliards)

Valeurs	31-déc-20	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-24
Crédits à l'Etat	1 109, 635	1 091, 506	991, 736	1 104, 117	1 020, 440
Crédits aux entreprises publiques	520, 997	639, 473	703, 224	1 002, 234	1 004, 707
Crédits au secteur privé	6 782, 871	7 450, 376	8 026, 946	8 704, 873	9 710, 378
Crédits aux non-résidents	411, 144	563, 458	518, 885	622, 559	461, 649
Encours financier des crédit-bail	94, 184	102, 425	139, 369	159, 028	139, 056
Autres créances	117, 062	108, 700	115, 018	149, 489	165, 215
Total Crédits	9 035, 893	9 955, 938	10 495, 178	11 742, 297	12 501, 445

Source : CERBER/SPECTRA

o Évolution de l'excédent de trésorerie

En 2024, les ressources de trésorerie se sont fixées à 2 684 milliards, contre 2 184 milliards un an auparavant. Elles sont constituées de ressources à terme (70 %) et de ressources à vue (30 %). Ajoutées à l'excédent des ressources clientèle, les emplois de trésorerie se sont établis à 11 761 milliards, contre 9 665 milliards à fin décembre 2023. Les valeurs des emplois de trésorerie étaient de 8 431

milliards, dont 8,2 % d'opérations à terme et 41,3 % d'opérations à vue.

Sur le plan des opérations avec la BEAC, le solde a diminué de 1 % entre décembre 2023 et décembre 2024, soit - 21 milliards. Cette situation est essentiellement imputable à la hausse des avoirs des banques auprès de la BEAC (+ 130 milliards), conjuguée avec la hausse du refinancement auprès de la Banque Centrale (+ 132 milliards).

Tableau 26 : Evolution des opérations de trésorerie
(en milliards)

Valeurs	31-déc-21	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-24
Caisse	349 395	423 349	447 572	1 290 264
Opérations à vue	2 885 684	3 055 044	3 513 694	3 757 176
Opérations au jour le jour et à terme	641 914	689 161	483 979	803 227
Titres de placement et de transaction	3 359 623	4 145 484	5 077 294	5 753 121
Créances en souffrance nettes	4 459	18 891	12 026	11 513
Créances rattachées	45 393	99 249	130 526	148 949
Emplois de trésorerie	7 286 468	8 431 178	9 665 091	11 764 250
Opérations à vue	1 251 030	544 976	629 424	799 498
Opérations au jour le jour et à terme	1 229 478	1 061 551	1 548 254	1 869 088
Dettes rattachées	4 600	5 382	6 696	8 053
Ressources de trésorerie	2 485 108	1 611 909	2 184 374	2 676 639
EXCEDENT / DEFICIT DE TRESORERIE	4 801 360	6 819 269	7 480 717	9 087 611

Source : CERBER/SPECTRA

b) Situation prudentielle des établissements de microfinance

Au plan prudentiel, sur les 55 banques figurant dans le champ d'analyse (sans changement par rapport à l'année précédente à la même date) :

- 36 banques ont été en conformité avec les dispositions relatives à la représentation du **capital minimum** (contre 36 banques l'année précédente à la même date) ;
- en matière de **solvabilité**, 46 banques ont extériorisé un ratio de couverture des risques pondérés par les fonds propres nets supérieur ou égal au minimum de 8,0 %, contre 35 l'année précédente à la même date (le minimum réglementaire étant fixé à l'époque à 7 % des fonds propres nets) ;
- dans le cadre des **normes de division des risques**, 41 banques sont parvenues à respecter la limite globale en maintenant en dessous de l'octuple des fonds propres nets la somme des risques pondérés supérieurs à 15 % desdits fonds propres (contre 45 l'année précédente à la même date) et 37 banques se sont conformées à la limite individuelle en n'entretenant pas de risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire excédant 45 % des fonds propres nets (contre 32 banques un an auparavant) ;
- s'agissant de la **couverture des immobilisations par les ressources permanentes**, 41 banques ont réali-sé un ratio supérieur ou égal au minimum de 100 % (contre 38 l'année précédente à la même date) ;
- en ce qui concerne le **rapport de liquidité**, les disponibilités à vue ou à moins d'un mois ont été supérieures ou égales au minimum réglementaire de 100 % des exigibilités de même terme pour 49 banques (contre 41 banques l'année précédente à la même date) ;
- quant au respect du **coefficient de transformation à long terme**, 46 banques sont parvenues à financer à hauteur de 50 % au moins (minimum réglementaire) leurs emplois à plus de cinq ans de durée résiduelle par des ressources permanentes (le nombre de banques en conformité était de 35 l'année précédente à la même date) ;
- enfin, 49 banques ont maintenu la **somme des engagements sur les actionnaires, administrateurs et dirigeants ainsi que sur le personnel** en dessous du plafond réglementaire de 15 % des fonds propres nets (le nombre de banques en conformité était de 39 l'année précédente à la même date).

Tableau 27 : Nombre des banques en conformité avec les normes prudentielles

Ratios prudentiels	Décembre-22	Décembre 23	Décembre 24
Capital minimum	37	36	36
Couverture des risques	38	40	46
Plafond global des risques	45	45	41
Plafond individuel des risques	39	32	41
Couverture des immobilisations	38	38	49
Rapport de liquidité	46	41	41
Coefficient de transformation	40	35	46
Engagements sur les apparentés	39	39	49
Adéquation des fonds propres	36	35	33

Source : CERBER et retraitements

Au total, 33 banques ont disposé de fonds propres nets suffisants pour honorer l'ensemble des normes prudentielles assises sur cet agrégat (contre 35 banques l'année précédente à la même date). La norme prudentielle respectée par le plus grand nombre d'établissements de crédit est celle se rapportant à la couverture des immobilisations. La norme relative à l'adéquation des fonds propres a constitué est celle à l'égard de laquelle il a été observé le plus grand nombre de banques en infraction.

1.6.2. Secteur de la microfinance

Au 31 décembre 2024, le secteur de la microfinance de la CEMAC comptait 521 établissements agréés et en activité, répartis entre le Cameroun (384), la Centrafrique (12), le Congo (46), le Gabon (18), la Guinée Equatoriale (2) et le Tchad (59).

A fin décembre 2024, le total bilan des établissements de microfinance de la CEMAC a progressé de 5,9 % en variation annuelle pour ressortir à 2 061 milliards.

a) Indicateurs d'activité des micro-finances de la CEMAC

o Evolution de l'intermédiation financière

• Evolution des dépôts de la clientèle

A fin décembre 2024, les dépôts collectés dans la CEMAC sont ressortis à 1 515 milliards (+1,8 %). Le Tchad, le Gabon et le Congo ont affiché une croissance respectivement de 51 %, 21 % et 2,6 %.

Les ressources à vue ont été en hausse de 2 %, pour s'établir à 1 318 milliards en décembre 2024 (87 % du montant total des dépôts collectés). Les ressources à terme, quant à elles, ont atteint 109 milliards, et ont représenté 7 % de l'encours des dépôts de la clientèle.

• Évolution des emplois de la clientèle non financière

A fin décembre 2024, les crédits bruts à la clientèle non financière ont enregistré une progression de 9 % à 1 039 milliards (50,4 % du total bilan des EMF de la CEMAC). Les établissements du Cameroun et du Congo ont été les principaux contributeurs à cette croissance, avec respectivement 63,4 % et 22,3 % du total des crédits bruts distribués à cette date.

Sur la même période, les créances en souffrance se sont accrues en valeur absolue de 14 milliards (+8,9 %), s'établissant à 178 milliards. La place du Cameroun a le plus contribué à la dégradation de la qualité du portefeuille de crédits des EMF de la Sous-région avec une part de 81 %. Le Congo et le Gabon y ont contribué respectivement à hauteur de 9 % et 7 %.

Les provisions constituées en couverture du risque de contrepartie ont augmenté de 7 %, à 82 milliards en décembre 2024. Le taux de couverture des créances douteuses par les provisions s'est situé à 63 % à fin décembre 2024, contre 62 % à fin décembre 2023. En conséquence, les crédits nets ont progressé de 9,3 %, à 957,1 milliards à fin décembre 2024.

Au 31 décembre 2024, la trésorerie nette s'est élevée à 743 milliards, en hausse de 8,0 % par rapport au niveau de 2023. Le Congo et le Cameroun ont extériorisé les excédents de trésorerie les plus importants de la CEMAC, avec des contributions respectives de 47,9 % et 44,1 %.

A fin décembre 2024, les emplois de trésorerie sont constitués notamment des comptes à vue et à terme auprès des correspondants (87 %), des avoirs en caisse (11 %) et des titres de placement et de transaction (15 milliards, soit 2 %). Les ressources de trésorerie se sont chiffrées à 14 milliards et ont été essentiellement composées des ressources à vue et à terme des banques et des établissements financiers.

Tableau 28 : Évolution du total bilan par pays (en millions)
(Décembre 2020- Décembre 2024)

Pays	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	Variation à 1 an
Cameroun	745 196	798 033	1 030 168	1 125 002	1 160 645	3,2 %
Centrafrique	40 911	32 523	38 769	34 369	31 849	-7,3 %
Congo	368 027	442 357	515 497	597 962	629 368	5,3 %
Gabon	110 309	124 817	141 580	158 612	197 924	24,8 %
Guinée Equat.	287	337	ND	2 448	568	- 76,8 %
Tchad	26 161	24 741	29 619	27 598	41 087	- 48,9 %
Total CEMAC	1 290 890	1 422 808	1 755 633	1 945 990	2 061 441	5,9 %

Source : SESAME

Tableau 29 : Évolution des principaux agrégats bilanciaux des établissements de microfinance
(Décembre 2020- Décembre 2024)

	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	Variation à 1 an
Dépôts	977 579	1 075 989	1 306 007	1 488 716	1 515 545	1,8 %
Crédits bruts	656 535	716 448	891 926	952 462	1 039 360	9,1 %
Créances en souffrance	126 803	109 581	146 157	163 308	177 812	8,9 %
Provisions constituées	77 599	71 481	75 568	76 796	82 212	7,1 %
Crédits nets	578 936	644 967	816 358	875 666	957 148	9,3 %
Valeurs immobilisées	114 582	115 827	147 532	166 101	164 114	- 1,2 %
Trésorerie nette	444 794	514 858	605 390	688 343	743 374	8,0 %

Source : SESAME

b) Situation prudentielle des établissements de microfinance de la CEMAC

Il ressort de l'examen du reporting réglementaire SESAME effectué par les EMF déclarants à fin décembre 2024, les faits ci-après :

- o 24 % des EMF de première catégorie ont été en infraction vis-à-vis de la norme relative à la constitution du fonds de solidarité, en violation du règlement COBAC EMF 2002/05 relatif aux conditions de constitution du fonds de solidarité ;
- o le ratio de couverture des immobilisations de 37 % des EMF a été inférieur au minimum réglementaire de 100,0 % prescrit par le règlement

COBAC EMF 2002/09 relatif à la couverture des immobilisations ;

- o le ratio de couverture des risques de 24 % des EMF (contre 11 % à fin décembre 2023) est inférieur au minimum réglementaire de 10 % fixé par le règlement COBAC EMF 2002/07 ;
- o 28 % des EMF ont affiché un rapport de liquidité inférieur au minimum réglementaire de 100 % fixé par le règlement COBAC EMF 2002/14 relatif à la liquidité des EMF et ;
- o 34 % des EMF ont extériorisé un ratio de division des risques supérieurs aux maximums réglementaires de 15 % et 25 % fixés par le règlement COBAC EMF 2002/08 relatif à la division des risques.

1.6.3 Marchés des capitaux de la CEMAC

1.6.3.1. Marché des valeurs du Trésor

En 2024, dans un contexte marqué par la persistance des tensions géopolitiques en Europe, la poursuite de l'orientation restrictive des politiques monétaires par la majorité des banques centrales des pays avancés et en développement pour contenir les pressions inflationnistes, le marché des valeurs du Trésor s'est caractérisé par une poursuite du dynamisme des opérations et un accroissement des coûts des émissions pour l'ensemble des instruments mobilisés par les Trésors publics.

a) Marché primaire

Les émissions des valeurs du Trésor organisées par la BEAC ont atteint un niveau record avec un encours de 26 613 milliards levés depuis 2011. En 2024, les Trésors publics ont levé 4 537 milliards, à travers 418 adjudications, dont 250 en Bons du Trésor Assimilables (BTA) pour un montant 2 730,4 milliards et 168 en Obligations du Trésor Assimilables (OTA) d'une valeur de 1 806,5 milliards.

En hausse de 10,9 %, les ressources mobilisées par les Trésors publics en 2024 ont représenté près de 17,0 % du cumul des montants levés sur ce marché depuis son lancement en 2011.

Les émissions de titres à moyen et long terme (OTA) ont baissé de 0,4 %, revenant à 1 806,5 milliards en 2024.

Tableau 30 : Volume des émissions par adjudication de BTA et d'OTA
(en milliards)

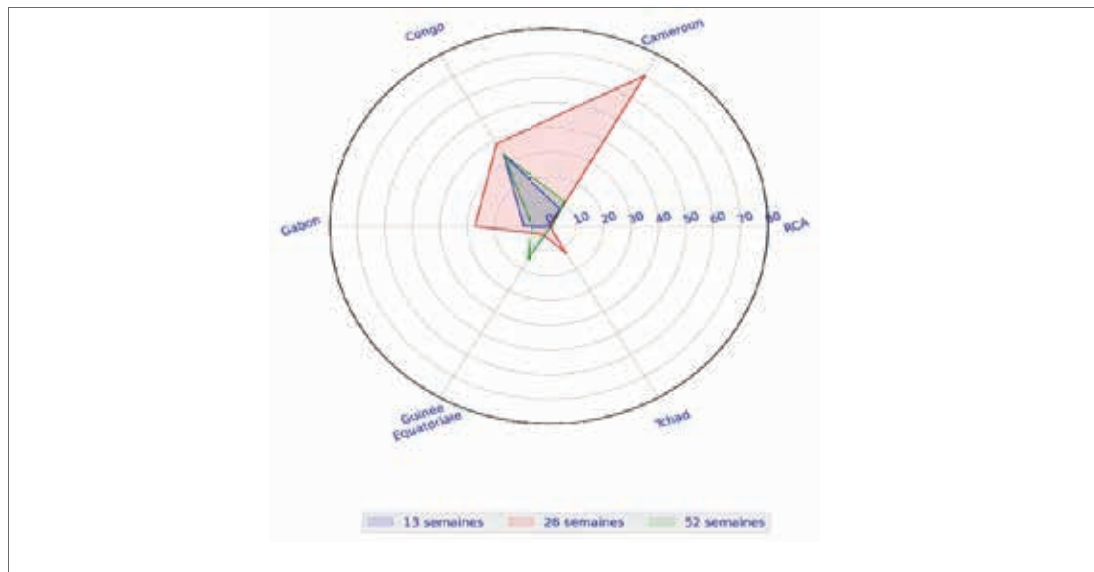
	2020	2021	2022	2023	2024
BTA	2 056, 065	2 145, 545	1 641, 651	2 277, 546	2 730, 442
Cameroun	413, 918	479, 020	373, 700	751, 804	899, 072
Congo	161, 715	339, 509	392, 778	721, 485	19, 309
Gabon	661, 433	576, 991	477, 746	454, 640	1 050, 595
Guinée Equatoriale	251, 469	193, 148	125, 075	95, 168	430, 717
République Centrafricaine	19, 000	15, 500	5, 000	17, 675	193, 965
Tchad	548, 530	541, 377	267, 352	236, 774	136, 784
OTA	1 497, 708	1 657, 117	1 546, 842	1 807, 257	1 806, 550
Cameroun	360, 713	355, 999	260, 167	106, 560	261, 503
Congo	15, 808	33, 275	46, 347	104, 983	151, 259
Gabon	421, 750	493, 675	576, 509	953, 211	426, 960
Guinée Equatoriale	384, 762	474, 672	299, 024	485, 106	508, 676
République Centrafricaine	271, 663	157, 895	-	-	-
Tchad	43, 012	141, 601	364, 794	157, 397	458, 152
Total	3 553, 773	3 802, 662	3 188, 493	4 084, 803	4 536, 992

Source : BEAC

Malgré les avancées notables enregistrées sur le segment moyen et long terme, les émissions sur le marché des titres publics sont restées concentrées

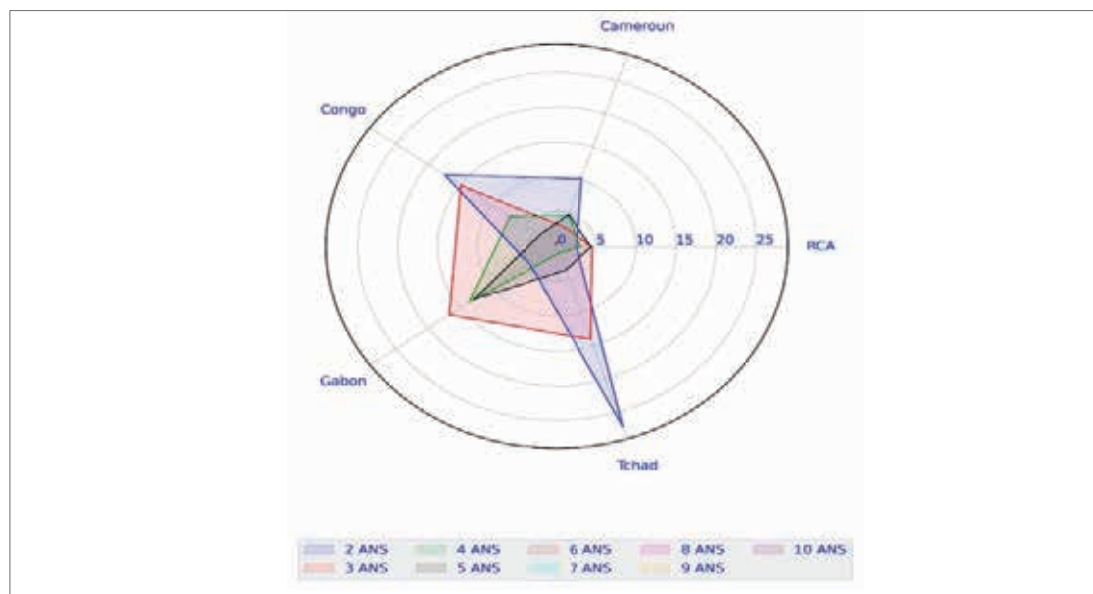
sur des instruments de courte maturité, notamment les BTA (60,2 % des émissions au cours de la période sous revue, contre 55,7 % en 2023).

Graphique 18 : Volumes des émissions par maturité de BTA
(en millions)



Source : BEAC

Graphique 19 : Volumes des émissions par maturité de OTA
(en millions)

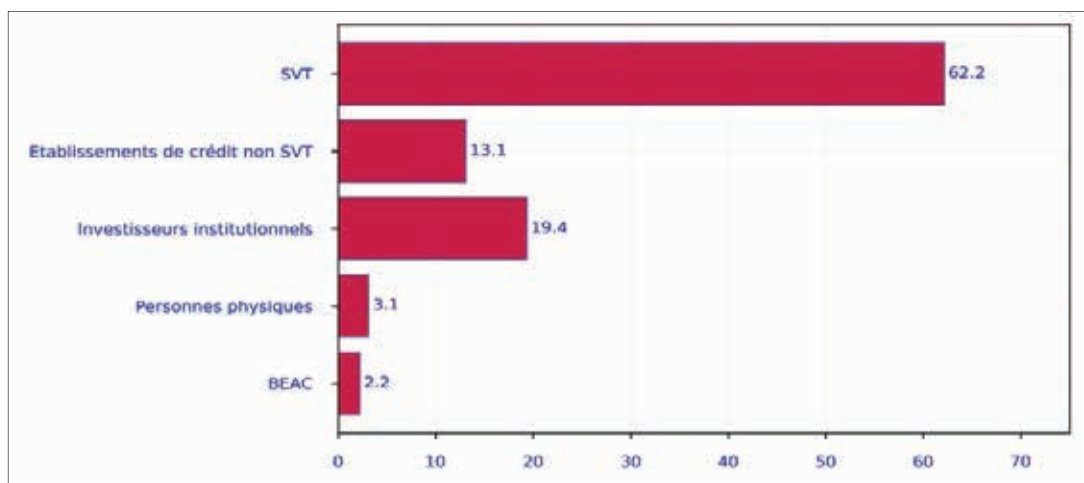


Source : BEAC

L'encours de la dette sur le marché des valeurs du Trésor (BTA et OTA) des États membres de la CEMAC demeure en constante augmentation. Il a désormais passé la barre de 7 000 milliards pour atteindre 7 437,3 milliards au 31

décembre 2024, en hausse de 16,0 % comparativement à la même période un an auparavant. Cette hausse a été observée pour tous les Trésors émetteurs à l'exception de la Guinée Equatoriale.

Graphique 20 : Structure des détenteurs des titres publics
(en % du total)



Source : BEAC

La répartition de l'encours des valeurs du Trésor par pays de résidence des détenteurs finaux montre que la base des investisseurs des titres publics varie d'un pays à l'autre. Ainsi, les titres des Trésors centrafricain et gabonais ont été les plus

exportés. Les investisseurs implantés au Cameroun sont restés les plus engagés sur les titres, avec un encours à fin 2024 de 3 776,8 milliards, soit 50,4 % du total de l'encours des titres en circulation.

Tableau 31 : Répartition de l'encours des titres (BTA et OTA) par pays des détenteurs finaux au 31 décembre 2024 (en milliards)

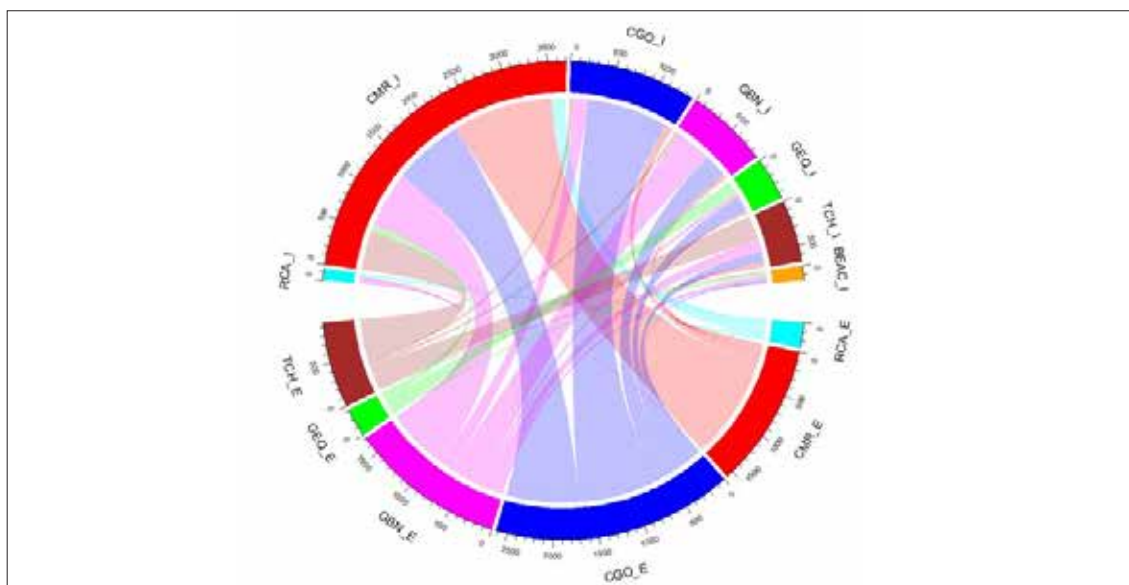
Pays de l'émetteur	Pays de l'investisseur							Total général
	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	République Centrafricaine	Tchad	BEAC	
Cameroun	1 282,54	10,70	98,93	58,37	37,07	71,61	13,22	1 572,45
Congo	187,49	49,89	7,66	16,93	7,00	11,50	0,00	280,47
Gabon	918,24	10,85	1036,87	297,74	191,80	132,98	34,94	2 623,41
Guinée Equatoriale	722,12	60,60	185,71	475,06	51,51	150,91	56,94	1 702,85
République Centrafricaine	88,23	0,00	2,07	4,93	177,53	1,00	36,51	310,26
Tchad	509,97	3,80	47,30	45,36	4,00	313,00	24,40	947,83
Total général	3 708,59	101,35	1378,54	898,39	468,91	681,00	166,01	7 437,27

Source : BEAC

Les titres émis par les Trésors publics et arrivés à échéance en 2024 ont régulièrement été remboursés par les Etats. Le montant global des remboursements par les Trésors publics au cours l'année 2024 s'élève à 3 579,2 milliards, répartis à hauteur de 2 470,8 milliards pour les

BTA et 1 108,3 milliards pour les OTA. Ces remboursements se sont globalement situés en hausse par rapport au montant enregistré l'année dernière, chiffré à 2 795,9 milliards, dont 1 973,3 milliards pour les BTA et 822 milliards d'OTA.

**Graphique 21 : Evolution des remboursements des titres publics (BTA et OTA)
par pays des détenteurs finaux (2023-2024)**
(en millions)



Source : BEAC

**Tableau 32 : Evolution des remboursements des titres publics (BTA et OTA)
par Trésor émetteur (2023-2024)**
(en millions)

Instrument/Emetteur	Cumul des remboursements 2022	Janv. à mars - 2023	Avril à juin - 2023	Juillet à sept - 2023	Oct à dec. 2022	Cumul des remboursements 2023
BTA	1 973 932	535 753	629 376	585 508	720 216	2 470 853
Cameroun	553 768	153 772	248 155	137 300	323 730	862 957
République centrafricaine	12 175	5500	-	10400	-	15 900
Congo	557 890	217 974	182 542	222 405	234 465	857 386
Gabon	452 370	103 870	111 745	129 940	109 683	455 238
Guinée Equatoriale	149 450	11 560	40 463	11 000	16770	79 793
Tchad	248 279	43 077	46 471	74 463	35 568	199 579
OTA	821 997	216 720	381 480	257 949	252 202	1 108 352
Cameroun	158 482	-	72 003	-	30 500	102 503
République centrafricaine	18 932	-	12000	-	9 657	21 657
Congo	263 652	71 510	128 987	80 354	61 428	342 279
Gabon	272 332	91 522	70 000	61 850	85 422	308 794
Guinée Equatoriale	51 738	32 333	-	55000	19 405	106 738
Tchad	56 861	21355	98489,92	60 746	45 791	226 382
Total général	2 795 929	752 473	1 010 856	843 457	972 418	3 579 205

Source : BEAC

Le coût moyen des ressources a été globalement orienté à la hausse en 2024, avec une moyenne de 7,57 % contre 7,51 % en 2023. Suivant le type d'instrument, en moyenne le taux d'intérêt moyen pondéré des BTA s'est établi à

6,73 % (contre 6,39 % un an auparavant), au-dessus du taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) fixé à 5,00 %. Le rendement moyen des OTA, en hausse, s'est établi à 8,72 % contre 8,91 % l'année précédente.

Tableau 33 : Évolution du coût des ressources par type d'instrument et par émetteur (en pourcentage)

	2020	2021	2022	2023	2024
BTA (TIMP moyen)	4,35	5,60	5,76	6,23	6,73
Cameroun	2,51	2,33	3,10	5,44	6,66
Congo	6,03	6,37	6,57	8,00	7,63
Gabon	4,02	5,43	5,93	6,59	6,77
Guinée Equatoriale	7,23	8,07	8,09	6,26	6,58
République centrafricaine	5,24	5,79	8,88	7,02	6,87
Tchad	5,43	6,32	6,81	6,89	7,03
OTA (Rendement moyen)	7,87	8,77	8,82	9,18	8,72
Cameroun	5,20	5,66	5,99	6,72	7,08
Congo	10,20	9,20	8,96	10,09	9,78
Gabon	8,39	8,87	8,66	9,28	8,48
Guinée Equatoriale	0,00	10,47		9,04	8,24
République centrafricaine	2,95	12,32	10,91	-	-
Tchad	5,38	7,50	10,19	10,29	10,61
Total moyen pondéré global	4,89	6,96	7,11	7,26	7,57

Source : BEAC

b) Marché secondaire

Trois catégories d'opérations sont enregistrées sur le marché secondaire des titres publics, en l'occurrence : (i) les achats-ventes fermes de titres ; (ii) les opérations de pensions-livrées interbancaires ; et (iii) les transferts franco de titres, c'est-à-dire sans contrepartie espèces, entre les investisseurs.

Le marché secondaire des titres publics a poursuivi son dynamisme au cours de l'année 2024. Les opérations d'achats-ventes de titres ont connu une hausse pour la période sous revue, avec 1 752 opérations pour un montant nominal de titres de 4 204,5 milliards, échangés à 4 162,5 milliards. Cette évolution se situe en forte hausse par rapport à l'année 2023 où seules

1 484 opérations avaient été enregistrées sur des titres d'une valeur nominale globale de 3 560,6 milliards échangés à 3 524,7 milliards.

Les opérations de pensions-livrées interbancaires sont également en hausse au cours de l'année 2024. Au total, 3 057 opérations ont été réalisées au cours de la période sous revue pour un montant cumulé de 9 121,4 milliards, contre 1 646 opérations en 2023, d'une valeur cumulée de 4 942,9 milliards.

Les transferts franco de titres sont en forte hausse sur la période sous revue, avec 5 132 opérations sur des titres d'une valeur nominale de 7 029,4 milliards qui ont été réalisées en 2024, contre 4 098 opérations d'une valeur nominale de 5 564,9 milliards en 2023.

Tableau 34 : Synthèse des opérations du marché secondaire des titres publics dans la CEMAC

Type d'opérations	2023			2024		
	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale	Nombre d'opérations	Valeur espèces	Valeur nominale
Achat-ventes de titres	1 484	3 524,7	3 560,6	1 752	4 162,5	4 204,5
Pension-livrées interbancaires	1 646	4 942,9		3 057	9 121,4	
Transferts franco de titres	4 098	-	5 564,9	5 132	-	7 029,4

Source : BEAC

1.6.3.2. Marché financier de la CEMAC

L'année 2024 a été caractérisée par la poursuite de la dynamisation des activités sur le marché financier sous régional enclenchée depuis la fusion effective des institutions de ce marché intervenue en 2019.

a) Marché primaire

Le marché primaire a enregistré quatre opérations de levée des fonds en 2024 pour un montant total de 292 milliards, contre cinq opérations d'une valeur de 474 milliards un an plus tôt. Ces opérations ont porté à 2 072 milliards le volume global des ressources mobilisées sur le marché financier sous régional depuis la fusion effective en 2019.

Les Etats de la CEMAC demeurent les émetteurs de référence sur le marché financier avec 77,5 % des émissions souveraines entre 2019 et 2024.

b) Marché secondaire

Six (06) valeurs animent le compartiment actions de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), notamment les actions SEMC, SAFACAM, SOCAPALM, LA REGIONALE, BANGE et SCG-Ré. La capitalisation boursière de ces valeurs est revenue de 450 milliards en 2023 à 442,9 milliards en 2024, en lien avec le fléchissement du cours de l'action SOCAPALM.

L'encours obligataire à fin 2024 s'est établi à 1 235,2 milliards, contre un encours de 1 279,1 milliards à fin 2023, constitué en grande partie par la dette souveraine (914,2 milliards). Au total, 18 lignes d'obligations sont cotées à la BVMAC et 4 lignes admises auprès du DCU et non cotées à la BVMAC.

Nantissements de titres

Entre décembre 2023 et décembre 2024, 10 871 088 obligations émises par syndication classique correspondant à une valeur nominale de 126,87 milliards ont été nanties par les banques au profit de la BEAC, contre 21 705 091 obligations valant 247,12 milliards entre décembre 2022 et décembre 2023, soit une baisse de 49,91 % en volume. Les obligations gabonaises ont été les plus sollicitées avec 76,08 % du volume global, devant la BDEAC (9,47 %), le Cameroun (8,55 %) et le Congo (5,89 %).

Païement des intérêts et amortissement du capital des emprunts obligataires

Au titre de la mise en œuvre des opérations décidées par les émetteurs de valeurs obligataires, entre décembre 2023 et décembre 2024, le DCU a honoré des remboursements en principal pour un montant total de 247,3 milliards et payé des intérêts de 97,81 milliards, soit un total cumulé de 345,3 milliards. Sur la période antérieure, le montant des amortissements en capital ressortait à 160,6 milliards et les intérêts à 54,4 milliards.

Païement des dividendes sur les actions

Au titre de la période sous revue, les sociétés SEMC, SAFACAM, SOCAPALM, BANGE et La REGIONALE Bank ont ordonné le paiement de dividendes pour un montant total de 2,01 milliards à fin décembre 2024, le montant cumulé payé par SAFACAM, SOCAPALM, BANGE, SCG-Ré et La Régionale Bank s'élevait à 4,86 milliards.

Tableau 35 : Actions cotées à la BVMAC au 31 décembre 2024

Désignation	Date d'entrée à la cote	Part du capital social introduit (en %)	Cours initial à l'introduction	Cours de référence au 31/12/2023	Capitalisation boursière au 31/12/2023
SEMC	30/06/2006	20	54 000	46 999	9,05
SAFACAM	09/08/2008	20	39 254	26 500	32,91
SOCAPALM	07/04/2009	17	39 891	45 700	209,11
LA REGIONALE	20/05/2021	100	42 000	42 500	3,06
BANGE	22/09/2022	100	206 720	207 300	10,37
SCG-RE	-	100	20 500	21 500	6,45
TOTAL	-	-	-	-	270,95

Sources : BEAC /BVMAC

Tableau 36 : Obligations conservées à la BVMAC au 31 décembre 2024

Libellé	Emetteur	Année d'émission	Montant émis	Capitalisation	Taux (en %)	Maturité
Alios Finance 6% net 2023-2026	ALIOS Cameroun	2023	3,4	4,61	6	3 ans
Alios Finance 6,5% net 2023-2028	ALIOS Cameroun	2023	4,6	3,47	6,5	5 ans
Alios Finance 5,4% net 2021-2025	ALIOS Cameroun	2021	8,5	1,83	5,4	4 ans
Etat du Cameroun 6,25% net 2022- 2029	Etat du Cameroun	2022	235	235	6,25	7 ans
Etat du Cameroun 5,80% net 2023- 2026	Etat du Cameroun	2023	78,6	78,68	5,8	3 ans
Etat du Cameroun 6% net 2023- 2027	Etat du Cameroun	2023	61,5	61,51	6	4 ans
Etat du Cameroun 6,75% net 2023- 2029	Etat du Cameroun	2023	25,9	25,05	6,75	6 ans
Etat du Cameroun 7,25% net 2023- 2031	Etat du Cameroun	2023	11	11,03	7,25	8 ans
EOCG 6,25% 2021-2026	Etat du Congo	2021	113,2	75,49	6,25	5 ans
BDEAC5,45% net 2020-2027	BDEAC	2020	106,7	64,08	5,45	7 ans
BDEAC 5,60% net 2021-2028	BDEAC	2021	114,8	91,90	5,6	7 ans
BDEAC 6% net 2022-2029	BDEAC	2022	110,8	110,86	6	7 ans
BDEAC 5,95% NET 24 - 29	BDEAC	2024	15,39	15,39	5,95	5 ans
BDEAC 4,70% NET 24 - 27	BDEAC	2024	15,77	15,77	4,7	3 ans
BDEAC 6,20% NET 24 - 31	BDEAC	2024	23,62	23,62	6,2	7 ans
Etat Gabonais 6,25% 2019-2024	Etat du Gabon	2019	126,3	63,17	6,25	5 ans
Etat Gabonais 6,25% 2021-2026	Etat du Gabon	2021	188,8	94,41	6,25	5 ans
EOFMCT 7,5% net 21/26	Façade Maritime	2021	10	10	7,5	5 ans
EOFMCT 7,5% net 21/26	Façade Maritime	2021	10	10	7,5	5 ans
EOG 6% NET 2022-2028	Etat du Gabon	2022	175	140	6	6 ans
EOG 6,25% NET 2023-2028	Etat du Gabon	2023	154,6	154	6,25	5 ans
EOG - PP 6% Net 2023 - 2027	Etat du Gabon	2023	135	135	6	4 ans
EOG 6% Net 2024 - 2027	Etat du Gabon	2024	109,89	109,89	6,00	3 ans
EOG 6,5% Net 2024 - 2029	Etat du Gabon	2024	8,27	8,27	6,50	5 ans
EOG 7,5% Net 2024 - 2031	Etat du Gabon	2024	50,95	50,95	7,50	7 ans
EOG MT 6,6% Net 2024 - 2027	Etat du Gabon	2024	46,63	46,63	6,60	4 ans
EOG MT 6,75% Net 2024 - 2028	Etat du Gabon	2024	0,12	0,12	6,75	6 ans
EOG MT 7% Net 2024-2030	Etat du Gabon	2024	1,69	1,69	7,00	4 ans
EOTD 6,5% Net 2022 - 2027	Etat du Tchad	2022	100	75	6,50	5 ans
TOTAL CEMAC			2046,02	1717,404124		

Sources : BVMAC

Consécutivement à la fusion des deux marchés, les échanges de titres sur le marché secondaire ont poursuivi leur dynamisme en 2024. Sur le compartiment des actions, le montant total des transactions a diminué de 86,3 % à 540 millions en 2023. Toutefois, le titre SOCAPALM a été le plus échangé, avec un montant total de transactions représentant 27,2 % de parts de marché. Le volume des échangés sur le compartiment obligataire a atteint 15,1 milliards en 2024.

1.6.3.3 Marché des Titres de créances négociables (TCN)

Depuis l'adoption du Règlement n°4/CEMAC/UMAC/CM relatif aux titres de créances négociables (TCN) le 27 mars 2015, la première émission n'a eu lieu qu'en 2023.

Le marché des TCN a connu un fort ralentissement en 2024 par rapport à 2023. Alors que trois programmes de Bons à Moyen Terme Négociables (BMTN) avaient été agréés par le Gouverneur en 2023, un seul l'a été en 2024.

Le détail des programmes agréés en 2024 se décline comme suit : Communauté Urbaine de Douala : 10 milliards taux fixe de 6,50 %, sur 4 ans.

Concernant les émissions effectives, l'année 2024 a enregistré une seule émission. L'émission du BMTN d'Alios Finance Cameroun, agréée en septembre 2023, a été réalisée en 2024.

2. GOUVERNANCE

2.1. Organes de décision

2.1.1 Comité Ministériel

Au cours de l'exercice 2024, le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) a tenu 07 sessions dont 04 ordinaires et 03 extraordinaires organisées à Yaoundé (République du Cameroun), à Libreville et à Franceville (République Gabonaise). La délocalisation de certaines réunions hors du Cameroun traduit la volonté des Autorités nationales et du Gouvernement de la Banque Centrale de renforcer l'intégration régionale à travers le rapprochement de la BEAC avec les populations et la vulgarisation des activités de la Banque Centrale à l'échelle de la CEMAC.

Conformément à ses attributions, le Comité Ministériel a examiné l'évolution économique, monétaire et financière de l'Union, l'état des relations des pays membres avec le Fonds Monétaire International (FMI) ainsi que d'autres questions relatives à la situation financière et aux activités de la Banque Centrale.

Entre autres délibérations phares, le Comité Ministériel a : (i) ratifié les comptes annuels de la Banque de l'exercice 2023 ; (ii) approuvé les Rapports d'activités 2023 de la Banque Centrale et du Comité de Stabilité Financière de l'Afrique Centrale (CSF-AC) ; (iii) adopté les mesures de relance économique de la Sous-région à court et moyen termes, le budget 2025 de la BEAC, le Règlement portant Code des marchés révisé de la BEAC, le nouveau Règlement portant agrément unique des établissements de crédit dans la CEMAC ; et (iv) autorisé la mise en circulation en 2025 de la nouvelle

gamme de pièces de monnaie BEAC « type 2024 ».

2.1.2 Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de la BEAC a tenu 09 sessions, dont 05 extraordinaires, à Yaoundé (République du Cameroun), Libreville et Franceville (République Gabonaise).

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration de la BEAC en 2024 ont concerné le fonctionnement de la Banque Centrale, du Comité d'Audit, du Collège des Censeurs et du Comité des Rémunérations. Outre l'examen des dossiers soumis à la compétence du Comité Ministériel (rapports annuels, comptes annuels, budgets, etc.), le Conseil d'Administration a : (i) revalorisé de 10 % le point indiciaire les salaires du personnel de la Banque Centrale à compter de janvier 2025 ; et (ii) félicité le Gouvernement de la Banque pour les projets réalisés dans le cadre du Plan Stratégique de la Banque Centrale (PSB) 2017-2024.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a enjoint le Gouvernement de la Banque Centrale à (i) respecter les dispositions statutaires qui confient au Conseil d'Administration le pouvoir d'adoption et de rectification du budget ainsi que celui de définir le cadre de rémunérations et d'octroi des avantages aux salariés de la Banque Centrale ; (ii) mettre en place une entité opérationnelle responsable de la conformité et de la problématique de la LBC/FTP, dotée de moyens humains, matériels et financiers adéquats lors du prochain collectif budgétaire ; (iii) mener une réflexion sur le développement rapide du marché des titres publics afin de préconiser des solutions d'amélio-

ration de son fonctionnement ; (iv) lui présenter une note sur la pondération de risque nul des engagements des Etats sur le secteur bancaire ; (v) prendre des mesures visant à préserver la soutenabilité budgétaire de la BEAC sur la période 2025-2030 ; (vi) renforcer les dispositifs existants de clôtures comptables journalières et mensuelles afin de faciliter la clôture annuelle des comptes par les commissaires aux comptes ; (vii) procéder, dans les meilleurs délais, à la mise à jour du Manuel des procédures de gestion des marchés de la BEAC ; et (viii) achever prioritairement les projets en cours du programme immobilier de la Banque Centrale.

2.1.3. Comité de Politique Monétaire

Conformément aux dispositions de l'article 7 de son règlement intérieur, le Comité de Politique Monétaire (CPM) a tenu en 2024, simultanément en présentiel et en visioconférence, quatre sessions ordinaires. A l'issue de ces réunions, le CPM a maintenu inchangé, tout au long de l'année, son TIAO à 5,00 % ainsi que le taux de la facilité de prêt marginal à 6,75 %. Au lendemain de sa première session ordinaire du 25 mars 2024, le CPM s'est à nouveau rassemblé dans le cadre du séminaire de présentation de l'ouvrage sur la politique monétaire de la BEAC.

Durant sa session de juin 2024, le CPM a accueilli 04 nouveaux membres délibérants au terme d'un processus de désignation ayant débuté en décembre 2023, et ce, conformément aux dispositions des articles 40 des Statuts de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale et 4 du Règlement Intérieur du CPM.

En matière de réserves de change, le CPM, durant sa dernière session ordinaire, a gardé inchangés le seuil et la

structure cibles des réserves de change tels que définis lors de la session du 11 juillet 2017. Par ailleurs, il a relevé que les perspectives d'évolution des réserves de change entre 2025 et 2027 pourrait offrir la possibilité d'une augmentation de l'allocation du portefeuille d'investissement par les instances opérationnelles habilitées, lesquelles arbitreront au besoin en fonction de l'environnement économique et financier mondial.

2.1.4. Comités Nationaux Economiques et Financiers

Au cours de l'année 2024, les Comités Nationaux Economiques et Financiers (CNEF) ont organisé 24 sessions, à raison d'une session par trimestre et par pays.

Outre l'environnement économique international et ses répercussions sur la situation économique, monétaire et financière des Etats membres, les CNEF ont examiné les questions liées à l'évolution du secteur financier et plus particulièrement les relations entre la clientèle et les établissements de crédit, les sociétés de financement, les établissements de paiement, de microfinance et les sociétés d'assurances.

Ils ont adopté diverses mesures de nature à : (i) favoriser la coordination des politiques économiques nationales avec la politique monétaire commune ; (ii) stimuler la mobilisation de l'épargne nationale par le système bancaire et financier ; (iii) favoriser l'inclusion financière ; (iv) améliorer l'accessibilité, la lisibilité et la compréhension des informations destinées aux consommateurs de services financiers ; (v) optimiser l'allocation des ressources internes pour la réalisation des objectifs économiques ; et (vi) renforcer l'efficacité du système bancaire et financier, et en perfectionner l'organisation et les méthodes.

2.2. Organes de contrôle

2.2.1. Collège des censeurs

Le Collège des Censeurs a tenu 6 réunions en 2024 à l'effet d'examiner les dossiers relatifs aux missions qui lui sont conférées par l'article 63 des Statuts de la Banque Centrale. A ce titre, cet organe a statué sur :

- le respect des dispositions de la Convention de Compte d'Opérations ;
- le contrôle de l'exécution du budget de l'exercice 2023 ;
- le projet de collectif budgétaire pour l'exercice 2024 ;
- l'analyse des contrats des nouveaux dirigeants de la BEAC ;
- le projet de budget de l'exercice 2025 ; et
- l'analyse du respect des termes des contrats des dirigeants de la BEAC.

2.2.2. Comité d'Audit

Au cours de l'exercice 2024, le Comité d'Audit a tenu 13 séances réparties comme suit :

- 04 séances ordinaires consacrées, entre autres, à l'examen des états financiers, à l'évaluation des dispositifs de contrôle interne et au suivi de la mise en œuvre des recommandations d'audit ;
- 09 séances extraordinaires, organisées pour traiter des sujets spécifiques nécessitant une attention immédiate, notamment les enquêtes internes, les incidents de contrôle et les ajustements stratégiques.

2.2.3 Commissariat aux comptes

Les commissaires aux comptes ont, durant l'année 2024, procédé à la certification des états financiers de la Banque Centrale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Conformément aux dispositions statutaires et à leur lettre de mission, ils ont rendu compte de leurs travaux au Gouvernement de la Banque Centrale, lequel procède à l'arrêté des comptes, avant de présenter leur rapport général au Conseil d'Administration de la Banque Centrale. Ce dernier approuve les comptes qui sont ensuite ratifiés par le Comité Ministériel de l'UMAC. Outre leur opinion sur les états financiers, les commissaires aux comptes ont effectué des vérifications spécifiques concernant le Compte d'Opérations et la Salle des Marchés, conformément à l'article 35 des Statuts de la BEAC.

Au dernier trimestre 2024, ils ont réalisé une revue intérimaire dans le cadre des diligences de certification des comptes de la Banque Centrale au titre de l'exercice 2024.

La lettre de recommandations émise par les commissaires aux comptes à l'issue de leurs interventions fait l'objet d'un suivi étroit par la Direction Générale du Contrôle Général, en relation avec la Direction de la Comptabilité.

2.3. Autres organes

Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale (CSF-AC) a tenu régulièrement ses activités en 2024 dans un contexte international marqué par la persistance des tensions géopolitiques et des pressions inflationnistes, et du durcissement des conditions monétaires et financières.

Les économies de la CEMAC ont enregistré un dynamisme croissant, mais les pressions inflationnistes ont persisté et les arriérés de la dette intérieure ont continué de s'accumuler.

Le système financier a quant à lui évolué de manière hétéroclite. Ainsi, en glissement annuel, l'encours des créances en souffrance a baissé dans le portefeuille de crédits des banques alors qu'il a progressé dans celui des EMF. Pour leur part, les marchés de capitaux ont poursuivi leur expansion marquée par le renchérissement des opérations sur le marché monétaire sous-régional, le marché des titres publics à souscription libre ainsi que le développement d'un indice boursier et le bouclage de quatre opérations de levée des fonds sur le marché financier sous-régional. Les infrastructures de paiement ont été caractérisées par un faible taux de déclaration des incidents et la mise en production de l'outil de gestion des déclarations par le GIMAC.

Les risques pesant sur la stabilité financière ont quant à eux été contenus dans l'ensemble, en raison des perspectives de croissance favorables, d'une légère amélioration de la qualité du portefeuille de crédits des banques et de la reprise des injections de liquidités par la BEAC. Les risques pays, de crédit et opérationnel sont tout de même restés élevés.

Pour ce qui est des recommandations, le CSF-AC a noté quelques avancées dans leur mise en œuvre par les parties prenantes. Celles-ci ont trait au frémissement dans le processus de restructuration et de dynamisation du marché financier sous-régional, à la poursuite de l'apurement des arriérés de la dette intérieure et à l'élaboration du projet de règlement sur le plan de continuité des activités des sociétés d'assurances. En revanche, des retards ont été observés

dans la mise en œuvre de certaines recommandations en lien avec le démarrage des activités des points focaux de l'Observatoire pour le climat des affaires dans la CEMAC, l'intégration du module de reporting des établissements de microfinance dans le système de reporting des établissements de crédit (SPECTRA) et la sélection de l'éditeur de la plateforme de reporting des sociétés d'assurances.

Par ailleurs, des avancées encourageantes ont été relevées dans les projets de renforcement du cadre d'analyse macroprudentielle de la CEMAC. Ainsi, le CSF-AC a adopté la nouvelle cartographie des risques qui repose dorénavant sur six familles de risques (conditions macroéconomiques, solidité des institutions financières, exposition sur le souverain, marchés et liquidités, risque opérationnel). Il a également pris acte de l'aboutissement des actions d'amélioration de l'information financière et de l'entrée en production dès 2025 de la solution d'automatisation des stress tests macroprudentiels, ainsi que des applications dédiées.

Le Comité de Stabilité Financière en Afrique Centrale a également validé l'édition 2023 de la Revue de Stabilité en Afrique Centrale. Elle comprend un article qui simule l'impact sur la fragilité du secteur bancaire de la CEMAC des chocs macro-financiers et aboutit aux conclusions selon lesquelles le faible développement financier ralentit la propagation de l'instabilité financière et la surliquidité constitue davantage un « coussin de sécurité » qu'un indicateur de dynamisme.

III. GESTION ET COOPERATION



1. ACTIVITÉS ET PROJETS DE LA BEAC

1.1. Etudes, recherche et statistiques

Conformément à son programme d'activités 2024, la BEAC à travers la Direction des Etudes, de la Recherche et des Statistiques (DERS), a mené des études et travaux de recherche dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre de sa politique monétaire, puis piloter des projets visant à améliorer le dispositif informationnel sous-jacent.

1.1.1 Etudes

S'agissant des études, les notes trimestrielles sur le TCER et l'ICCPB, les tests prévisionnels de conjoncture, la note d'analyse de l'ICAE selon l'approche éclectique, ainsi que les exercices de calcul et de prévision de l'inflation à court et moyen termes, de même que les travaux de la programmation monétaire, ont permis d'alimenter les rapports sur la politique monétaire. Par ailleurs, plusieurs autres études économiques ont été réalisées en 2024 à la demande des Autorités de la Banque Centrale, afin de répondre à des besoins spécifiques. Les résultats de ces travaux ont été présentés au cours des réunions des instances de décision (Comité de Politique Monétaire, Conseil d'Administration, Comité Ministériel de la CEMAC). En outre, les Bulletins Economiques et Statistiques ont continué d'être publiés trimestriellement et diffusés auprès du grand public.

En plus des activités susmentionnées, plusieurs projets ont connu des avancées, à savoir :

(i) **PREVI-BEAC**, dont l'objectif est de transformer le fichier de la programmation monétaire en une application décisionnelle dédiée à la prévision du cadre

macroéconomique. Les actions menées ont principalement concerné le développement et la prévalidation des modèles annuels sous-jacents, tant pour les pays que pour la CEMAC dans son ensemble ;

(ii) **ICAE** (Indice Composite des Activités Economiques de la CEMAC), un indicateur coïncident (fondé sur les données quantitatives) et avancé (fondé sur des données qualitatives) de l'activité économique infra-annuelle. L'essentiel des travaux a porté sur le développement de la plateforme informatique dédiée. En 2024, la deuxième enquête de suivi a été réalisée en Guinée Equatoriale ;

(iii) **le projet de redynamisation de la bibliothèque des Services Centraux**, qui prévoit la mise en place d'une application de gestion ainsi que l'élaboration d'un manuel de procédures ;

(iv) **l'automatisation du calcul du TCER et de l'ICCPB** a pour objectifs de faciliter la compilation et l'élaboration des indicateurs synthétiques de suivi de la compétitivité et de l'évolution des prix des matières premières.

1.1.2 Recherche

Pour ce qui est de la recherche, les activités se sont déroulées suivant trois volets :

(i) Coordination des travaux de recherche

- l'étude thématique 2024 a porté, à l'instar de celle menée en 2023, sur « L'inflation dans la CEMAC et ses Etats membres ». Cette thématique a été décomposée en quatre axes de recherche à savoir : (i) Quel(s) indicateurs de

mesure de l'inflation et pour quelle pertinence dans la CEMAC et ses pays membres? ; (ii) Les déterminants de l'inflation dans la CEMAC et dans ses Etats membres ; (iii) Cibles / Seuils d'inflation dans la CEMAC et ses Etats membres, et (iv) Quel type de régime de dominance dans la CEMAC : budgétaire ou monétaire ?

- deux (02) ateliers de recherche ont permis d'évaluer les travaux effectués par des chercheurs de la Banque Centrale en collaboration avec des universitaires de la CEMAC ;

(ii) Coopération en matière de recherche

- une mission d'évaluation de l'avancement des travaux des doctorants inscrits par la BEAC a été effectuée à l'université d'Orléans, suivi d'une participation à la conférence de l'ERMA à l'université de Tours ;
- une visite de travail a été réalisée à l'institut des mathématiques financières et actuariels de la faculté des sciences de l'université de Liverpool, avec pour but de nouer un accord de coopération avec cette institution ;

(iii) Mise en place d'un indicateur synthétique

Le Pôle Recherche a participé aux travaux de mise en place de l'indice composite des activités économiques dans la CEMAC.

1.1.3 Statistiques

Les activités réalisées dans ce Pôle se sont rapportées à la production des statistiques économiques et monétaires, des indicateurs de coûts et conditions du crédit bancaire, des indicateurs d'accès aux services financiers par les ménages

issus de l'enquête FAS (*Financial Access Survey*), d'arrêté provisoire des balances de paiements du Congo, de la Guinée Equatoriale et du Tchad, du monitoring des transferts nets hors CEMAC et des indicateurs de suivi de la stabilité externe de la monnaie.

En sus, une collecte des données a été menée dans tous les pays de la CEMAC en vue du déploiement de la Base des Données Economiques, Monétaires et Financières (BDEMf).

1.2. Inclusion Financière

L'inclusion financière consiste à donner aux individus et aux entreprises la possibilité d'accéder à un ensemble complet de produits et services financiers (transactions, paiements, épargne, crédit, assurance) qui soient abordables, utiles, adaptés à leurs besoins et proposés par des prestataires fiables et responsables. Cette définition intègre les trois (03) dimensions de l'inclusion financière que sont : (i) l'accès (proximité physique ; prix ; facilité et délai d'accès aux services) ; (ii) l'utilisation (capacité financière ; utilisation effective : fréquence, durée d'utilisation) ; et (iii) la qualité (adéquation des services aux besoins des clients, fournis de manière responsable et durable).

Ayant fait le constat que le secteur financier de la CEMAC reste peu profond, faiblement inclusif et essentiellement dominé par les banques, la BEAC a, depuis plusieurs années, engagé des réformes visant l'amélioration de l'inclusion financière. Il s'agit notamment : (i) de la modernisation des infrastructures des systèmes de paiement ; (ii) du développement des centrales d'informations financières (Centrale des bilans, Centrales des risques bancaires, cadre réglementaire pour l'activité de Bureau d'informations sur le crédit) ; et (iii) de l'élaboration, en collaboration avec la COBAC, de cadres réglementaires propices au développement maîtrisé des nouveaux moyens de paiement, ainsi que ceux favorisant la

transparence en matière de tarification bancaire et la protection des consommateurs des services financiers.

Les Etats membres de la CEMAC ont, de leur côté, conduit de nombreuses actions de promotion de l'inclusion financière, mettant l'accent sur des mécanismes d'appui à l'accès au financement des petites et moyennes entreprises et des populations à revenus modestes, particulièrement à travers, pour certains, l'élaboration de stratégies nationales d'inclusion financière.

Au cours de l'exercice 2024, la Stratégie Régionale de l'Inclusion Financière (SRIF) 2024-2028 a été transmise à chaque Ministre en charge des Finances des six (06) pays de la CEMAC, avec notification du montant de la contribution de chaque Etat au budget de mise en œuvre de la Stratégie. À la suite de ces actions, des lettres ont été adressées à chaque Ministre en charge des Finances pour notification des comptes créés dans chaque Direction Nationale de la BEAC, dans lesquels seront logées les contributions de chaque pays.

En vue de la création formelle des organes de gouvernance de la SRIF, le Gouverneur a également sollicité, par lettre, la désignation des représentants

des Etats membres au sein du Comité de Pilotage, ainsi que la création, par arrêté ministériel, des Comités Nationaux du Suivi et de la Mise en Œuvre (CNSMO).

Compte tenu de l'importance de la contribution des partenaires techniques et financiers à la réussite de la SRIF, le Gouverneur leur a transmis un exemplaire de la Stratégie. Par ailleurs, au niveau de la Banque Centrale, il a procédé à la création d'un Département de l'Inclusion et de l'Innovation Financières, conformément aux dispositions de la SRIF, chargé notamment d'assurer la promotion de l'inclusion financière, la coordination de la mise en œuvre de la SRIF et le Secrétariat du Comité de Pilotage de la SRIF.

1.3. Gestion des Ressources Humaines

1.3.1 Evolution et structure des Ressources Humaines

Au 31 décembre 2024, l'effectif du personnel permanent⁷ de la BEAC a été de 2 410 agents, soit 60 agents en moins par rapport à 2023. Cette variation est liée aux mouvements enregistrés au cours de l'exercice (retraites, décès, démissions, etc.).

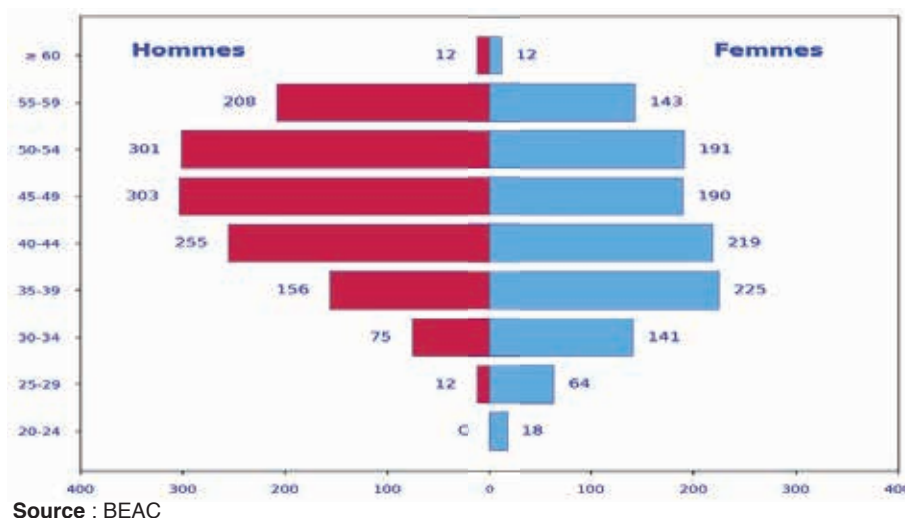
Tableau 37 : Evolution des effectifs du personnel de la BEAC

PAYS OU CENTRE	EFFECTIFS		VARIATION		REPARTITION DES EFFECTIFS AU 31/12/2023		
	31/12/2023	31/12/2024	Nombre	Var (2024/2023) en %	Part en %	DONT CADRES SUPERIEURS	
SERVICES CENTRAUX	585	570	-15	-2,6	24	140	5,5
CAMEROUN	511	495	-16	-3,2	20,5	35	1,5
TCHAD	283	274	-9	-3,3	11,4	23	1
RCA	170	170	0	0,0	7,1	14	0,6
CONGO	332	320	-12	-3,8	13,2	23	1
GABON	268	260	-8	-3	10,7	24	1
GUINEE	254	253	-1	-0,4	10,5	21	0,9
BUREAU DE LA BEAC A PARIS	7	8	1	12,5	0,3	2	0,1
COBAC	60	60	0	0,0	2,5	41	1,7
TOTAL	2 470	2 410	60	-3,9	100,0	323	13

Source : BEAC

⁷Agents titulaires d'un contrat à durée indéterminé.

Graphique 22 : Répartition des agents par tranche d'âges à la BEAC
(Fin décembre 2024)



1.3.2 Réforme des Ressources Humaines

L'année 2024 a été marquée par la consolidation des acquis de la réforme des Ressources Humaines qui s'est construite autour de quatre piliers :

- i) l'optimisation des fonctionnalités du Système d'Information des Ressources Humaines (SIRH) qui a porté sur la mise à jour des données et des outils de gestion des carrières, l'exécution des paramétrages de base pour la gestion automatisée de la formation dans SIRH à travers le module OLM (Oracle Learning Management), la mise à jour du dispositif de recrutement et d'opérationnalisation de la CVthèque et du portail RH et l'automatisation du calcul de la masse salariale et la configuration de la paie des membres du Gouvernement ;
- ii) la présentation des outils du Plan Directeur des Ressources Humaines (PDRH) et du management de la performance ;
- iii) la révision des statuts du personnel de la Banque Centrale ;

- iv) la coordination du parcours de la formation Banques Centrales ITB2 et le renforcement des capacités du personnel d'exécution.

1.4 Audit et Contrôle

En 2024, la DGCG a prévu l'exécution de 15 missions d'audit. Toutefois, le plan d'audit annuel a été modifié en cours d'année avec l'insertion de quatre missions à la demande du Gouverneur, et le report à l'année suivante de 04 missions initialement programmées. Sur les 15 missions planifiées après ces modifications, 06 missions ont été réalisées, soit un taux d'exécution de 40 %, contre 50 % l'année précédente. Les missions réalisées ont permis de mettre en évidence des problèmes de gouvernance et de contrôle interne dans plusieurs entités.

Des enquêtes spéciales ont été menées sur des incidents divers survenus aux Services Centraux, dans une Direction Nationale et dans un Centre secondaire.

La DGCG a effectué des missions de contrôle préalables à l'élaboration des états des lieux et des procès-verbaux lors

des passations de charges aux Services Centraux et dans certains Centres de la Banque Centrale.

Le contrôle permanent a eu un taux de collecte des reportings périodiques en baisse à 57,4 % contre 70,0 % en 2023. Il a toutefois permis d'identifier plusieurs insuffisances. De plus, le suivi des recommandations demeure un défi majeur, avec 340 recommandations en attente de réalisation, dont 98 % ont dépassé leur échéance de mise en œuvre.

Enfin, la DGCG a poursuivi les actions de renforcement des capacités de son personnel, notamment à travers l'organisation de formations spécialisées et la certification internationale de 03 inspecteurs en matière de lutte contre la fraude. De plus, dans une démarche d'amélioration continue de la gouvernance du contrôle interne, les membres du Comité d'Audit ont bénéficié d'une formation approfondie sur leurs rôles et responsabilités en tant que comité indépendant au sein d'une Banque Centrale, conformément aux dispositions de la charte du Comité d'Audit.

Ces réalisations s'inscrivent dans la volonté du Gouvernement de la Banque Centrale de poursuivre l'alignement de son dispositif de contrôle interne sur les meilleures pratiques en vigueur dans les banques centrales. Toutefois, ces avancées ne sauraient occulter le défi majeur auquel fait face la DGCG, à savoir le déficit persistant de ressources humaines depuis plusieurs années, rendant complexe l'atteinte des objectifs en matière de contrôle et d'audit internes.

1.5 Informatique et Télécommunications

En 2024, la Banque Centrale a poursuivi sa transformation numérique en mettant en œuvre des solutions innovantes pour renforcer la performance des Services et assurer la sécurité des

données. Ces avancées s'inscrivent dans une stratégie globale visant à améliorer l'accès aux services numériques pour le grand public, renforcer la confiance des partenaires financiers et optimiser la prise de décision au sein des instances dirigeantes. Dans cette optique, plusieurs initiatives ont été menées :

- *Modernisation des infrastructures pour un service optimisé avec* : (i) l'extension du réseau des télécommunications ; (ii) la virtualisation et la consolidation des infrastructures ; et (iii) l'amélioration de l'accessibilité aux services ;
- *Sécurisation des systèmes et protection des données*. La BEAC a réalisé plusieurs actions visant à renforcer la sécurité des systèmes et la conformité réglementaire avec : (i) le renforcement des dispositifs de cybersécurité ; (ii) l'authentification sécurisée des transactions ; et (iii) la sécurisation accrue de la messagerie interne ;
- *Digitalisation et services à forte valeur ajoutée avec* : (i) la facilitation de l'accès au crédit par l'implémentation d'un dispositif innovant de centralisation des risques bancaires visant à améliorer l'analyse des dossiers et renforcer la transparence pour les investisseurs et les bailleurs de fonds ainsi que la confiance dans la CEMAC ; (ii) la poursuite de la modernisation des systèmes et moyens de paiement en faisant évoluer le Système des Télécompensations en Afrique Centrale (SYSTAC 2) et le Système des Règlements des montants supérieurs à 100 millions ; et (iii) l'optimisation du traitement des données grâce à l'acquisition d'une solution d'intégration des données dans le but de renforcer la capacité de prise de décision des organes de gouvernance grâce à des informations fiables et accessibles en temps réel ;

- *Sensibilisation et renforcement des compétences avec* : (i) la formation de 44 experts en cybersécurité ; (ii) la campagne de sensibilisation à la cybersécurité ; (iii) la migration des postes de travail des utilisateurs a été engagée afin d'anticiper l'obsolescence de la version Windows utilisée à la Banque Centrale. Cette opération, accompagnée d'un programme de montée en compétence des équipes, a permis d'assurer une transition fluide et sécurisée vers une nouvelle version. Cette transition assure une meilleure protection des infrastructures informatiques tout en améliorant l'expérience utilisateur.

1.6 Affaires juridiques et réglementation

Le Département des Affaires Juridiques et de la Réglementation (DAJR) assure des fonctions d'appui et de conseil à l'ensemble des entités de la BEAC. Au cours de l'année 2024, le Département a été confronté à de diverses contraintes qui ont influencé de façon générale son programme d'activités. Ainsi, le DAJR a enregistré 1 529 saisines formelles émanant des Services Centraux, des Directions Nationales et des autres Centres de la BEAC, ainsi que des Etats, de certains organismes internationaux et divers partenaires, contre 1 186 en 2023. Ces saisines sont réparties entre les contrats, les conventions, les avis sur des questions diverses, les dossiers du personnel, les litiges et les honoraires des avocats, la situation des soldes des comptes des saisies-attributions, les suspens et les divers.

S'agissant des Contrats et Conventions, le DAJR a été sollicité pour émettre son avis sur 104 projets de contrats et 30 projets de conventions. Après les vérifications d'ordre juridique, 49 contrats et 26 conventions ont été enregistrés.

Concernant les dossiers du personnel, le DAJR a été saisi sur 46 nouveaux dossiers du personnel. L'essentiel des dossiers a porté sur les procédures disciplinaires et les demandes de paiement du solde de tout compte des agents appelés à faire valoir leurs revendications au titre des droits à la retraite.

S'agissant de la situation des litiges et honoraires des avocats, en matière contentieuse, l'activité a consisté essentiellement au suivi dans les Etats membres et en France, des diverses procédures en instance contre la BEAC ou initiées par celle-ci devant diverses juridictions.

Au sujet de la situation des soldes des comptes saisies-attributions, le DAJR a continué à suivre les 142 dossiers actifs avant l'entrée en vigueur du Règlement n°005/CEMAC/UMAC/CM du 22 novembre 2012 portant insaisissabilité des comptes et actifs financiers des établissements de crédit logés à la BEAC. L'encours des sommes afférentes est estimé à 4 317, 7 milliards. Cette situation n'a pas connu d'évolution durant l'exercice susmentionné.

S'agissant de l'activité relative à la réglementation, le DAJR a procédé à l'enregistrement de 299 textes réglementaires, dont 218 Décisions du Gouverneur, 43 Lettres Circulaires, 36 Notes de Services, et 02 Instructions.

Enfin, quant à l'activité de pilotage de la LCB/FT, le DAJR a procédé à la signature de cinq (5) questionnaires relatifs à la LCB/FT au profit des sociétés.

1.7 Investissement et patrimoine

L'année 2024 a été marquée par plusieurs réalisations majeures en matière d'investissement et de gestion du patrimoine immobilier de la Banque Centrale. Elle a notamment vu : i) le remplacement des ascenseurs de l'immeuble Siège et

le lancement des travaux de rénovation de l'agence de la BEAC à Bata, et ii) la poursuite des travaux de construction du nouvel immeuble de la Direction Nationale à Yaoundé, ainsi que du futur Centre de la BEAC à Ebolowa, au Cameroun.

Par ailleurs, dans le cadre du projet d'extension des Services Centraux, la Banque Centrale a procédé à l'acquisition de trois des quatre parcelles mitoyennes jouxtant l'immeuble Siège, en vue de la construction d'une deuxième tour.

1.8 Communication

Au cours de l'année 2024, la Cellule de Communication de la BEAC a poursuivi les actions de communication interne, externe et digitale visant à entretenir le dialogue avec le public, les médias, les institutions financières et le personnel.

Sur le plan interne, la Cellule a procédé à la diffusion des actes administratifs et textes réglementaires (Décisions du Gouverneur, Lettres Circulaires, Notes de Service et d'information, etc.) et des communications spéciales du Gouvernement de la Banque Centrale. Elle a également assuré la diffusion régulière de la revue de presse quotidienne et du bulletin de liaison BEAC-Contacts.

Sur le plan externe, la Cellule a assuré la publication sur le site Internet de la BEAC et dans les médias, des communiqués de presse diffusés à l'issue des différentes réunions des Organes de décision (Comité Ministériel, Conseil d'Administration, Comité de Politique Monétaire, etc.). Par ailleurs, la Cellule de Communication a organisé les conférences de presse du Gouverneur à l'issue des réunions du Comité de Politique Monétaire (CPM). Enfin, les interviews et les reportages véhiculés dans la presse écrite et audiovisuelle de la Sous-région ont également permis d'édifier le public sur les activités et les actions de la BEAC.

En matière de communication digitale, la Cellule a assuré la présence de la BEAC sur les réseaux sociaux par le biais de publications régulières sur ses pages Facebook et LinkedIn.

Enfin, la Cellule a assuré la couverture médiatique des événements majeurs organisés par la Banque Centrale, tels que la cérémonie officielle d'installation des membres du Gouvernement de la BEAC organisée le 1er mars 2024 à Yaoundé, la 12ème rencontre annuelle du Président de la COBAC avec la profession bancaire tenue le 18 juillet 2024 à Brazzaville, et les rencontres du Secrétariat Général de la COBAC avec les établissements de microfinance et les commissaires aux comptes de la CEMAC, qui ont eu lieu du 11 au 14 novembre 2024 à Douala.

2. COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

2.1 Coopération régionale

2.1.1 Commission de la CEMAC

La BEAC a collaboré étroitement avec la Commission de la CEMAC pour l'organisation de la Conférence des Chefs d'Etat, tenue le 09 avril 2024 par visio conférence. Parmi les décisions majeures issues de ce Sommet figure la résolution d'engager toute réflexion sur les réformes nécessaires pour garantir le fonctionnement optimal des Institutions de la CEMAC, mission pour laquelle la BEAC est fortement impliquée. Cette orientation résulte : (i) de la crise de gouvernance des Organes et Institutions communautaires ; et (ii) du débat sur l'application du principe de rotation et de répartition équitable des postes des Premiers Responsables des Institutions de la CEMAC.

Compte tenu de la complexité et de l'enjeu de cette réforme, les Chefs d'Etat de la CEMAC ont donné mandat à Son Excellence Monsieur OBIANG NGUEMA MBASOGO, Président de la République de Guinée Equatoriale, de proposer des solutions idoines devant permettre le fonctionnement optimal des Institutions et d'apprécier les conséquences en définitive qui pourraient être caractérisées par d'importants bouleversements au sein des différentes Institutions communautaires.

Pour mener à bien cette mission, le Président dédié a signé, le 11 juillet 2024, la Décision n° 06/24-CEMAC-CCE-SE portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Pilotage (COPIL) chargé de l'assister dans la conduite de cette importante réforme visant à consolider l'intégration régionale.

En termes de mise en œuvre de cette résolution, la BEAC a pris part à la première réunion de ce COPIL organisée à Malabo le 1er août 2024, sous la présidence de Monsieur Lucas ABAGA NCHAMA, Ministre chargé de l'Intégration Régionale de la République de Guinée Equatoriale. Cette réunion a procédé à la mise en place d'un Comité Ad-hoc chargé de proposer la composition et les profils des membres du Secrétariat technique, seule entité n'ayant pas été formalisée dans le cadre de ladite décision.

Par ailleurs, la BEAC a pris part aux 39^{ème}, 41^{ème} et 42^{ème} sessions du Conseil des Ministres de l'Union Economique d'Afrique Centrale (UEAC), tenues respectivement les 22 février, 20 juin et 11 octobre 2024, à Bangui, en République Centrafricaine.

La 39^{ème} session ordinaire a été l'occasion pour les Ministres en charge des questions financières, économiques et d'intégration de l'UEAC d'adopter le budget de la Communauté et du Fonds de Développement Communautaire (FODEC) pour l'exercice 2024. L'autre dossier examiné au cours de cette session a porté sur le financement de la Communauté à travers la Taxe Communautaire d'Intégration (TCI). Il s'agit d'un sujet crucial pour la CEMAC dans l'optique d'assurer une mobilisation plus efficace des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des politiques communautaires. Dans cette veine, la BEAC a affecté 20 % de ses bénéfices de l'année 2023 au FODEC, pour le financement des projets intégrateurs dans la CEMAC. En sa qualité de membre du Comité de Gestion du FODEC et de principale pourvoyeuse des ressources, elle a permis au Fonds de jouer pleinement son rôle d'outil de finan-

cement et de promotion de l'intégration régionale. La BEAC a aussi contribué à la rédaction du Rapport annuel du Fonds et à la réflexion en cours sur la mutation du FODEC en un fonds d'investissement.

La 41^{ème} session extraordinaire a permis aux Ministres de se pencher sur le Plan de Transformation de la Commission CAP 2025, qui met en cohérence les dysfonctionnements observés dans le dispositif fonctionnel de la Commission et les solutions envisagées pour les régler, y compris sur le règlement financier, notamment les volets relatifs aux passations des marchés et portant sur le statut du personnel de la Communauté.

Enfin, la 42^{ème} session ordinaire a été l'opportunité de valider le budget de la Communauté et du FODEC pour l'exercice 2025, mais aussi d'examiner plusieurs projets et textes relatifs aux politiques sectorielles de la Communauté.

La BEAC a pris part aux festivités marquant le trentième anniversaire de la Commission de la CEMAC, organisées du 14 au 16 mars 2024, à Bangui, en République Centrafricaine. Cet événement, présidé par Son Excellence Monsieur Faustin-Archange TOUADERA, Chef de l'Etat centrafricain et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etats de la CEMAC, avait pour thème principal : « Trente ans d'expérience de la Commission de la CEMAC au service de l'intégration régionale : bilan et perspectives ».

Au titre du Programme Economique et Financier (PREF-CEMAC), la BEAC s'est activement investie dans la formulation et la mise en œuvre des recommandations du Comité de Pilotage (COPIL). Les actions du pilier N° 2, réalisées par la BEAC, ont contribué à la stabilisation du cadre macroéconomique et à l'amélioration du niveau des réserves de change de l'Union monétaire. Il s'agit notamment :

- de l'application de la réglementation des changes au secteur extractif dans la CEMAC avec la mise en place d'un dispositif particulier tenant compte des particularités de l'activité des entreprises de ce secteur ;
- de l'opérationnalisation et la dynamisation du marché financier unifié de la
- Sous-région avec notamment l'adoption des business-plans respectivement du Dépositaire Central Unique à créer et de la BVMAC, accompagnés des calendriers de mise en œuvre des actions y relatives ;
- de l'accompagnement de la BDEAC dans le financement des économies de la CEMAC ;
- du renouvellement en juin 2024 des assurances du Gouverneur de la BEAC permettant de soutenir les programmes économiques et financiers engagés avec le FMI.

2.1.2 Coopération CEMAC-France

>> Coopération monétaire

La BEAC a pris part à la réunion sur la coopération monétaire CEMAC-France organisée le 25 avril 2024 à Paris. Cette rencontre, la première de ce type depuis deux ans, a réuni les Ministres de l'Economie et des Finances des six pays de la CEMAC, le Ministre des Finances français, les Présidents des Institutions de la CEMAC, ainsi que les Gouverneurs de la BEAC et de la Banque de France.

Dans un contexte mondial marqué par de nombreux chocs économiques, la rencontre s'est ouverte sur une session consacrée à la situation macroéconomique et financière ainsi que sur les perspectives internationales en zone Euro et dans la CEMAC. Deux tables rondes ont été organisées : la première, axée sur les

initiatives multilatérales en faveur de la résilience des économies de la CEMAC, et la seconde sur le renforcement de l'intégration financière régionale.

Les participants ont accordé une attention particulière à la mobilisation des appuis financiers en faveur des pays de la CEMAC. Plusieurs mécanismes ont été examinés, dont celui des Droits de Tirage Spéciaux (DTS). Il importe de rappeler que sur les 650 milliards de DTS alloués par le FMI, la CEMAC n'a bénéficié que d'un 1,5 milliard seulement. Le mécanisme de réallocation des DTS visait pourtant à augmenter l'enveloppe destinée à l'Afrique.

>> Lutte contre le blanchiment des capitaux

La BEAC a pris part aux deux réunions semestrielles du Comité de Liaison Anti-Blanchiment de la Zone Franc (CLAB), tenues les 16 mai et 29 octobre 2024, respectivement à Moroni dans l'Union des Comores, et à Paris à la Banque de France. Ces rencontres ont réuni la Banque Centrale des Comores (BCC), la Banque de France, les Ministères de l'Économie et des Finances de la France, la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), la Commission Bancaire de l'UMOA (CB-UMOA), la Commission de l'UEMOA, la Commission de Surveillance des Marchés Financiers de l'Afrique Centrale (COSUMAF), l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), le Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) et le Groupe d'Action Financière (GAFI).

Les travaux ont permis de valider et parapher la charte régissant les missions et règles de fonctionnement du CLAB, dans le cadre de la réforme

institutionnelle y afférent, qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2025, remplaçant ainsi les Règles d'Organisation et de Fonctionnement (ROF) du CLAB, adoptées en octobre 2019. La réforme du cadre Institutionnel du CLAB s'est imposée au regard, d'une part, de l'évolution du contexte et des modalités de la coopération monétaire entre les unions monétaires d'Afrique de l'Ouest et Centrale et la France, et d'autre part, la nécessité d'autonomisation et d'ouverture du CLAB à l'adhésion éventuelle de nouveaux membres dans l'optique d'un élargissement de la coopération à d'autres acteurs de la Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive (LBC/FTP). En effet, l'abandon progressif de la Zone Franc, marqué par l'absence de réunion de son instance, menaçait de facto la poursuite des activités du CLAB, rendant sa réorganisation indispensable.

Les réunions ont par ailleurs permis d'apprécier les principales avancées en matière de LBC/FTP dans les 03 zones depuis la dernière rencontre. A cet égard, les institutions concernées ont été encouragées à accentuer les efforts pour la mise en place et l'opérationnalisation de mécanismes de coordination et de coopération en matière de LBC/FT, ainsi que pour l'adoption, la publication et la mise en œuvre effective des plans d'actions issus des évaluations nationales des risques.

Dans un environnement financier globalisé, le renforcement des dispositifs de conformité est devenu une priorité stratégique pour la BEAC, qui a récemment créé une Cellule de Conformité rattachée au Gouverneur et structurée autour de trois pôles : la conformité réglementaire, la sécurité, et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

2.1.3 Association des Banques Centrales Africaines

Au cours de l'année 2024, la BEAC a pris part aux activités et réunions annuelles de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA). Elle a notamment participé à la réunion virtuelle des membres du groupe projet de l'ABCA sur les paiements transfrontaliers le 23 janvier 2024, dans le but de rassembler les informations relatives aux attentes des juridictions et des sous-régions sur la mise en œuvre des blocs constitutifs des paiements transfrontaliers, ainsi que les progrès réalisés pour atteindre les objectifs fixés. Elle a également participé à la réunion du Bureau de l'ABCA qui s'est tenue du 04 au 07 mars 2024 à Dakar, au Sénégal. Cette réunion a consisté à évaluer l'état de mise en œuvre des décisions prises lors de la 45ème réunion annuelle du Conseil des Gouverneurs qui s'est tenue au mois d'août 2023 à Livingstone, en Zambie. Elle a pris une part active au séminaire continental organisé par l'ABCA et la Banque Centrale de Mozambique, du 03 au 05 juin 2024 à Maputo, au Mozambique, sur le thème « Renforcement des systèmes de paiements pour promouvoir l'inclusion financière en Afrique et le commerce intra-africain : défis et opportunités ».

Le Gouverneur de la BEAC a présidé, le 25 avril 2024, la réunion extraordinaire de l'ABCA, en remplacement de Monsieur HARVESH SEEGOOLAM, Gouverneur de la Banque de Maurice, Président de l'ABCA pour la période 2024/2025, empêché. Ce cadre d'échanges des banques centrales visait à recueillir les observations et commentaires supplémentaires sur les Statuts de création de l'Institut Monétaire Africain (IMA) à soumettre à l'examen du

Comité Technique Spécialisé (CTS) de l'Union Africaine⁸.

Enfin, conformément au principe de rotation régionale des réunions annuelles de l'ABCA, la BEAC a pris part à la 46ème session ordinaire des assemblées de l'Association de 2024 organisées par la Banque Centrale de Libye, au cours de la première décade du mois de décembre 2024. Ces rencontres ont été l'occasion d'échanger sur le thème : « Recours à l'analyse du Big Data, aux taux d'intérêt et à l'Intelligence Artificielle dans la lutte contre l'inflation ».

2.1.4 Réunion de la Commission de l'Union Africaine

La BEAC a pris part à la 7ème session ordinaire et à la 5ème session extraordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) de la Commission de l'Union Africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification et l'intégration économique, qui se sont respectivement tenues à Tunis (Tunisie), le 08 juillet 2024, et à Abuja (Nigeria), le 30 novembre 2024.

Ces assises ont notamment permis d'examiner et de valider le projet des statuts de l'IMA, précurseur de la Banque Centrale Africaine, ainsi que le rapport technique et opérationnel sur le Mécanisme Africain de Stabilité Financière (MASF), visant à renforcer la résilience et l'indépendance financières de l'Afrique pour une croissance inclusive et un développement durable. Ces avancées devraient permettre l'adoption de ces instruments lors du prochain Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, prévu en février 2025.

L'adoption des Statuts de l'IMA constitue une étape fondamentale pour son lancement, le Gouverneur de la

⁸ A titre de rappel, le projet de l'union monétaire africaine trouve ses fondements dans le Traité d'Abuja et l'Acte Constitutif de l'Union Africaine. En effet, les articles 44 du Traité d'Abuja et 19 de l'Acte Constitutif de l'Union Africaine définissent la création de la Banque Centrale Africaine (BCA) comme une étape incontournable vers l'intégration économique et monétaire du Continent. Ainsi, en 2007, à Tripoli, en Libye, un Comité conjoint de la Commission de l'Union Africaine et de l'ABCA a été mis en place pour proposer une stratégie commune devant conduire à la création de la Banque Centrale Africaine (BCA). La feuille de route ainsi élaborée définit les différentes étapes du processus, dont la création de l'Institut Monétaire Africain (IMA). En tant qu'entité transitoire, l'IMA devra entreprendre l'ensemble des préparatifs techniques, institutionnels et politiques nécessaires à l'avènement de la Banque Centrale Africaine (BCA).

BEAC ayant plaidé pour une implication forte des banques centrales africaines dans la gouvernance et le financement de l'Institut.

S'agissant du MASF, les discussions ont porté sur la structure du capital (privilégiant le financement de marché et l'adhésion d'au moins 20 % de membres non africains pour obtenir une notation AA), la forme juridique (institution fondée sur un traité, indépendante de l'UA) et les conditions d'adhésion (minimum de 15 membres). Ces modalités visent à doter l'Afrique d'un mécanisme robuste de gestion des crises financières.

2.1.5 Banque Nationale du Rwanda

La BEAC a participé à la conférence organisée par la Banque Nationale du Rwanda, le 07 juin 2024 à Kigali, en marge de la célébration de son 60ème anniversaire. Cet événement, placé sous le thème « Le rôle évolutif des banques centrales », a offert une plateforme d'échanges sur la conduite des politiques monétaire, prudentielle et de change, ainsi que sur le développement du secteur financier, en période de crise comme en temps de stabilité.

2.2. Coopération internationale

2.2.1. Fonds monétaire international (FMI)

La BEAC a, dans le cadre de ses missions statutaires, joué un rôle déterminant dans la coordination et le renforcement des relations entre les pays de la CEMAC et le FMI. Le leadership assuré par la BEAC a favorisé la validation des revues des programmes du Cameroun, de la République Centrafricaine et du Congo, ainsi que la mise en place d'un programme de référence pour la Guinée Equatoriale. Ce rôle s'est consolidé à tra-

vers la mise en œuvre de politiques communes relevant de la Banque Centrale, en cohérence avec les engagements pris auprès du FMI. Au cours de l'année 2024 et notamment en juin, le Gouverneur de la BEAC a adressé à la Directrice Générale du FMI une lettre de confort, apportant des assurances directes pour consolider la conception et la mise en œuvre des stratégies des programmes de redressement nationaux, facilitant ainsi la validation des revues de ces pays en juillet 2024.

Conformément à la Résolution N° 08 du 19 septembre 2018 du Comité Ministériel de l'UMAC, la BEAC a organisé, les 06 mai, 04 octobre et 10 décembre 2024, trois concertations tripartites réunissant les Etats, les Institutions communautaires de la CEMAC et les partenaires techniques et financiers (FMI, Banque Mondiale, BAD, Banque de France et Trésor français). Ces rencontres ont permis de définir les grandes orientations des politiques à mettre en œuvre pour soutenir le redressement macroéconomique sous-régional et pour formuler des recommandations à l'endroit des parties prenantes.

Par ailleurs, les Services du FMI ont effectué deux missions sous-régionales successivement au Gabon auprès de la COBAC, puis au Cameroun auprès de la BEAC et de la Commission de la CEMAC, sur les périodes du 29 avril au 14 mai 2024 et du 29 octobre au 12 novembre 2024, dans le cadre de l'évaluation des développements économiques récents et des politiques de soutien aux programmes de sortie de crise des pays de la CEMAC. Les discussions tenues au second trimestre de l'année 2024 se sont achevées par la mise à jour des assurances fournies par la BEAC au FMI

pour soutenir les programmes de relance et de réformes économiques des États membres.

Dans cette veine, le FMI a, au cours de ses rencontres successives avec d'une part, les autorités monétaires et politiques, et d'autre part les principaux responsables des Institutions Communautaires, exprimé ses vives inquiétudes au sujet de la trajectoire de la situation économique et financière des pays membres, caractérisée par plusieurs vulnérabilités telles que : (i) la baisse tendancielle des réserves de change en dépit d'un contexte favorable de bonne tenue des prix du baril de pétrole et de mobilisation des financements extérieurs ; (ii) le relâchement de la stratégie concertée de consolidation budgétaire face à des déséquilibres persistants ; (iii) la forte exposition du système bancaire au risque souverain ; et (iv) le manque de transparence des politiques de gestion des finances publiques et de la dette dans certains pays. C'est dans ces conditions que le FMI souhaite une nouvelle fois avoir les assurances des plus hautes autorités de la Sous-région pour un engagement collectif en faveur d'une stratégie concertée de consolidation budgétaire et de redressement macroéconomique. Cette action conditionne l'aboutissement des discussions en cours entre la BEAC et le FMI sur les assurances régionales, en particulier sur la trajectoire de consolidation de la position extérieure de la monnaie.

Outre ces rencontres, le Gouverneur de la BEAC, en marge des réunions de printemps et d'automne du FMI et de la Banque mondiale qui se sont tenues à Washington DC du 14 au 21 avril 2024, puis du 21 au 26 octobre 2024, s'est entretenu avec les responsables de ces deux institutions sur les engagements et

les politiques nécessaires au renforcement de la stabilité externe et interne de la CEMAC, ainsi que sur la consolidation des acquis des programmes des pays de la CEMAC conclus avec le FMI.

Enfin, la BEAC a participé à la 4ème Conférence du Fonds sur les avancées en économie monétaire (AME), organisée le jeudi 07 septembre 2024, par le Conseiller financier et Directeur au Département des Marchés Monétaires et de Capitaux du FMI. Cette rencontre a permis d'échanger sur les effets du resserrement de la politique monétaire, les interactions entre les politiques monétaires et fiscales et les spirales prix-salaires. L'événement s'est terminé par un panel sur les compromis politiques des banques centrales.

2.2.2. Banque des Règlements Internationaux (BRI)

La BEAC a pris part aux 94èmes Assemblées générales annuelles de la Banque des Règlements Internationaux (BRI) qui se sont tenues du 28 au 30 juin 2024 à Bâle, en Suisse. Le thème de cette année, « Inflation et politique monétaire : comprendre les défis régionaux », a permis de rassembler des décideurs de haut niveau des banques centrales et des institutions financières partenaires spécialisées dans la régulation et la supervision du secteur financier.

Cette rencontre, inscrite dans le programme d'activités de la BRI, a offert aux participants une plateforme de partage d'expériences sur divers sujets cruciaux pour la stabilité financière mondiale, parmi lesquels : (i) la réunion de haut niveau sur les paiements transfrontaliers ; (ii) l'analyse des risques posés par l'utilisation de l'intelligence artificielle ; et (iii) les réunions thématiques sur l'inflation et la politique monétaire, organisées autour de la présentation du rapport éco-

nomique annuel de la BRI et de la table ronde des Gouverneurs.

2.2.3. Conférence des Gouverneurs des Banques Centrales Francophones (CGBCF)

Le Gouverneur de la BEAC a participé à la CGBCF qui s'est tenue à Bruxelles en Belgique. Au cours de ces assises, il a pris part en tant que panéliste de la table ronde dédiée à la cybersécurité. Il s'est agi du partage d'expériences des Gouverneurs en matière de gestion de

la cyber sécurité et du hacking par les banques centrales, et des dispositifs de contrôle mis en place par chaque institution pour lutter contre ce problème. En marge des travaux, le Gouverneur s'est également entretenu avec le Gouverneur de la Banque de France sur l'intérêt que manifeste la BEAC pour les questions relatives aux risques financiers liés au climat, activité menée par le NGFS (Réseau pour le Verdissement du Système Financier). Ces échanges devraient aboutir à l'adhésion future de la BEAC à ce réseau.

3. COMPTES DE LA BEAC

3.1. Bilan

3.1.1. Actif

D'un montant de 7 291,35 milliards au 31 décembre 2024, le niveau des disponibilités extérieures, constituées des avoirs en monnaies étrangères, des avoirs en or et des opérations avec le FMI-Actif, s'est accru de 5,9 % par rapport au 31 décembre 2023.

Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse du niveau des *avoirs en monnaies étrangères*, qui a affiché un solde de 6 794,27 milliards au 31 décembre 2024 contre 6 440,83 milliards une année plus tôt, consécutive à : (i) la hausse de 65,40 % des titres issus du programme RAMP avec la Banque Mondiale, passant de 122,16 milliards à 202,05 milliards entre décembre 2023 et décembre 2024 ; (ii) la progression de 60,8 % des avoirs extérieurs gérés par la Salle des Marchés sous forme de titres et de devises, qui sont passés de 459,3 milliards à 738,3 milliards entre les deux périodes ; et (iii) l'accroissement des avoirs détenus auprès du Trésor français (Compte d'Opérations) de 1,2 % passant à 4 807,46 milliards à fin décembre 2024, malgré la baisse de 15,6 % du poste Opérations avec le FMI - Actif (qui comprend les avoirs en DTS et la position en tranche de réserve) qui a affiché un solde de 163,2 milliards contre 193,2 milliards une année plus tôt, en raison de l'utilisation des avoirs en DTS par les Etats de la CEMAC au cours de la période sous revue.

Les *avoirs en or* ont pour leur part augmenté de 34,2 %, se chiffrant à 333,9 milliards en décembre 2024. Cette évolution résulte essentiellement de la hausse du cours de l'or qui est passé de 1 878,5

à 2 521,1 EUR au cours de la période sous revue. Au 31 décembre 2024, la plus-value latente des avoirs en or s'est chiffrée à 201,6 milliards contre 116,5 milliards une année plus tôt.

Les *créances sur les établissements de crédit*, constituées des concours du marché monétaire et des avances sur crédits à moyen terme irrévocables, ont enregistré une hausse de 12,48 % entre décembre 2023 et décembre 2024, passant à 1 026,98 milliards, principalement en lien avec la hausse du niveau des avances au titre des opérations principales d'injection de liquidité au profit des établissements de crédit.

L'*encours des créances sur les Trésors nationaux* est composé essentiellement des créances consolidées sur les Etats au titre des avances statutaires, des titres détenus à des fins de politique monétaire ainsi que des titres domestiques gérés par la Salle des Marchés. Le montant des créances nettes sur les Etats, obtenu après déduction de la décote consécutive à la consolidation des avances statutaires, s'est établi à 2 645,27 milliards à fin décembre 2024, contre 2 639,52 milliards une année plus tôt. L'encours des titres détenus à des fins de politique monétaire, constitués des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) acquis par la BEAC dans le cadre du programme de rachat de titres publics des Etats de la CEMAC, s'est chiffré à 160,61 milliards au 31 décembre 2024 contre 223,52 milliards au 31 décembre 2023, en lien avec l'arrivée à échéance de divers titres de ce portefeuille au cours de la période. Quant aux titres domestiques gérés par la Salle des Marchés, constitués des OTA, l'encours au 31 décembre 2024 est de 234,60 milliards contre 198,49 milliards au 31 décembre 2023, en relation avec

⁹ A l'exception des avances sur crédits à moyen terme irrévocables octroyées à la BDEAC qui sont classées dans les autres investissements financiers.

l'acquisition de nouveaux titres domestiques compensée par l'arrivée à échéance de certains titres de ce portefeuille. Les créances rattachées à ces actifs (intérêts courus non échus) se sont chiffrés à 11,15 milliards, contre 12,21 milliards une année plus tôt.

Les *autres investissements financiers*, qui comprennent les engagements (les avances à moyen terme irrévocables, les avances en compte courant et la quote-part de l'emprunt IDA) de la BEAC envers la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale (BDEAC), ont régressé de 23,0 % pour s'établir à 102,7 milliards à fin décembre 2024. Cette situation est consécutive au remboursement des semestrialités de l'avance en compte courant intervenu au cours de la période sous revue, suivi de la baisse du niveau des avances à moyen terme accordées à la BDEAC.

Les *titres de participation* qui se sont élevés à 83,21 milliards à fin décembre 2024, se sont accrus de 48,9 % par rapport à fin décembre 2023, suite à la participation de la BEAC à l'augmentation du capital de la BDEAC au cours de l'exercice et à la revalorisation à la hausse des participations détenues par la BEAC.

Le *poste immeubles de placement* a enregistré une baisse de 24,2 % entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024, revenant à 2,30 milliards, à la suite de la réévaluation à la juste valeur au 31 décembre 2024 des immeubles donnés en location à Paris, sur la base des données du marché immobilier français (baromètre Hausman).

Le *poste immobilisations corporelles* a augmenté de 0,63 %, passant à 370,18 milliards, du fait de la hausse des coûts enregistrés au titre des travaux sur les bâtiments en cours, à savoir les travaux de construction de l'immeuble de la nouvelle Direction Nationale de la BEAC pour le Cameroun et de la future Agence d'Ebolowa. Cette hausse est néanmoins atténuée par la constatation des amortissements. Quant aux immobilisations incor-

porelles, elles se sont dépréciées de 3,6 % entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024, revenant à 10,41 milliards, en raison du reclassement en charges de certaines dépenses initialement immobilisées, évolution amoindrie par la constatation des amortissements.

Les *autres actifs*, qui regroupent principalement les créances sur le personnel, les avances aux fournisseurs, les coûts de fabrication du stock de billets et monnaies non émis et la contrepartie des allocations de DTS, ont connu une hausse de 5,9 % sur la période sous revue, s'établissant à 1 158,4 milliards. Cette progression est essentiellement liée à la hausse du niveau de l'encours de la contrepartie des allocations de DTS consécutive aux utilisations de DTS par les Etats de la CEMAC.

3.1.2. Passif

Le volume des *billets et monnaies en circulation* a augmenté de 13,0 %, passant à 5 363,34 milliards un an plus tard.

Le *poste comptes créditeurs et dépôts* comprend les comptes courants et les dépôts spéciaux des Trésors, les fonds de stabilisation des recettes budgétaires, les fonds de réserves pour générations futures, les comptes des banques et institutions financières régionales et étrangères, les institutions régionales et les comptes courants, de dépôts et de placements. Ce poste s'est déprécié de 10,3 %, à 4 516,9 milliards au 31 décembre 2024, principalement en raison de la baisse du niveau des avoirs en monnaie locale des banques et institutions financières de la Zone, des autres dépôts des Trésors nationaux, des comptes courants des Trésors nationaux, couplée à la hausse des avoirs en monnaie étrangères des banques et institutions financières de la Zone et des autres avoirs en comptes courants.

Les *emprunts en monnaies étrangères* à long et moyen terme sont relatifs aux financements reçus de la Banque mondiale pour la réalisation de certaines réformes dans les Institutions communautaires.

L'encours de ces emprunts est passé de 27,46 à 29,42 milliards entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024. Cette augmentation est consécutive aux tirages effectués sur l'emprunt IDA convention V1650 au cours de la période sous revue.

Le poste *opérations avec le FMI* – Passif regroupe les montants des allocations de DTS versés aux Etats. Au 31 décembre 2024, il s'est chiffré à 1 284,8 contre 1 246,6 milliards une année plus tôt, relative à la revalorisation du cours du DTS par le FMI passant de 1,22 EUR en décembre 2023 à 1,25 EUR une année plus tard.

Les *produits différés* sont constitués des écarts de réévaluation des terrains reçus à titre gratuit des Etats. Au 31 décembre 2024, les produits différés ont reculé de 7,8 %, à 51,8 milliards, suite aux retraitements comptables opérés sur la quote-part de la subvention 2024 virée au compte de résultat, à la suite de la sortie de l'ancien immeuble de la Direction nationale de la BEAC pour la Centrafrique du pool des investissements.

Les *provisions pour avantages du personnel* ont connu une hausse de 18,0 % à 37,02 milliards à fin décembre 2024, en raison de l'augmentation du coût des services rendus induit par l'accroissement de la probabilité de survie des agents et de leur ancienneté à l'approche de la retraite, couplée aux effets subséquents de la revalorisation à 10 % du point indiciaire décidée par le Conseil d'Administration. Ces provisions ont été évaluées conformément aux dispositions de la norme IAS 19 « Avantages du personnel ».

Les *provisions pour risques et charges* sont en progression de 2,4 %, soit 6,9 milliards à fin décembre 2024, consécutivement à la reprise de la provision sur autres risques et charges correspondant à un suspens à forte antériorité dans le compte fournisseur de la Direction Nationale de la BEAC pour le Gabon.

Les *autres passifs* comprennent entre autres, les dettes envers le personnel (les dépôts à vue du personnel, les comptes courants de la Caisse de Retraite de la Banque Centrale (CRBC), les délégations de salaires, etc.), les provisions pour congés payés, les dettes fournisseurs, les créanciers divers, les contreparties des financements extérieurs de la Banque mondiale (IDA) et les comptes de régularisation. Ce poste est en hausse de 66,2 %, passant à 85,13 milliards en décembre 2024, sous l'effet principalement du cantonnement du solde de la démonétisation de la gamme 1992¹⁰ et de la dotation complémentaire des provisions pour congés payés.

Les *capitaux propres*, constitués du capital, des réserves, du résultat de l'exercice et du report à nouveau, ont augmenté de 28,7 % entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024, s'établissant à 1 719,89 milliards, sous l'effet principalement de l'augmentation du niveau des autres réserves et des réserves statutaires après affectation du résultat de l'exercice 2023, en application de la résolution N° 05 du 07 mai 2024 du Comité Ministériel de l'UMAC, ainsi que du niveau du résultat de l'exercice en cours.

¹⁰ Le solde de 30 362 174 500 issu des travaux de démonétisation de la gamme 1992 a été cantonné en attente d'affectation par résolution du Comité Ministériel.

Tableau 38 : Evolution du bilan de la Banque Centrale

En milliards de FCFA	Notes	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
		-1	-2		
ACTIF				Valeur (1)-(2)	%
Avoirs en monnaies étrangères	1	6 794,27	6 440,83	353,43	5,49 %
Avoirs en or	2	333,90	248,79	85,10	34,21 %
Opérations avec le FMI – Actif	3	163,19	193,24	- 30,05	-15,55 %
Disponibilités extérieures		7 291,35	6 882,86	408,49	5,93 %
Créances sur les établissements de crédit	4	1 026,98	913,01	113,97	12,48 %
Créances sur les Trésors Nationaux	5	3 049,76	3 073,74	- 23,98	- 0,78 %
Autres investissements financiers	6	102,71	133,40	- 30,69	- 23,01 %
Titres de participation	7	83,21	55,89	27,31	48,87 %
Immeubles de placement	8	2,30	3,04	- 0,74	- 24,23 %
Immobilisations corporelles	9	370,18	367,88	2,30	0,63 %
Immobilisations incorporelles	10	10,41	10,80	- 0,39	- 3,59 %
Autres actifs	11	1 158,45	1 093,62	64,83	5,93 %
TOTAL ACTIF		13 095,35	12 534,24	561,11	4,48 %
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Billets et monnaies en circulation	12	5 363,42	4 744,80	618,62	13,04 %
Comptes créditeurs et dépôts	13	4 516,91	5 033,27	-516,36	-1 0,26 %
Emprunts en monnaies étrangères	14	29,42	27,46	1,96	7,12 %
Opérations avec le FMI – Passif	15	1 284,78	1 246,60	38,18	3,06 %
Produits différés	16	51,83	56,21	- 4,38	- 7,80 %
Provisions pour avantages du personnel	17	37,02	31,36	5,66	18,04 %
Provisions pour risques et charges	18	6,96	6,79	0,16	2,38 %
Autres passifs	19	85,13	51,21	33,92	66,24 %
TOTAL PASSIF		11 375,46	11 197,70	177,76	1,59 %
Capital		132,00	132,00	0,00	0,00 %
Réserves		1 233,09	894,83	338,26	37,80 %
Report à nouveau		0,00	0,00	0,00	0,00 %
Résultat de l'exercice		354,80	309,71	45,08	14,56 %
TOTAL CAPITAUX PROPRES	20	1 719,89	1 336,54	383,35	28,68 %
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		13 095,35	12 534,24	561,11	4,48 %

Source : BEAC

Au 31 décembre 2024, la Banque Centrale a dégagé un résultat excédentaire de 354,80 milliards, en hausse de 14,6 % par rapport à 2023.

3.2. Evolution du résultat global

- Résultat net d'intérêts

Le résultat net d'intérêts est constitué essentiellement des intérêts nets payés par les Trésors nationaux des Etats membres sur leurs créances consolidées (majorés de l'amortissement de la décote), des intérêts nets payés par le Trésor français sur la base des dispositions de la convention de Compte d'Opérations, des intérêts nets au titre des prêts accordés aux banques de la sous-région. Au 31 décembre 2024, ce poste s'est apprécié de 8,0 %, s'établissant à 434,39 milliards. Cette tendance s'explique essentiellement par la hausse du niveau des intérêts sur facilités permanentes de prêt marginal à 24h (+13,27 milliards), des autres intérêts et produits assimilés (+11,18 milliards), des intérêts sur titres domestiques gérés par la Salle Des Marchés ainsi que des plus-values sur cession de ces titres (+ 6,67 milliards), des intérêts sur opérations principales de refinancement (+ 6,18 milliards), atténuée cependant par la régression du niveau des intérêts sur les comptes d'opérations et de nivellement (- 5,32 milliards), consécutive à la baisse des taux directeurs¹¹ de la Banque Centrale Européenne et des intérêts de pénalités sur réserves obligatoires (- 2,09 milliards) pour non-respect du niveau de constitution des réserves obligatoires par les établissements de crédit de la CEMAC.

- Résultat net des commissions

Le *résultat net des commissions* comprend les commissions de change sur opérations de la Salle des Marchés, les produits SYGMA et SYSTAC ainsi que les commissions sur transferts. Il s'est inscrit en hausse de 1,9 %, passant à 91,82 milliards à fin décembre 2024. Cet accroissement est essentiellement lié à la hausse des commissions de change des opérations de marché (+ 2,23 milliards) perçues sur les rapatriements libellés en devises autres que l'euro, couplée à la

baisse des commissions sur transferts (- 0,91 milliard), en lien avec la mise en œuvre de la réglementation des changes.

- Résultat net des autres activités

Le *résultat net des autres activités* comprend le résultat de change et celui des placements et des participations. Il a fortement évolué à la hausse de 319,3 %, passant à 10,76 milliards à fin décembre 2024. Cette variation s'explique essentiellement par la hausse des pertes de change réalisées sur opérations en devises (- 35,56 milliards) moins importantes que les gains de change (+ 39,47 milliards) auxquels s'ajoutent les revenus du programme RAMP géré par la Salle des Marchés de + 4,29 milliards entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024.

- Autres produits

Le poste autres produits est passés de 16,75 milliards à 21,75 milliards entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024, en raison principalement de l'accroissement de divers produits (pénalités, cotisations annuelles, intérêts sur prêts, etc.), de la quote-part de la subvention d'investissement 2024 virée au compte de résultat, de la contribution aux frais administratifs et de gestion appliquée aux établissements de crédit, atténuée toutefois par la baisse des produits des sanctions pécuniaires appliquées aux assujettis pour non-respect des dispositions de la réglementation des changes en vigueur.

- Frais généraux

Les frais généraux ont augmenté de 1,04 %, passant à 203,93 milliards entre fin décembre 2023 et fin décembre 2024. Dans le détail, cette hausse a été principalement imputable à :

- l'augmentation des autres charges d'exploitation de 21,4 % à 9,68 milliards,
- la croissance des frais de personnel de 2,2 % à 2,15 milliards,

¹¹ A compter du 31 décembre 2024, le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement est de 3,15 % et le taux de la facilité de prêt marginal de 3,40 %, contre respectivement 4,5 % et 4,75 % en 2023. Ces deux taux rémunèrent respectivement le compte spécial de nivellement et le compte d'opérations.

- la baisse des charges liées à l'entretien de la circulation fiduciaire de 20 % à 6,93 milliards)¹² et,
- la diminution des dotations nettes aux amortissements et aux provisions de 11,1 %, à 2,81 milliards.

- Produit net bancaire

Le produit net bancaire a affiché une augmentation de 8,5 %, s'établissant à 536,97 milliards au 31 décembre 2024.

Tableau 39 : Evolution du résultat global de la Banque Centrale

En milliards de FCFA	Notes	31/12/2024 (1)	31/12/2023 (2)	Variation	
				Valeur (1)-(2)	%
Intérêts et produits assimilés		439,41	407,86	31,55	7,74 %
Intérêts et charges assimilés		5,02	5,70	- 0,68	- 11,93 %
Résultat net d'intérêts	21	434,39	402,16	32,23	8,02 %
Produits des commissions		93,85	92,05	1,80	1,96 %
Charges des commissions		2,03	1,98	0,05	2,74 %
Résultat net des commissions	22	91,82	90,07	1,75	1,94 %
Résultat net des autres activités					
Résultat de change		3,76	- 0,15	3,91	-
Résultat des placements et des participations		7,01	2,72	4,29	157,99 %
Résultat net des autres activités	23	10,76	2,57	8,20	319,25 %
Produit net bancaire		536,97	494,79	42,18	8,52 %
Autres produits	24	21,75	16,75	5,00	29,87 %
Entretien de la circulation fiduciaire	25	27,71	34,63	- 6,93	- 20,00 %
Frais de personnel	26	98,95	96,80	2,15	2,23 %
Dotation nette aux amortissements et aux provisions	27	22,46	25,26	- 2,81	- 11,11 %
Autres charges d'exploitation	28	54,82	45,14	9,68	21,43 %
Frais généraux		203,93	201,83	2,10	1,04 %
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		354,80	309,71	45,08	14,56 %
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL		97,68	51,37		
Eléments reclassables en résultat net		86,87	32,48		
Réévaluation des avoirs en or		85,10	24,52		
Réévaluation des instruments de dette		1,77	7,95		
Eléments non reclassables en résultat net		10,81	18,89		
Ecart actuariels au titre des prestations définies		0,00	0,00		
Réévaluation des instruments de capitaux propres		10,81	18,89		
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		452,48	361,08	91,39	25,31 %

Source : BEAC

3.3 Rapport des Commissaires aux Comptes

Le collège des Commissaires aux comptes a procédé à la certification sans

réserve des comptes annuels de la BEAC pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

¹² La régression de ce poste est consécutive au solde créditeur de la variation de stock du matériel fiduciaire qui relève de l'activité et s'explique par un volume important de commande de billets de la gamme 2020, dont la livraison par la Banque de France s'est effectuée en plusieurs vagues, d'où le rythme de mise en stock plus soutenu en 2024 comparativement au coût global des émissions.

Annexes



SOMMAIRE DES ANNEXES

A. Informations générales.....	107
A1. Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2024.....	109
1 - LE COMITE MINISTERIEL	109
2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	111
3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE.....	113
4 - LE COMITÉ DE STABILITÉ FINANCIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE	115
5 LE COLLEGE DES CENSEURS	117
6 - LE COMITE D'AUDIT	118
A2. ORGRANIGRAMME DE LA BEAC au 31 décembre 2024	121
A3. Contacts de la BEAC.....	123
B. Annexes économiques, monétaires et financières.....	125
B1. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC	127
B2. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun	128
B3. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine.....	129
B4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo.....	130
B5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon	131
B6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale.....	132
B7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad	133
B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux.....	134
B9.a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC.....	135
B9.b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC	136
B10. Taux d'inflation des principaux partenaires commerciaux.....	137
B11. Tableau des Opérations Financières des pays de la CEMAC(en milliards).....	138
B12. Principales exportations (FOB) de la CEMAC(en milliards)	138
B13. Principales exportations (FOB) du Cameroun(en milliards)	139
B14. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine(en milliards)	139
B15. Principales exportations (FOB) du Congo(en milliards)	140
B16. Principales exportations (FOB) du Gabon(en milliards)	140
B17. Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale	141
B18. Principales exportations (FOB) du Tchad(en milliards).....	142
B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus).....	143
B20. Dette publique extérieure consolidée des pays de la CEMAC.....	144
B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB).....	145
B22. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises.....	146
B23. Production pétrolière et minière.....	147
B24. Production agricole vivrière	148
B25. Production d'élevage.....	149
B26. Production agricole d'exportation	150
B27. Production et exportation de bois tropicaux	151
B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie*	152
B29. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre	153

A. INFORMATIONS GÉNÉRALES

A1. Organes Statutaires de Décision et de Contrôle au 31 décembre 2024

1 - LE COMITE MINISTERIEL

(au 31 décembre 2024)

PRESIDENT

M. Mays MOUISSI

Ministre de l'Economie et des Participations- République Gabonaise

MEMBRES

Ministres représentant la République du Cameroun

M. Louis Paul MOTAZE

Ministre des Finances

M. ALAMINE OUSMANE MEY

Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

Ministres représentant la République Centrafricaine

M. Hervé NDOBA

Ministre des Finances et du Budget

M. Richard FILAKOTA

Ministre de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale

Ministres représentant la République du Congo

M. Jean-Baptiste ONDAYE

Ministre de l'Economie et des Finances

M. Ludovic NGATSE

Ministre du Budget, des Comptes Publics et du Portefeuille Public

Ministres représentant la République Gabonaise

M. Charles MBA

Ministre des Comptes Publics

Ministres représentant la République de Guinée Equatoriale**M. Ivan Bacale EBE MOLINA**

Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique

M. Lucas ABAGA NCHAMA

Ministre à la Présidence du Gouvernement, Chargé de l'Intégration Régionale

Ministres représentant la République du Tchad**M. TAHIR HAMID NGUILIN**

Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan

Mme. FATIMA HARAM ACYL

Ministre délégué auprès du Ministère des Finances, Chargé de l'Economie et du Plan

INSTITUTIONS COMMUNAUTAIRES

(au 31 décembre 2024)

M. Baltasar ENGONGA EDJO'O

Président de la Commission de la CEMAC - Malabo

M. Marcel ONDELE

Secrétaire Général de la COBAC - Libreville

Mme. Jacqueline NKEMBE Epse ADIABA

Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier - COSUMAF

M. André KANGA

Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC) - Libreville

2 - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(au 31 décembre 2024)

Administrateurs représentant la République du Cameroun

- Titulaires : **M. Sylvester MOH TANGONGHO**
 Directeur Général du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire -
 Ministère des Finances
- M. Hervé MANFOUO FOUOTSA**
 Conseiller Technique au Secrétariat Général de la Présidence de la
 République

Administrateurs représentant la République Centrafricaine

- Titulaires : **M. Serge OUARASSIO MONKOMSSE**
 Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique
- Mme. Edwige Opportune POUNINGUINZA NGUELEBE**
 Directeur de Cabinet du Premier Ministre

Administrateurs représentant la République du Congo

- Titulaires : **M. Gatien Wenceslas ONDAYE OBILI**
 Conseiller à la gestion et au suivi de la trésorerie du Ministre de l'Economie
 et des Finances
- M. Antoine NKODIA**
 Conseiller Economique du Ministre de l'Economie et des Finances

Administrateurs représentant la République Gabonaise

- Titulaires : **M. Linis Francis LENDJOUNGOU**
 Conseiller Financier du Ministre de l'Economie et de la Relance
- M. Jean-Baptiste NGOLO ALLINI**
 Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale au Ministère de
 l'Economie et de la Relance

Administrateurs représentant la République de Guinée Equatoriale

Titulaires : **M. Ruben EDJANG BIBANG OYANA**
Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette Publique

M. Juan José ONDO BINDANG
Chef du Cabinet du Ministre des Finances, de la Planification et du Développement Economique

Administrateurs représentant la République du Tchad

Titulaires : **M. BECHIR ADOUM DAYE**
Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique, Ministère des Finances, du Budget et des Comptes Publics

M. KASSER AKHOUNA
Conseiller du Ministre d'Etat, Ministre des Finances, du Budget, de l'Economie et du Plan

Administrateurs représentant la République Française

Titulaires : **M. William ROSS**
Chef du Service des Affaires Multilatérales et du Développement au sein de la Direction Générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique 139, rue de Bercy 75742 PARIS Cedex 12

M. Laurent CLERC
Directeur Général Adjoint des Statistiques, des Etudes Economiques et de l'International, Banque de France

3 - LE COMITE DE POLITIQUE MONETAIRE

(au 31 décembre 2024)

Président : **M. Yvon SANA BANGUI**
Gouverneur de la BEAC

Suppléant : **M. Michel DZOMBALA**
Vice-Gouverneur de la BEAC

Rapporteur : **M. MAHAMAT DJIBRINE SOULEYMAN**
Directeur Général des Etudes, Finances et Relations
Internationales de la BEAC

Informations générales

MEMBRES DELIBERANTS

République du Cameroun

M. Pierre Emmanuel NKOA AYISSI
Directeur National de la BEAC

M. Désiré AVOM
Doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de
l'Université de Yaoundé II-SOA

République Centrafricaine

M. Ali CHAÏBOU
Directeur National de la BEAC

M. Franck-Anthony NGANAWARA
Coordonnateur de la Cellule chargée du Suivi des Réformes
Economiques et Financières (CS-REF) - Ministère des Finances
et du Budget

République du Congo

M. Serge Dino Daniel GASSACKYS
Directeur National de la BEAC

M. Mathias Marie Adrien NDINGA
Doyen de la Faculté des Sciences Economiques de l'Université
Marien NGOUABI

République Gabonaise

M. Rodrigue BISSIELOU BI DIDOUNGOU
Directeur National de la BEAC

M. Serge-Maurice PAMBOU
Conseiller du Ministre des Comptes Publics

République de Guinée Equatoriale

Mme. Genovoeva ANDEME OBIANG
Directeur National de la BEAC

Membre délibérant autre que Directeur National,
(Poste à pouvoir)

République du Tchad

M. IDRIS AHMED IDRIS
Directeur National de la BEAC

M. SALEH IDRIS GOUKOUNI
Directeur des Etudes et de la Prévision Ministère des Finances et
du Budget

République Française

M. Vincent FLEURIET
Chef de Service de la Zone Franc et du Financement du
Développement Banque de France

M. Yves CHARPENTIER
Conseiller Financier pour l'Afrique- Direction Générale du Trésor -
Ministère de l'Economie et des Finances

4 - LE COMITÉ DE STABILITÉ FINANCIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE

(au 31 décembre 2024)

Président : **M. Yvon SANA BANGUI**
Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Vice-Président : **M. Michel DZOMBALA**
Vice-Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Rapporteur : **M. Éric Roland BELIBI**
Adjoint au Directeur de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Economies en charge du pôle stabilité financière à la Banque des États de l'Afrique Centrale

REPRESENTANTS DES MINISTÈRES EN CHARGE DES FINANCES

1. **Mme EKO EKO née Berthe YECKE ENDALE**
Inspectrice Générale des Régies Financières, Ministère des Finances du Cameroun
2. **M. Valentin MAYERE YOLONGUERE**
Directeur des Affaires Financières, Monétaires, des Assurances et de la Microfinance, Ministère des Finances et du Budget de la République Centrafricaine
3. **M. Jean-Pierre NONAULT**
Directeur Général des Institutions Financières Nationales
Ministère des Finances et du Budget du Congo
4. **M. Jean-Gaspard NTOUTOUME AYI**
Directeur Général de la Dette- Ministère de l'Economie et des Participations de la République Gabonaise
5. **M. Ambrosio ESONO ANGUE**
Directeur Général de la Comptabilité Publique
Ministère des Finances et du Budget de la Guinée Equatoriale
6. **M. IDRIS GOUKOUNI SALEH**
Directeur des Etudes et de la Prévision,
Ministère des Finances, du Budget, l'Economie et du Plan du Tchad

REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS

1. M. Marcel ONDELE

Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)

2. M. Nicolas BEYEME NGUEMA

Commissaire en charge des politiques économiques, monétaires et financières à la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (Commission de la CEMAC)

3. M. MAMADOU SY

Président de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances - Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA)

4. M. CHEIKH TIDIANE TOUNKARA

Président de la Commission de Surveillance
Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES)

5. Mme Jacqueline NKEMBE épouse ADIABA

Président de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF)

6. M. André KANGA

Secrétaire Permanent du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC)

7. M. Valentin Alphonse MBOZO'O

Directeur Général du Groupement Interbancaire Monétique de l'Afrique Centrale (GIMAC)

8. Mme Nélida CHUMO MATA

Directeur de la Stabilité Financière, des Activités Bancaires et du Financement des Economies à la Banque des États de l'Afrique Centrale

5 - LE COLLEGE DES CENSEURS

(au 31 décembre 2024)

Titulaires :

M . Narcisse ANIYASSI

Inspecteur du Trésor

Ministère des Finances et du Budget – République Centrafricaine

M . Ambrosio ESONO ANGUE

Directeur de la Comptabilité Publique

Ministère des Finances, du Budget et de la Planification
Guinée Equatoriale

M . Yves CHARPENTIER

Conseiller Financier pour l'Afrique à la Direction Générale du
Trésor et de la Politique Economique

Ministère de l'Economie et des Finances - France

6 - LE COMITE D'AUDIT

(au 31 décembre 2024)

PRÉSIDENT

Représentant la République du Cameroun

M. Jean-Baptiste NGOLO ALLINI
Directeur Général de l'Economie et de la Politique Fiscale

MEMBRES

Représentant la République du Cameroun

M. Hervé MANFOUO FOUOTSA
Conseiller Technique au Secrétariat Général de la Présidence

Représentant la République du Congo

M. Antoine NKODIA
Conseiller Économique du Ministre de l'Économie et des
Finances

Représentant la République du Tchad

M. AKHOUNA KASSER
Conseiller du Ministre des Finances et du Budget

PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE

Représentant la République Centrafricaine

M. Narcisse ANIYASSI
Inspecteur du Trésor

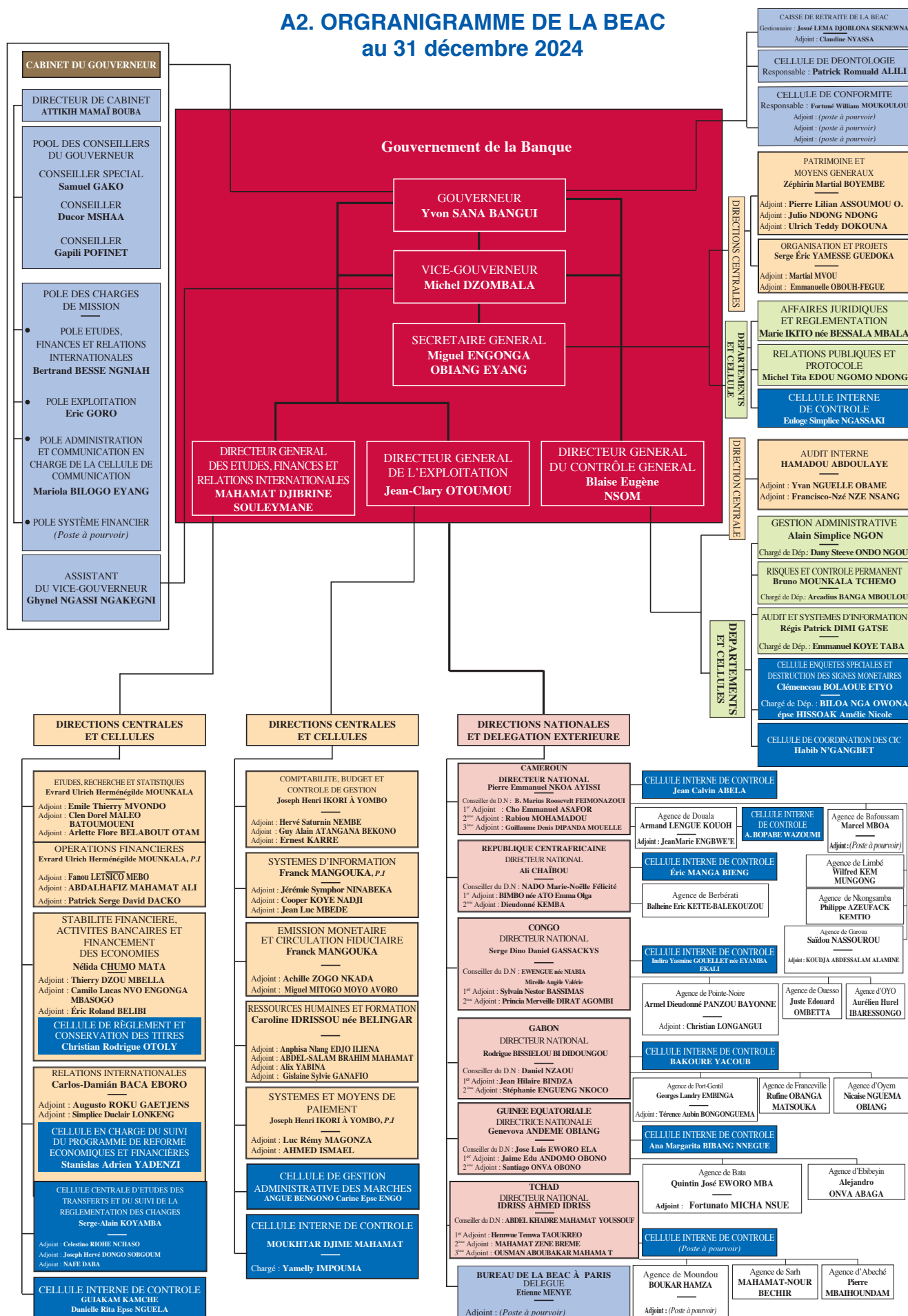
Représentant la République de Guinée Équatoriale**M. Ambrosio ESONO ANGUE**

Directeur de la Comptabilité Publique

Représentant la République FrançaiseTitulaire **M. Yves CHARPENTIER**Conseiller Financier pour l'Afrique - Direction Générale du Trésor-
Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté
Industrielle et Numérique.Suppléant **M. Michel DROBNIAK**Chef du Service Economique Régional « Afrique Centrale » -
Ambassade de France au Cameroun.**MEMBRE INDEPENDANT****M. Christian MASSON**

Inspecteur à la Banque de France

A2. ORGRANIGRAMME DE LA BEAC au 31 décembre 2024



A3. Contacts de la BEAC

SIEGE SOCIAL ET SERVICES CENTRAUX

B.P. 1917 - Yaoundé - Cameroun

Indicatif international 237

Téléphone : 222 23 40 30 ; 222 23 40 60 ; 222 23 35 73

Télécopie : 222 23 33 29 ; 222 23 33 50

www.beac.int

E-mail : beac@beac.int

CAMEROUN

Indicatif international 237

Yaoundé (Direction Nationale)

B.P. 83 - Tél. 222 23 39 39 ; 222 23 05 11 ;
222 23 33 90

Télécopie : 222 23 33 80

E-mail : beacyde@beac.int

Douala

B.P. 1747 - Tél. 333 42 33 24 ; 333 42 36 55 ;
333 42 31 65

Télécopie : 333 42 36 47

E-mail : beacdla@beac.int

Garoua

B.P. 105 - Tél. 222 27 13 45 ;
222 27 14 99

Télécopie : 222 27 30 72

E-mail : beacgou@beac.int

Bafoussam

B.P. 971 - Tél. 333 44 17 57 ; 333 44 14 32

Télécopie : 333 44 29 84 ; 333 44 36 62

E-mail : beacbaf@beac.int

Limbé

B.P. 50 - Tél. 333 33 22 30 ; 333 33 24 88

Télécopie : 333 33 25 93

E-mail : beaclim@beac.int

Nkongsamba

B.P. 242 - Tél. 333 49 13 98 ; 333 49 34 68

Télécopie : 333 49 40 72

E-mail : beacnkg@beac.int

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Indicatif international 236

Bangui (Direction Nationale)

B.P. 851 - Tél. 21 61 24 00 ; 21 61 24 05 ;
21 61 24 10

Télécopie : 21 61 19 95 ; 21 61 58 53

E-mail : beacbgf@beac.int

Berberati

B.P. 190 - Tél. 22 21 93 33

Télécopie : 22 21 93 45

E-mail : beacbti@beac.int

CONGO

Indicatif international 242

Brazzaville (Direction Nationale)

B.P. 126 - Tél. 222 81 36 84 ; 222 81 10 73 ;
81 10 93 ; 044 55 65 55 ; 069 65 65 16

Télécopie : 222 81 10 94

E-mail : beacbzv@beac.int

Pointe-Noire

B.P. 751 - Tél. 222 94 07 68 ; 222 94 13 68 ;
222 94 30 18
Télécopie : 222 94 11 76
Télex : 8444 KG et 8212 KG
E-mail : beacpnr@beac.int

Ouessou

B.P. 05 – Tél. 066 00 0909 ; 055 47 0091
055 47 00 92
Télécopie : 7098 (VSAT BEAC)
E-mail : beacouesso@beac.int

GABON

Indicatif international 241

Libreville (Direction Nationale)

B.P. 112 - Tél. 76 13 52 ; 76 02 06 ;
76 11 05
Télécopie : 74 45 63 ; 77 54 06
E-mail : beaclbv@beac.int

Port-Gentil

B.P. 540 - Tél. 55 00 74 ; 55 00 73
Télécopie : 55 59 67
Télex : 8215 GO
E-mail : beacpog@beac.int

Franceville

B.P. 129 - Tél. 67 70 40
Télécopie : 67 74 57
E-mail : beacfcv@beac.int

Oyem

B.P. 489 - Tél. 98 65 45 ; 98 65 46
Télécopie : 98 65 47
E-mail : beacoye@beac.int

GUINEE EQUATORIALE

Indicatif international 240

Malabo (Direction Nationale)

B.P. 501 – Tél. 333 09 20 10 ;
333 09 20 11 ;
Télécopie : 333 09 20 06
E-mail : beacmal@beac.int

Bata

B.P. 21 – Tél. 333 08 24 75 ;
333 08 26 52
Télécopie : 333 08 23 60
E-mail : beacbat@beac.int

TCHAD

Indicatif international 235

N'Djamena (Direction Nationale)

B.P. 50 - Tél. 52 41 76 ; 52 33 97 ;
52 26 71
Télécopie : 52 44 87
E-mail : beacndj@beac.int

Moundou

B.P. 149 - Tél. 69 14 16
Télécopie : 69 13 98
E-mail : beacmdo@beac.int

Sarh

B.P. 241 - Tél. 68 14 01
Télécopie : 68 11 22
E-mail : beacsrh@beac.int

FRANCE

Indicatif international 33

Paris (Bureau Extérieur)

48, avenue Raymond POINCARE
Tél. (1) 56 59 65 96 ; (1) 56 59 65 93
Télécopie : (1) 42 25 63 95
E-mail : beacbep@beac.int



B. ANNEXES ÉCONOMIQUES, MONÉTAIRES ET FINANCIÈRES

B1. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la CEMAC

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Estim.							
PIB, prix et population	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
Taux de croissance (PIB reel)	0,0	1,2	2,5	- 1,5	1,8	3,2	2,0	2,7
dont secteur pétrolier	- 2,8	- 2,8	2,6	- 2,7	- 7,3	0,3	- 3,6	- 0,8
secteur non pétrolier	0,9	2,3	2,4	- 1,2	4,2	3,8	3,2	3,4
Contribution du secteur pétrolier à la croissance réelle	- 0,6	- 0,6	0,5	- 0,5	- 1,5	0,1	- 0,7	- 0,1
Contribution du secteur non pétrolier à la croissance réelle	0,7	1,8	1,9	- 0,9	3,3	3,1	2,6	2,9
Taux de croissance démographique (moyen)	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	3,0
Inflation (prix à la consommation, en moy annuelle, décembre)	0,9	2,3	2,4	2,3	1,6	5,5	5,6	4,1
Inflation (prix à la consommation, en glissement annuel, décembre)							4,6	3,4
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 10,3	- 5,6	5,8	- 30,8	- 30,7	118,5	7,5	11,7
Crédits à l'économie	- 1,9	4,0	- 3,6	5,1	12,0	7,8	6,8	19,6
Créances nettes sur l'Etat	- 0,8	43,6	30,7	40,1	29,4	6,0	12,1	5,3
Masse monétaire (M2)	- 0,4	8,3	6,1	12,0	12,6	13,7	9,0	10,0
Taux de couverture extérieure (fin de période)	57,5	61,4	67,1	63,6	64,0	73,1	71,9	74,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,9	3,7	3,6	3,3	3,1	2,9	3,0	2,9
Secteur extérieur								
Exportations, fob	13,3	27,3	1,9	- 33,8	39,5	55,1	- 20,9	5,8
Importations, fob	- 26,9	0,3	6,7	- 22,9	14,5	11,7	38,5	4,3
Termes de l'échange	23,9	23,2	- 6,9	- 28,7	42,2	28,6	- 16,6	1,9
Taux de change effectif réel	- 5,9	- 4,4	- 12,1	- 0,8	- 4,4	- 2,2	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	- 2,9	4,7	- 0,1	5,0	- 1,3	- 1,3	...	...
Taux de change effectif réel des importations	0,1	4,9	- 0,4	3,2	1,6	- 1,0	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 2,6	- 1,5	1,2	- 6,6	- 10,3	10,0	0,9	1,8
Avoirs intérieurs nets	2,2	9,8	4,9	18,6	22,9	3,7	8,1	8,2
Crédit intérieur net	- 1,6	12,9	6,8	18,2	21,0	7,9	9,9	13,6
Créances nettes sur l'Etat	- 0,2	10,0	9,3	15,0	13,7	3,2	6,0	2,7
Crédits à l'économie	- 1,4	2,9	- 2,5	3,2	7,2	4,7	3,8	10,9
Masse monétaire (M2)	- 0,4	8,3	6,1	12,0	12,6	13,7	9,0	10,0
Comptes nationaux								
Produit intérieur brut	0,0	1,2	2,5	- 1,5	1,8	3,2	2,0	2,7
Demande intérieure brute	- 3,3	2,1	2,4	- 4,4	5,6	5,0	3,7	3,6
Consommation	0,8	1,6	1,6	- 2,4	3,3	3,4	0,7	1,7
Publique	- 0,2	- 0,3	- 0,1	- 0,4	0,1	0,4	0,8	- 0,7
Privée	1,0	1,9	1,6	- 2,0	3,2	3,0	- 0,1	2,4
Investissements bruts	- 4,1	0,4	0,8	- 2,0	2,3	1,6	3,0	1,8
Publics	- 1,5	- 0,4	- 0,2	- 1,1	0,0	0,1	- 0,1	0,2
Privés (Entreprises et ménages)	- 2,2	0,5	1,0	- 0,8	1,2	1,4	3,1	1,6
Exportations nettes	3,3	- 0,9	0,1	2,9	- 3,8	- 1,9	- 1,8	- 0,8
Exportations de biens et services non facteurs	0,9	0,4	1,6	- 2,1	- 2,2	0,3	- 1,0	- 0,4
Importations de biens et services non facteurs	2,5	- 1,3	- 1,5	5,0	- 1,6	- 2,1	- 0,7	- 0,4
Comptes nationaux								
Investissements	26,1	22,6	22,8	21,0	22,1	21,7	25,0	26,9
Epargne intérieure	24,2	28,5	30,3	24,3	29,6	37,3	28,8	30,7
Epargne nationale	21,5	24,4	23,9	21,9	24,8	28,6	22,7	25,4
Finances publiques								
Recettes totales	15,8	17,3	17,9	15,6	15,8	20,1	19,0	18,2
Recettes pétrolières	5,6	7,3	7,2	5,3	6,0	10,7	8,6	6,5
Recettes non pétrolières	10,1	10,0	10,7	10,3	9,7	9,4	10,4	11,6
Depenses totales 1/	20,3	18,2	18,7	18,8	17,6	17,9	18,9	19,3
Dépenses courantes	13,7	12,5	13,2	14,2	13,7	14,0	14,6	14,8
Dépenses en capital	6,6	5,7	5,4	4,7	3,9	4,0	4,2	4,5
Solde budgétaire primaire (déficit -)	- 0,5	2,7	3,0	0,3	1,3	5,3	3,2	2,0
Solde primaire (hors intérêts) en % PIB	- 3,2	0,4	0,7	- 1,8	- 0,3	3,5	1,9	0,7
Solde primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en % PIB hors pétrole	- 10,6	- 8,7	- 8,0	- 8,0	- 7,6	- 9,3	- 8,0	- 6,9
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 1,9	1,4	1,5	- 1,1	- 0,3	3,9	1,4	0,2
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 4,5	- 0,9	- 0,8	- 3,2	- 1,9	2,2	0,1	- 1,1
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 3,8	- 0,2	- 0,1	- 2,1	- 1,3	2,7	0,7	- 0,5
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	- 2,5	- 2,5	- 2,4	- 2,0	- 2,1	- 3,1	- 1,9	- 0,3
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs	30,1	34,5	33,8	24,4	29,4	38,0	30,1	29,4
Importations de biens et services non facteurs	- 27,4	- 25,3	- 26,3	- 21,0	- 21,9	- 22,4	- 26,2	- 25,5
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	0,4	5,2	1,9	2,0	3,5	7,9	- 0,9	- 0,2
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	- 0,2	5,0	1,5	1,6	3,2	7,3	- 1,4	- 0,7
Encours de la dette extérieure/PIB	30,2	30,2	32,4	36,3	35,0	28,7	27,5	25,7
Encours de la dette intérieure/PIB	20,5	18,6	18,4	23,0	25,6	22,8	23,9	21,7
Encours de la dette globale/PIB	50,6	48,8	50,7	59,4	60,6	51,5	51,3	47,4
Ratio du service de la dette publique/Recettes budgétaires	18,0	14,9	19,0	27,2	25,9	18,0	21,1	23,2
Ratio du service de la dette publique/XBSNF	9,4	7,5	10,1	17,4	13,9	9,5	13,3	14,4
Réserves extérieures (y/c Sces Cx)	9,4	7,5	10,1	17,4	13,9	9,5	13,3	14,4
Seuil cible réserves extérieures (3 mois d'importations des biens et services+3 mois du service de la dette)	4316,5	4205,2	4150,8	3261,6	3763,7	4314,1	5153,7	5412,3
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens caf))	4,5	4,5	5,0	6,8	6,3	8,0	6,1	6,2
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf))	2,8	3,0	3,7	4,9	4,5	5,6	4,6	4,7
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf de n+1))	2,9	3,2	4,8	4,2	3,8	4,6	4,4	4,7
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et snf caf)+service de la dette publique extérieure)	2,5	2,7	3,1	4,0	3,8	4,8	4,0	4,0
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	49570,0	53077,8	54622,8	51250,4	56737,1	66255,2	68285,2	72932,7
Population (en millions d'habitants)	55,9	57,6	59,2	61,0	62,7	64,6	66,4	68,4
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1525,5	1660,8	1573,9	1462,7	1631,8	1648,8	1694,6	1758,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

B2. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Cameroun

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
								Estim.
PIB, prix et population				(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)				
Taux de croissance (PIB réel)	4,5	4,0	3,5	0,3	3,3	3,7	3,2	3,5
Secteur pétrolier	-0,7	-2,7	8,5	2,9	-3,5	-1,6	-2,1	-8,5
Secteur non pétrolier	4,7	4,4	3,3	0,2	3,7	3,9	3,5	4,1
Taux de croissance démographique (moyen)	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6
Inflation (déflateur du PIB non pétrolier)	1,7	0,1	3,0	2,7	-1,6	4,5	6,2	6,1
Inflation (prix à la consommation, en moyenne annuelle, année de base 2022)	3,1	1,1	2,5	2,5	2,3	6,3	7,4	4,5
Inflation (prix à la consommation, en glissement annuel, année de base 2022)	3,1	0,0	0,0	2,2	3,5	7,3	5,9	4,6
Finances publiques								
Recettes totales	13,7	12,4	2,1	-9,3	9,9	25,6	10,2	-3,8
Recettes pétrolières	3,2	29,6	16,8	-26,7	12,6	102,0	-9,9	-15,6
Recettes non pétrolières	15,4	9,9	-0,4	-5,9	9,5	13,4	16,0	-1,2
Dépenses totales	4,9	-2,1	8,3	-9,0	9,9	8,9	7,8	4,3
Dépenses courantes	2,3	3,5	10,6	0,6	10,8	9,3	15,3	9,7
Dépenses en capital	11,6	-10,6	4,3	-26,8	7,8	6,1	-12,4	-14,3
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	21,2	5,1	14,1	-0,1	11,4	18,5	-18,1	9,4
Crédits à l'économie	12,4	12,1	0,2	5,0	12,4	13,8	16,5	17,8
Créances nettes sur l'Etat	-8,8	137,9	47,7	83,8	26,1	7,4	11,8	-15,6
Masse monétaire (M2)	13,2	14,6	7,4	12,8	17,1	12,3	3,2	9,8
Concours de la BEAC aux banques	-1,1	-48,2	36,3	32,9	81,0	-43,8	385,3	-2,9
Taux de couverture extérieure (fin de période)	85,6	75,8	78,7	80,1	87,6	91,5	84,5	83,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,1	4,1	4,0	3,7	3,2	3,1	3,3	3,3
Taux BEAC - TIAO fin de période (à partir de 1994/1995)	5,0	3,0	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0
Monnaie et crédit								
Actifs extérieurs nets	21,2	5,1	14,1	-0,1	11,4	18,5	-18,1	9,4
Crédits aux autres secteurs	12,4	12,1	0,2	5,0	12,4	13,8	16,5	17,8
Créances nettes sur l'Administration Centrale	-8,8	137,9	47,7	83,8	26,1	7,4	11,8	-15,6
Masse monétaire (M2)	13,2	14,6	7,4	12,8	17,1	12,3	3,2	9,8
Concours de la BEAC aux Autres Institutions de Dépôts	-1,1	-48,2	36,3	32,9	81,0	-43,8	385,3	-2,9
Taux de couverture extérieure (fin de période)	85,6	75,8	78,7	80,1	87,6	91,5	84,5	83,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,1	4,1	4,0	3,7	3,2	3,1	3,3	3,3
Taux BEAC - TIAO fin de période	5,0	3,0	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	-0,1	7,3	12,9	-21,6	28,4	32,7	-10,9	-0,3
Importations, fob	5,2	12,5	16,8	-20,2	24,5	23,9	3,9	-9,5
Termes de l'échange	-10,9	20,3	1,2	-17,7	13,3	23,0	-14,0	-6,6
Variation des prix à l'exportation	-14,3	20,7	3,7	-21,2	19,2	43,1	-17,9	-6,0
Variation des prix à l'importation	-3,8	0,3	2,5	-4,3	5,2	16,4	-4,5	0,7
Taux de change effectif réel	...	-1,6	-6,9	1,1	0,1	-1,4	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	...	3,7	-2,6	5,8	2,6	-0,9	...	...
Taux de change effectif réel des importations	...	3,5	0,6	3,0	4,2	-0,8	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit				(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)				
Avoirs extérieurs nets	6,7	2,2	5,7	0,1	0,8	6,7	-6,9	2,8
Avoirs intérieurs nets	6,5	12,4	1,7	12,7	16,3	5,6	10,1	7,0
Crédit intérieur net	6,7	16,0	5,6	16,4	14,0	9,9	12,6	7,0
Créances nettes sur l'Etat	-1,9	7,6	5,5	13,3	6,7	2,1	3,1	-4,5
Crédits à l'économie	8,6	8,4	0,1	3,1	7,3	7,8	9,5	11,5
Autres postes nets	-0,2	-3,6	-3,9	-3,7	2,3	-4,2	-2,5	0,0
Masse monétaire (M2)	13,2	14,6	7,4	12,8	17,1	12,3	3,2	9,8
Comptes nationaux				(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)				
Produit intérieur brut	4,5	4,0	3,5	0,3	3,3	3,7	3,2	3,5
dont secteur pétrolier	-0,0	-0,1	0,4	0,2	-0,2	-0,1	-0,1	-0,4
secteur non pétrolier	4,5	4,1	3,1	0,2	3,5	3,7	3,4	3,9
Demande intérieure brute	4,8	5,6	5,0	0,8	6,2	4,5	4,9	2,1
Consommation	2,8	3,6	3,5	-0,2	4,5	2,1	3,0	1,0
Publique	1,0	0,5	0,5	0,0	0,3	-0,7	0,4	0,2
Privée	1,7	3,1	3,2	-0,4	3,2	2,8	3,5	0,8
Investissements bruts	2,1	2,1	1,5	1,0	1,7	2,4	1,9	1,1
Publics	0,4	-0,2	0,2	-1,0	0,2	0,2	-0,7	0,4
Privés (Entreprises et ménages)	1,6	2,0	1,2	2,5	1,2	2,1	2,6	0,7
Variation des stocks	0,0	0,2	0,1	-0,6	0,3	0,1	0,0	0,0
Exportations nettes	-0,4	-1,6	-1,4	-0,5	-2,9	-0,8	-1,7	1,5
Exportations de biens et services	2,4	0,5	2,6	-2,3	0,7	0,6	0,1	0,3
Importations de biens et services	-2,8	-2,1	-4,0	1,9	-3,6	-1,4	-1,8	1,2
Comptes nationaux				(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
Investissements	20,4	22,8	23,0	21,8	21,5	21,3	20,8	20,4
Epargne intérieure	18,8	20,2	19,0	19,1	18,8	19,9	18,2	18,4
Epargne nationale	17,0	18,1	16,9	17,0	17,1	17,3	16,1	16,5
Finances publiques								
Recettes totales	16,9	16,0	15,4	13,8	14,9	16,9	17,2	15,8
Recettes pétrolières	2,2	2,3	2,6	1,9	2,1	3,7	3,1	1,8
Recettes non pétrolières	14,7	13,7	12,8	11,9	12,8	13,1	14,1	13,9
Dépenses totales	17,2	18,7	19,1	17,2	18,6	18,2	18,1	17,9
Dépenses courantes	12,0	11,9	12,4	12,3	13,4	13,3	14,1	13,6
Dépenses en capital	5,2	6,8	6,7	4,8	5,1	4,9	4,0	4,3
Solde budgétaire primaire (déficit -)	3,3	1,7	0,8	-0,2	0,1	2,2	1,7	0,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	0,8	-1,8	-2,8	-2,4	-2,4	-0,5	0,2	-0,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	-1,4	-4,3	-5,6	-4,4	-4,6	-4,4	-3,0	-2,7
en % PIB hors pétrole								
Solde budgétaire de base (déficit -)	2,1	0,8	-0,2	-1,2	-1,2	1,4	0,5	-0,5
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	-0,3	-2,7	-3,7	-3,4	-3,7	-1,3	-0,9	-2,1
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	-0,1	-2,3	-3,2	-3,2	-3,2	-0,9	-0,4	-1,8
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	-0,3	-2,8	-4,1	-3,3	-3,5	-2,9	-1,5	-1,6
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services, fob	15,2	19,1	19,8	15,2	15,0	17,4	15,1	13,6
Importations de biens et services, caf	16,7	21,6	23,7	17,9	17,6	18,8	17,7	15,6
Solde du compte courant (dons off.incl., def. -)	-3,0	-3,5	-4,8	-3,8	-4,2	-3,6	-4,3	-3,4
Solde du compte courant (dons off.excl., def. -)	-3,3	-3,8	-5,1	-4,0	-4,5	-3,9	-4,6	-3,5
Encours de la dette extérieure/PIB	26,3	26,6	28,0	33,3	35,9	31,3	28,0	27,0
Encours de la dette globale (y/c dette avalisée)/PIB	36,5	36,6	39,1	45,0	51,2	46,6	42,9	40,0
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	17,1	10,8	14,0	15,2	28,8	15,7	18,9	17,7
Ratio du service de la dette/XBSNF	19,0	9,1	10,9	13,8	28,6	15,2	21,6	20,5
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	7,7	6,6	6,2	7,7	7,2	7,4	6,7	7,4
Réserves extérieures (en mois d'importations de biens et services)	6,5	5,2	4,8	6,2	6,0	6,3	5,6	6,4
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	32660,5	21492,6	22854,8	23085,7	23482,9	26024,5	28121,9	30808,2
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	31866,6	20492,6	21790,7	22412,7	22862,7	24836,7	27293,8	30167,2
Population (en millions d'habitants)	33,1	27,7	28,4	29,1	29,9	30,6	31,4	32,3
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	1725,6	1405,3	1374,9	1379,8	1418,7	1364,5	1474,9	1575,5

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

B3. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la République Centrafricaine

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
								Estim.
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	4,5	3,8	2,8	0,6	1,1	0,5	1,0	1,6
Taux de croissance démographique (moyen)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5
Inflation (prix de détail, type africain - en moyenne annuelle)	4,2	1,7	2,8	1,6	4,3	5,6	3,0	1,5
Inflation (prix de détail, type africain - en glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	3,8	0,5	7,6	2,3	4,2
Finances publiques								
Recettes totales	48,7	20,2	3,3	8,3	0,2	- 5,5	13,7	7,5
Dépenses totales	27,5	23,5	9,7	48,5	- 16,0	- 4,0	7,0	15,6
Dépenses courantes	14,0	14,8	16,3	19,2	- 2,4	2,1	7,7	15,4
Dépenses en capital	69,4	41,6	- 1,5	107,5	- 31,7	- 14,1	5,6	16,1
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	93,3	- 23,0	12,1	- 0,9	- 24,2	- 79,2	412,4	52,0
Crédits à l'économie	- 1,6	17,0	- 1,4	6,0	13,6	8,8	- 0,7	3,6
Créances nettes sur l'Etat	16,9	11,1	21,1	27,6	31,7	10,4	27,5	- 12,8
Masse monétaire (M2)	12,3	15,3	11,5	9,9	13,5	2,1	8,0	14,5
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	...	...	...	...
Taux de couverture extérieure	0,8	0,8	0,8	0,8	1,0	0,8	0,9	0,9
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	3,9	3,5	3,3	3,2	2,8	2,9	2,9	2,5
Taux directeur de la BEAC (TIAO fin de période)	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	48,9	- 4,7	11,6	- 11,3	7,8	22,9	1,7	- 29,2
Importations, fob	38,7	0,3	14,4	- 18,9	- 12,6	4,0	- 0,1	22,5
Termes de l'échange	- 8,0	- 1,8	12,9	2,0	- 4,2	- 9,9	9,9	- 31,9
Variation des prix à l'exportation	- 8,4	- 4,7	15,1	- 3,3	- 1,2	11,9	22,9	- 31,8
Variation des prix à l'importation	- 0,4	- 3,0	1,9	- 5,2	3,1	24,2	11,7	0,1
Taux de change effectif réel	2,6	- 3,8	- 1,2	4,8	4,1	- 1,9	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	1,5	- 3,1	- 0,8	7,2	3,5	- 2,1	...	...
Taux de change effectif réel des importations	3,1	- 4,2	- 1,3	4,2	4,3	- 1,9	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	19,4	- 8,0	2,5	0,3	- 25,3	- 11,1	12,2	6,1
Avoirs intérieurs nets	- 7,1	23,4	9,0	9,7	38,9	13,3	- 4,2	8,4
Crédit intérieur net	7,1	12,8	9,3	16,4	23,9	10,5	20,2	- 9,9
Créances nettes sur l'Etat	7,9	5,4	9,9	14,1	18,8	7,2	20,5	- 11,2
Crédits à l'économie	- 0,8	7,4	- 0,6	2,4	5,1	3,3	- 0,3	1,3
Autres postes nets	- 14,2	10,6	- 0,3	- 6,8	15,0	2,8	- 24,4	18,3
Masse monétaire (M2)	12,3	15,3	11,5	9,9	13,5	2,1	8,0	14,5
Comptes nationaux								
Produit intérieur brut	4,5	3,8	2,8	0,6	1,1	0,5	1,0	1,6
Demande intérieure brute	3,2	7,0	0,4	- 0,5	- 3,2	- 0,9	5,2	- 0,4
Consommation	0,8	9,1	1,4	- 9,1	0,4	4,7	4,4	- 1,7
Publique	0,4	0,5	2,0	- 0,5	0,4	- 0,7	- 0,7	1,5
Privée	0,5	8,7	- 0,5	- 8,6	- 0,0	5,5	5,1	- 3,2
Investissements bruts	2,3	- 2,2	- 1,1	8,7	- 3,5	- 5,6	0,8	1,2
Publics	2,6	0,5	- 1,7	8,4	- 2,2	- 5,4	0,1	2,5
Privés (Entreprises et ménages)	0,3	0,2	0,6	0,3	- 0,0	- 0,3	0,5	- 1,3
Variation des stocks	- 0,6	- 2,9	0,0	0,0	- 1,3	0,1	0,1	0,0
Exportations nettes	1,4	- 3,2	2,4	1,1	4,3	1,4	- 4,2	2,0
Exportations de biens et services non facteurs	6,7	5,1	4,5	- 5,8	- 1,2	- 4,5	- 8,8	5,7
Importations de biens et services non facteurs	- 5,4	- 8,3	- 2,1	6,9	5,5	5,9	4,6	- 3,7
Comptes nationaux								
Investissements	25,6	25,9	22,5	37,9	28,7	24,3	23,9	28,6
Epargne intérieure	3,0	- 2,2	- 2,5	19,7	15,5	9,8	11,2	10,3
Epargne nationale	4,9	1,5	0,5	22,0	18,5	10,5	13,4	12,2
Finances publiques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Recettes totales	7,8	9,1	8,8	9,2	9,0	8,1	8,6	9,5
Dépenses totales	13,9	16,7	17,2	24,4	20,2	18,5	18,4	21,8
Dépenses courantes	9,4	10,5	11,5	13,1	12,6	12,3	12,2	14,5
Dépenses en capital	4,5	6,2	5,7	11,3	7,6	6,2	6,1	7,3
Solde budgétaire primaire (déficit -)	- 2,0	- 1,8	- 3,6	- 5,9	- 5,3	- 4,7	- 4,1	- 4,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	- 5,8	- 7,2	- 8,0	- 15,0	- 10,9	- 23,3	- 22,7	- 25,8
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	- 5,8	- 7,2	- 8,0	- 15,0	- 10,9	- 23,3	- 22,7	- 25,8
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 6,1	- 7,6	- 8,3	- 15,3	- 11,2	- 10,4	- 9,8	- 12,3
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 1,1	0,4	1,4	- 2,7	- 6,2	- 5,6	- 3,5	- 4,2
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 2,4	- 2,2	- 3,9	- 6,2	- 5,5	- 5,1	- 4,7	- 6,0
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	- 1,1	0,4	1,4	- 2,7	- 6,2	- 5,6	- 3,5	- 4,2
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	17,4	17,1	22,5	17,8	16,7	15,7	13,5	13,4
Importations de biens et services non facteurs, fob	43,9	43,3	47,5	36,1	29,9	30,2	26,2	31,7
Solde du compte courant (transf.incl., déficit -)	- 14,6	- 11,6	- 6,8	- 6,7	- 6,3	- 9,6	- 4,0	- 10,8
Solde du compte courant (transf.excl., déficit -)	- 18,5	- 15,3	- 14,7	- 13,3	- 9,7	- 12,6	- 6,3	- 13,5
Encours de la dette extérieure/PIB	25,9	25,2	36,6	34,1	35,4	33,4	21,7	22,8
Encours de la dette intérieure/PIB	23,3	6,3	11,3	14,6	13,6	19,1	24,2	29,5
Encours de la dette globale/PIB	49,2	31,6	47,9	48,7	49,0	52,5	45,9	52,3
Encours de la dette extérieure/XBSNF	149,9	133,7	162,9	191,6	212,1	212,5	160,1	170,3
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	333,0	277,1	415,2	372,9	392,8	410,7	252,6	240,5
Ratio du service de la dette extérieure/PIB	0,3	0,7	0,6	0,5	0,5	1,0	0,4	0,5
Ratio du service de la dette extérieure/XBSNF	1,9	3,6	2,6	2,9	3,0	6,1	3,3	3,8
Ratio du service de la dette extérieure/Recettes budgétaires	4,2	7,4	6,6	5,6	5,6	11,8	5,1	5,3
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	6,3	6,4	5,7	9,0	11,4	9,3	11,6	10,6
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	4,7	4,8	4,1	5,9	8,4	6,6	8,7	8,1
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	1203,3	1233,6	1315,6	1372,9	1397,4	1462,5	1577,3	1537,5
Population (en millions d'habitants)	5,5	5,6	5,8	5,9	6,1	6,2	6,4	6,5
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	376,6	394,0	388,5	403,2	415,2	377,5	407,7	387,8

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

B4. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Congo

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
								Estim.
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	- 4,4	- 4,8	1,0	- 6,2	- 0,6	0,5	1,4	1,5
dont secteur pétrolier	25,3	12,0	2,2	- 5,8	- 14,6	- 4,4	- 0,1	- 0,1
secteur non pétrolier	- 18,4	- 17,0	- 0,2	- 6,6	13,6	4,3	2,5	2,6
Taux de croissance démographique	2,6	2,6	2,6	2,6	2,6	3,2	3,2	3,2
Inflation (prix consommation africaine en moyenne annuelle)	0,7	1,2	2,3	1,1	2,3	3,0	4,3	3,1
Inflation (prix consommation africaine en glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	- 0,9	1,5	3,3	5,6	6,3
Finances publiques								
Recettes totales	- 7,6	33,0	6,1	- 36,2	26,7	71,2	- 20,2	5,4
dont recettes pétrolières	- 3,0	89,7	0,5	- 49,7	58,8	90,9	- 32,6	- 10,4
recettes non pétrolières	- 11,4	- 19,3	18,0	- 11,2	- 6,9	36,1	10,9	29,5
Dépenses totales	- 25,6	- 21,3	9,8	- 10,4	4,9	31,2	- 10,2	7,4
dont dépenses courantes	- 10,7	- 8,8	2,6	- 9,7	5,1	29,4	- 11,0	11,2
dépenses en capital	- 54,1	- 65,5	76,4	- 14,2	4,0	42,1	- 5,5	- 11,6
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 53,8	13,4	120,2	- 2,2	- 30,8	- 28,1	- 19,1	92,3
Crédits à l'économie	- 2,3	- 6,2	- 4,7	3,0	11,0	3,0	17,2	2,4
Créances nettes sur l'Etat	17,8	3,8	- 10,8	58,1	27,7	3,8	20,0	12,5
Masse monétaire (M2)	- 10,4	- 4,0	7,9	18,0	5,8	4,6	14,7	16,5
Concours de la BEAC aux banques	...	...	...	...	51,8	- 100,0	...	- 84,1
Taux de couverture extérieure (fin de période)	27,6	32,6	54,3	59,0	43,6	51,6	40,2	49,0
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	2,8	2,6	2,6	2,4	2,4	2,4	2,2	2,0
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	9,6	69,9	- 7,6	- 42,6	62,5	42,2	- 21,7	3,2
Importations, fob	- 49,6	- 1,7	2,0	- 33,0	19,7	18,1	52,4	14,0
Termes de l'échange	32,9	26,4	- 5,0	- 32,6	56,3	29,7	- 22,5	8,8
Variation des prix à l'exportation	30,1	25,9	- 1,8	- 35,4	64,4	50,9	- 26,0	9,6
Variation des prix à l'importation	- 2,1	- 0,4	3,4	- 4,3	5,2	16,4	- 4,5	0,7
Taux de change effectif réel	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	...
Taux de change effectif réel des importations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 12,4	1,5	17,1	- 0,5	- 13,4	- 4,5	- 1,8	6,8
Avoirs intérieurs nets	1,9	- 5,6	- 9,1	18,5	19,2	9,2	16,5	9,7
Crédit intérieur net	3,1	- 3,0	- 7,1	19,3	16,9	3,5	18,8	7,6
Créances nettes sur l'Etat	4,6	1,3	- 3,9	17,5	11,2	1,9	9,7	6,3
Crédits à l'économie	- 1,4	- 4,2	- 3,2	1,7	5,7	1,6	9,2	1,3
Autres postes nets	- 1,2	- 2,6	- 2,0	- 0,7	2,3	5,7	- 2,3	2,1
Masse monétaire (M2)	- 10,4	- 4,0	7,9	18,0	5,8	4,6	14,7	16,5
Comptes nationaux								
Produit intérieur brut	- 4,4	- 4,8	1,0	- 6,2	- 0,6	0,5	1,4	1,5
dont secteur pétrolier	8,1	5,0	1,1	- 2,9	- 7,4	- 1,9	- 0,0	- 0,0
secteur non pétrolier	- 12,5	- 9,8	- 0,1	- 3,3	6,8	2,4	1,5	1,6
Demande intérieure brute	- 32,5	- 8,0	- 2,2	- 17,2	11,9	6,9	11,2	12,7
Consommation	- 6,1	0,9	- 0,9	- 8,0	1,0	5,2	8,7	3,6
Publique	- 2,7	- 0,6	- 1,5	- 4,7	0,2	2,2	- 9,5	0,1
Privée	- 3,4	1,6	0,6	- 3,2	0,9	3,0	18,2	3,5
Investissements bruts	- 26,4	- 9,0	- 1,3	- 9,2	10,9	1,6	2,5	9,1
Publics	- 7,7	- 2,1	- 0,2	- 2,4	0,1	1,0	- 0,4	- 0,1
Privés (Entreprises et ménages)	- 24,6	- 6,7	- 0,5	- 7,6	0,3	0,6	2,9	9,2
dont secteur pétrolier	- 28,6	- 0,1	1,3	- 8,2	2,4	- 0,5	1,8	9,7
secteur non pétrolier	4,0	- 6,6	- 0,2	2,0	- 5,4	1,2	1,1	- 0,5
Variation des stocks	5,9	- 0,2	- 0,7	0,8	10,5	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	29,6	5,7	4,5	7,8	- 20,0	- 10,5	- 9,8	- 11,2
Exportations de biens et services non facteurs	8,3	7,8	6,0	- 9,5	- 20,3	- 1,4	1,6	- 3,4
Importations de biens et services non facteurs	21,3	- 2,1	- 1,5	17,3	0,3	- 9,1	- 11,3	- 7,8
Comptes nationaux								
Investissements	58,2	25,2	23,8	15,6	23,9	23,2	28,1	44,4
dont secteur pétrolier	13,5	12,2	13,5	5,9	13,4	12,5	15,9	31,5
Epargne intérieure	40,2	50,9	46,3	28,9	45,8	48,3	32,3	42,5
Epargne nationale	46,0	44,9	35,4	28,3	34,6	37,3	21,8	32,6
Finances publiques								
Recettes totales	22,0	24,8	26,4	21,1	19,7	28,5	24,8	24,7
dont recettes pétrolières	10,5	17,0	17,1	10,8	12,6	20,3	14,9	12,6
recettes non pétrolières	11,4	7,8	9,3	10,3	7,1	8,1	9,8	12,0
Dépenses totales	28,8	19,3	21,2	23,8	18,5	20,4	20,0	20,3
dont dépenses courantes	22,5	17,4	17,9	20,3	15,7	17,1	16,6	17,5
dépenses en capital	6,4	1,9	3,3	3,6	2,7	3,3	3,4	2,8
Solde budgétaire primaire (déficit -)	- 0,9	8,1	10,3	0,2	4,2	12,1	9,3	8,9
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	- 4,8	7,5	8,4	- 1,4	3,1	10,5	7,8	7,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en %	- 20,0	- 16,3	- 13,9	- 14,3	- 14,1	- 16,7	- 10,7	- 7,4
du PIB hors pétrole								
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 3,0	6,2	7,1	- 1,1	2,3	9,6	6,3	5,6
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 6,9	5,5	5,2	- 2,7	1,3	8,1	4,8	4,4
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 6,4	5,6	5,9	- 1,1	2,0	8,6	5,6	4,8
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	- 3,8	- 2,8	- 0,8	0,0	1,4	- 0,9	2,3	4,7
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	51,2	67,2	60,8	44,5	52,6	62,4	54,2	52,6
Importations de biens et services non facteurs, fob	49,8	41,5	38,3	31,3	30,4	37,0	49,8	54,4
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	7,3	20,0	12,6	13,7	11,6	15,7	- 4,5	- 10,2
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	6,6	19,7	11,7	12,6	10,9	14,3	- 6,2	- 11,8
Encours de la dette extérieure/PIB	63,4	52,3	56,6	62,4	50,6	39,3	42,6	39,8
Encours de la dette extérieure/exportations	144,2	82,5	96,2	147,6	99,8	64,6	82,0	78,7
Ratio du service de la dette extérieure / XBNSF	12,5	13,0	23,2	17,7	13,0	16,5	15,0	14,7
Ratio du service de la dette extérieure / Recettes budgétaires	29,1	35,4	53,4	37,4	34,7	36,3	32,8	31,4
Ratio du service de la dette extérieure / PIB	6,4	8,8	14,1	7,9	6,8	10,3	8,1	7,7
Encours de la dette totale/PIB	92,2	76,1	81,1	109,3	99,3	87,7	92,2	84,6
Réserves ext. (en mois d'importation de biens caf)	1,4	1,5	3,2	5,2	3,7	3,4	2,0	1,9
Réserves ext. (en mois d'importation de biens et services)	1,0	1,1	2,6	3,8	2,7	1,9	1,4	1,3
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	6442,3	7593,0	7563,8	6034,0	8172,5	9707,2	8896,0	9419,0
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	4936,7	4422,9	4739,8	5142,5	5505,7	5735,4	5923,3	6234,6
Population (en millions d'habitants)	5,3	5,4	5,5	5,7	5,8	6,0	6,1	6,3
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	2106,3	2531,5	2329,1	1846,1	2527,1	2605,1	2388,1	2451,2

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

B5. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Gabon

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
								Estim.
								(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	0,5	0,8	3,9	- 1,8	1,5	3,1	2,2	3,5
dont secteur pétrolier	- 8,5	- 7,8	11,9	- 0,9	- 6,7	3,0	7,4	3,2
secteur non pétrolier	3,4	3,2	1,9	- 2,0	3,8	3,1	1,0	3,6
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation (prix consommation-125 articles- moyenne annuelle)	2,7	4,8	2,0	1,3	1,1	4,3	3,6	1,2
Inflation (prix consommation-125 articles- glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	1,8	1,7	5,4	2,2	0,9
Finances publiques								
Recettes totales	0,0	11,0	33,2	- 20,1	- 2,4	47,2	11,4	11,1
Recettes pétrolières	35,8	1,6	28,1	- 20,2	- 0,2	115,0	8,1	- 13,0
Recettes non pétrolières	- 15,1	17,5	36,1	- 20,1	- 3,6	8,7	15,1	36,5
Dépenses totales	- 10,0	3,2	15,8	- 5,1	- 0,4	34,7	4,1	20,8
Dépenses courantes	- 4,4	- 5,9	16,7	9,8	- 2,4	36,4	8,1	10,7
Dépenses en capital	- 29,0	44,3	13,1	- 50,5	13,0	24,9	- 21,6	108,9
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	19,6	9,2	- 20,1	- 49,6	- 15,6	15,0	- 9,1	- 49,7
Crédits à l'économie	- 4,4	4,5	2,2	4,9	15,2	13,1	15,9	9,7
Créances nettes sur l'Etat	- 77,0	474,0	10,6	36,1	47,7	2,2	- 3,8	4,3
Masse monétaire (M2)	- 3,8	15,2	1,1	7,1	5,1	15,0	9,7	- 1,4
Concours de la BEAC aux banques	- 0,4	- 0,5	- 1,0	...	5,2	- 1,0	...	0,6
Taux de couverture extérieure (fin de période)	58,8	71,6	73,9	67,4	70,7	68,0	58,2	38,2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIBNP/M2)	3,1	2,7	2,8	2,6	2,7	2,5	2,3	2,6
Taux directeur BEAC - (TIAO fin de période)	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	22,0	15,2	12,2	- 31,5	45,4	60,0	- 10,4	1,6
Importations, fob	- 14,4	- 4,9	10,4	- 13,6	14,1	13,8	5,1	1,2
Termes de l'échange	29,3	27,5	- 14,3	- 28,2	37,8	25,8	- 15,7	3,1
Variation des prix à l'exportation	26,5	26,9	- 11,4	- 31,3	45,0	46,3	- 19,4	3,8
Variation des prix à l'importation	- 2,1	- 0,4	3,4	- 4,3	5,2	16,4	- 4,5	0,7
Taux de change effectif réel	- 5,7	- 4,0	- 14,4	- 2,4	- 6,6	- 2,8	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	- 3,2	5,4	0,4	10,9	- 4,6	- 1,9	...	...
Taux de change effectif réel des importations	1,6	6,7	- 0,7	1,5	0,7	- 1,4	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								(Contribution à la croissance de la masse monétaire, en pourcentage)
Avoirs extérieurs nets	4,7	2,4	- 5,3	- 10,0	- 8,4	1,0	- 0,4	- 3,5
Avoirs intérieurs nets	- 8,6	12,8	6,4	17,0	13,5	14,0	10,1	2,2
Crédit intérieur net	- 24,9	35,6	4,8	16,2	30,7	8,7	6,3	7,8
Créances nettes sur l'Etat	- 22,4	33,1	3,7	13,7	23,1	1,5	- 2,3	2,3
Crédits à l'économie	- 2,5	2,5	1,1	2,5	7,6	7,2	8,6	5,5
Autres postes nets	16,4	- 22,7	1,6	0,8	- 17,2	5,3	3,8	- 5,7
Masse monétaire (M2)	- 3,8	15,2	1,1	7,1	5,1	15,0	9,7	- 1,4
Comptes nationaux								(Contribution à la croissance réelle, en pourcentage)
Produit intérieur brut	0,5	0,8	3,9	- 1,8	1,5	3,1	2,2	3,5
dont secteur pétrolier	- 2,0	- 1,7	2,4	- 0,2	- 1,5	0,6	1,5	0,7
secteur non pétrolier	2,6	2,5	1,5	- 1,6	3,0	2,5	0,8	2,8
Demande intérieure brute	- 0,1	0,3	4,0	- 5,2	2,9	4,4	0,8	4,2
Consommation	0,1	- 1,2	2,4	- 0,8	- 0,1	1,5	- 2,6	1,5
Publique	0,7	- 2,4	- 1,6	3,6	- 3,5	- 1,8	0,3	0,2
Privée	- 0,7	1,2	4,1	- 4,4	3,4	3,3	- 2,9	1,3
Investissements bruts	- 0,2	1,5	1,6	- 4,4	3,0	2,8	3,4	2,7
Publics	- 2,6	0,7	1,5	- 2,4	0,1	0,1	- 0,2	0,8
Privés (Entreprises et ménages)	2,4	0,8	0,1	- 2,0	2,9	2,7	3,6	1,9
dont secteur pétrolier	1,0	0,7	- 0,1	- 2,7	0,4	2,7	2,4	0,7
secteur non pétrolier	1,4	0,1	0,2	0,6	2,4	0,1	1,2	1,2
Variation des stocks	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	0,7	0,5	- 0,1	3,4	- 1,4	- 1,3	1,4	- 0,7
Exportations de biens et services non facteurs	0,4	- 0,4	1,3	0,5	- 0,1	- 0,2	1,5	- 0,4
Importations de biens et services non facteurs	0,3	0,9	- 1,4	2,9	- 1,3	- 1,0	- 0,1	- 0,3
Comptes nationaux								(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)
Investissements	17,7	22,2	24,4	21,6	23,6	26,6	29,3	31,0
dont secteur pétrolier	5,3	7,4	7,1	5,1	6,6	11,6	13,3	12,1
Epargne intérieure	23,9	35,0	35,8	25,3	33,8	48,0	47,2	47,5
Epargne nationale	17,5	30,3	29,8	20,9	27,3	36,4	36,6	38,0
Finances publiques								
Recettes totales	16,9	17,7	22,2	20,1	16,6	19,9	23,1	23,9
Recettes pétrolières	6,8	6,5	7,9	7,1	6,0	10,5	11,9	9,6
Recettes non pétrolières	10,1	11,1	14,3	13,0	10,6	9,4	11,2	14,3
Dépenses totales	19,6	19,0	20,8	22,3	18,8	20,6	22,4	25,2
Dépenses courantes	16,0	14,2	15,6	19,4	16,1	17,8	20,1	20,7
Dépenses en capital	3,5	4,8	5,1	2,9	2,8	2,8	2,3	4,5
Solde budgétaire primaire (déficit -)	0,7	3,0	4,9	2,5	1,5	2,7	5,6	2,2
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	- 0,1	1,2	3,8	1,4	0,9	2,0	4,7	1,7
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	- 9,4	- 7,8	- 5,8	- 7,3	- 7,1	- 13,5	- 10,8	- 11,6
en % du PIB hors pétrole								
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 1,9	0,5	2,5	- 1,2	- 1,6	- 0,0	1,6	- 0,7
Solde budgétaire, base ordonnancements hors dons (déficit -)	- 2,7	- 1,3	1,4	- 2,2	- 2,2	- 0,7	0,7	- 1,3
Solde budgétaire, base ordonnancements dons compris (déficit -)	- 2,7	- 1,3	1,4	- 2,2	- 2,1	- 0,7	0,7	- 1,0
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	- 3,1	- 2,6	- 1,5	- 3,7	- 2,4	- 5,7	- 4,8	- 3,0
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	38,0	42,7	43,7	33,5	41,5	53,1	49,9	47,3
Importations de biens et services non facteurs, fob	31,8	29,9	32,1	29,6	30,9	31,2	31,4	30,2
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	- 0,7	7,5	4,8	- 0,5	3,8	10,8	7,9	7,9
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	- 0,7	7,5	4,8	- 0,5	3,8	10,4	7,9	7,6
Encours de la dette extérieure/PIB	41,1	40,3	40,9	48,7	43,5	34,7	37,5	30,0
Encours de la dette intérieure/PIB	25,9	23,0	18,6	27,9	30,5	21,9	33,4	31,6
Encours de la dette totale/PIB	67,0	63,3	59,5	76,6	73,9	56,7	70,9	61,6
Ratio du service de la dette / XBSNF	13,9	7,9	9,7	30,2	18,1	6,4	15,0	19,4
Ratio du service de la dette / recettes budgétaires	31,3	19,2	19,0	50,1	44,7	16,9	32,1	38,0
Ratio du service de la dette / PIB	5,3	3,4	4,2	10,1	7,4	3,4	7,4	9,1
Taux de couverture des échanges de marchandises	1,2	1,4	1,4	1,1	1,3	1,7	1,6	1,6
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	3,2	4,7	4,5	4,5	4,3	4,2	4,1	2,0
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	2,4	3,4	3,2	3,7	3,0	2,8	2,9	1,3
Pour mémoire								
PIB nominal (milliards de FCFA)	8428,6	8956,4	9484,9	8373,5	9867,9	12150,0	11658,1	12489,7
PIB non pétrolier (milliards de FCFA)	6163,0	6144,8	6642,1	6558,9	7088,2	7688,0	7759,9	8548,2
Population (millions d'habitants)	2,3	2,3	2,4	2,5	2,6	2,7	2,8	2,9
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	6408,1	6890,0	6687,0	5819,9	6878,6	7293,6	6946,1	7200,0

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

B6. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux de la Guinée Equatoriale

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)								
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB global en termes réels)	- 5,7	- 6,2	- 5,5	- 4,8	0,9	3,2	- 5,7	0,5
dont secteur pétrolier	- 6,4	- 12,4	- 8,6	- 2,9	- 4,1	1,6	- 21,6	- 2,4
secteur non pétrolier	- 4,5	2,6	- 1,6	- 7,0	6,8	5,0	10,7	2,7
Taux de croissance démographique	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4
Inflation/ (prix à la consommation - en moyenne annuelle)	0,8	1,3	1,2	4,7	- 0,1	4,9	2,4	3,4
Inflation/ (prix à la consommation - en glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	0,7	2,9	5,0	2,1	3,4
Finances publiques								
Recettes totales	6,7	20,0	- 14,2	- 33,9	26,9	117,1	- 28,2	- 15,7
dont recettes pétrolières	17,6	23,4	- 16,5	- 36,7	34,2	144,8	- 31,6	- 19,7
recettes non pétrolières	- 21,0	7,2	- 4,3	- 22,9	3,8	4,3	5,0	8,7
Dépenses totales	- 26,1	3,7	- 22,3	- 17,1	- 6,8	45,2	15,1	- 2,1
dont dépenses courantes	2,6	3,9	1,3	- 10,6	2,5	21,7	10,5	3,5
dépenses en capital	- 43,7	3,4	- 48,8	- 31,5	- 33,6	150,5	25,2	- 12,8
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 57,1	42,0	- 177,7	- 219,5	38,4	607,4	22,2	- 32,0
Crédits à l'économie	1,4	1,8	- 20,6	- 0,0	- 3,0	- 2,0	- 25,9	15,7
Créances nettes sur l'Etat	50,9	3,6	97,8	10,1	- 12,3	- 109,3	351,3	67,0
Masse monétaire (M2)	1,0	- 2,6	- 7,9	- 7,0	0,4	20,7	19,3	3,2
Concours de la BEAC aux banques	- 34,5	93,3	- 39,2	71,5	- 5,7	- 25,1	- 100,0	...
Taux de couverture extérieure (fin de période)	7,1	7,1	7,3	7,7	6,9	57,0	64,2	53,5
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB non pétrolier/M2)	3,2	3,3	3,6	3,8	4,1	3,8	3,5	3,5
Taux directeur BEAC - TIAO (fin de période)	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	24,4	12,4	- 8,5	- 46,7	32,0	91,3	- 53,9	- 5,7
Importations, fob	- 51,5	- 18,5	- 48,5	- 143,7	85,3	183,8	- 237,7	- 1,5
Termes de l'échange	26,5	25,2	- 6,5	- 32,9	57,7	36,3	- 15,3	- 3,1
Variation des prix à l'exportation	23,9	24,7	- 3,4	- 35,7	65,9	58,6	- 19,1	- 2,5
Variation des prix à l'importation	- 2,1	- 0,4	3,4	- 4,3	5,2	16,4	- 4,5	0,7
Taux de change effectif réel	- 6,0	- 4,7	- 13,9	0,9	- 6,6	- 2,5	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	- 1,9	2,3	- 1,8	9,0	- 1,7	- 1,3	...	...
Taux de change effectif réel des importations	1,6	6,7	- 0,7	1,5	0,7	- 1,4	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	- 7,7	2,4	- 15,2	- 15,7	- 2,9	91,8	14,5	- 21,2
Avoirs intérieurs nets	8,7	- 5,1	7,3	8,7	3,3	- 71,1	4,9	24,3
Crédit intérieur net	11,0	0,8	6,4	6,1	- 11,6	- 70,1	- 2,3	14,0
Créances nettes sur l'Etat	9,7	- 1,0	27,5	6,1	- 8,8	- 68,2	16,9	6,8
Crédits à l'économie (crédits actifs)	1,4	1,8	- 21,1	- 0,0	- 2,9	- 1,9	- 19,2	7,2
Autres postes nets	- 2,3	- 5,8	0,9	2,7	14,9	- 1,0	7,1	10,3
Masse monétaire (M2)	1,0	- 2,6	- 7,9	- 7,0	0,4	20,7	19,3	3,2
Comptes nationaux								
Produit intérieur brut	- 5,7	- 6,2	- 5,5	- 4,8	0,9	3,2	- 5,7	0,5
dont secteur pétrolier	- 3,8	- 7,3	- 4,8	- 1,5	- 2,2	0,8	- 11,0	- 1,0
secteur non pétrolier	- 1,8	1,1	- 0,7	- 3,3	3,1	2,4	5,3	1,6
Demande intérieure brute	- 0,2	0,3	- 0,6	- 8,5	3,0	3,4	2,3	1,6
Consommation	1,2	1,5	1,5	- 5,1	1,8	3,3	- 4,7	2,6
Publique	0,1	0,3	0,1	- 1,7	0,9	1,6	3,1	- 2,9
Privée	1,1	1,2	1,4	- 3,5	0,9	1,7	- 7,8	5,5
Investissements bruts	- 1,4	- 1,3	- 2,1	- 3,4	1,2	0,2	7,0	- 1,1
Publics	- 0,5	- 1,5	- 3,9	- 1,9	0,2	0,2	1,8	- 1,0
Privés (Entreprises et ménages)	- 0,8	0,4	1,9	- 1,4	0,2	0,3	5,4	- 0,1
dont secteur pétrolier	8,1	- 0,9	- 5,7	- 0,1	1,6	1,7	- 2,3	- 0,2
secteur non pétrolier	- 9,0	1,2	7,6	- 1,3	- 1,3	- 1,4	7,6	0,0
Variation des stocks	- 0,1	- 0,2	- 0,1	- 0,0	0,8	- 0,3	- 0,1	0,2
Exportations nettes	- 5,5	- 6,5	- 4,8	3,8	- 2,1	- 0,2	- 8,0	- 1,0
Exportations de biens et services non facteurs	- 2,7	- 4,1	- 9,8	- 5,4	- 3,3	3,5	- 22,7	- 1,2
Importations de biens et services non facteurs	- 2,8	- 2,4	5,0	9,1	1,2	- 3,7	14,7	0,2
Comptes nationaux								
Investissements	14,0	12,5	10,9	7,0	8,2	7,3	29,6	28,6
dont Secteur pétrolier	9,4	8,3	8,4	9,1	11,1	14,0	9,9	9,4
Épargne nationale	22,2	16,2	- 2,1	7,3	14,1	6,7	27,1	24,0
Finances publiques								
Recettes totales	17,0	19,9	18,6	14,4	15,4	26,5	21,6	18,0
Recettes pétrolières	13,5	16,2	14,8	10,9	12,3	24,0	18,6	14,7
Recettes non pétrolières	3,5	3,7	3,9	3,5	3,0	2,5	3,0	3,2
Dépenses totales	19,6	19,8	16,8	16,3	12,8	14,7	19,2	18,6
Dépenses courantes	10,3	10,5	11,6	12,1	10,4	10,1	12,6	12,9
Dépenses en capital	9,3	9,3	5,2	4,2	2,3	4,6	6,6	5,7
Solde budgétaire primaire (déficit -)	- 2,2	0,8	2,7	- 0,8	3,7	13,1	4,6	0,6
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	- 2,2	0,8	2,7	- 0,8	3,6	12,7	3,5	0,6
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières)	- 29,0	- 29,1	- 20,6	- 17,7	- 14,4	- 21,0	- 22,6	- 20,6
en % du PIB hors pétrole								
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 2,6	0,1	1,8	- 1,9	2,6	11,8	2,4	- 0,6
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 2,6	0,1	1,8	- 1,9	2,6	11,8	2,4	- 0,5
Solde budgétaire de base (déficit -)	- 2,6	0,1	1,8	- 1,9	2,6	12,2	3,5	- 0,6
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	- 1,5	- 3,6	- 1,8	- 0,9	1,5	- 2,0	- 3,6	- 0,6
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	46,7	48,7	48,2	30,9	33,8	49,7	26,6	24,8
Importations de biens et services non facteurs, fob	26,8	20,1	19,0	8,4	3,7	- 2,1	19,1	18,8
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	6,6	12,0	6,5	17,0	22,2	23,8	- 3,5	- 5,2
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	6,7	12,3	6,6	19,1	22,6	23,6	- 3,9	- 5,7
Encours de la dette extérieure/PIB	8,9	11,3	15,4	17,1	12,8	10,8	13,2	11,8
Encours de la dette extérieure/XBSNF	15,2	19,0	30,1	41,9	28,3	20,3	49,8	47,6
Encours de la dette extérieure/recettes budgétaires	52,5	56,8	82,6	118,7	83,2	40,6	61,2	65,7
Ratio du service de la dette/PIB	1,3	1,4	2,2	5,9	1,7	0,4	0,3	1,7
Ratio du service de la dette/Export bsnf	2,2	2,3	4,4	14,5	3,7	0,8	1,3	6,7
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	7,5	6,9	12,0	41,1	10,9	1,7	1,6	9,2
Encours de la dette totale/PIB	44,5	44,9	44,8	52,5	42,8	32,2	37,1	33,1
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	0,2	0,4	0,5	- 1,4	- 0,9	- 20,6	10,2	7,5
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	0,1	0,2	0,2	0,8	1,2	- 61,3	7,7	5,7
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	7084,5	7274,7	6658,4	5694,7	6774,1	8537,8	7510,3	7620,6
PIB non pétrolier (en milliards de FCFA)	3826,0	3854,6	3900,4	3777,7	4095,6	4592,9	5031,0	5254,6
Population (en millions d'habitants)	1,3	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,6	1,7
PIB par tête d'habitant (en \$ E.U.)	9328,3	9690,1	8126,6	6850,8	8171,4	8867,5	7740,6	7597,9

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

B7. Principaux indicateurs économiques, financiers et sociaux du Tchad

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Estim. (Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)							
PIB, prix et population								
Taux de croissance (PIB réel)	- 1,6	5,7	5,4	- 0,4	0,3	4,1	4,0	1,6
dont Secteur pétrolier	- 10,9	12,9	11,8	- 4,8	- 2,3	3,7	9,8	- 1,2
Secteur non pétrolier	- 0,2	4,8	4,5	0,2	0,7	4,2	3,2	2,0
Taux de croissance démographique	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6
Inflation (prix consommation-base= 01/1994) N'Djamena	- 1,1	4,0	1,2	4,5	- 0,8	5,8	4,1	5,7
Inflation (prix consommation-base= 01/1994, en glissement annuel)	0,0	0,0	0,0	4,4	- 0,8	9,0	4,3	3,7
Finances publiques								
Recettes totales	7,6	19,0	9,3	13,6	13,3	32,0	6,1	8,7
Recettes pétrolières	16,9	67,5	- 2,7	23,0	20,6	74,6	1,0	- 19,0
Recettes non pétrolières	3,7	- 4,2	19,3	7,2	7,7	- 5,2	14,2	48,1
Dépenses totales	- 0,1	- 6,0	13,2	21,0	1,8	- 0,8	46,9	5,1
Dépenses courantes	- 4,5	- 9,7	7,5	8,6	26,2	5,9	14,1	10,0
Dépenses en capital	16,7	5,7	28,4	48,8	- 38,2	- 23,3	198,2	- 3,4
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	1,4	33,7	23,9	1,3	-	152,0	- 7,4	427,2
Crédits à l'économie	- 2,3	0,9	1,4	8,1	103,1	7,1	10,7	41,7
Créances nettes sur l'Etat	- 2,9	7,4	42,9	8,9	34,8	- 5,7	8,5	- 12,1
Masse monétaire (M2)	- 3,0	5,0	23,8	10,4	18,4	26,2	14,6	17,0
Concours de la BEAC atx banques	3,0	- 20,8	- 37,2	- 28,2	139,3	- 8,2	24,4	- 31,9
Taux de couverture extérieure (fin de période)	5,2	16,8	29,4	33,1	18,3	52,5	51,0	64,2
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB/M2)	6,2	6,2	5,1	4,8	4,1	3,7	4,3	3,9
Taux directeur BEAC - TIAP (fin de période)	3,0	3,5	3,5	3,3	3,5	4,0	5,0	5,0
Secteur extérieur								
Exportations, fob	2,1	34,6	6,3	- 22,2	44,6	36,9	- 6,3	- 1,3
Importations, fob	- 3,4	3,4	3,7	- 3,4	6,0	14,4	26,0	2,8
Termes de l'échange	19,8	14,8	- 11,5	- 29,6	37,9	24,7	- 17,4	1,1
Variation des prix à l'exportation	17,3	14,3	- 8,5	- 32,6	45,1	45,1	- 21,1	1,8
Variation des prix à l'importation	- 2,1	- 0,4	3,4	- 4,3	5,2	16,4	- 4,5	0,7
Taux de change effectif réel	- 6,9	- 1,5	- 14,6	- 1,6	- 5,8	- 1,9	...	...
Taux de change effectif réel des exportations	- 3,8	19,2	1,1	- 7,2	1,0	- 1,3	...	...
Taux de change effectif réel des importations	- 0,7	6,6	- 3,4	4,0	- 0,4	- 0,6	...	...
Marge de compétitivité cumulée depuis 1994	...	...	...	...	...	...	...	...
Monnaie et crédit								
Avoirs extérieurs nets	0,8	11,2	5,0	0,3	- 20,6	30,1	- 0,4	28,1
Avoirs intérieurs nets	- 3,8	- 6,2	18,8	10,1	39,0	- 3,9	14,9	- 11,2
Crédit intérieur net	- 3,3	4,9	26,4	10,5	32,6	- 0,6	9,7	11,4
Créances nettes sur l'Etat	- 1,7	4,3	25,5	6,1	23,5	- 4,4	4,9	- 6,6
Crédits à l'économie	- 1,6	0,6	0,9	4,4	9,1	3,8	4,8	18,0
Autres postes nets	- 0,6	- 11,1	- 7,6	- 0,4	6,5	- 3,3	5,3	- 22,5
Masse monétaire (M2)	- 3,0	5,0	23,8	10,4	18,4	26,2	14,6	17,0
Comptes nationaux								
Produit intérieur brut	- 1,6	5,7	5,4	- 0,4	0,3	4,1	4,0	1,6
dont Secteur pétrolier	- 1,4	1,5	1,5	- 0,6	- 0,3	0,4	1,2	- 0,1
Secteur non pétrolier	- 0,2	4,2	3,9	0,2	0,6	3,6	2,8	1,8
Demande intérieure brute	- 2,5	5,6	4,1	- 3,1	- 0,6	3,2	6,9	1,5
Consommation	3,5	1,0	3,7	- 0,8	0,7	3,9	5,9	0,3
Publique	0,3	- 1,4	0,5	0,9	1,3	1,9	3,4	0,3
Privée	3,2	2,4	3,2	- 1,7	- 0,6	2,0	2,5	0,0
Investissements bruts	- 6,1	4,6	0,3	- 2,4	- 1,3	- 0,7	1,0	1,2
Publics	0,3	0,1	0,6	1,2	- 1,9	- 0,5	2,6	- 0,2
Privés (Entreprises et ménages)	2,4	2,3	- 0,0	- 3,7	1,8	- 0,6	- 1,7	1,4
dont secteur pétrolier	3,2	2,2	- 0,0	- 3,8	3,6	- 0,7	- 1,8	0,6
dont secteur non pétrolier	- 0,9	0,1	0,0	0,1	- 1,8	0,2	0,0	0,7
Variation des stocks	- 8,7	2,3	- 0,2	0,2	- 1,2	0,3	0,2	0,1
Exportations nettes	0,9	0,1	1,3	2,7	0,9	0,9	- 2,9	0,1
Exportations de biens et services non facteurs	- 0,7	- 0,5	0,2	1,7	0,1	0,4	1,4	0,2
Importations de biens et services non facteurs	1,6	0,6	1,2	1,0	0,8	0,5	- 4,2	- 0,1
Comptes nationaux								
Investissements	28,5	30,5	30,5	30,4	32,3	27,9	25,5	23,9
Épargne intérieure	28,4	37,0	36,4	30,8	40,9	43,8	32,6	30,7
Épargne nationale	22,9	36,4	32,9	28,1	36,3	38,2	26,1	26,6
Finances publiques								
Recettes totales	10,2	11,3	11,9	13,7	14,7	16,4	13,8	14,3
Recettes pétrolières	3,3	5,1	4,8	6,0	6,9	10,1	8,1	6,3
Recettes non pétrolières	6,9	6,2	7,1	7,7	7,9	6,3	5,7	8,0
Dépenses totales	14,3	12,5	13,7	16,7	16,2	13,5	15,8	15,8
Dépenses courantes	10,8	9,1	9,5	10,4	12,5	11,1	10,1	10,5
Dépenses en capital	3,5	3,4	4,2	6,3	3,7	2,4	5,7	5,2
Solde budgétaire primaire, (déficit -)	0,3	1,9	1,1	1,5	1,1	4,4	- 0,8	1,3
Solde budgétaire primaire (hors intérêts)	- 2,6	- 0,2	- 0,8	- 2,3	- 0,4	3,3	- 1,4	- 0,3
Solde budgétaire primaire (hors intérêts et recettes pétrolières) en %	- 6,4	- 6,0	- 6,4	- 8,9	- 8,1	- 8,0	- 10,7	- 7,3
PIB hors pétrole								
Solde budgétaire de base, (déficit -)	- 1,2	0,9	0,2	0,8	- 0,0	3,9	- 1,3	0,1
Solde budgétaire, base engagements hors dons (déficit -)	- 4,1	- 1,2	- 1,8	- 3,0	- 1,4	2,9	- 2,0	- 1,5
Solde budgétaire, base engagements dons compris (déficit -)	- 0,7	1,4	- 0,6	1,2	- 0,7	3,9	- 0,9	- 0,3
Solde budgétaire de référence (>= -1,5 % du PIB)	0,2	- 1,0	- 2,4	- 1,3	- 3,3	- 1,5	- 2,9	1,5
Secteur extérieur								
Exportations de biens et services non facteurs, fob	24,8	29,8	30,5	25,5	33,5	37,0	28,7	27,4
Importations de biens et services non facteurs, fob	24,1	22,5	23,8	24,4	24,3	21,2	21,6	20,6
Solde du compte courant (dons off.incl., déf. -)	- 0,7	7,1	3,4	1,2	6,1	12,5	2,4	4,3
Solde du compte courant (dons off.excl., déf. -)	- 3,1	7,0	2,9	- 0,6	5,5	11,9	2,0	4,0
Encours de la dette extérieure/PIB	25,8	24,6	24,0	24,5	23,4	17,2	13,2	15,2
Encours de la dette globale/PIB	49,5	45,3	50,1	50,5	47,8	37,0	28,4	29,3
Encours de la dette extérieure/XBSNF	108,0	84,7	80,7	99,0	71,1	46,5	46,0	55,6
Encours de la dette extérieure/Recettes budgétaires	253,5	217,7	200,6	179,3	158,5	105,2	95,7	106,6
Ratio du service de la dette/PIB	3,1	2,1	2,0	1,9	2,6	3,5	1,9	2,0
Ratio du service de la dette/XBSNF	12,8	7,3	6,6	7,5	7,9	9,4	6,7	7,3
Ratio du service de la dette/Recettes budgétaires	30,0	18,8	16,5	13,6	17,6	21,2	13,9	14,0
Réserves extérieures (en mois d'importations caf)	0,1	0,9	1,8	2,2	1,2	5,2	4,2	6,3
Réserves extérieures (en mois d'importations biens et services)	0,1	0,8	1,4	1,6	0,9	4,3	3,4	5,2
Pour mémoire								
PIB nominal (en milliards de FCFA)	6082,9	6527,5	6745,3	6689,5	7042,3	8373,2	10521,6	11057,8
PIB nominal non pétrolier (en milliards de FCFA)	5570,7	5798,9	5979,9	6189,1	6251,2	7084,9	9371,5	9946,7
Population (en millions d'habitants)	14,7	15,2	15,7	16,3	16,9	17,5	18,1	18,8

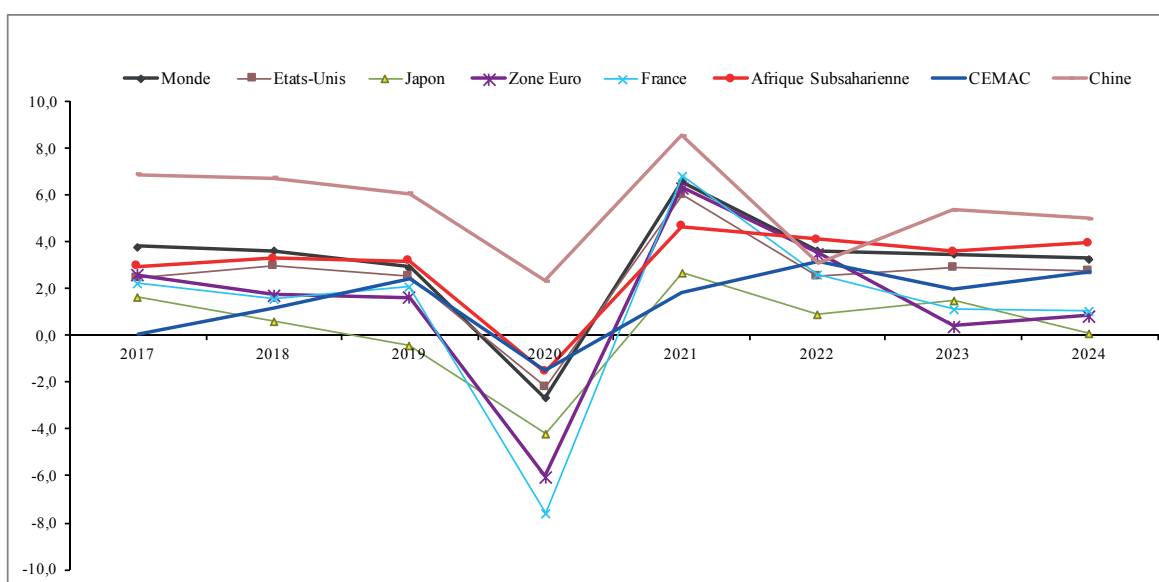
Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC

B8. Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Monde	3,8	3,7	2,9	- 2,7	6,6	3,6	3,5	3,3
Etats-Unis	2,5	3,0	2,6	- 2,2	6,1	2,5	2,9	2,8
Japon	1,7	0,6	- 0,4	- 4,2	2,7	0,9	1,5	0,1
Chine	6,9	6,8	6,1	2,3	8,6	3,1	5,4	5,0
Zone Euro	2,6	1,8	1,6	- 6,0	6,3	3,5	0,4	0,9
France	2,3	1,6	2,1	- 7,6	6,8	2,6	1,1	1,1
Afrique Subsaharienne	3,0	3,3	3,2	- 1,5	4,7	4,1	3,6	4,0
CEMAC	0,0	1,2	2,5	- 1,5	1,8	3,2	2,0	2,7

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux de croissance réelle des principaux partenaires commerciaux



B9.a. Taux d'inflation en moyenne annuelle des pays de la CEMAC
(Variation en moyenne annuelle de l'Indice des Prix à la Consommation)

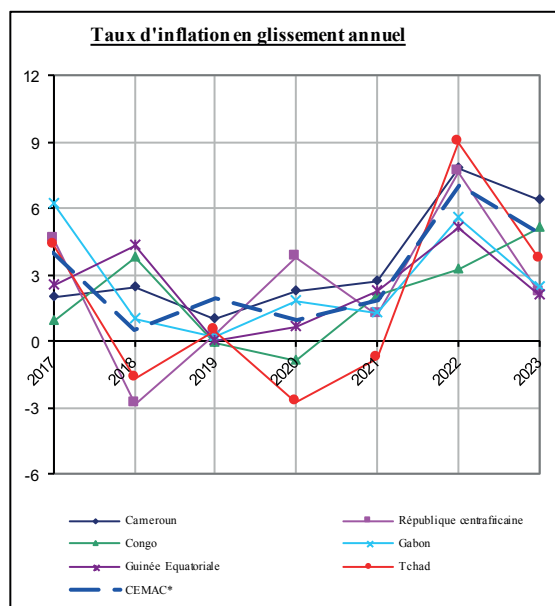
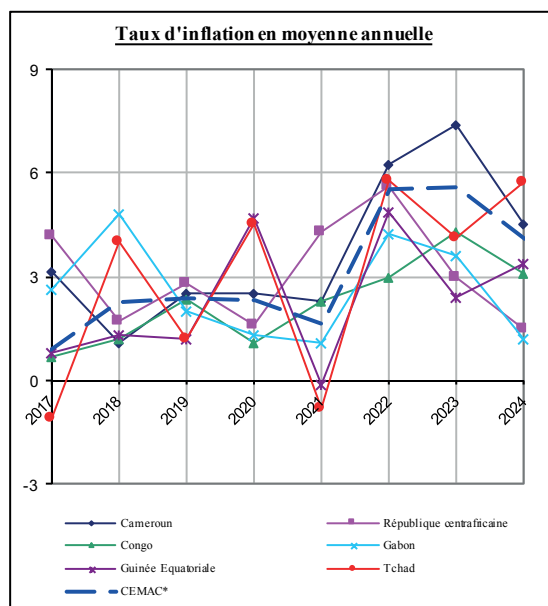
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Cameroun	3,1	1,1	2,5	2,5	2,3	6,3	7,4	4,5
République centrafricaine	4,2	1,7	2,8	1,6	4,3	5,6	3,0	1,5
Congo	0,7	1,2	2,3	1,1	2,3	3,0	4,3	3,1
Gabon	2,7	4,8	2,0	1,3	1,1	4,3	3,6	1,2
Guinée Equatoriale	0,8	1,3	1,2	4,7	- 0,1	4,9	2,4	3,4
Tchad	- 1,1	4,0	1,2	4,5	- 0,8	5,8	4,1	5,7
CEMAC*	0,9	2,3	2,4	2,3	1,6	5,5	5,6	4,1

*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

B9.b. Taux d'inflation en glissement annuel des pays de la CEMAC
(Variation en glissement annuel de l'Indice des Prix à la Consommation)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Cameroun	2,0	2,4	1,0	2,2	2,7	7,8	6,4	4,6
République centrafricaine	4,6	- 2,8	0,3	3,8	1,1	7,6	2,1	3,2
Congo	0,9	3,8	- 0,1	- 0,9	2,1	3,3	5,1	3,7
Gabon	6,2	1,0	0,2	1,8	1,2	5,6	2,4	0,9
Guinée Equatoriale	2,5	4,3	0,0	0,7	2,3	5,1	2,0	3,6
Tchad	4,3	- 1,7	0,5	- 2,7	- 0,8	9,0	3,7	4,8
CEMAC*	4,0	0,5	1,9	1,0	1,8	7,1	4,9	4,1

*Obtenu par pondération des taux nationaux par les PIB

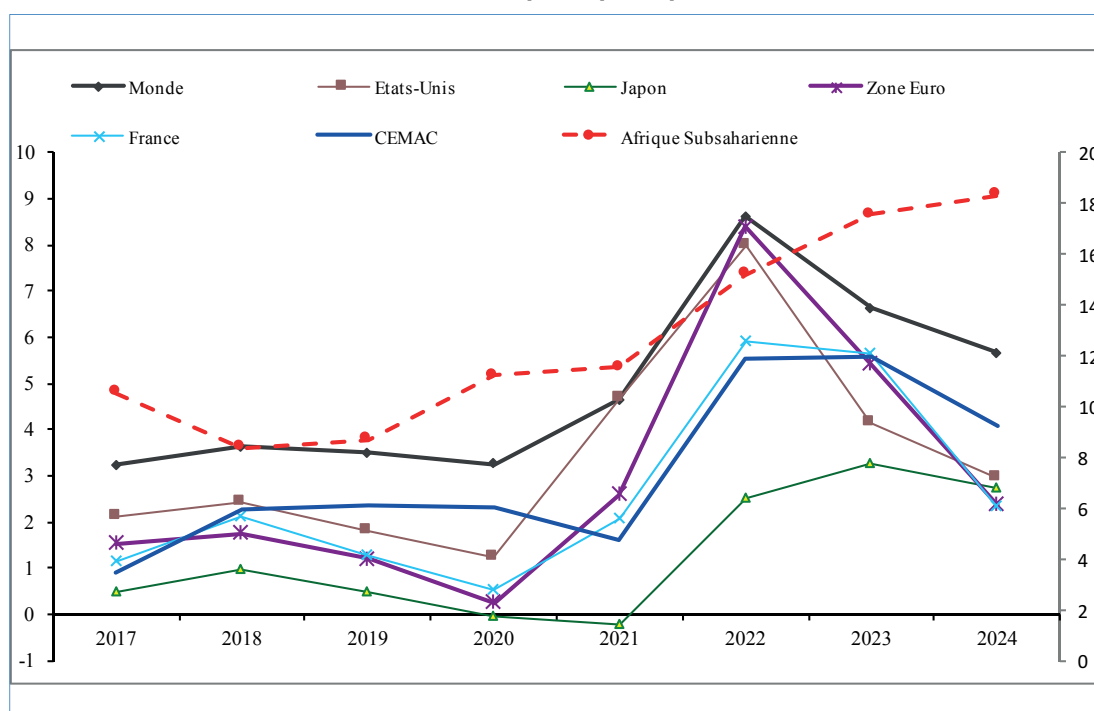


B10. Taux d'inflation en moyenne annuelle des principaux partenaires commerciaux

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Monde	3,2	3,6	3,5	3,3	4,7	8,6	6,6	5,7
Etats-Unis	2,1	2,4	1,8	1,3	4,7	8,0	4,1	3,0
Japon	0,5	1,0	0,5	-0,0	-0,2	2,5	3,3	2,7
Chine	1,6	2,1	2,9	2,5	0,9	2,0	0,2	0,2
Zone Euro	1,5	1,8	1,2	0,3	2,6	8,4	5,4	2,4
France	1,2	2,1	1,3	0,5	2,1	5,9	5,7	2,3
Afrique Subsaharienne	10,5	8,4	8,7	11,2	11,6	15,2	17,6	18,3
CEMAC	0,9	2,3	2,4	2,3	1,6	5,5	5,6	4,1

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

Taux d'inflation des principaux partenaires



B11. Tableau des Opérations Financières des pays de la CEMAC
(en milliards de francs CFA)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad		
	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Recettes totales *																		
Recettes pétrolières	973,8	877,0	568,5	110,2	117,0	145,5	2	2	2	2	2	2	2	2	1	1	1	1
Recettes non pétrolières	3	3	4	8,8	18,3	33,5	789,1	875,0	1	1	1	1	214,3	225,0	244,7	525,2	599,9	888,2
Dépenses totales	4	5	5	270,6	289,5	334,7	1	1	1	2	2	3	1	1	1	1	1	1
Dépenses courantes	3	3	4	179,3	193,1	222,8	1	1	1	2	2	2	859,7	950,0	983,2	928,3	1	1
Salaires et traitements	1	1	1	86,9	93,7	93,4	411,1	388,0	423,5	769,5	827,8	889,7	204,5	230,3	241,3	329,9	393,2	421,3
Biens et services	893,1	1	1	45,2	39,8	56,4	280,8	189,0	215,0	454,1	596,5	504,6	327,9	408,6	401,9	125,5	116,8	119,3
Intérêts	210,7	320,2	397,5	6,3	9,3	20,6	233,0	271,4	313,5	327,6	459,8	370,7	78,2	81,4	90,0	39,5	54,2	127,8
Dette extérieure	168,8	209,7	251,6	1,5	1,4	2,0	118,0	124,1	197,5	168,7	281,3	206,7	22,2	25,9	27,0	20,0	46,1	73,1
Dette intérieure	41,9	110,5	145,9	4,8	7,9	18,7	115,0	147,3	116,0	158,9	178,4	164,0	56,0	55,5	63,0	19,4	8,1	54,7
Transferts et subventions	1	1	1	917,7	40,9	50,3	738,4	631,3	693,3	614,0	456,6	825,8	249,0	229,8	250,0	185,7	264,3	203,1
Dépenses militaires																247,7	230,6	293,2
Dépenses en capital	1	1	1	91,3	96,4	111,9	316,5	299,1	264,4	316,4	267,2	558,1	395,3	495,0	431,7	201,0	599,4	578,9
Sur ressources nationales	580,6	680,1	698,2	14,4	16,4	14,9	161,9	164,2	152,5	230,7	161,1	491,5	356,0	408,3	430,1	113,7	527,3	403,5
Sur ressources extérieures	688,3	406,7	499,7	76,9	80,0	97,0	154,6	134,9	111,9	85,7	106,1	66,6				87,3	72,1	175,4
Solde primaire (hors intérêts et invs/fin. externe)	567,3	474,2	249,8	- 68,4	- 64,9	- 71,6	1	831,2	839,4	323,4	649,7	278,2	1	346,7	45,1	367,1	- 79,1	139,1
Solde budgétaire de base (hors invests/fin. externe)	356,6	154,0	- 147,7	- 74,7	- 74,2	- 92,3	936,7	559,9	525,9	- 4,2	190,0	- 92,5	1	265,2	- 44,9	327,6	- 133,4	11,3
Solde global (base engagements hors dons)	- 331,7	- 252,7	- 647,4	- 151,6	- 154,2	- 189,3	782,1	425,0	414,0	- 90,0	83,9	- 159,1	1	178,6	- 46,6	240,3	- 205,5	- 164,1
Solde global (base engagements dons compris)	- 227,5	- 113,4	- 562,6	- 82,2	- 55,2	- 64,7	782,1	425,0	414,0	- 90,0	83,9	- 119,1	1	183,6	- 41,6	327,6	- 97,5	- 34,8
Variations des arrières (baisse -)	- 24,7	- 25,0	87,2	101,6	- 122,6	- 24,7	- 1	- 466,7	166,2	238,7	504,1	530,6	- 45,9	- 239,4	- 20,0	10,0	21,3	10,0
Intérieurs (principal et intérêts)	- 24,7	- 25,0	87,2	101,6	26,4	- 13,2	- 863,3	- 450,0	114,1	176,9	405,0	377,0	- 7,9	- 239,4	- 20,0	10,0	7,9	10,0
Extérieurs (principal et intérêts)	0,0	0,0	0,0	0,0	- 149,0	- 11,5	- 203,5	- 16,7	52,1	61,8	99,2	153,6	- 38,0	0,0	0,0	0,0	13,3	0,0
Solde global (base trésorerie)	- 356,4	- 277,7	- 560,2	- 50,0	- 276,8	- 214,0	- 284,6	- 41,7	580,2	148,8	588,0	371,5	959,0	- 60,8	- 66,6	250,3	- 184,2	- 154,1
Financement total	356,4	277,7	560,2	50,0	276,8	214,0	284,6	41,7	580,2	- 148,8	- 588,0	- 371,5	-	60,8	66,6	- 250,3	184,2	154,1
Extérieur	408,5	- 24,0	543,0	65,7	249,9	155,7	- 140,7	- 169,0	- 52,4	- 78,7	- 119,2	- 739,9	32,0	93,6	- 90,3	- 155,7	41,1	422,1
Dons	104,2	139,4	84,8	69,4	99,0	124,6	53,9	73,0	39,6	0,0	0,0	40,0	2,0	5,0	5,0	87,3	107,9	129,3
Tirages	824,3	540,6	1	7,5	7,5	26,4	265,7	549,6	376,1	160,9	463,7	148,1	46,1	88,6	3,6	0,0	103,7	410,7
Amortissements (principal)	- 520,0	- 704,0	- 607,3	- 12,5	- 5,6	- 5,8	100,7	61,9	72,3	- 239,7	- 582,8	- 928,0	- 16,1	0,0	- 99,0	- 270,0	- 156,1	- 147,9
Allègement	0,0	0,0	0,0	1,3	149,0	10,5	- 845,1	- 597,9	531,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,0	- 14,3	30,0
Autres							0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0						
Intérieur	- 52,1	301,8	17,2	- 15,7	26,9	58,3	150,0	- 197,0	0,0	- 70,0	- 468,8	368,4	991,0	- 32,8	156,9	- 94,6	143,1	- 268,0
Système bancaire	130,9	236,4	- 195,1	- 1,1	77,3	- 43,7	425,3	210,8	-	58,0	- 51,0	151,8	665,7	-	214,6	- 122,9	86,7	- 137,3
Non bancaire 2/	- 183,1	65,4	212,3	- 14,6	- 50,5	102,0	141,0	262,5	95,5	- 128,0	- 417,8	216,7	325,3	-	247,4	279,8	56,3	- 130,7
Solde global, base engagements, hors dons (en % PIB)	- 1,3	- 0,9	- 2,1	- 10,4	- 9,8	- 12,3	8,1	4,8	4,4	- 0,7	0,7	- 1,3	11,8	2,4	- 0,6	2,9	- 2,0	- 1,5

Sources : Administrations nationales, BEAC et FMI.

* Recettes fiscales vs Recettes non fiscales pour la RCA

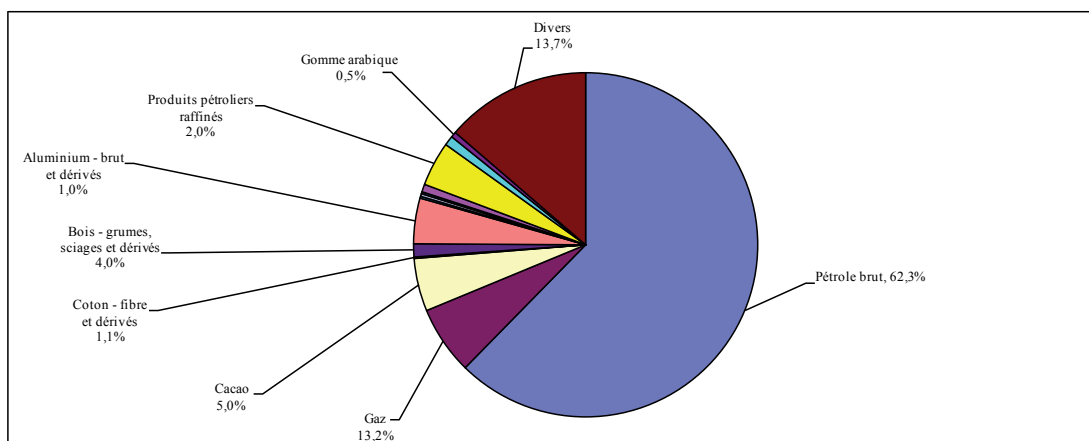
Annexes économiques, monétaires et financières

B12. Principales exportations (FOB) de la CEMAC (en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pétrole brut	8	11	11	6	10	16	12	12
Gaz	909,0	1	1	685,8	1	2	1	1
Cacao	310,5	309,0	374,9	336,5	392,2	464,2	520,7	996,8
Café	24,7	20,7	16,0	16,5	13,1	14,9	20,1	27,6
Coton - fibre et dérivés	179,6	149,5	138,8	170,5	226,9	300,8	217,6	247,0
Bois - grumes, sciages et dérivés	841,4	884,4	928,2	831,5	1	1	885,5	858,7
Aluminium - brut et dérivés	80,5	73,1	62,5	54,1	40,6	53,2	61,4	35,8
Caoutchouc naturel	52,7	43,8	34,7	37,4	44,3	50,4	36,3	51,4
Banane	36,4	34,2	24,3	25,0	28,9	30,9	31,4	36,7
Diamants - brut et taillés	5,3	5,0	3,5	4,0	6,4	8,9	9,0	7,8
Or	8,3	4,2	12,2	19,0	45,7	56,0	73,9	86,9
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Produits pétroliers	81,3	143,4	116,3	88,3	109,1	127,0	38,2	145,3
Rondins d'eucalyptus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	1,1	2,7	2,0	2,0	1,7	2,6	2,8	2,7
Cuivre	57,3	55,3	53,7	29,6	45,5	43,3	48,4	38,3
Manganèse	605,8	650,1	609,6	564,8	681,9	760,9	732,6	839,1
Bétail	105,8	104,5	141,0	134,5	152,9	166,4	150,4	181,8
Gomme arabique	85,2	83,1	89,4	87,7	90,3	91,0	98,8	103,7
Divers	1	1	1	1	1	2	1	2
TOTAL	13	16	16	11	15	24	19	20

Sources : Données de la Programmation Monétaire et du Commerce extérieur

Principales exportations FOB de la CEMAC en 2024 (en pourcentage)



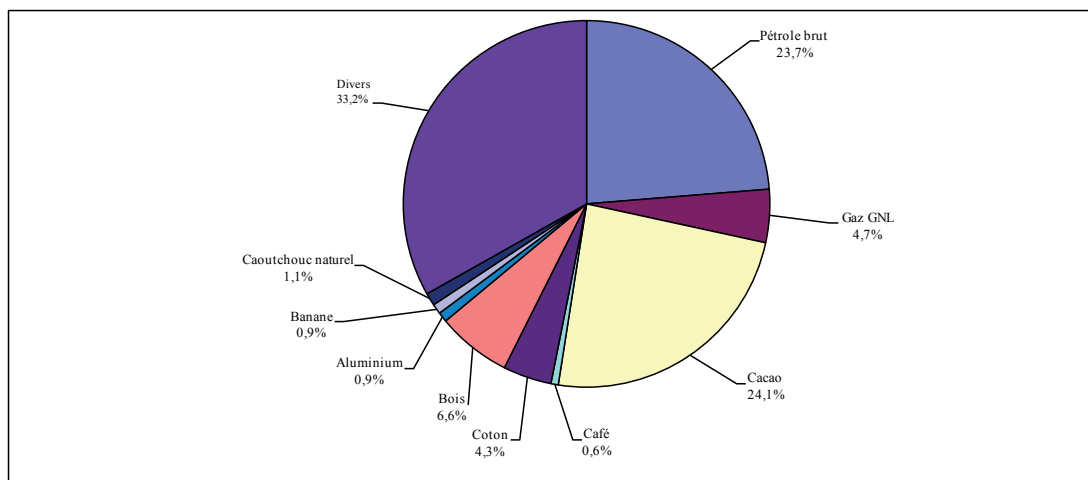
** La légende des produits dont les parts relatives sont inférieures à 1% a été expressément masquée sur le graphique ci-dessus.

B13. Principales exportations (FOB) du Cameroun (en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pétrole brut	818,6	873,9	1	620,2	962,8	1	1	981,1
Gaz GNL	0,0	190,7	273,9	214,6	261,2	721,8	272,6	194,0
Cacao	310,2	308,5	374,4	336,1	391,8	463,6	520,1	995,7
Café	23,9	18,9	14,7	15,8	12,9	14,0	19,4	26,8
Coton	95,3	117,0	130,0	113,4	143,2	155,3	147,9	177,2
Bois	288,7	304,7	293,3	242,4	291,7	314,4	285,9	271,6
Aluminium	80,5	73,1	62,5	54,1	40,6	53,2	61,4	35,8
Banane	36,4	34,2	24,3	25,0	28,9	30,9	31,4	36,7
Caoutchouc naturel	39,3	30,0	23,7	22,2	32,9	41,7	30,7	46,3
Divers	981,8	918,3	1	894,1	1	966,4	1	1
TOTAL	2	2	3	2	3	4	3	4

Source : INS

Principales exportations FOB du Cameroun en 2024 (en pourcentage)

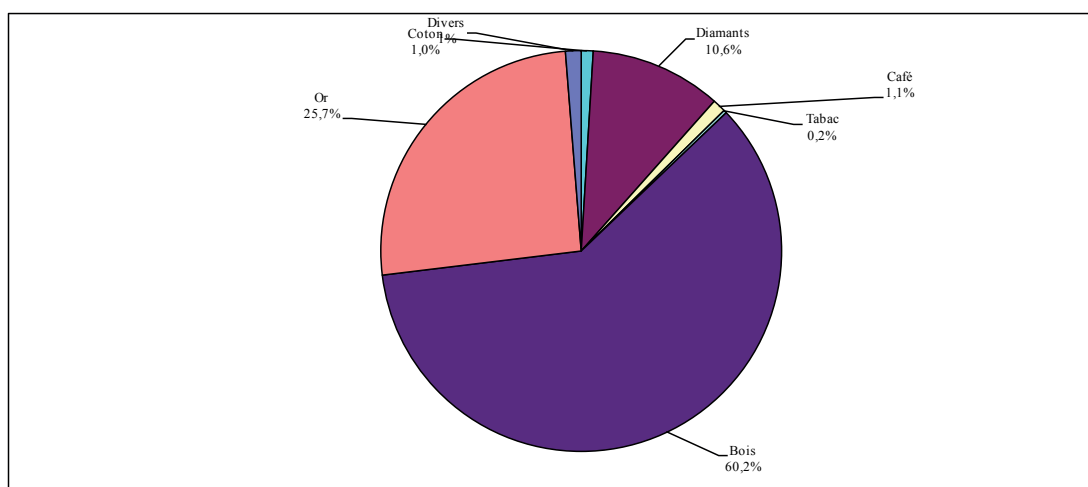


B14. Principales exportations (FOB) de la République Centrafricaine (en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Coton	0,5	1,0	0,3	0,6	0,5	0,4	0,6	0,7
Diamants	5,3	5,0	3,5	4,0	6,4	8,9	9,0	7,8
Café	0,7	1,8	1,3	0,6	0,2	0,9	0,7	0,8
Tabac	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2
Bois	53,5	60,9	55,1	57,5	44,2	50,3	42,2	44,3
Or	2,0	2,3	6,1	6,8	14,7	30,7	49,9	18,9
Divers	19,6	6,7	20,4	7,3	17,0	10,7	1,3	0,9
TOTAL	81,7	77,8	86,9	77,1	83,1	102,1	103,8	73,6

Sources : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la République Centrafricaine en 2024 (en pourcentage)

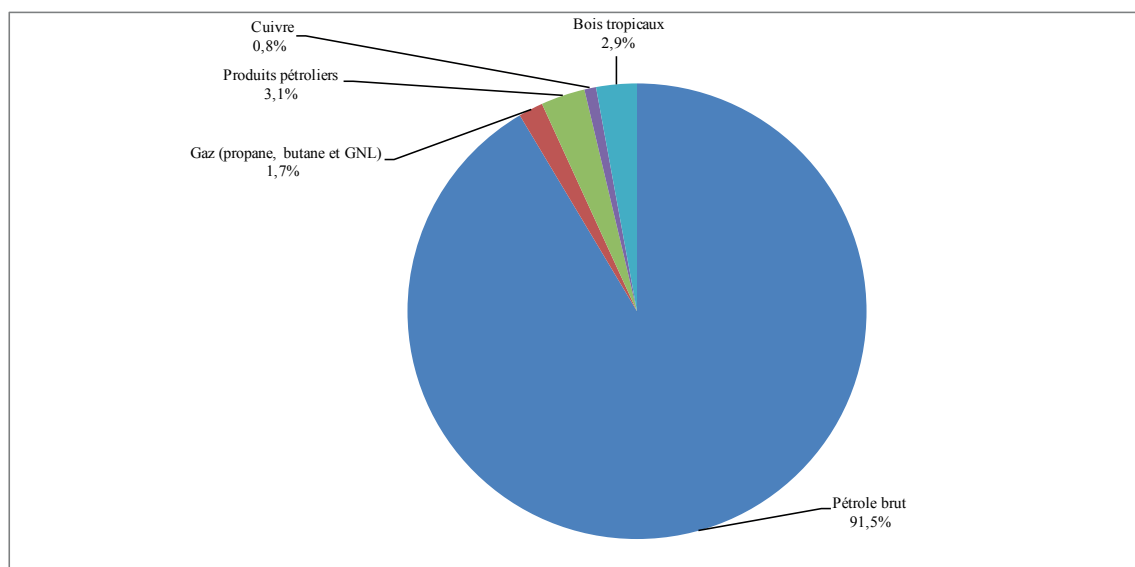


B15. Principales exportations (FOB) du Congo (en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pétrole brut	2	4	4	2	3	5	4	4
Gaz (propane, butane et GNL)	28,8	23,4	22,3	23,2	55,4	32,1	6,7	81,1
Produits pétroliers	81,3	143,4	116,3	88,3	109,1	127,0	38,2	145,3
Cuivre	57,3	55,3	53,7	29,6	45,5	43,3	48,4	38,3
Fer - minéral	0,0	0,9	1,3	0,3	2,6	2,3	2,2	2,0
Zinc	0,0	0,0	0,0	0,0	16,9	27,7	23,5	1,7
Bois tropicaux	155,8	141,7	141,0	155,6	181,5	176,7	105,9	133,6
Rondins d'eucalyptus	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sucre	1,1	2,7	2,0	2,0	1,7	2,6	2,8	2,7
TOTAL	3	4	4	2	4	5	4	4

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Congo en 2024 (en pourcentage)

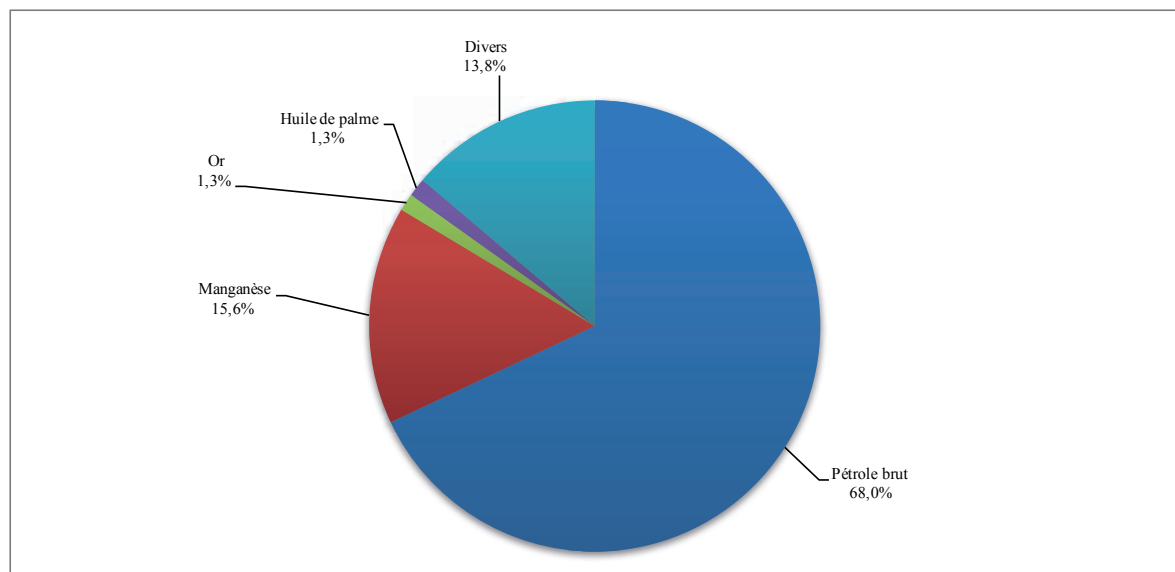


B16. Principales exportations (FOB) du Gabon (en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pétrole brut	2	2	2	1	2	4	3	3
Manganèse	619,2	704,7	627,8	574,2	692,5	775,6	741,5	847,5
Bois	280,5	333,4	380,0	368,0	480,5	453,8	434,7	396,9
Or	6,4	1,9	6,1	12,1	31,0	25,2	24,0	68,1
Huile de palme	5,0	5,9	10,7	17,0	40,4	58,3	71,3	71,5
Divers	26,6	28,0	25,0	28,1	25,9	690,9	686,3	748,8
TOTAL	2	3	3	2	3	5	4	4

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB du Gabon en 2024 (en pourcentage)

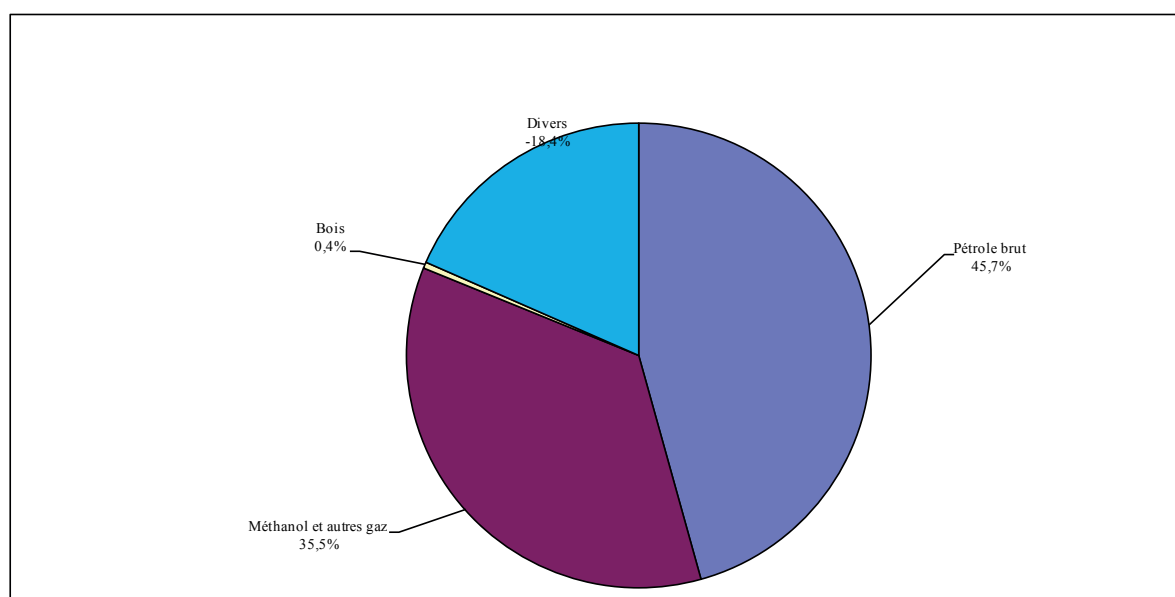


B17. Principales exportations (FOB) de la Guinée Equatoriale (en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Pétrole brut	1	2	1	1	1	2	1	1
Méthanol et autres gaz	880,2	979,8	799,6	448,0	872,8	1	1	1
Bois	62,9	43,7	58,9	8,1	20,3	23,4	16,9	12,3
Divers	314,9	270,2	455,4	42,1	- 297,9	99,5	- 527,7	- 526,9
TOTAL	2	3	3	1	2	4	1	1

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations FOB de la Guinée Equatoriale en 2024 (en pourcentage)

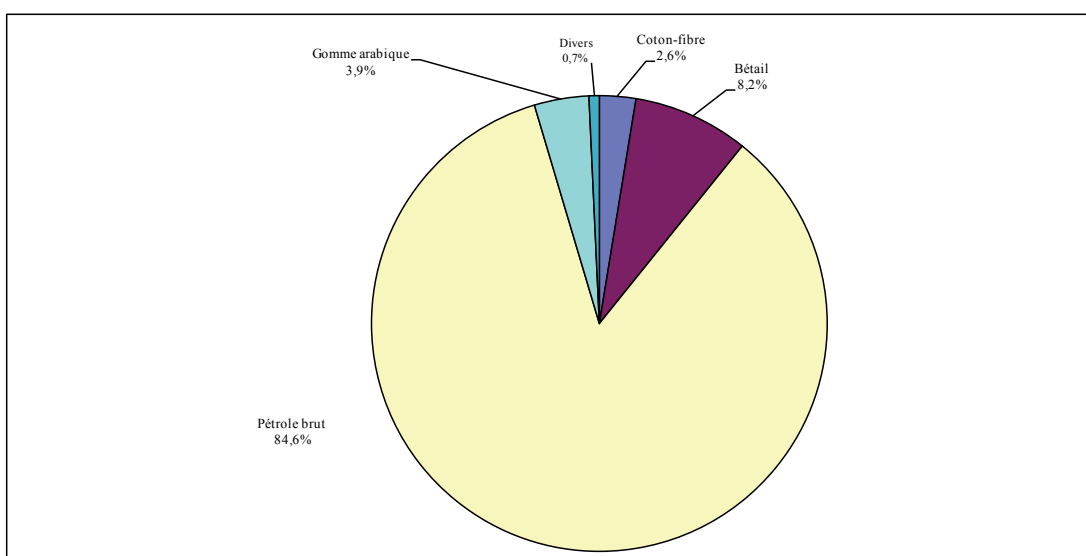


B18. Principales exportations (FOB) du Tchad (en milliards de FCFA)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Coton-fibre	83,7	31,5	8,5	56,5	83,3	145,0	69,2	69,1
Bétail	93,8	95,8	133,9	136,4	163,7	188,0	177,6	220,0
Pétrole brut	1	1	1	1	1	2	2	2
Gomme arabique	85,2	83,1	89,4	87,7	90,3	91,0	98,8	103,7
Divers	50,0	97,1	93,4	172,7	209,4	-207,4	19,0	19,6
TOTAL	1	1	1	1	2	2	2	2

Source : Données de la Programmation Monétaire

Principales exportations (FOB) du Tchad en 2024 (en pourcentage)

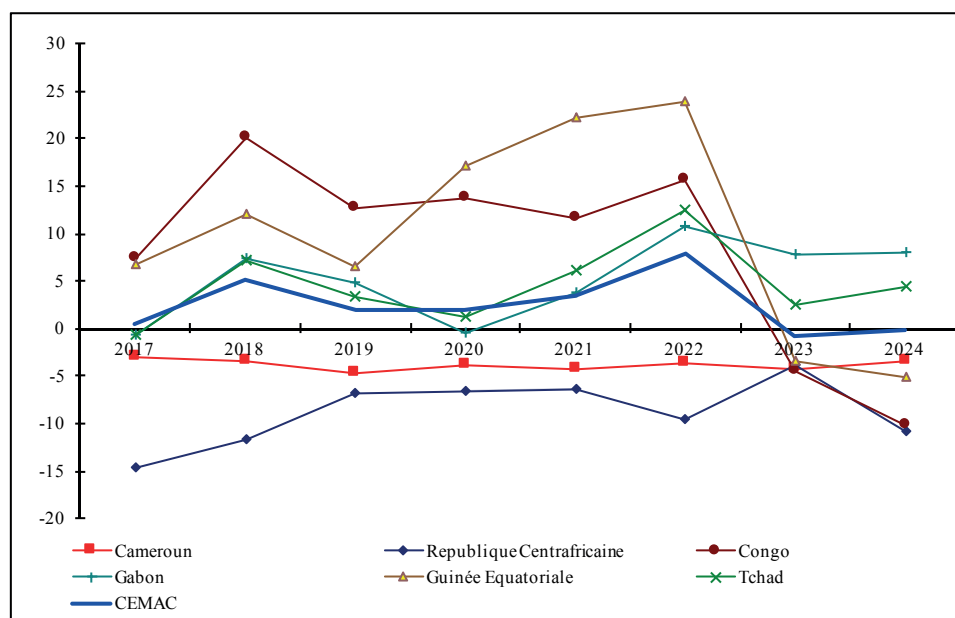


**B19. Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en pourcentage du PIB)**

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Cameroun	- 3,0	- 3,5	- 4,8	- 3,8	- 4,2	- 3,6	- 4,3	- 3,4
Republique Centrafricaine	- 14,6	- 11,6	- 6,8	- 6,7	- 6,3	- 9,6	- 4,0	- 10,8
Congo	7,3	20,0	12,6	13,7	11,6	15,7	- 4,5	- 10,2
Gabon	- 0,7	7,5	4,8	- 0,5	3,8	10,8	7,9	7,9
Guinée Equatoriale	6,6	12,0	6,5	17,0	22,2	23,8	- 3,5	- 5,2
Tchad	- 0,7	7,1	3,4	1,2	6,1	12,5	2,4	4,3
CEMAC	0,4	5,2	1,9	2,0	3,5	7,9	- 0,9	- 0,2

Source : Administrations nationales, FMI et BEAC.

**Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)
(en pourcentage du PIB)**



B20. Dette publique extérieure consolidée des pays de la CEMAC
(en milliards de francs CFA courants)

	Cameroun			République Centrafricaine			Congo			Gabon			Guinée Equatoriale			Tchad			CEMAC		
	2022	2023	2024(a)	2022	2023	2024(a)	2022	2023	2024(a)	2022	2023	2024(a)	2022	2023	2024(a)	2022	2023	2024(a)	2022	2023	2024(a)
STOCK DE DEBUT DE PERIODE	8439,2	8153,0	7868,1	192,7	488,8	341,7	3	3	4	4	4	4	918,3	918,3	993,8	1658,3	1441,3	1390,6	18750,3	19033,8	18750,8
Tirages	824,3	540,6	1065,5	7,5	7,5	26,4	265,7	549,6	376,1	160,9	463,7	148,1	46,1	88,6	3,6	0,0	103,7	410,7	1304,5	1753,7	2030,5
Service dû	688,8	913,7	858,9	14,0	6,9	7,8	1	722,0	728,6	408,4	864,2	1	38,3	25,9	126,0	290,0	202,3	221,0	2440,8	2735,0	3077,0
Service réaménagé	0,0	0,0	0,0	1,3	0,0	-1,0	44,8	3,2	63,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,0	-1,0	30,0	73,1	2,2	92,0
Service rééchelonné	0,0	0,0	0,0	-0,7	0,0	-1,0	44,8	0,0	63,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	27,0	-1,0	30,0	71,1	-1,0	92,0
Remise de service	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	0,0	3,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0	3,2	0,0
Service payé	688,8	913,7	858,9	12,7	6,9	8,8	956,5	735,5	613,5	346,5	765,0	912,2	38,3	25,9	126,0	263,0	203,3	191,0	2305,9	2650,3	2710,3
STOCK DE FIN DE PERIODE	8153,0	7868,1	8326,3	488,8	341,7	349,8	3	3	3	4	4	3	918,3	993,8	898,5	1441,3	1390,6	1683,4	19033,8	18750,8	18750,1
Dont arriérés sur intérêts et principal	0,0	0,0	0,0	301,8	152,8	141,3	318,4	282,5	338,6	61,8	123,0	276,6	101,0	101,0	101,0	26,0	39,3	39,3	809,1	698,6	896,8
Indicateurs (en pourcentage)																					
Services dette / exportations	15,2	21,6	20,5	6,1	3,3	3,8	6,1	3,3	3,8	6,4	15,0	19,4	0,8	1,3	6,7	9,4	6,7	7,3	9,5	13,3	14,4
Service dette / recettes budgétaires	15,7	18,9	17,7	11,8	5,1	5,3	11,8	5,1	5,3	16,9	32,1	38,0	1,7	1,6	9,2	21,2	13,9	14,0	18,0	21,1	23,2
Stock dette / PIB	31,3	28,0	27,0	33,4	21,7	22,8	33,4	21,7	22,8	34,7	37,5	30,0	10,8	13,2	11,8	17,2	13,2	15,2	51,5	51,3	47,4

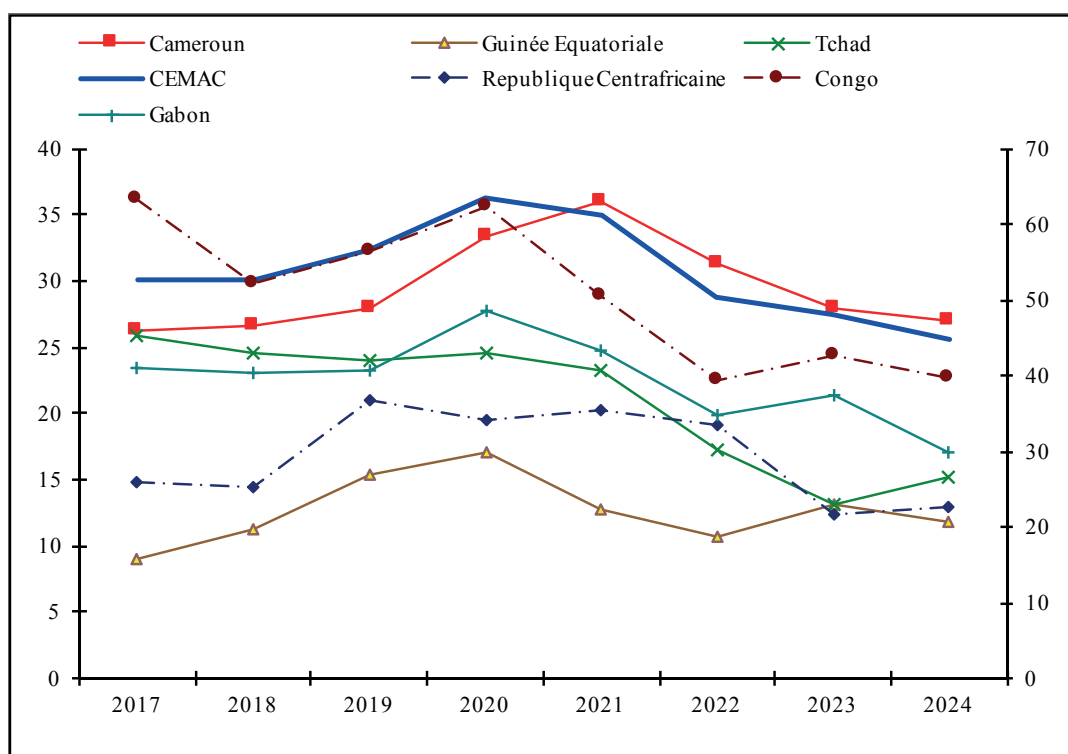
(a) : Estimations de la BEAC

Source : Données de la Programmation Monétaire

B21. Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Cameroun	26,3	26,6	28,0	33,3	35,9	31,3	28,0	27,0
Republique Centrafricaine	25,9	25,2	36,6	34,1	35,4	33,4	21,7	22,8
Congo	63,4	52,3	56,6	62,4	50,6	39,3	42,6	39,8
Gabon	41,1	40,3	40,9	48,7	43,5	34,7	37,5	30,0
Guinée Equatoriale	8,9	11,3	15,4	17,1	12,8	10,8	13,2	11,8
Tchad	25,8	24,6	24,0	24,5	23,4	17,2	13,2	15,2
CEMAC	30,2	30,2	32,4	36,3	35,0	28,7	27,5	25,7

Sources : Administrations nationales, FMI et BEAC.

Taux d'endettement public extérieur (dette publique extérieure/PIB)

Congo et République Centrafricaine : échelle de droite

B22. Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises (en %)

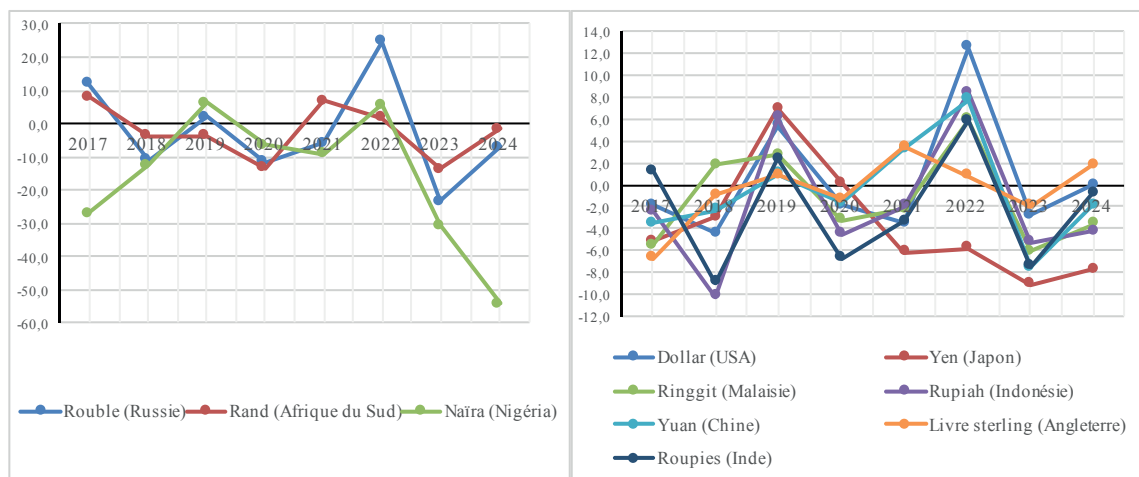
(Cotation à l'incertain)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Dollar (USA)	- 1,9	- 4,4	5,4	- 1,9	- 3,5	12,5	- 2,8	- 0,0
Yen (Japon)	- 5,2	- 3,0	6,9	0,1	- 6,2	- 5,8	- 9,1	- 7,7
Ringgit (Malaisie)	- 5,5	1,8	2,7	- 3,2	- 2,2	5,9	- 6,1	- 3,6
Rupiah (Indonésie)	- 2,4	- 10,2	6,1	- 4,5	- 1,9	8,4	- 5,3	- 4,2
Rouble (Russie)	12,1	- 11,0	2,1	- 11,7	- 5,8	24,6	- 23,4	- 7,0
Yuan (Chine)	- 3,6	- 2,3	0,9	- 1,7	3,3	7,7	- 7,6	- 1,9
Rand (Afrique du Sud)	8,0	- 3,7	- 3,7	- 13,4	6,9	1,6	- 13,8	- 1,5
Naïra (Nigéria)	- 26,9	- 12,4	6,3	- 6,4	- 9,1	5,8	- 30,6	- 54,1
Livre sterling (Angleterre)	- 6,7	- 0,9	0,8	- 1,3	3,5	0,8	- 2,0	1,8
Roupiés (Inde)	1,2	- 9,0	2,4	- 6,7	- 3,3	5,8	- 7,5	- 0,8

Sources : calculé à partir des données de la Banque de France et de la BEAC

Variations du taux de change du F CFA par rapport aux principales devises

(Cotation à l'incertain)



B23. Production pétrolière et minière

	2019	2020	2021	2022	2023 (1)	2024 (2)	Variations Fn % (2)/(1)
CAMEROUN							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	3,6	3,7	3,6	3,5	3,3	3,0	-10,5
- Exportations.....	3,8	3,7	3,6	3,5	3,3	3,0	-10,5
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	1	1	1	1	1	1	-17,5
- Exportations.....	1	1	1	1	1	1	-17,5
Aluminium (en milliers de tonnes)							
- Production.....	53,2	47,5	36,5	45,7	47,2	28,6	-39,3
- Exportations.....	53,2	47,5	36,5	45,7	47,2	28,6	-39,3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	25,3	50,4	103,6	115,3	109,5	112,8	3,1
- Exportations.....	25,3	50,4	103,6	115,3	109,5	112,8	3,1
Or (en kg)							
- Production.....	358,9	401,1	857,6	1	1	770,3	-50,3
- Exportations.....	358,9	401,1	857,6	1	1	770,3	-50,3
CONGO							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	17,0	15,4	13,8	13,2	13,2	13,1	-0,7
- Exportations.....	16,1	14,4	13,0	12,6	12,9	12,2	-5,6
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	102,5	133,2	91,3	73,0	29,4	422,9	1
- Exportations.....	102,5	133,2	91,3	73,0	29,4	422,9	1
GABON							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	10,9	10,8	10,0	10,4	11,2	11,5	3,1
- Exportations.....	9,9	9,8	9,0	9,4	10,6	10,5	-0,5
Or (en kg)							
- Production.....	234,2	371,1	966,6	700,0	634,0	1	130,7
- Exportations.....	234,2	371,1	966,6	700,0	634,0	1	130,7
Manganèse (en millions de tonnes)							
- Production.....	6,7	8,4	9,5	10,2	10,0	9,4	-5,3
- Exportations.....	6,1	8,1	9,0	7,5	9,2	8,3	-9,8
GUINEE EQUATORIALE							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	7,1	7,1	5,9	5,4	3,9	3,9	0,2
- Exportations.....	7,1	7,2	5,9	5,4	3,9	3,9	0,2
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	4	4	5	5	4	4	-4,5
- Exportations.....	4	4	5	5	4	4	-4,5
TCHAD							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	7,3	6,9	6,8	7,0	7,7	7,6	-1,2
- Exportations.....	6,6	6,3	6,0	6,3	6,8	6,7	-1,3
ENSEMBLE CEMAC							
Pétrole brut (en millions de tonnes)							
- Production.....	45,9	44,0	40,0	39,4	39,3	39,1	-0,5
- Exportations.....	43,5	41,4	37,4	37,1	37,5	36,3	-3,2
Manganèse (en millions de tonnes)							
- Production.....	6,7	8,4	9,5	10,2	10,0	9,4	-5,3
- Exportations.....	6,1	8,1	9,0	7,5	9,2	8,3	-9,8
Aluminium (en millions de tonnes)							
- Exportations.....	53,2	47,5	36,5	45,7	47,2	28,6	-39,3
Diamants (en milliers de carats)							
- Production.....	25,3	50,4	103,6	115,3	109,5	112,8	3,1
- Exportations.....	25,3	50,4	103,6	115,3	109,5	112,8	3,1
Or (en kg)							
- Production.....	593,1	772,3	1	2	2	2	2,3
- Exportations.....	593,1	772,3	1	2	2	2	2,3
Gaz naturel (en milliers de tonnes)							
- Production.....	6	5	6	7	6	6	-1,8
- Exportations.....	6214,3	5654,2	6330,7	7326,7	6414,7	6330,1	-1,3

Sources : Administrations nationales et BEAC

B24. Production agricole vivrière

(en milliers de tonnes)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variations
					(1)	(2)	en % (2)/(1)
CAMEROUN							
Plantain	4	4	4	4	4	5	2,6
Manioc	5	5	5	6	6	6	3,6
Macabo/Taro	1	2	2	2	2	2	3,5
Maïs	2	2	2	2	2	2	3,0
Riz paddy	363,5	372,6	382,3	392,3	402,5	412,9	2,6
Canne à sucre	308,3	316,0	324,2	332,6	341,3	350,1	2,6
Huile de palme	335,8	344,1	353,1	362,3	371,7	381,4	2,6
Pommes de terre	241,8	247,8	254,2	260,9	267,6	274,6	2,6
Mil et sorgho	2	2	2	2	2	2	2,6
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Arachides	126,9	132,0	136,2	141,2	141,6	146,6	3,5
Manioc	774,4	799,6	832,4	865,0	867,6	905,0	4,3
Mil et sorgho	31,3	30,0	30,9	32,0	32,1	31,6	-1,7
Maïs	103,5	107,3	111,4	115,3	115,7	118,9	2,8
Riz Paddy	12,6	13,1	13,5	14,1	14,2	14,1	-0,2
Sésame	43,7	45,4	48,4	51,4	51,5	51,4	-0,2
Courges	23,7	25,1	26,2	27,3	27,4	26,5	-3,2
CONGO							
Tubercule de manioc	1	1	1	1	1	1	2,2
Feuille de manioc	87,5	90,0	92,6	99,1	107,7	110,1	2,2
Arachide	40,5	41,7	42,9	45,9	49,9	51,0	2,2
Banane plantain	146,1	150,3	154,6	165,6	180,0	183,9	2,2
Banane douce	116,0	119,4	122,8	131,5	143,0	146,1	2,2
Mangues	51,5	53,0	54,5	58,4	63,5	64,9	2,2
Canne à sucre	568,7	592,1	481,5	633,1	664,4	653,4	-1,7
TCHAD							
Mil-Pénicillaire	717,6	686,6	621,4	694,2	634,1	618,9	-2,4
Sorgho	972,5	970,2	895,8	966,6	877,5	720,1	-17,9
Berbéré	528,4	538,2	494,4	540,7	552,2	627,6	13,6
Maïs	414,6	407,4	364,6	364,0	354,2	394,0	11,2
Riz paddy	290,6	278,1	242,6	232,0	224,0	347,2	55,0
Blé	1,6	1,8	1,5	1,2	1,4	1,4	-3,3
Niébé	152,9	154,6	151,7	159,0	150,1	183,0	21,9
Arachides	873,2	840,0	798,0	829,4	782,2	693,0	-11,4
Manioc	297,0	293,9	295,1	290,3	288,3	297,8	3,3
Canne à sucre	341,1	347,9	358,4	300,9	309,9	319,2	3,0
Sésame	217,7	202,1	196,9	201,9	209,9	291,4	38,8
ENSEMBLE CEMAC							
Mil et Sorgho	3	3	3	3	3	3	-2,7
Maïs	2	3	3	3	3	3	3,9
Riz Paddy	666,7	663,8	638,4	638,4	640,6	774,3	20,9
Pommes de terre	241,8	247,8	254,2	260,9	267,6	274,6	2,6
Manioc	7	8	8	8	8	9	3,4
Macabo/Taro/Igname	1	2	2	2	2	2	3,5
Plantain	4	4	4	4	5	5	2,6
Arachides	1	1	977,1	1	973,7	890,6	-8,5
Berbéré	528,4	538,2	494,4	540,7	552,2	627,6	13,6
Canne à sucre	1	1	1	1	1	1	0,5
Sésame	217,7	202,1	196,9	201,9	209,9	291,4	38,8
Huile de palme	335,8	344,1	353,1	362,3	371,7	381,4	2,6
Courges	23,7	25,1	26,2	27,3	27,4	26,5	-3,2
Blé	1,6	1,8	1,5	1,2	1,4	1,4	-3,3
Niébé	152,9	154,6	151,7	159,0	150,1	183,0	21,9
Pénicillaire	717,6	686,6	621,4	694,2	634,1	618,9	-2,4
Mangues	51,5	53,0	54,5	58,4	63,5	64,9	2,2
Total	25	26	26	27	27	28	2,8

Sources : Administrations nationales et BEAC

Les données du Gabon et de la Guinée Equatoriale sont indisponibles

L'agrégation au niveau de la CEMAC ne tient pas compte des données non déclarées

B25. Production d'élevage

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variations
					(1)	(2)	en % (2)/(1)
CAMEROUN							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	9	9	9	10	10	11	5,0
Ovins	3	3	3	3	3	4	3,0
Caprins	6	6	6	6	6	6	1,4
Porcins	3	3	3	4	4	4	3,9
Volailles (en milliers d'unités)	85	87	89	90	92	94	2,0
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
Bétail (cheptel, en milliers de têtes)							
Bovins	5	5	5	6	6	6	-2,7
Ovins	577	589	602	616	646	629	-2,7
Caprins	7	7	7	7	8	7	-2,7
Porcins	1	2	2	2	2	2	-2,7
Volailles (en milliers d'unités)	24	24	25	25	27	26	-2,7
TCHAD							
Bovins	30	31	33	33	35	37	5,3
Ovins	34	36	37	39	41	44	7,1
Caprins	40	41	44	46	49	53	7,1
Camelins	8	8	9	9	10	10	6,6
Equins	1	1	1	1	1	1	2,4
Asins	3	3	3	4	4	4	2,4
Porcins	2	2	3	3	3	4	12,2
Volailles (en milliers d'unités)	44	47	50	53	56	60	6,4
ENSEMBLE CEMAC							
Bovins	45	47	49	50	53	55	4,3
Ovins	38	40	42	43	46	49	6,6
Caprins	53	55	58	60	64	68	5,3
Camelins	8	8	9	9	10	10	6,6
Equins	1	1	1	1	1	1	2,4
Asins	3	3	3	4	4	4	2,4
Porcins	8	8	9	9	10	10	5,5
Volailles (en milliers d'unités)	154	159	164	170	176	181	2,7

Sources : Administrations nationales.

B26. Production agricole d'exportation

(en milliers de tonnes)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variations
				(1)	(2)	(2)	en % (2)/(1)
CAMEROUN							
- Cacao	300,0	273,1	301,6	332,1	268,8	289,4	7,7
- Café	34,1	33,1	22,1	16,1	20,5	17,1	-16,4
- Coton graine	275,9	334,0	346,6	334,1	285,3	339,9	19,1
- Banane	278,9	193,9	211,4	222,1	211,7	246,3	16,3
- Caoutchouc	42,4	32,3	40,9	47,8	43,3	58,1	34,2
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
- Coton graine	1,1	2,4	1,4	1,1	1,3	2,2	77,1
- Café	2,0	1,0	0,4	1,4	1,0	1,0	-6,4
- Tabac	153,0	174,7	199,5	201,5	203,5	205,5	1,0
CONGO							
- Cacao	51,5	53,0	54,5	58,4	63,5	64,9	2,2
- Café	51,5	53,0	54,5	58,4	63,5	64,9	2,2
- Sucre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
GABON							
- Cacao	1,1	1,3	1,5	1,7	2,0	2,3	15,0
- Café	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	1,1	15,0
- Caoutchouc	9,4	8,6	5,5	6,2	4,5	3,1	-31,1
GUINÉE EQUATORIALE							
- Cacao	0,8	0,5	0,6	0,8	0,6	0,5	-5,0
- Café	0,0	0,0	0,0	0,0	19,2	20,4	6,0
TCHAD							
- Coton graine	15,5	113,5	123,1	146,5	101,8	111,5	9,6
- Gomme arabique	50,9	50,8	54,3	48,7	54,3	57,0	5,00
ENSEMBLE CEMAC							
- Cacao	352,3	326,7	356,7	391,4	332,9	354,8	6,6
- Café	88,2	87,7	77,7	76,7	105,1	104,4	-0,7
- Coton graine	291,4	447,5	469,7	480,6	387,1	451,4	16,6
- Banane	291,4	447,5	469,7	480,6	387,1	451,4	16,6
- Caoutchouc	51,8	40,9	46,4	54,0	47,8	61,2	28,1
- Sucre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
- Tabac	153,0	174,7	199,5	201,5	203,5	205,5	1,0
- Gomme arabique	50,9	50,8	54,3	48,7	54,3	57,0	5,0

Source : Administrations nationales et BEAC

B27. Production et exportation de bois tropicaux

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Variations
					(1)	(2)	en % (2)/(1)
CAMEROUN							
BOIS DIVERS							
Production de grumes (en milliers de m3)	2	2	3	4	5	5	-3,6
Exportations (en milliers de tonnes)	881,2	777,7	958,3	746,1	596,5	475,4	-20,3
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE							
BOIS DIVERS (en milliers de m3)							
Production	614,8	644,8	601,8	704,4	746,8	780,3	4,5
Grumes	572,8	593,9	550,7	641,0	673,2	718,4	6,7
Sciages	42,0	51,0	51,0	63,4	73,6	61,9	-15,9
Exportations	318,7	331,7	265,1	316,4	279,1	325,0	16,4
Grumes	310,7	322,2	238,6	283,1	229,1	294,6	28,6
Sciages	8,0	9,6	26,5	33,3	50,0	30,4	-39,2
CONGO							
BOIS tropicaux et semis ouvrés							
Production (en milliers de m3)	2	2	2	2	1	1	6,5
Grumes	1	1	1	1	1	1	-10,7
Sciages	416,2	446,2	480,1	467,0	423,9	645,4	52,3
Exportations (en milliers de m3)	997,1	988,0	1	971,4	644,2	765,0	18,8
Grumes	756,3	707,3	735,6	493,4	428,3	325,6	-24,0
Sciages	240,8	280,7	340,4	478,0	215,8	439,3	103,5
GABON							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	3	3	4	4	4	3	-11,2
Grumes	2	2	2	2	2	2	-15,9
Bois débités	1	1	1	1	1	1	-2,0
Exportations (en milliers de m3)	905,6	886,4	1	1	1	1	-5,3
Grumes	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Sciages	905,6	886,4	1	1	1	1	-5,3
GUINEE EQUATORIALE							
OKOUME et bois divers							
Production (en milliers de m3)	137,1	59,3	112,3	203,9	162,4	127,2	-21,7
Grumes	59,9	41,2	51,9	139,0	104,4	91,3	-12,5
Bois débités	77,2	18,1	60,3	64,9	58,1	35,9	-38,1
Exportations (en milliers de m3)	358,9	103,5	237,1	203,9	162,4	127,2	-21,7

Source : Administrations nationales et BEAC

B28. Evolution du taux de couverture extérieure de la monnaie*

	Cameroun	République Centrafricaine	Congo	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad	CEMAC
2018	75,56	81,36	32,45	70,39	7,11	16,72	61,31
2019	79,00	81,37	54,40	73,89	7,28	29,41	67,22
2020							63,62
2021							63,96
2022							66,67
Mars							68,38
Juin							72,01
Septembre							73,07
Décembre							
2023							74,19
Mars							74,45
Juin							69,90
Septembre							71,94
Décembre							
2024							72,73
Janvier							72,62
Février							72,17
Mars							73,13
Avril							71,00
Mai							71,38
Juin							71,92
Juillet							71,47
Août							71,85
Septembre							69,78
Octobre							74,94
Novembre							74,90
Décembre							

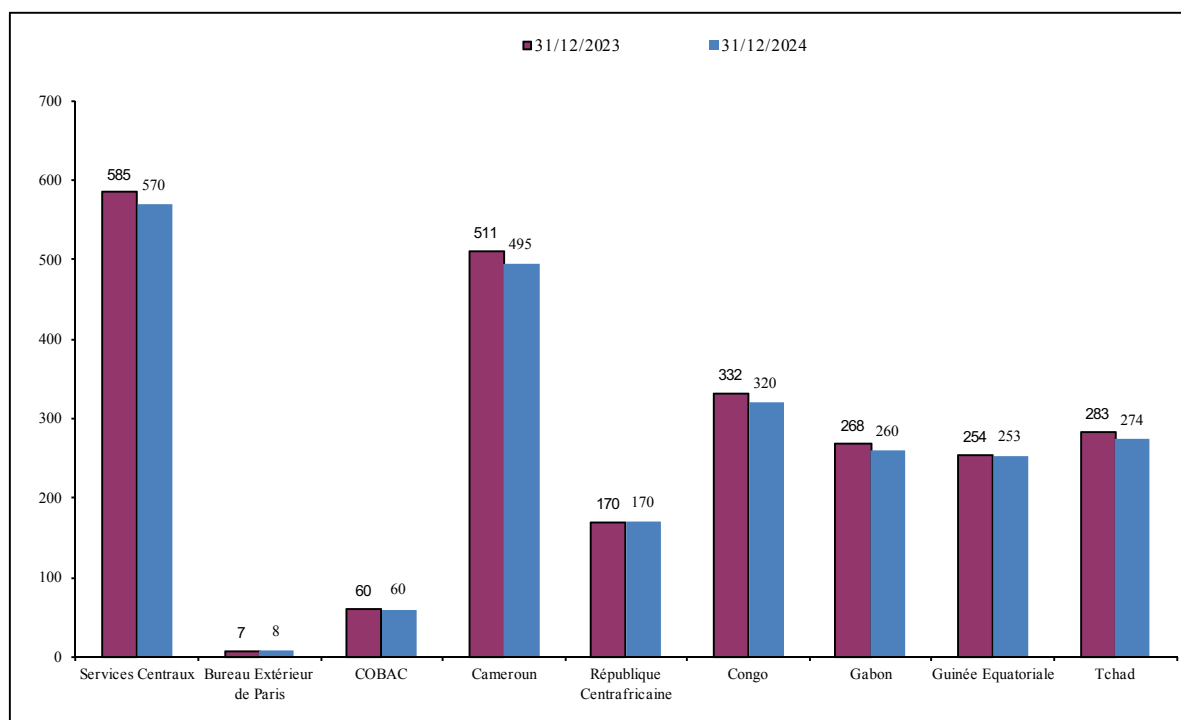
Source : BEAC

* suivant la Lettre circulaire N°015/GR/2020 du 03 Novembre 2020, le Taux de couverture est désormais calculé uniquement pour la CEMAC

B29. Evolution des effectifs de la BEAC par pays ou centre

Pays ou Centre	Effectifs en nombre		Accroissement		Répartition des effectifs au 31/12/2024		
	12/31/2023	12/31/2024	En nombre	En %	En %	Dont cadres supérieurs	
						En nombre	En %
Services Centraux	585	570	-15	-2,6	23,7	140	5,8
Bureau Extérieur de Paris	7	8	1	14,3	0,3	2	0,1
COBAC	60	60	0	0,0	2,5	41	1,7
Cameroun	511	495	-16	-3,1	20,5	35	1,5
République Centrafricaine	170	170	0	0,0	7,1	14	0,6
Congo	332	320	-12	-3,6	13,3	23	1,0
Gabon	268	260	-8	-3,0	10,8	24	1,0
Guinée Equatoriale	254	253	-1	-0,4	10,5	21	0,9
Tchad	283	274	-9	-3,2	11,4	23	1,0
Total	2	2	-60	-2,4	100	323	13,4

Source : BEAC

Structure des effectifs de la BEAC par pays ou centre

Directeur de Publication : **MAHAMAT DJIBRINE SOULEYMAN**

Directeur Général des Etudes,
Finances et Relations Internationales

Rédacteur en Chef : **Evrard Ulrich Herménégilde MOUNKALA**

Directeur Central des Etudes,
de la Recherche, des Statistiques et Relations
Internationnales

Rédacteur en Chef Adjoint : **Arlette BELABOUT OTAM**

Adjoint au Directeur Central ddes Etudes,
de la Recherche, des Statistiques et Relations
Internationnales

Conception et impression : Imprimerie - BEAC